
SÉNAT
Université de Saint-Boniface

Date : le jeudi 25 juin 2026
Heure : 11 h 30
Endroit : Salon Sportex

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Adoption de l'ordre du jour – annexe A1 (pp 1-2)

Section B : PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 mai 2026 – annexe B1 (pp 3-12)
B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 21 mai 2026

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

- C1. Rapport de la rectrice – aucun rapport
C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche – aucun rapport

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

- D1. Politique | Français à l'admission – annexe D1 (pp 13-15)
D2. Politique | Examens finaux – annexe D2 (pp 16-25)
D3. Règlement sur le plagiat et les infractions académiques – annexe D3 (pp 26-36)
D4. Statuts et règlements du Sénat – annexe D4 (pp 37-66)
D4.a Quorum du Comité de mérite
D4.b Procédures du Comité d'appel
D5. Calendrier des réunions de l'année 2026-2027 – annexe D5 (p 67)
D6. Nominations au Sénat 2026-2027

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de question de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées à la secrétaire générale (cperron@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section F : RAPPORTS ANNUELS DES UNITÉS

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences – annexe F1 (pp 68-95)
F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles – annexe F2 (pp 96-115)
F3. École technique et professionnelle – annexe F3 (pp 116-129)
F4. École des sciences infirmières et des études de la santé – annexe F4 (pp 130-158)
F5. Division de l'éducation permanente – annexe F5 (pp 159-171)
F6. Bibliothèque Alfred-Monnin – annexe F6 (pp 172-191)
F7. Direction du recrutement et des services à la population étudiante – annexe F7 (pp 192-197)

Section G RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction – annexes G1.a (pp 198-199), G1.b (p 200)
- G2. Comité d'étude des cours et des programmes – annexe G2 (pp 201-202)

Section H : RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- H1. Bureau de direction – annexe H1 (p 203)
- H2. Comité d'étude des cours et des programmes – annexe H2 (pp 204-205)
- H3. Comité de la bibliothèque – annexe H3 (p 206)
- H4. Comité d'appel – annexe H4 (p 207)
- H5. Comité de mérite – annexe H5 (pp 208-210)
- H6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche – annexe H6 (p 211)

Section I RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Section J : HUIS CLOS

Section K : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

Section L : AFFAIRES NOUVELLES

Section M : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- M1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 24 septembre 2026 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section N : LEVÉE DE LA SÉANCE

Le secrétaire général,



Christian Perron

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion régulière du Sénat du jeudi 21 mai 2026 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Hélène Archambault, Madeleine Asselin, Youssef Bezzahou, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Saïd Bouthaim, Alexandre Brassard, Lise Brin, Aileen Clark, Robert Daudet, Marie-Élaine Desmarais, Sokhna Dia, Barbara Donaldson, Richard Fréchette, Daniel Gagné, Frédéric Jubinville, Jouwairia Lahboub-Daayf, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Gabriel Marineau Plante, Anne-Marie Maupertuis, Paul Morris, Jad Mzabi, Karim Mzabi, Phi-Vân Nguyen, Patrick Noël, Kristopher Noseworthy, Hagar Outbih, Christian Perron, Jean-Christian Pleau, Carmen Roberge, Erica Siddall, Mireille St-Vincent, Beydi Traoré, Jean Valenti, Marie-Michèle Vienneau, Abdoulaye Yoh, Faïçal Zellama

Absences motivées : Hanna Bédard, Lianne Bjornson, Iranie Djiro, Latifa Koussih, Thierry Lapointe, Christian Violy

Absence : Moses Nyongwa

Personnes observatrices : Martin Balcaen, Gail Cornier, Nicole Legal, Freddy Franco Morales, Katia Moreau, Jules Rocque, Joël Ruest

Personne-ressource : Christian Perron, secrétaire général

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-210526-1 **PROPOSITION** : Saïd Bouthaim / Hélène Archambault
Que l'ordre du jour de la réunion régulière du Sénat en date du 21 mai 2026 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : **PROCÈS-VERBAL**
B1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 26 février 2026

SÉNAT-210526-2 **PROPOSITION** : Madeleine Asselin / Marie-Élaine Desmarais
Que le procès-verbal de la réunion régulière du Sénat du 26 février 2026 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivi au procès-verbal de la réunion du 26 février 2026
Une question de suivi est posée concernant l'interrogation soulevée

lors de la dernière période de questions, à savoir la suspension des comptes informatiques en cas de non-paiement des frais de scolarité.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER), Jean-Christian Pleau, indique que l'analyse du dossier se poursuit en vue de formuler une proposition viable. Il ajoute qu'une solution sera bientôt présentée.

Section C : HUIS CLOS

SÉNAT-210526-3 **PROPOSITION** : Aileen Clark / Daniel Gagné
Que le Sénat passe à huis clos à 11 h 36.

ADOPTÉE

- C1. Prix et médailles
- C2. Prix d'excellence en recherche
- C3. Prix de mérite

SÉNAT-210526-4 **PROPOSITION** : Jeff Leclerc / Daniel Gagné
Que le Sénat sorte du huis clos à 12 h 09.

ADOPTÉE

Section D : CABINET DE LA RECTRICE

D1. Rapport de la rectrice
La rectrice commente brièvement son rapport déposé à titre informatif. Elle souligne l'augmentation du nombre de places au Baccalauréat en sciences infirmières ainsi que la prolongation du financement ponctuel en jeune enfance, permettant à l'USB de maintenir l'offre du programme EJE III et de soutenir les ressources additionnelles affectées au programme EJE II.

D2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER)
Le VRER commente brièvement son rapport déposé à titre informatif. Il souligne particulièrement l'admissibilité de l'USB à deux nouvelles chaires de recherche, auxquelles pourrait s'ajouter une troisième, ainsi que la mise sur pied d'un comité-conseil sur l'intelligence artificielle composé de membres de la communauté universitaire.

Section E : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE
Aucun.

Section F : PÉRIODE DE QUESTIONS

La période contient une seule question du sénateur Patrick Noël, adressée au VRER.

« À l'automne 2024, un important débat a eu lieu au Sénat sur la question des conséquences de la modification des conditions d'obtention du brevet d'enseignement (une décision externe relevant du gouvernement) sur les programmes à l'USB dont le Sénat est l'ultime garant.

Ayant compris l'importance des enjeux soulevés par ce débat pour tout le continuum éducatif qui est aussi un cycle (nous formons ceux qui forment ceux que nous formerons, le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche avait promis séance tenante l'organisation d'un forum consultatif sur ces enjeux. Ce forum se voulait inclusif et aurait permis aux différentes parties prenantes de se prononcer sur la question (Faculté d'éducation, départements de l'USB, DSFM, ministère de l'Éducation, associations communautaires, etc.)

Il est prévu dans l'ordre du jour de la réunion du Sénat d'aujourd'hui qu'on demande aux sénateurs de se prononcer sur une série de propositions relatives aux programmes à la Faculté d'éducation.

Or, pensez-vous que les sénateurs qui représentent leur Faculté ou leur Association syndicale soient en mesure de prendre une décision informée s'ils n'ont pas eu l'opportunité ni de participer à un tel forum, ni de discuter aux niveaux des départements et des Facultés des implications possibles des nouveaux critères d'admission aux programmes en éducation? »

Réponse du VRER :

Le VRER indique qu'à l'automne 2024, au moment où l'ancien VRER envisageait la tenue d'un forum, la portée exacte de l'annonce concernant la modification aux exigences de crédits de matières enseignables pour l'obtention du brevet d'enseignement n'était pas encore pleinement comprise. Il précise que c'est dans ce contexte que l'idée d'un forum d'information et d'échange sur l'annonce gouvernementale prenait alors tout son sens.

Le VRER poursuit en expliquant que le changement au Règlement sur les brevets d'enseignement, en vigueur depuis maintenant 18 mois, a fait l'objet d'une analyse approfondie et de discussions étendues au sein de la Faculté d'éducation et des études professionnelles. Cette dernière est d'ailleurs à l'origine des propositions soumises à la présente réunion, à la suite de leur approbation par le conseil pédagogique ainsi que par le Comité d'étude des cours et des programmes (CECP) de l'USB.

Le VRER rappelle ensuite les prérogatives du Sénat, notamment son rôle d'instance où les débats sont encouragés conformément à ses statuts et règlements. Il souligne qu'il s'agit sans conteste du lieu approprié pour statuer sur les recommandations concrètes formulées par ses comités. Il précise également qu'un forum général, n'ayant aucune valeur décisionnelle, ne fait pas partie des processus prévus pour les décisions de nature académique.

Il conclut en rappelant que l'USB, bien qu'autonome, n'agit pas de manière entièrement indépendante, puisque les décisions collectives prises au Sénat demeurent assujetties à diverses obligations, notamment celles liées à l'approbation de ministères ou d'ordres professionnels.

Section G :

RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

Les rapports d'étape des unités académiques sont présentés en novembre et février et les rapports annuels sont présentés en juin.

G1.

Faculté des arts et Faculté des sciences

Le rapport du doyen, Alexandre Brassard, est déposé à titre informatif.

Section H :

RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

H1.

Bureau de direction

La présidente du Bureau de direction, Sophie Bouffard, indique que les procès-verbaux des réunions du Bureau de direction sont déposés à titre informatif. Elle ajoute que les points devant être portés à l'attention du Sénat seront abordés lors de la prochaine réunion.

H2.

Comité de mérite

La présidente du Comité, Aileen Clark, commente brièvement son rapport déposé à titre informatif.

Elle indique que la discussion portant sur la création d'un nouveau prix en éducation suit son cours. Elle précise qu'une telle initiative ne relève pas du mandat du Comité de mérite et que le dossier est désormais pris en charge par la Faculté d'éducation, en collaboration avec la registraire.

H3.

Comité d'étude des cours et des programmes (CECP)

La présidente du CECP, Carmen Roberge, présente les propositions soumises par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, par l'École des sciences infirmières et des études de la santé, par l'École technique et professionnelle ainsi que par le Registrariat.

Faculté d'éducation et des études professionnelles

SÉNAT-210526-5

PROPOSITION : Carmen Roberge / Claudine Lupien

Que le Sénat adopte les propositions de suppressions de cours au programme de Baccalauréat en éducation de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, telles que soumises par celle-ci et telles qu'énumérées ci-dessous, pour une mise en vigueur à l'été 2029, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

- EDUB 4081 *Didactique en géographie (secondaire)*
- EDUB 4101 *Didactique en histoire (secondaire)*
- EDUB 4103 *Didactique en biologie (secondaire)*
- EDUB 4113 *Didactique en chimie (secondaire)*
- EDUB 4133 *Didactique en sciences générales (secondaire)*
- EDUB 4171 *Didactique en physique (secondaire)*

ADOPTÉE

SÉNAT-210526-6

PROPOSITION : Carmen Roberge / Abdoulaye Yoh

Que le Sénat adopte les propositions d'introduction de cours au programme de Baccalauréat en éducation de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, telles que soumises par celle-ci et telles qu'énumérées ci-dessous, pour une mise en vigueur en janvier 2027, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et des ressources disponibles.

- EDUB 4135 *Didactique en sciences humaines (secondaire)*
- EDUB 4145 *Didactique en sciences (secondaire)*

ADOPTÉE

SÉNAT-210526-7

PROPOSITION : Carmen Roberge / Claudine Lupien

Que le Sénat adopte les propositions de modifications à l'annuaire et de la modification du programme de baccalauréat en éducation de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, telles que soumises par celle-ci, pour une mise en vigueur en janvier 2027, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

Afin d'éclairer l'assemblée sur la question, la vice-doyenne de la FEPP, Claudine Lupien, explique en détail la modification aux critères d'obtention du brevet d'enseignement. Elle présente ensuite les points importants et les préoccupations sur lesquels la Faculté d'éducation s'est penchée au cours de la dernière année, menant aux changements proposés, tout en tenant compte des besoins des personnes étudiantes à l'USB ainsi que des réalités des écoles et du système scolaire. Elle conclut en précisant les critères d'admission à la Faculté d'éducation.

Le doyen de la FEEP, Abdoulaye Yoh, bonifie les propos de la vice-doyenne en commentant la démographie actuelle de la population étudiante de la FEEP et le bassin de recrutement dans la francophonie manitobaine.

Une discussion approfondie s'ensuit sur diverses thématiques, notamment la pénurie de personnes enseignantes au Manitoba, la poursuite d'études en éducation à l'USB, la concurrence du programme avec ceux d'autres établissements, la démographie et les besoins actuels dans les écoles, l'historique et le concept des matières enseignables ainsi que la pertinence de la tenue d'un forum sur le sujet.

Le sénateur Noël demande que la proposition à l'étude soit reportée à une réunion ultérieure. Le secrétaire général, Christian Perron, ayant confirmé avec le sénateur qu'il demandait le dépôt sur le bureau de la proposition actuellement à l'étude, formule une proposition.

SÉNAT-210526-8 PROPOSITION : Patrick Noël / Nicolas Bouffard

Que la proposition à l'étude, de modifications à l'annuaire et de la modification du programme de baccalauréat en éducation de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, telles que soumises par celle-ci, soit déposée sur le bureau.

DÉFAITE
7 pour
18 contre

Les discussions se poursuivent concernant la proposition à l'étude, jusqu'à ce que la présidente demande que le vote soit tenu.

ADOPTÉE
22 pour
5 contre
1 abstention

École des sciences infirmières et des études de la santé

SÉNAT-210526-9 PROPOSITION : Carmen Roberge / Daniel Gagné

Que le Sénat adopte les propositions de modifications de cours de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, telles que soumises par celle-ci et telles qu'énumérées ci-dessous, pour une mise en vigueur en septembre 2026.

BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (BSI) :

- SINF 2035 *Soins à la famille en périnatalité*
- SINF 3027 *Stage : Soins infirmiers en santé communautaire I*
- SINF 3047 *Stage : Soins infirmiers en santé communautaire II*
- SINF 4037 *Stage de préceptorat : Transition à l'entrée en fonctions*

DIPLÔME EN SCIENCES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES (DSIA) :

- DSI 208 *Stage de préceptorat : Transition à l'entrée en fonctions*

ADOPTÉE

SÉNAT-210526-10 PROPOSITION : Carmen Roberge / Daniel Gagné

Que le Sénat adopte les propositions de modifications aux politiques des programmes de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, telles que soumises par celle-ci et telles qu'énumérées ci-dessous.

BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES (BSI), DIPLÔME EN SCIENCES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES (DSIA), CERTIFICAT D'AIDE EN SOINS DE SANTÉ (CASS) :

- *Critères d'admission* (BSI, DSIA et CASS), pour mise en vigueur en septembre 2027
- *Exigences non académiques* (BSI, DSIA et CASS), pour mise en vigueur en septembre 2026
- *Réadmission* (BSI, DSIA et CASS), pour mise en vigueur en septembre 2027

ADOPTÉE
1 abstention

École technique et professionnelle

DIPLÔME EN ÉDUCATION EN JEUNE ENFANCE (DEJE) :

SÉNAT-210526-11 PROPOSITION : Carmen Roberge / Saïd Bouthaim

Que le Sénat adopte la proposition de modification du programme de Diplôme en éducation en jeune enfance (DEJE), telle que soumise par l'École technique et professionnelle, pour mise en vigueur en septembre 2026.

ADOPTÉE

SÉNAT-210526-12 PROPOSITION : Carmen Roberge / Saïd Bouthaim

Que le Sénat adopte les propositions de modifications de cours et de programmes de l'École technique et professionnelle, telles que soumises par celle-ci et telles qu'énumérées ci-dessous, pour une mise en vigueur en septembre 2026.

DIPLOME EN COMMUNICATION MULTIMEDIA (DCM) :

Modification des cours suivants :

- CM 106 *Logiciels d'applications multimédias*
- CM 138 *Design visuel*
- CM 115 *Communication et relation au sein d'une équipe de travail*
- CM137 *Projet d'intégration*
- CM 118 *Gestion de la production multimédia*
- CM 139 *Production vidéo*
- CM 142 *Techniques et théories : Vidéo*
- CM 126 *Stage*, CM 137 *Projet d'intégration*
- CM 216 *Animation I*
- CM 217 *Animation graphique (Motion Graphics)*
- CM 218 *Animation 3D*
- CM 121 *Concepts d'enregistrement sonore*
- CM 223 *Techniques et théories : Animation*
- CM 227 *Production multimédia*

Modification du programme de **DIPLOME EN COMMUNICATION MULTIMÉDIA**.

Modification du programme de **DIPLOME EN COMMUNICATION MULTIMÉDIA** avec concentration en administration des affaires.

DIPLOME EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION :

Suppression du cours suivant :

- TI 210 *Stage d'initiation à la pratique*

Modification du cours suivant :

- TI 211 *Stage en technologies de l'information.*

Modification du programme de **DIPLOME EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION**.

CERTIFICAT D'AUXILIAIRE EN ENSEIGNEMENT :

Modification du programme de **CERTIFICAT D'AUXILIAIRE EN ENSEIGNEMENT**.

PROGRAMME DE GESTION DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES :

Suppression du programme de **GESTION DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES COMMUNAUTAIRES**.

PROGRAMME DE POST-DIPLÔME EN GESTION DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION EN JEUNE ENFANCE :

Modification du cours suivant :

- ST 301 *Stage en gestion dans le domaine de la jeune enfance*

Modification du programme de **POST-DIPLÔME EN GESTION DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION EN JEUNE ENFANCE.**

DIPLÔME EN ÉDUCATION EN JEUNE ENFANCE – MILIEU DE TRAVAIL :

Modification du programme de **DIPLÔME EN ÉDUCATION EN JEUNE ENFANCE – MILIEU DE TRAVAIL.**

ADOPTÉE

REGISTRARIAT

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION :

SÉNAT-210526-13 PROPOSITION : Carmen Roberge / Daniel Gagné

Que le Sénat adopte la proposition de modification aux conditions générales d'admission de l'Université de Saint-Boniface afin de reconnaître, aux fins d'admission, les cours de 12^e année désignés C (collégiaux) au même titre que les cours désignés S, G ou U, telle que soumise par le Registrariat, et que cette modification entre en vigueur pour les admissions d'automne 2028, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

Section I : **RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS**
Aucun.

Section J : **RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA**
J1. Rapport des réunions du 4 mars 2026, 1^{er} avril 2026 et du 13 mai 2026
Le rapport est déposé à titre informatif. Celui-ci présente deux propositions adoptées le 13 mai 2026 concernant l'USB.

Le VRER ajoute que les propositions concernant la maîtrise en éducation seront présentées à la réunion de juin.

Section K : **AFFAIRES NOUVELLES**
Aucune

Section L :
L1.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 25 juin 2026 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M :

LEVÉE DE LA SÉANCE

Faïçal Zellama propose la levée de la séance à 13 h 21.

La présidente,

Le secrétaire général,

Sophie Bouffard

Christian Perron

**FRANÇAIS À L'ADMISSION
(Politique)**

Page 1 de 3

Adoption

Date : Sénat jj-mm-2026

Révisions

Date :

Approbation : Sénat

Instance désignée : Vice-rectorat à
l'enseignement et à la recherche

Cadre responsable : Registrariat

Prochaine révision : 2031

Ce document remplace tout document
réglementaire antérieur en cette matière.**SOMMAIRE**

1.	Énoncé de la politique.....	page 1
2.	Champ d'application	page 1
3.	Définitions.....	page 2
4.	Responsabilités	page 2
5.	Principes directeurs	page 2
6.	Procédures	page 2
7.	Renvois	page 3

1. Énoncé de la politique

L'Université de Saint-Boniface (ci-après « Université ») puise ses origines dans la création, en 1818, d'un établissement d'enseignement francophone à Saint-Boniface, au Manitoba, et a été officiellement constituée en 1871. En tant que seul établissement d'enseignement postsecondaire francophone de la province, elle contribue de manière essentielle au développement linguistique, culturel, social et économique de la communauté d'expression française du Manitoba.

Conformément à sa mission et à son rôle au sein de cette communauté, et en vertu de la [Loi sur l'Université de Saint-Boniface](#), la langue d'étude et de travail de l'Université est le français. L'ensemble des programmes y est offert en français, ce qui exige de la part des membres de la communauté universitaire, notamment de la population étudiante, une maîtrise adéquate de cette langue.

2. Champ d'application

Toute personne candidate à l'admission dans un programme universitaire ou collégial de l'Université doit adhérer à la présente politique.

3. Définitions

Aux fins de la présente politique, les définitions suivantes s'appliquent.

- 3.1. **Cadre responsable** : personne chargée de soutenir l'Instance désignée dans l'exercice de ses responsabilités en assurant la mise en œuvre de la présente politique et de ses procédures connexes. Appuyée par son équipe, cette personne est également la mieux placée pour offrir des conseils sur le contenu et les modalités d'application de la politique relevant de son secteur.
- 3.2. **Établissement d'enseignement postsecondaire accrédité** : établissement public d'enseignement postsecondaire reconnu par une autorité compétente, notamment par un gouvernement ou par un organisme d'agrément dûment habilité.
- 3.3. **Instance désignée** : entité responsable de l'élaboration, de l'administration, de la communication, de la révision et de l'harmonisation de la présente politique et de ses procédures connexes; elle veille aussi à leur examen régulier afin d'assurer leur pertinence et leur efficacité.
- 3.4. **Personne étudiante** : toute personne inscrite à des cours universitaires ou collégiaux à l'Université.

4. Responsabilités

- 4.1. Le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche est l'Instance désignée.
- 4.2. Le Registrariat est le Cadre responsable.

5. Principes directeurs

- 5.1. Toute personne candidate à l'admission dans un programme universitaire ou collégial doit faire la preuve de ses compétences linguistiques en français dans le cadre de sa demande d'admission à l'Université.
- 5.2. Toute Personne étudiante admise en vertu de dispositions antérieures conserve les droits et privilèges qui y sont associés, pourvu qu'elle demeure inscrite dans le programme d'étude visé par sa demande d'admission initiale.

6. Procédures

- 6.1. Compétences linguistiques en français
 - 6.1.1. Les personnes candidates à l'admission doivent démontrer leurs compétences linguistiques en français par l'un des moyens suivants :
 - 6.1.1.1. Avoir réussi le cours Français 40S dans une école secondaire du Manitoba, ou l'équivalent ailleurs au Canada;
 - 6.1.1.2. Avoir obtenu une note de 4 ou plus dans un cours de français de niveau A du Baccalauréat International;
 - 6.1.1.3. Avoir obtenu l'équivalent du diplôme d'études secondaires du Manitoba dans un pays dont le système scolaire francophone

est reconnu pour l'admission à l'USB, pourvu que les études aient été effectuées dans un contexte entièrement francophone. La liste des pays reconnus est publiée sur le site Web de l'Université;

- 6.1.1.4. Avoir réussi l'équivalent d'une année d'études postsecondaires (30 crédits minimum) suivie en français dans un Établissement d'enseignement postsecondaire accrédité;
- 6.1.1.5. Avoir obtenu le seuil minimal exigé à un test de français normalisé reconnu par l'Université. La liste des tests reconnus et les seuils minimaux correspondants sont publiés sur le site Web de l'Université;
- 6.1.1.6. Avoir réussi le test de français administré par l'Université dans le cadre de l'admission à un programme de la Faculté d'éducation ou de l'École de traduction, lesquels sont offerts uniquement aux personnes candidates à l'admission dans ces programmes.

7. Renvois

- 7.1. [*Loi sur l'Université de Saint-Boniface*](#)
- 7.2. Règlement sur le plagiat et les infractions académiques

EXAMENS FINAUX
 (Politique)

Page 1 de 10

Adoption

Date : Sénat 28-06-2018

Révisions

Date : Sénat jj-mm-2026

Approbation : Sénat
 Instance désignée : Vice-rectorat à
 l'enseignement et à la recherche
 Cadre responsable : Registrariat
 Prochaine révision : 2031

Ce document remplace tout document
 réglementaire antérieur en cette matière.

SOMMAIRE

1.	Énoncé de la politique.....	page 1
2.	Champ d'application	page 1
3.	Définitions.....	page 1
4.	Responsabilités	page 2
5.	Procédures	page 3
6.	Renvois	page 10

1. Énoncé de la politique

La présente politique vise à fournir un cadre et une procédure en ce qui concerne les Examens finaux, y compris les Examens différés, administrés par l'Université de Saint-Boniface (ci-après « Université »).

2. Champ d'application

~~Les~~Tout conseils pédagogiques ~~des facultés et des écoles, la population tout~~ Membre du personnel et toute Personne étudiante, ~~le corps professoral et les membres du personnel~~ doivent adhérer à la présente politique.

3. Définitions

Aux fins de la présente politique, les définitions suivantes s'appliquent.

- 3.1. Cadre académique : personne occupant un poste de gestion à la tête d'une faculté ou d'une école, dans un secteur d'études universitaires ou collégiales, à titre de doyenne, doyen, directrice ou directeur.

- 3.2. Cadre responsable : personne chargée de soutenir l'Instance désignée dans l'exercice de ses responsabilités en assurant la mise en œuvre de la présente politique et de ses procédures connexes. Appuyée par son équipe, cette personne est également la mieux placée pour offrir des conseils sur le contenu et les modalités d'application de la politique relevant de son secteur.
- 3.3. Examen final : épreuve ou test ~~prévu pour être administré durant prévu dans le cadre d'une période officielle d'examens qui et servant~~ d'évaluation finale du rendement d'une Personne étudiante dans un cours.
- 3.4. Examen final différé : privilège qui peut être accordé à une Personne étudiante qui :
 - 3.4.1. pour des raisons imprévues et exceptionnelles, n'est pas en mesure de passer un Examen final au moment prévu à l'horaire
 - 3.4.2. sait d'avance qu'elle ne sera pas en mesure de passer un Examen final au moment prévu à l'horaire pour des raisons telles que :
 - 3.4.2.1. une condition médicale;
 - 3.4.2.2. une participation à un événement sportif, scientifique ou scolaire au niveau interuniversitaire, intercollégial, provincial, interprovincial, national ou international;
 - 3.4.2.3. une obligation religieuse;
 - 3.4.2.4. un conflit avec un Examen final à l'Université du Manitoba.
- 3.5. Instance désignée : entité responsable de l'élaboration, de l'administration, de la communication, de la révision et de l'harmonisation de la présente politique et de ses procédures connexes; elle veille aussi à leur examen régulier afin d'assurer leur pertinence et leur efficacité.
- 3.6. Membre du personnel : toute personne faisant partie des cadres, du Corps professoral ou du personnel administratif et de soutien de l'Université.
- 3.7. Personne étudiante : toute personne inscrite à des cours universitaires ou collégiaux.
- 3.8. Corps professoral : personnel chargé d'enseigner une matière dans un programme collégial ou universitaire de l'Université et responsable de l'administration d'examens.

~~Le fait d'évoquer de faux propos ou des propos trompeurs pourrait être considéré comme une infraction au Règlement disciplinaire. Les sanctions peuvent varier d'une échec au cours à une suspension ou à une expulsion.~~

Commenté [CP1]: Déplacé au sous-alinéa 5.9.10

4. Responsabilités

- 4.1. Le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche est l'Instance désignée responsable de la révision de la présente politique et de la procédure et des documents accessoires qui en découlent.

4.2. Le Registrariat est le Cadre responsable et le point de contact pour ~~le corps professoral, les membres du personnel et la population~~ tout Membre du personnel et toute Personne étudiante ayant besoin de renseignements et de conseils concernant la présente politique.

~~4.3. Les conseils pédagogiques des facultés et des écoles, la population étudiante, le corps professoral et les membres du personnel sont tenus de suivre et de respecter la présente politique.~~

Commenté [CP2]: Déplacé au champ d'application : article 2

5. Procédures

5.1. Renseignements fournis aux Personnes étudiantes

Dans le cadre de la première semaine de cours, les Personnes étudiantes seront informées de la méthode d'évaluation suivie dans chaque cours, conformément aux Obligations des membres du personnel enseignant à l'égard des personnes étudiantes.

5.2. Renseignements généraux quant aux examens

5.2.1. Aucun test d'une valeur de plus de 20 % de la note finale du cours ne peut avoir lieu pendant les quatorze (14) derniers jours calendrier de la session régulière, laquelle se termine la dernière journée de cours selon le calendrier universitaire et collégial.

5.2.2. Aucun projet ou travail ne peut être assigné pendant les périodes décrites ci-dessus à moins qu'il figure dans le syllabus remis à toutes les Personnes étudiantes dans le cadre de la première semaine du cours.

5.2.3. Aucun Examen final ou examen à la maison ne peut avoir lieu avant la période des examens sans l'accord du ~~Cadre académique~~ doyen, de la doyenne ou de la direction de la faculté ou de l'école qui offre le cours en question.

5.2.4. La pondération de chaque question doit être clairement indiquée sur l'examen.

5.2.5. Le nom du professeur ou de la professeure ainsi que la cote et le titre du cours et la durée de l'examen doivent être clairement indiqués sur la page de garde de l'examen. Le matériel (manuel, notes, calculatrice, dictionnaire, etc.) auquel les étudiants ont droit pendant l'examen doit aussi y être clairement indiqué. Le professeur ou la professeure peut demander à la bibliothèque de préparer au préalable un charriot contenant du matériel de référence, tels des dictionnaires. La bibliothèque fournira ce matériel selon les ressources disponibles, pourvu que la demande ait été soumise dans des délais raisonnables.

5.3. Règlements pour les examens finaux administrés par le Registrariat et la personne adjointe administrative à l'appui du Corps professoral

Si une faculté ou une école choisit d'utiliser les services du Registrariat et de la personne adjointe administrative à l'appui du Corps professoral pour faire passer un examen et l'inscrire à l'horaire, les règlements suivants s'appliquent :

5.3.1. La demande d'inscrire un examen à l'horaire doit être faite au plus tard deux (2) semaines après la date de changement à l'inscription pour la session,

conformément à la date limite affichée dans le calendrier universitaire et collégial.

5.3.2. Les examens peuvent être d'une durée d'une (1), de deux (2) ou de trois (3) heures.

5.3.3. La faculté ou l'école est tenue de fournir le nombre de Personnes surveillantes jugé nécessaire conformément à la présente politique.

5.3.4. Les examens doivent être remis à la personne adjointe administrative à l'appui du Corps professoral au plus tard cinq (5) jours avant que l'examen ait lieu.

5.3.5. Les examens auront lieu dans une salle commune, sauf si le format de l'examen fait en sorte que celui-ci doit avoir lieu dans une salle précisespécifique.

5.4. Règlements pour les examens finaux coordonnés par le Service d'accessibilité aux études

Les examens coordonnés par le Service d'accessibilité aux études doivent également être conformes à la Politique-cadre sur l'accessibilité et les Mesures d'adaptation pour la population étudiante – Accessibilité aux études et accommodement pour les membres de la population étudiante ayant une incapacité.

5.5. Surveillance des examens

5.5.1. La faculté ou l'école fournira le nombre de personnes surveillantes nécessaires. Au minimum, trois personnes seront présentes en tout temps dans le gymnase ou dans une autre salle où plusieurs différents examens ont lieu. Si plus de trois examens ont lieu en même temps, quatre ou cinq personnes surveillantes seront présentes.

5.5.2. Le professeur ou la professeure du cours est ~~normalement~~ responsable de la surveillance ~~anceer~~ de son examen. Si, pour un motif raisonnable, il ou elle est dans l'impossibilité d'assumer cette responsabilité, Au besoin, la faculté ou l'école peut confier la surveillance demanderà d'autres employés de l'Université. Toutefois, même lorsqu'il ou elle n'assure pas la surveillance, le professeur ou la professeure doit demeurer disponible pendant toute la durée de l'examen. d'assurer la surveillance d'un examen. Les surveillants doivent demeurer dans la salle jusqu'à ce que tous les examens de la séance soient terminés.

Commenté [CP3]: Déplacé ci-dessous au sous-alinéa 5.5.3.

5.5.3. Les personnes surveillantes doivent demeurer dans la salle jusqu'à ce que tous les examens de la séance soient terminés. Le professeur ou la professeure doit demeurer disponible pendant la durée de son examen même s'il n'en assure pas la surveillance.

Commenté [CP4]: Intégré au sous-alinéa 5.5.2.

5.6. Responsabilités des personnes surveillantes et des Personnes étudiantes

5.6.1. Avant l'examen :

5.6.1.1. Les personnes surveillantes doivent se présenter à la salle d'examen au plus tard trente (30) minutes avant l'heure prévue pour l'examen.

- 5.6.1.2. Ces personnes placent une copie d'examen ainsi que tout autre matériel nécessaire à chaque place.
- 5.6.1.3. Les Personnes étudiantes ~~peuvent~~ont le droit d'entrer dans la salle d'examen au ~~minimum~~moins dix (10) minutes avant le début de la séance.
- 5.6.1.4. La personne surveillante en chef annonce le ~~moment où~~début de l'examen~~-commence~~.
- 5.6.1.5. Toute Personne étudiante doit placer sa carte étudiante (ou une autre pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement) sur la table et signer une feuille de présence.
- 5.6.2. Pendant l'examen final :
 - 5.6.2.1. Toute dérogation à un règlement de la part d'une Personne étudiante dans le cadre d'un examen doit être signalée immédiatement à la personne surveillante en chef.
 - 5.6.2.2. Cette dernière permettra à la Personne étudiante de continuer à passer son examen, sauf s'il s'agit d'un cas de comportement perturbateur décrit au sous-alinéa 5.6.2.7 ci-dessous.
 - 5.6.2.3. Pour toute situation qui déroge potentiellement à un règlement ou à une procédure de l'Université, la personne surveillante en chef remplira le formulaire prévu à cette fin.
 - 5.6.2.4. La personne surveillante remplit immédiatement la première partie du formulaire et demande à la Personne étudiante de le signer par la suite afin de confirmer l'identité de cette dernière.
 - 5.6.2.5. La personne surveillante en chef informe la Personne étudiante de son droit de soumettre son propre rapport de la situation ou de l'incident au Cadre académique de sa faculté ou de son école.
 - 5.6.2.6. Avant la fin de l'examen, la personne surveillante en chef demande à la Personne étudiante de lire le formulaire pour prendre connaissance de ce qui y a été inscrit. Le formulaire dûment rempli est ensuite acheminé au Registrariat, qui le remettra au Cadre académique de la faculté ou de l'école ainsi qu'à la Personne étudiante.
 - 5.6.2.7. Dans les cas où le comportement d'une Personne étudiante perturbe les autres dans la salle d'examen, la personne surveillante en chef peut, après avoir averti cette première, lui demander de cesser son examen et de quitter la salle. La personne surveillante en chef documente la situation à l'aide du formulaire prévu, comme décrit au sous-alinéa 5.6.2.4 ci-dessus.
 - 5.6.2.8. Une seule Personne étudiante à la fois peut utiliser les toilettes pendant l'examen. Elle doit signer au préalable le registre prévu à cette fin. Une personne surveillante sert d'accompagnatrice jusqu'à l'entrée de la salle de toilettes et attend à l'extérieur jusqu'à ce que

la Personne étudiante sorte. Les salles de toilettes doivent être inspectées avant et après chaque examen.

5.6.2.9. Il est interdit d'apporter dans la salle d'examen de la nourriture ou une boisson autre que de l'eau (dans une bouteille transparente) sauf si une justification médicale est fournie.

5.6.2.10. La personne surveillante en chef s'assure que toute Personne étudiante signe le registre d'examen et remet sa copie d'examen avant de quitter la salle.

De plus :

- i) Aucune Personne étudiante ne peut quitter la salle d'examen pendant les trente (30) premières minutes de la séance.
- ii) Une Personne étudiante qui se présente plus de trente (30) minutes après le début de la séance n'est pas autorisée à passer l'examen.
- iii) Toute Personne étudiante en retard de plus de trente (30) minutes devra remplir le formulaire à cet effet et communiquer avec le Cadre académique de sa faculté ou de son école au plus tard le jour ouvrable suivant pour discuter d'autres possibilités, le cas échéant. Si cette personne obtient l'autorisation de passer l'examen à un autre moment, la procédure liée aux Examens différés précisée à l'alinéa 5.9 s'applique.
- iv) Aucune Personne étudiante qui passe un examen dans une salle où plusieurs examens ont lieu ne peut bénéficier d'un temps supplémentaire à la fin de la séance si elle se présente en retard. Pour un examen qui a lieu dans une salle ~~distincte~~séparée, l'unité d'enseignement peut, à sa discrétion, accorder ~~un prolongement~~une prolongation équivalente plus de temps à cette personne, pourvu que toutes les autres qui passent le même examen bénéficient d'un droit à cette même temps supplémentaire prolongation.
- v) Si un problème technique survient pendant un examen, tel qu'une erreur d'impression ou une omission quelconque, les personnes surveillantes qui surveillent le même examen dans une autre salle doivent en être prévenus également. La personne~~La~~ adjointe administrative à l'appui du Corps professoral doit être informée immédiatement lorsqu'un problème de ce genre survient.
- vi) Si une Personne étudiante n'est pas en mesure de terminer son examen parce qu'elle tombe malade ~~ou est informée d'une urgence familiale pendant l'examen~~, elle doit en informer la personne surveillante en chef immédiatement, rendre sa copie d'examen et indiquer si elle veut : 1) soumettre son examen tel quel; ou 2) ne pas compléter son

Commenté [CP5]: Ce changement est reflété dans tout le document.

Commenté [CP6]: N'ayant pas accès à un appareil, une personne étudiante ne serait pas informée d'une urgence.

examen et se prévaloir de son droit de passer un Examen différé.

La personne surveillante en chef doit documenter toute information qu'elle a transmise à la Personne étudiante en ce sens.

Les Personnes étudiantes qui quittent la salle d'examen dans de telles circonstances peuvent demander à passer un Examen différé. Seules celles ayant expliqué à la personne surveillante en chef la raison pour laquelle elles n'ont pas pu terminer leur examen ont le droit de présenter une demande d'Examen différé.

Les cas échéants, l'Université se réserve le droit d'exiger des pièces justificatives pour confirmer l'incapacité d'une Personne étudiante à terminer l'examen.

Commenté [CP7]: Cet énoncé pour reprendre le N.B. ci-dessous et l'intégrer au sous-alinéa vi au dessus.

~~N.B. Il se peut que l'étudiant ait à fournir des pièces justificatives pour confirmer son incapacité à terminer l'examen.~~

5.6.3. À la fin de la séance d'examen final :

- 5.6.3.1. La personne surveillante en chef doit annoncer la fin de la séance.
- 5.6.3.2. Avant de quitter la salle, toute Personne étudiante doit soumettre sa copie d'examen à une personne surveillante.
- 5.6.3.3. Les copies d'examen doivent être comptabilisées selon la cote du cours et doivent correspondre au nombre d'inscriptions tel qu'il paraît sur le registre d'examen.
- 5.6.3.4. Aucune Personne étudiante ne peut entrer dans la salle de nouveau jusqu'à ce que toutes les copies d'examen soient recueillies.
- 5.6.3.5. Le registre d'examen doit être remis au Registrariat à la fin de la séance. Les copies d'examens peuvent être remises au professeur ou à la professeure du cours en question ou à l'adjointe administrative à l'appui du Corps professoral.

5.6.4. Matériel non autorisé

Il est interdit aux Personnes étudiantes d'accéder à du matériel non autorisé pendant un examen, tout comme il est interdit de partager du matériel pendant un examen. Des exemples de matériel non autorisé sont les calculatrices, les livres, les étuis à crayon ainsi que n'importe quel appareil électronique qui pourrait être muni d'une connexion sans fil ou avoir la capacité de stocker de l'information (p. ex. un ordinateur, un dictionnaire, un outil de traduction, un téléphone cellulaire, une montre intelligente, des lunettes intelligentes, un téléavertisseur, un assistant personnel, un appareil mp3, un dispositif de lecteur audio, etc.). Les Personnes étudiantes peuvent cependant apporter certains de ces appareils ou matériels à la salle d'examen si elles en ont obtenu l'autorisation de leur professeur ou professeure. Si aucune information quant au matériel autorisé n'est précisée

Commenté [CP8]: Liste mise à jour pour mieux refléter les outils communs de nos jours.

sur la copie de l'examen, on présume qu'aucun matériel n'est permis. Tout matériel non autorisé sera enlevé immédiatement.

5.6.5. Effets personnels

Il est fortement recommandé aux Personnes étudiantes de n'apporter que le strict nécessaire à la salle d'examen. L'Université décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets dans le cadre d'un Examen final. Les Personnes étudiantes doivent laisser leurs effets personnels sous leur chaise et ne peuvent y accéder en aucun temps pendant l'examen. Ces personnes doivent placer tout le matériel autorisé sur la table où elles sont assises avant de débiter l'examen.

5.7. Affichage des réponses d'un examen

Les réponses aux questions d'un examen ne peuvent être affichées que lorsque l'examen est terminé.

5.8. Accès à un Examen final terminé

5.8.1. Dans le but d'obtenir une rétroaction, les Personnes étudiantes ont le droit de revoir leur copie d'examen et tout commentaire qui y a été inscrit avant la date limite pour faire un appel de la note. Cette consultation doit cependant se faire en la présence du professeur, de la professeure ou d'un Membre du personnel désigné par la faculté ou l'école.

5.8.2. La faculté ou l'école n'est pas tenue de rendre disponibles à une Personne étudiante à des fins de consultation les feuilles-réponses corrigées par une machine. Dans de tels cas, les facultés ou écoles devront cependant fournir une rétroaction adéquate à cette personne et, dans la mesure du possible, discuter de certaines questions et réponses.

5.9. Examens différés

5.9.1. La Personne étudiante qui n'est pas en mesure de passer un examen pour des raisons imprévues et exceptionnelles doit se présenter dès que possible au Service d'orientation pédagogique pour expliquer le motif et avoir de l'appui à remplir une demande d'Examen différé. Par la suite, cette personne doit normalement présenter sa demande à sa faculté ou à son école au plus tard 48 heures après la date prévue pour l'examen raté ou, si plus d'un examen est raté, au plus tard 48 heures après le dernier examen raté.

La demande doit être accompagnée d'une attestation médicale ou d'une autre forme de documentation qui justifie le motif et l'incapacité de la Personne étudiante de passer l'examen au temps prévu et qui, dans la mesure du possible, précise la période de l'incapacité. En se basant sur les pièces justificatives présentées, le Cadre académique approprié décide d'acquiescer ou non à la demande. Dans des situations exceptionnelles, il est possible qu'une demande d'Examen différé soit approuvée après que la période de 48 heures s'est écoulée.

5.9.2. La Personne étudiante qui présente une demande d'Examen différé dans les situations décrites à l'alinéa 3.2 doit normalement présenter sa demande d'Examen différé vingt (20) jours ouvrables avant la date prévue pour l'examen auprès du Service d'orientation pédagogique.

- 5.9.3. Si une Personne étudiante tombe malade ~~ou est informée d'une urgence familiale pendant un examen~~ et ne peut conséquemment pas terminer son examen, elle doit en prévenir la personne surveillante en chef immédiatement. La démarche à suivre figure au sous-alinéa 5.6.2.10 vi) ci-dessus.
- 5.9.4. Avant d'approuver une demande d'Examen différé, la faculté ou l'école doit vérifier si la Personne étudiante a répondu à toutes les exigences du cours et s'il est mathématiquement possible que cette personne réussisse le cours en passant l'Examen final. L'approbation sera annulée si ces conditions ne sont pas remplies.
- 5.9.5. La permission de différer un examen n'est normalement pas accordée si des plans de voyage ou des vacances entrent en conflit avec un examen.
- 5.9.6. Aucune faculté ou école ne doit adopter de règlement obligeant les Personnes étudiantes à accepter de différer un examen ou une série d'examens.
- 5.9.7. Lorsqu'une faculté ou école acquiesce à une demande d'Examen différé, ~~le~~ ~~chef~~ la personne à la direction de l'unité, en consultant le professeur ou la professeure du cours en question, fixe normalement la date de l'Examen différé au plus tard trente (30) jours ouvrables à partir de la fin de la période d'examen, tout en tenant compte des facteurs suivants :
- 5.9.7.1. Si un Examen différé est accordé pour un cours qui est préalable à un autre cours, la Personne étudiante peut demeurer inscrite au cours pour lequel le préalable est exigé. Cependant, si l'examen a lieu après la date limite de changement à l'inscription et que cette personne ne réussit pas le préalable, elle sera retirée de tous les cours pour lesquels ce préalable est exigé. Dans la mesure du possible, les facultés et écoles devraient prévoir les Examens différés au début de la session suivante afin que les résultats soient connus avant la date limite de changement à l'inscription.
- 5.9.7.2. Les facultés et écoles devraient prévoir les Examens différés le plus tôt possible pour les personnes diplômées potentielles afin que les résultats soient connus assez-suffisamment tôt pour respecter les délais liés à la diplomation.
- 5.9.8. Si une Personne étudiante n'est pas en mesure de passer un examen tel que précisé au sous-alinéa 5.9.7 ci-dessus, une des situations suivantes pourrait s'appliquer :
- 5.9.8.1. L'Examen différé peut avoir lieu pendant la période d'examen de la prochaine session où le cours est offert, ou encore à un autre moment établi par la faculté ou l'école. Dans de tels cas, la Personne étudiante risque de rencontrer des obstacles à son inscription à une session ultérieure jusqu'à ce qu'elle ait terminé tous les Examens différés.
- 5.9.8.2. Le professeur ou la professeure du cours en question peut accorder une note finale sans tenir compte de l'examen en se basant sur les évaluations et les travaux déjà complétés. La

Commenté [CP9]: Ibid. - 5.6.2.10 vi

procédure pour gérer de tels cas est du ressort de la faculté ou de l'école.

5.9.8.3. Si la Personne étudiante doit avoir réussi tous les cours d'une année universitaire ou collégiale avant de pouvoir progresser à l'année suivante dans son programme, l'Examen différé doit avoir lieu suffisamment tôt pour que celui-ci puisse être corrigé et pour que la note finale soit accordée avant le début de la prochaine année.

5.9.9. Les Personnes étudiantes qui, pour des raisons médicales, obtiennent l'autorisation de différer tous leurs examens pour une période donnée ou ne passent pas les Examens différés au moment prévu peuvent être empêchées de se réinscrire jusqu'à ce qu'elles aient démontré, à l'aide de documentation médicale, leur aptitude à reprendre leurs études.

5.9.10. Le fait d'évoquer de faux propos ou des propos trompeurs pourrait être considéré comme une infraction au Règlement sur le plagiat et les infractions académiques.

6. Renvois

- 6.1. Règlement sur le plagiat et les infractions académiques
- 6.2. [Obligations du personnel enseignant à l'égard des étudiantes et des étudiants](#)
- 6.3. [Politique-cadre sur l'accessibilité](#)
- 6.4. [Mesures d'adaptation pour la population étudiante](#) – Accessibilité aux études et accommodement pour les membres de la population étudiante ayant une incapacité
- 6.5. [Statuts et règlements du Sénat](#) de l'Université de Saint-Boniface

Code de champ modifié

Code de champ modifié

Code de champ modifié

7. Révision

~~6.1 Une revue officielle de la présente politique est effectuée tous les dix (10) ans. La prochaine revue est prévue en septembre 2029.~~

~~6.2 Dans l'intervalle, il est possible de réviser ou de révoquer la présente politique lorsque le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche le juge nécessaire ou souhaitable.~~

~~6.3 Advenant le cas d'une révision ou d'une révocation de la présente politique, tous les documents accessoires, le cas échéant, devront être révisés dès que possible afin d'en assurer :~~

~~a) la conformité avec la politique révisée; ou~~

~~b) la révocation.~~

Commenté [CP10]: Toutes ces notions apparaissent désormais dans la politique-cadre sur l'élaboration et l'administration des politiques. Elles seront donc systématiquement retirées des politiques individuelles, à moins d'exceptions à la règle.

RÈGLEMENT SUR LE PLAGIAT ET LES
INFRACTIONS ACADÉMIQUES

Page 1 de 11

Adoption

Date : BG

27-09-2011

Révisions

Date : Sénat

jj-mm-2026

Approbation : Sénat

Instance désignée : Vice-rectorat à
l'enseignement et à la recherche

Cadre responsable : Registrariat

Prochaine révision : 20XX

Ce document remplace tout document
réglementaire antérieur en cette matière.

SOMMAIRE

1.	Objet du règlement.....	page 1
2.	Champ d'application	page 2
3.	Dispositions du règlement	page 2
4.	Définitions.....	page 4
5.	Responsabilités	page 6
6.	Principes directeurs	page 6
7.	Procédure disciplinaire pour les infractions d'ordre académique.....	page 7
8.	Renvois	page 11

1. Objet du règlement

- 1.1. Conformément à la [Loi sur l'Université de Saint-Boniface](#), le Sénat est habilité à imposer des mesures disciplinaires internes liées à la conduite des personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités académiques, y compris la suspension ou l'expulsion pour un motif valable. Il détient également l'autorité nécessaire pour entendre et trancher les appels interjetés par les personnes étudiantes concernant leur scolarité, selon ce qu'il juge approprié. Pour sa part, le Bureau des gouverneurs est responsable des mesures disciplinaires relatives à la conduite qui ne concerne pas les activités académiques.
- 1.2. Le présent règlement s'applique exclusivement aux infractions d'ordre académique commises dans le cadre d'activités de formation à l'Université de Saint-Boniface (ci-après « Université »). Il oriente le traitement de ces situations en établissant des principes directeurs et une procédure disciplinaire. Les comportements qui ne relèvent pas de ce domaine, notamment les incivilités ou les actes de déprédations, sont exclus du présent règlement. Ces fautes sont plutôt encadrées par d'autres documents réglementaires de l'Université, dont le [Règlement disciplinaire](#), la Politique – [Respect en milieu de travail et d'apprentissage](#), ainsi que la Politique – [Violence à caractère sexuel](#).

2. Champ d'application

Le présent règlement s'applique à toute Personne étudiante.

3. Dispositions du règlement

3.1. Infractions d'ordre académique

Aux fins du présent règlement, et sans intention d'exhaustivité, constitue une infraction d'ordre académique toute action portant atteinte à l'intégrité des admissions, des travaux ou des évaluations. Sont notamment visés les comportements suivants :

- 3.1.1. Le plagiat, soit toute action visant à faire passer pour sien, dans un contexte d'évaluation, le travail d'autrui. Cela inclut la reproduction intégrale ou partielle d'un texte (ou sa paraphrase), ainsi que de toute autre réalisation, sans mention adéquate de la source selon les normes bibliographiques en vigueur dans la discipline concernée.
- 3.1.2. Le recours au travail d'une autre personne lors d'un examen, avec ou sans sa complicité. L'aide non autorisée d'une autre personne durant un examen constitue également une infraction.
- 3.1.3. L'usurpation d'identité dans un contexte d'évaluation ou d'admission. Est fautive tant la personne qui se présente sous une fausse identité que celle qui bénéficie de cette usurpation, pour autant que celle-ci relève de la juridiction de l'Université.
- 3.1.4. La collaboration non autorisée entre Personnes étudiantes dans le cadre d'un Travail devant être réalisé individuellement.
- 3.1.5. L'utilisation, à des fins d'évaluation, d'un Travail réalisé par une autre personne, avec ou sans son consentement, y compris lorsque ce consentement est donné sans rémunération. La personne qui cède ou vend son travail commet également une infraction, pour autant que cette personne relève de la juridiction de l'Université.
- 3.1.6. L'obtention par effraction, fraude ou corruption de sujets ou questions d'examen, ou de tout autre exercice d'évaluation, avant leur diffusion officielle.
- 3.1.7. Le recours à la menace, au chantage ou à la corruption pour influencer l'évaluation d'un Travail, notamment pour obtenir indument une note ou en faire modifier une.
- 3.1.8. L'autoplagiat, soit la réutilisation d'un même Travail dans deux contextes d'évaluation différents, lorsqu'un Travail original est exigé et que cette réutilisation n'a pas été explicitement autorisée par la Personne responsable de l'évaluation.
- 3.1.9. Le faux, soit la création ou la modification frauduleuse d'un document officiel (p. ex. relevé de notes, diplôme), ainsi que l'usage de faux, soit l'utilisation intentionnelle d'un document falsifié, à des fins d'évaluation ou d'admission.
- 3.1.10. L'utilisation de tout matériel non explicitement autorisé dans le cadre d'un Travail, notamment tout outil, logiciel, système d'intelligence artificielle, ouvrage de référence ou documentation.

- 3.1.11. L'invention ou la falsification de références bibliographiques, de données, de résultats d'expérience ou de toute information utilisée dans un Travail.
- 3.2. Outils de détection du plagiat
- 3.2.1. Les Personnes responsables de l'évaluation ou de l'application du présent règlement peuvent, dans le cadre de leurs fonctions et à leur discrétion, utiliser un outil de détection du plagiat autorisé par l'Université.
- 3.2.2. Les résultats fournis par un tel outil peuvent constituer un élément de preuve dans une procédure disciplinaire, mais doivent être interprétés en contexte et corroborés par d'autres renseignements.
- 3.3. Signalement d'une infraction
- 3.3.1. Toute personne ayant des motifs sérieux de croire qu'une infraction a été commise peut transmettre un rapport détaillé à la Direction de département responsable du Cours.
- 3.3.2. Lorsque la personne qui constate l'infraction ne peut identifier immédiatement le programme concerné, le rapport peut être transmis au vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, qui le fera suivre à la Direction de département appropriée.
- 3.3.3. Les infractions survenues dans le cadre d'une demande d'admission relèvent du registrariat.
- 3.3.4. Le signalement d'une infraction donne lieu à l'ouverture de la procédure prévue à l'article 7.
- 3.4. Sanctions
- 3.4.1. Types de sanction
- Lorsqu'il est établi qu'une Personne étudiante a contrevenu au présent règlement, les sanctions suivantes peuvent être imposées :
- 3.4.1.1. Avertissement écrit
- 3.4.1.2. Échec au Travail
- 3.4.1.3. Échec au Cours
- 3.4.1.4. Suspension d'inscription à l'Université, à une faculté, une école ou un programme, pour une durée d'un (1) à neuf (9) trimestres
- 3.4.1.5. Expulsion définitive de l'Université
- 3.4.1.6. Interdiction temporaire de présenter une nouvelle demande d'admission (jusqu'à trois [3] ans)
- 3.4.1.7. Interdiction définitive de présenter toute nouvelle demande d'admission

3.4.1.8. Révocation du diplôme

3.4.2. Application des sanctions

3.4.2.1. Les sanctions d'échec au Cours, de suspension et d'expulsion peuvent être appliquées concurremment.

3.4.2.2. Les sanctions d'échec au Travail ou au Cours peuvent être appliquées rétroactivement, entraînant une modification du dossier académique par le registraire.

3.4.2.3. Les sanctions prévues aux alinéas 3.4.1.6 et 3.4.1.7 s'appliquent exclusivement aux infractions commises lors d'une demande d'admission.

3.4.2.4. La révocation du diplôme constitue la sanction rétroactive applicable aux cas qui auraient autrement donné lieu à une expulsion définitive.

3.4.3. Enregistrement officiel des sanctions

3.4.3.1. Les sanctions sont communiquées au registraire, qui les inscrit au dossier académique permanent de la Personne étudiante.

3.4.3.2. Le relevé de notes ne fait mention explicite d'une sanction que dans les cas de suspension, d'expulsion définitive ou de révocation du diplôme.

3.4.3.3. Les autres sanctions ne sont divulguées par le registrariat que dans le cadre d'une enquête, pour identifier une situation de Récidive.

3.5. Prescription

3.5.1. Le présent règlement continue de s'appliquer aux Personnes étudiantes inscrites à des programmes de premier cycle pendant une période de dix (10) ans après leur dernière inscription à l'Université.

3.5.2. Il n'existe aucune prescription pour les programmes de cycles supérieurs.

4. Définitions

Aux fins du présent règlement, les définitions suivantes s'appliquent.

4.1. **Autorité compétente** : personne qui conduit la procédure disciplinaire. Selon le cas, il peut s'agir d'une Direction de département, d'un Cadre académique, du registrariat ou du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

4.2. **Cadre académique** : personne occupant un poste de gestion à la tête d'une faculté ou d'une école, dans un secteur d'études universitaires ou collégiales, à titre de doyenne, doyen, directrice ou directeur.

4.3. **Cadre responsable** : personne désignée pour assurer la mise en œuvre du règlement ainsi que des procédures connexes. Appuyée par son équipe, cette personne est également la mieux placée pour offrir des conseils sur le contenu du règlement et de ses modalités d'application.

- 4.4. **Cours** : toute activité de formation dispensée par l'Université dans laquelle le Travail des Personnes étudiantes fait l'objet d'une évaluation.
- 4.5. **Direction de département** : personne qui exerce des fonctions administratives au sein d'une faculté universitaire, d'une école universitaire ou d'une école collégiale. Ce rôle peut être assumé, notamment, par une vice-doyenne ou un vice-doyen, une directrice ou un directeur d'école universitaire, une directrice ou un directeur de département universitaire, ou encore par une coordonnatrice ou un coordonnateur de programme à l'École technique et professionnelle, ainsi qu'à l'École des sciences infirmières et des études de la santé.
- 4.6. **Document règlementaire** : document du recueil officiel de l'Université comprenant une politique, une procédure, un règlement ou une directive.
- 4.7. **Instance** : toute personne ou tout corps constitué assumant une responsabilité décisionnelle en vertu de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface* ou d'un Document règlementaire de l'Université.
- 4.8. **Instance désignée** : entité responsable de l'élaboration, de l'administration, de la communication, de la révision et de l'harmonisation du présent règlement et de ses procédures connexes; elle veille aussi à leur examen régulier afin d'assurer leur pertinence et leur efficacité.
- 4.9. **Instance de révision** : entité mandatée pour analyser les demandes d'appel d'une décision, en évaluant si celle-ci a été prise conformément aux règles, aux principes d'équité et aux exigences institutionnelles. Il peut s'agir notamment d'un Cadre académique, du registrariat ou du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.
- 4.10. **Membre du personnel** : toute personne faisant partie des cadres, du personnel enseignant, du personnel administratif et de soutien ou de la population étudiante salariée de l'Université.
- 4.11. **Personne responsable de l'évaluation** : toute personne mandatée par l'Université, quel que soit son statut, pour procéder à l'évaluation d'un Travail.
- 4.12. **Récidive** : infraction commise par une Personne étudiante ayant déjà fait l'objet d'une sanction dans le cadre d'un processus disciplinaire antérieur.
- 4.13. **Mise en pause du dossier académique** : suspension par le registraire de toute inscription au dossier académique de la Personne étudiante et de toute émission de diplôme pendant la durée d'une procédure disciplinaire.
- 4.14. **Personne étudiante** : toute personne inscrite à des cours universitaires ou collégiaux à l'Université.
- 4.15. **Prépondérance de la preuve** : principe de décision selon lequel, entre deux versions des faits contradictoires, celle dont la probabilité est prépondérante l'emporte.
- 4.16. **Travail** : tout devoir, essai, mémoire, examen à la maison, test, laboratoire, exercice et toute réalisation, dissertation ou performance d'une Personne étudiante, sans restriction, effectuée à des fins d'évaluation académique, quelle qu'en soit la forme ou la nature. Une activité pratique soumise à une évaluation est assimilable à un Travail dans le cadre du présent règlement; il en va de même d'un examen oral ou écrit ainsi que d'un exposé.

5. Responsabilités

- 5.1. Le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche (VRER) agit à titre d'Instance désignée.
- 5.2. Le registrariat agit à titre de Cadre responsable.
- 5.3. Tout Membre du personnel de l'Université doit soutenir l'application de ce règlement.
- 5.4. Le Sénat est responsable d'approuver le présent règlement, conformément aux modalités en vigueur.

6. Principes directeurs

6.1. Lignes directrices pour l'application des sanctions

- 6.1.1. L'avertissement écrit constitue la sanction recommandée pour les infractions mineures (p. ex. un cas de plagiat portant sur une phrase isolée ou résultant d'une application négligente des règles de citation).

L'avertissement peut également sanctionner une violation des instructions relatives à la réalisation d'un Travail (p. ex. l'utilisation d'un ouvrage de référence interdit), notamment lorsqu'il existe des circonstances atténuantes dument documentées.

C'est au stade de l'avertissement écrit qu'il est possible d'imposer le suivi d'une formation relative au plagiat.

- 6.1.2. L'échec au Travail est recommandé lorsqu'un plagiat touche une courte section d'un travail, ou lorsqu'un plagiat plus substantiel ou une collaboration non autorisée concerne un Travail comptant pour moins de 5 % de la note finale d'un Cours.
- 6.1.3. L'échec au Cours est recommandé en cas de collaboration non autorisée ou de plagiat portant sur l'essentiel d'un travail représentant entre 5 % et 30 % de la note finale.
- 6.1.4. L'échec au Cours accompagné d'une suspension est recommandé lorsque la collaboration non autorisée ou le plagiat touche l'essentiel d'un Travail représentant plus de 30 % de la note finale.
- 6.1.5. L'échec au Cours accompagné d'une suspension est également la sanction recommandée dans les cas de complicité frauduleuse lors d'un examen.
- 6.1.6. Une suspension de plus de trois (3) trimestres, voire l'expulsion définitive, doit être envisagée pour les cas d'usurpation d'identité ou pour les infractions impliquant la fraude, effraction, corruption ou menace.
- 6.1.7. Aux cycles supérieurs, le plagiat intégral ou quasi intégral d'un Travail constitue un motif d'expulsion définitive ou de révocation du diplôme.

6.2. Application nuancée

Les lignes directrices doivent être appliquées avec discernement, en tenant compte des circonstances propres à chaque situation.

6.3. Récidive

Les lignes directrices s'appliquent à une première infraction. En cas de Récidive, une sanction d'un niveau supérieur à celle recommandée doit être imposée automatiquement.

7. Procédure disciplinaire pour les infractions d'ordre académique

7.1. Ouverture de la procédure

- 7.1.1. La réception d'un rapport de signalement par une Autorité compétente entraîne l'ouverture d'une procédure disciplinaire.
- 7.1.2. La personne qui reçoit le signalement en avise immédiatement le registrariat, qui assure la Mise en pause du dossier académique de la Personne étudiante.
- 7.1.3. Le registrariat vérifie si une sanction antérieure figure au dossier et, le cas échéant, en informe l'Autorité compétente.
- 7.1.4. Lorsque la Personne responsable de l'évaluation n'est pas à l'origine du signalement, elle doit également être avisée à cette étape.

7.2. Détermination de la juridiction

Dans les meilleurs délais, et au plus tard cinq (5) jours ouvrables après réception du rapport, la personne ayant reçu le signalement procède à un examen sommaire afin de déterminer l'Autorité compétente. Elle tient compte notamment de l'impact d'une éventuelle Récidive sur la sanction.

7.2.1. Signalement non fondé ou mal dirigé

- 7.2.1.1. Si l'examen sommaire révèle que le signalement a été soumis par erreur ou que les faits allégués ne relèvent pas du présent règlement, la procédure prend fin immédiatement.
- 7.2.1.2. Le dossier est alors transmis à l'Instance appropriée en vertu d'un autre Document réglementaire de l'Université.
- 7.2.1.3. Un dossier pertinent, mais acheminé au mauvais département ou à la mauvaise école est transféré sans autre formalité.

7.2.2. Infractions justifiant une sanction allant jusqu'à l'échec au Cours

Lorsque les faits allégués sont de nature, s'ils étaient établis, à justifier une sanction allant de l'avertissement à l'échec au Cours, la Direction de département dont relève l'activité devient l'Autorité compétente. En cas de conflit d'intérêts, d'horaire ou de toute autre circonstance jugée acceptable, le Cadre académique assume ce rôle.

7.2.3. Infractions justifiant une sanction plus sévère

Lorsque les faits allégués sont de nature, s'ils étaient établis, à justifier une sanction plus sévère que l'échec au Cours, l'Autorité compétente est le Cadre académique responsable de l'activité.

- 7.2.4. Activités hors département ou école
- Lorsque l'infraction survient dans un Cours ne relevant d'aucun département ou école, le Cadre académique dont relève ce Cours agit comme Autorité compétente.
- 7.2.5. Infractions liées à l'admission
- Lorsque l'infraction survient dans le cadre d'une demande d'admission et que le signalement a été reçu par le registrariat, celui-ci agit comme Autorité compétente.
- 7.2.6. Cas de révocation du diplôme
- Lorsque seule la révocation du diplôme demeure envisageable, le VRER agit comme Autorité compétente.
- 7.2.7. Juridiction incertaine
- Si la juridiction appropriée ne peut être déterminée, le VRER identifie l'Autorité compétente ou assume lui-même cette fonction.
- 7.3. Enquête
- 7.3.1. Avis à la Personne étudiante
- L'Autorité compétente informe la Personne étudiante mise en cause et lui transmet le rapport de signalement.
- 7.3.2. Collecte de la preuve
- 7.3.2.1. L'Autorité compétente rassemble les éléments de preuve pertinents.
- 7.3.2.2. Elle entend la personne à l'origine du signalement, la Personne responsable de l'évaluation ainsi que tout témoin pertinent.
- 7.3.2.3. Elle procède, au besoin, aux vérifications prévues à l'alinéa 3.2 (outils de détection du plagiat).
- 7.3.3. Communication du dossier de preuve
- Le dossier de preuve est transmis à la Personne étudiante, qui dispose de dix (10) jours ouvrables pour soumettre une réponse écrite.
- 7.3.4. Audition
- La Personne étudiante est convoquée à une audition après l'échéance du délai de réponse. Elle peut être accompagnée d'une personne observatrice de son choix.

7.3.5. Défaut de participation – réponse et audition

Le défaut, par la Personne étudiante, de produire une réponse écrite ou de se présenter à l'audition est assimilé à une admission de l'infraction alléguée.

7.3.6. Décision de première Instance

Après avoir entendu la Personne étudiante, l'Autorité compétente statue selon le principe de Prépondérance de la preuve et détermine la sanction applicable conformément à l'article 6.

7.3.7. Transfert au Cadre académique

Lorsque l'Autorité compétente de première Instance est une Direction de département, et qu'elle envisage une sanction excédant sa juridiction, elle transfère automatiquement le dossier au Cadre académique pour réexamen et décision en deuxième Instance.

7.3.8. Transfert au Comité d'appel du Sénat

Lorsque l'Autorité compétente de première Instance est un Cadre académique, et qu'elle envisage une expulsion définitive, elle transfère automatiquement le dossier au Comité d'appel du Sénat en deuxième Instance. Celui-ci applique la procédure prévue dans ses Statuts et règlements.

7.3.9. Transfert au VRER (admission)

Lorsque l'Autorité compétente de première Instance est le registrariat, et qu'elle envisage une interdiction définitive de soumettre toute demande d'admission, elle transfère automatiquement le dossier au VRER pour réexamen et décision en deuxième Instance.

7.3.10. Révocation du diplôme

Dans les cas de révocation du diplôme entendus par le VRER en première Instance, la décision doit être révisée par le Comité exécutif du Bureau des gouverneurs en deuxième Instance.

7.3.11. Communication de la décision

7.3.11.1. Décision de première Instance

La Personne étudiante est informée dans les meilleurs délais de la décision. Le registrariat et la Personne responsable de l'évaluation en sont également avisés et appliquent la sanction si l'Autorité compétente dispose du pouvoir requis.

7.3.11.2. Décision en deuxième Instance

Lorsque la sanction recommandée doit être déférée à une deuxième Instance, le dossier académique demeure en pause jusqu'à la décision finale, qui est ensuite communiquée et appliquée.

7.4. Révision d'une décision rendue en première Instance

7.4.1. Décisions révisables

Seules les décisions rendues en première Instance peuvent faire l'objet d'une demande de révision.

7.4.2. Demande de révision

La Personne étudiante peut demander une révision dans les dix (10) jours ouvrables suivant la communication de la décision, en motivant sa demande par écrit. Le cas échéant, l'Autorité compétente à laquelle la demande doit être adressée sera indiquée dans la communication de la décision.

7.4.3. Autorité de révision

Les décisions d'une Direction de département sont révisées par le Cadre académique. Les décisions d'un Cadre académique ou du registrariat sont révisées par le VRER.

7.4.4. Audition

L'Instance de révision fixe une date d'audition et entend la Personne étudiante ainsi que tout autre témoignage jugé nécessaire.

7.4.5. Défaut de participation - audition

Le défaut, par la Personne étudiante, de se présenter à l'audition est assimilé à une admission de l'infraction alléguée.

7.4.6. Portée de la révision

L'Instance de révision n'est liée ni par la décision de la première Instance ni par la sanction recommandée. Elle peut imposer une sanction plus sévère ou moins sévère, conformément à l'alinéa 7.2.

7.4.7. Décision

L'Instance de révision rend sa décision et la communique à la Personne étudiante. Le cas échéant, la décision de première Instance est modifiée immédiatement.

7.4.8. Caractère définitif

La décision de l'Instance de révision est définitive et ne peut faire l'objet d'aucun appel.

7.4.9. Décisions de deuxième Instance

Les décisions rendues en deuxième Instance, notamment celles prévues aux sous-alinéas 7.3.7 à 7.3.10, sont définitives et sans appel.

8. Renvois

- 8.1. [Statuts et règlements de l'Université de Saint-Boniface](#)
- 8.2. [Statuts et règlements du Sénat](#) de l'Université de Saint-Boniface
- 8.3. [Règlement disciplinaire](#)
- 8.4. Politique – [Conflit d'intérêts](#)
- 8.5. Politique – [Respect en milieu de travail et d'apprentissage](#)
- 8.6. Politique – [Violence à caractère sexuel](#)



Statuts et règlements
du Sénat de
l'Université de Saint-Boniface

(1^{er} septembre 2012)
modifiés le 25 septembre 2014
modifiés le 28 novembre 2017
modifiés le 28 juin 2018
modifiés le 27 novembre 2018
modifiés le 27 mai 2021
modifiés le 21 avril 2022
modifiés le 23 mai 2024
modifiés le 22 mai 2025

[modifiés le xx mai 2026](#)

Table des matières

Article 1 – Définitions	1
Article 2 – Nature et composition du Sénat	1
2.1 Nature.....	1
2.2 Composition	1
Article 3 – Élections et durée du mandat du Sénat.....	2
3.1 Élections.....	2
3.2 Durée du mandat	3
Article 4 – Buts généraux du Sénat.....	4
Article 5 – Pouvoirs du Sénat	4
Article 6 – Réunions du Sénat	5
6.1 Convocation.....	5
6.2 Quorum	5
6.3 Réunion ordinaire.....	5
6.4 Réunion extraordinaire	5
6.5 Procédures d’assemblée	5
6.6 Personne observatrice.....	5
Article 7 – Conseils pédagogiques du Sénat	5
7.1 Composition.....	6
7.2 Fonctions.....	7
7.3 Secrétariat.....	7
7.4 Réunion ordinaire.....	7
7.5 Réunion extraordinaire	7
7.6 Les comités de direction des conseils pédagogiques.....	7
7.6.1 Comité de direction du Conseil de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences.....	8
7.6.1.1 Composition	8
7.6.1.2 Fonctions	8
7.6.1.3 Secrétariat	8
7.6.1.4 Réunion ordinaire	8
7.6.1.5 Réunion extraordinaire	8
7.6.2 Comité de direction du Conseil de la Faculté d’éducation et des études professionnelles	9
7.6.2.1 Composition	9
7.6.2.2 Fonctions	9
7.6.2.3 Secrétariat	9
7.6.2.4 Réunion ordinaire	10
7.6.2.5 Réunion extraordinaire	10
7.6.3 Comité de direction du Conseil de l’École technique et professionnelle	10
7.6.3.1 Composition	10
7.6.3.2 Fonctions	10
7.6.3.3 Secrétariat	10
7.6.3.4 Réunion ordinaire	11
7.6.3.5 Réunion extraordinaire	11
7.6.4 Comité de direction du Conseil de l’École des sciences infirmières et des études de la santé	11
7.6.4.1 Composition	11
7.6.4.2 Fonctions	11
7.6.4.3 Secrétariat	12
7.6.4.4 Réunion ordinaire	12

7.6.4.5 Réunion extraordinaire	12
Article 8 – Bureau de direction du Sénat	12
8.1 Pouvoirs	12
8.2 Composition	12
8.3 Réunions	13
8.4 Quorum	13
8.5 Durée du mandat	13
Article 9 – Comités permanents du Sénat.....	14
9.1 Le Comité d'étude des cours et des programmes (CECP).....	14
9.1.1 Pouvoirs	14
9.1.2 Composition	14
9.1.3 Présidence.....	15
9.1.4 Secrétariat	15
9.1.5 Réunions	15
9.1.6 Durée du mandat	15
9.1.7 Quorum	15
9.1.8 Procédure	15
9.2 Le Comité de mérite.....	15
9.2.1 Pouvoirs.....	15
9.2.2 Confidentialité	16
9.2.3 Composition	16
9.2.4 Présidence.....	16
9.2.5 Secrétariat	16
9.2.6 Réunions	16
9.2.7 Durée du mandat	16
9.2.8 Quorum	17
9.2.9 Procédure	17
9.3 Le Comité d'appel	17
9.3.1 Pouvoirs.....	17
9.3.2 Composition	17
9.3.3 Demandes d'appel.....	18
9.3.4 Présidence.....	18
9.3.5 Secrétariat	18
9.3.6 Réunions	18
9.3.7 Durée du mandat	18
9.3.8 Quorum	19
9.3.9 Procédures d'appel	19
9.3.10 Audiences	20
9.3.11 Rapport annuel	21
9.4 Le Comité de la bibliothèque	21
9.4.1 Pouvoirs.....	21
9.4.2 Composition	22
9.4.3 Présidence.....	22
9.4.4 Secrétariat	22
9.4.5 Réunions	22
9.4.6 Quorum	22
9.4.7 Procédure	23
9.4.8 Durée du mandat	23
9.5 Le Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche	23
9.5.1 Pouvoirs.....	23
9.5.2 Composition	23
9.5.3 Critères de nomination	24

9.5.4	Présidence.....	24
9.5.5	Secrétariat	24
9.5.6	Réunions	24
9.5.7	Quorum	24
9.5.8	Procédure	24
9.5.9	Durée du mandat	25
9.5.10	Personnes-ressources externes au comité	25
Article 10 – Comités spéciaux.....		25
Article 11 – Application et modification des Statuts et règlements.....		25
11.1	Entrée en vigueur	25
11.2	Amendements aux Statuts et règlements.....	25
11.3	Augmentation de la taille du Sénat	25

Article 1 – DÉFINITIONS

Dans le présent règlement :

- « Département » : Désigne une unité académique et administrative qui fait partie d'une faculté ou de l'École technique et professionnelle. Il regroupe des professeures et des professeurs d'une même discipline ou de disciplines différentes.
- « Direction facultaire » : La direction de chaque regroupement facultaire (Faculté d'éducation et des études professionnelles, Faculté des arts et Faculté des sciences) comprend normalement une doyenne ou un doyen par regroupement et un vice-doyen ou une vice-doyenne pour chaque faculté ou un directeur ou une directrice dans le cas des études professionnelles.
- « École » : Désigne une unité universitaire et administrative faisant normalement partie d'une faculté et qui regroupe des professeurs et professeures dans au moins un champ d'études professionnelles donné.
- « ESIES » : Désigne l'École des sciences infirmières et des études de la santé
- « ETP » : Désigne l'École technique et professionnelle.
- « Faculté » : Désigne une unité universitaire et administrative qui regroupe des départements ou des écoles et qui représente des disciplines et des champs d'études connexes.
- « Personnel enseignant » : Personnel à temps plein qui enseigne une matière à l'intérieur d'un programme collégial ou universitaire.
- « Université » : Désigne l'Université de Saint-Boniface.

Article 2 – NATURE ET COMPOSITION DU SÉNAT

2.1 NATURE

Le Sénat de l'Université a la responsabilité générale de toutes les questions de nature académique. Le Sénat décide de la politique pédagogique de l'Université. Il détient le pouvoir de conduire, de diriger et de réglementer toutes les affaires de l'Université relatives à l'enseignement et à la recherche. Sa structure reflète la collégialité et assure la participation des membres du personnel enseignant et de la population étudiante.

2.2 COMPOSITION

Le Sénat est composé :

- a) de membres nommés d'office et ayant droit de vote, au nombre de huit (8), dont :
- a.1 la rectrice ou le recteur en sa qualité de présidente ou de président du Sénat;

Le Sénat

- a.2 la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en sa qualité de vice-présidente ou de vice-président du Sénat;
 - a.3 la directrice ou le directeur de l'École technique et professionnelle;
 - a.4 la directrice ou le directeur de la Division de l'éducation permanente;
 - a.5 la doyenne ou le doyen de l'École des sciences infirmières et des études de la santé
 - a.6 la doyenne ou le doyen de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences;
 - a.7 la doyenne ou le doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles;
 - a.8 la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'administration et aux finances.
- b) d'un membre nommé d'office et ayant droit de vote uniquement à l'égard des questions liées aux affaires universitaires, au nombre de un (1), dont :
- b.1 la présidente ou le président de l'Université du Manitoba (ou sa ou son mandataire);
- c) de membres élus parmi le personnel enseignant et ayant droit de vote, au nombre de vingt-quatre (24);
- d) de membres du personnel enseignant nommés par l'Association des professeurs universitaires et ayant droit de vote, au nombre de deux (2);
- e) de membres nommés parmi la population étudiante par l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface (AEUSB) et ayant droit de vote, au nombre de quatre (4), dont un de la Faculté des arts ou de la Faculté des sciences, un de la Faculté d'éducation ou des écoles professionnelles, un de l'École technique et professionnelle et un de l'École des sciences infirmières et des études de la santé;
- f) de membres nommés d'office et n'ayant pas droit de vote, mais le droit de parole, au nombre de sept (7), dont :
- f.1 la directrice générale ou le directeur général de l'AEUSB;
 - f.2 la ou le registraire;
 - f.3 la secrétaire générale ou le secrétaire général en tant que secrétaire du Sénat;
 - f.4 la coordonnatrice ou le coordonnateur du Service de perfectionnement linguistique;
 - f.5 la directrice ou le directeur des Services aux étudiantes et aux étudiants;
 - f.6 une représentante ou un représentant du Service d'orientation pédagogique;
 - f.7 la ou le bibliothécaire en chef.

Article 3 – ÉLECTIONS ET DURÉE DU MANDAT DU SÉNAT

3.1 ÉLECTIONS

Les élections des membres élus parmi le Personnel enseignant sont déterminées de la façon suivante :

- a) neuf (9) membres élus parmi les personnes qui composent la Faculté des arts et la Faculté des sciences;
- b) neuf (9) membres élus parmi les personnes qui composent la Faculté d'éducation et des études professionnelles;

Le Sénat

- c) trois (3) membres élus parmi les personnes qui composent l'École technique et professionnelle;
- d) trois (3) membres élus parmi les personnes qui composent l'École des sciences infirmières et des études de la santé;
- e) les deux (2) membres du personnel enseignant sont nommés par l'Association des professeurs universitaires avant la dernière rencontre du Sénat de l'année académique;
- f) l'élection des membres du Personnel enseignant au Sénat relève des Conseils pédagogiques;
- g) toute personne membre d'un Conseil pédagogique peut voter lors des élections;
- h) les élections doivent se tenir avant la dernière rencontre de l'année académique du Sénat;
- i) si un poste devient vacant en cours de mandat, il est pourvu à la suite d'élections complémentaires;
- j) les quatre (4) membres de la population étudiante membres du Sénat sont nommés par l'AEUSB avant la première rencontre du Sénat de l'année académique.

3.2 DURÉE DU MANDAT

3.2.1 Les mandats des membres du Sénat sont régis par les règles suivantes :

- a) le mandat des membres de la population étudiante élus au Sénat est d'un an et est renouvelable;
- b) le mandat des membres du personnel enseignant élus au Sénat est de deux (2) ans et est renouvelable;
- c) l'année du Sénat commence à la date de la rencontre du Sénat de la rentrée automnale et se termine à la date précédant la rencontre du Sénat de la rentrée automnale de l'année subséquente.

3.2.2 Les membres du Sénat ne peuvent déléguer leur droit de vote.

3.2.3 Cessent de faire partie du Sénat :

- a) les membres qui perdent la qualité leur donnant droit de siéger au Sénat;
- b) les membres qui démissionnent du Sénat;
- c) les membres qui manquent, sans motivation, quatre (4) réunions au cours d'une même année.

3.2.4 Dans le cas des postes comblés par élection ou nomination, les successeurs des personnes qui cessent d'être membres du Sénat pour les raisons énumérées ci-dessus sont nommés ou élus pour la durée non écoulée du mandat de leur prédécesseur.

Le Sénat

- 3.2.5 Afin d'assurer la continuité, tout membre dont la durée de mandat est écoulée peut demeurer en poste, jusqu'à la rencontre suivante inclusivement, en attendant la nomination de son successeur.

Article 4 – BUTS GÉNÉRAUX DU SÉNAT

Les buts généraux du Sénat sont les suivants :

- a) assurer un débat ouvert sur les questions académiques;
- b) promouvoir et maintenir des normes d'excellence;
- c) assurer la mise en œuvre des règlements du Sénat;
- d) assurer la communication et la collégialité dans les procédures conformément aux besoins de la communauté de l'Université;
- e) promouvoir le développement de la mission et de la vision de l'Université.

Article 5 – POUVOIRS DU SÉNAT

Le Sénat assume les responsabilités suivantes :

- a) établit ses propres règles de procédure et, notamment, fixe son quorum;
- b) crée les comités qu'il juge nécessaires, notamment, des comités permanents;
- c) étudie et établit les cours et les programmes d'études, notamment, les exigences pour l'admission, les examens et l'obtention de grades, de certificats et de diplômes;
- d) recommande au Bureau des gouverneurs l'établissement d'autres facultés, écoles, départements, chaires et cours ou leur modification;
- e) détermine les grades, les grades honorifiques, les certificats et les diplômes que l'Université décerne et précise qui peut en être récipiendaire;
- f) accorde des bourses, des médailles et des prix;
- g) recommande au Bureau des gouverneurs la conclusion d'accords afin que soient élaborés et offerts des programmes universitaires mixtes;
- h) prend des mesures disciplinaires internes à l'égard de la conduite des membres de la population étudiante qui a trait à leurs activités universitaires, y compris expulser ou suspendre ceux-ci pour un motif valable;
- i) adopte des règles régissant les activités des membres du personnel enseignant et des membres de la population étudiante qui ont des répercussions sur l'aspect scolaire de la vie universitaire;
- j) entend et tranche les appels que les membres de la population étudiante interjettent à l'égard de leur scolarité, selon ce qu'il juge approprié;

Le Sénat

- k) étudie les autres questions qu'il considère comme appropriées pour atteindre les objectifs de l'Université et faire des recommandations au Bureau des gouverneurs à leur sujet.

Article 6 – RÉUNIONS DU SÉNAT

6.1 CONVOCATION

L'avis de convocation doit être envoyé au moins soixante-douze (72) heures avant la date de la réunion. Il doit être accompagné du projet d'ordre du jour de la réunion ainsi que de toute correspondance et de tout document se rapportant aux questions inscrites à l'ordre du jour. Le calendrier des réunions et les ordres du jour proposés sont affichés sur le Partage H, sous « Sénat ».

6.2 QUORUM

Le quorum des réunions est de 50 % des membres ayant le droit de vote. Aucune substitution des membres n'est permise. Entre le 1^{er} mai et le 1^{er} septembre, le nombre de membres requis aux fins de calcul du quorum exclut les membres de la population étudiante. Cependant, ceux-ci continuent d'être membres du Sénat pendant cette période.

6.3 RÉUNION ORDINAIRE

Le Sénat tient au moins quatre (4) réunions ordinaires par année académique.

6.4 RÉUNION EXTRAORDINAIRE

La ou le secrétaire du Sénat convoque des réunions extraordinaires à la demande de la présidente ou du président ou s'il reçoit une demande écrite en ce sens d'au moins quatre (4) membres du Sénat. La convocation d'une réunion extraordinaire se fait conformément à l'article 6.1.

6.5 PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE

Le Code Morin fait autorité dans toutes les questions de procédures qui n'apparaissent pas dans les Statuts et règlements du Sénat.

6.6 PERSONNES OBSERVATRICES

Les membres du personnel de l'Université ont le droit d'assister aux réunions du Sénat en tant que personnes observatrices (et n'ayant pas le droit de vote), à l'exception des sessions à huis clos, et d'autres situations où la confidentialité s'impose.

Article 7 – CONSEILS PÉDAGOGIQUES DU SÉNAT

Les quatre (4) Conseils pédagogiques du Sénat sont :

- a) le Conseil de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences;
- b) le Conseil de la Faculté d'éducation et des études professionnelles;
- c) le Conseil de l'École technique et professionnelle;
- d) le Conseil de l'École des sciences infirmières et des études de la santé.

7.1 COMPOSITION

7.1.1 Le Conseil de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences est composé des membres suivants :

- a) la doyenne ou le doyen, qui assume la présidence, d'office;
- b) le personnel enseignant, le personnel enseignant à temps plein et à temps partiel et les chargés de cours de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences;
- c) un membre de la population étudiante de chaque Département de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences, nommés par l'AEUSB;
- d) toute autre personne désignée par le Conseil.

7.1.2 Le Conseil de la Faculté d'éducation et des études professionnelles est composé des membres suivants :

- a) la doyenne ou le doyen, qui assume la présidence, d'office;
- b) le personnel enseignant, le personnel enseignant à temps plein et à temps partiel et les chargés de cours de la Faculté d'éducation et des études professionnelles;
- c) un membre de la population étudiante de la Faculté d'éducation et un membre de la population étudiante de chacune des Écoles professionnelles, nommés par l'AEUSB;
- d) toute autre personne désignée par le Conseil.

7.1.3 Le Conseil de l'École technique et professionnelle est composé des membres suivants :

- a) la directrice ou le directeur, qui assume la présidence, d'office;
- b) le personnel enseignant, le personnel enseignant à temps plein et à temps partiel et les chargés de cours de l'École technique et professionnelle;
- c) un membre de la population étudiante de chaque Département de l'École technique et professionnelle;
- d) toute autre personne désignée par le Conseil.

7.1.4 Le Conseil de l'École des sciences infirmières et des études de la santé est composé des membres suivants :

- a) la doyenne ou le doyen, qui assume la présidence, d'office;
- b) le personnel enseignant, le personnel enseignant à temps plein et à temps partiel et les chargés de cours de l'École des sciences infirmières et des études de la santé;
- c) un membre de la population étudiante de chaque programme d'études de l'École des sciences infirmières et des études de la santé;
- d) toute autre personne désignée par le Conseil.

Le Sénat

- 7.1.5 Il est loisible au recteur ou à la rectrice, au vice-recteur ou à la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche ou à leurs représentants et représentantes de siéger aux assemblées de n'importe quel conseil pédagogique.

7.2 FONCTIONS

- a) fait des recommandations au Sénat, lui-même ou par l'intermédiaire des comités compétents du Sénat, relativement à toute question d'ordre pédagogique intéressant les facultés, écoles et départements qu'il représente;
- b) conseille la doyenne ou le doyen ou la directrice ou le directeur dans les questions ayant trait au bon fonctionnement de la Faculté, de l'École ou du Département;
- c) veille à l'application des règlements du Sénat à la Faculté, à l'ETP ou à l'ESIES;
- d) recommande à la doyenne ou au doyen ou à la directrice ou au directeur, l'adoption de règlements pour la régie interne de la faculté, de l'ETP ou de l'ESIES;
- e) achemine au Comité d'étude des cours et des programmes les nouveaux cours et programmes élaborés par les départements ou par les membres de leur Faculté ou École respective;
- f) élit des membres au Sénat et nomme des représentants ou représentantes aux divers comités permanents du Sénat;
- g) recommande la création, au besoin, de départements ou d'écoles au sein des regroupements facultaires, de l'ETP ou de l'ESIES.

7.3 SECRÉTARIAT

Le ou la secrétaire du conseil pédagogique relève directement de la doyenne ou du doyen ou de la directrice ou du directeur; la rédaction des procès-verbaux provisoires des réunions du conseil lui incombe.

7.4 RÉUNION ORDINAIRE

Les Conseils pédagogiques tiennent au moins deux (2) réunions ordinaires par année académique.

7.5 RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le président ou la présidente du conseil pédagogique peut convoquer à tout moment une réunion extraordinaire du conseil pédagogique par préavis minimal de soixante-douze (72) heures. La présidente ou le président doit convoquer une réunion quand cinq (5) membres en font la demande par écrit. L'avis énonce le but de la réunion et l'ordre du jour est établi en fonction de ce but.

7.6 LES COMITÉS DE DIRECTION DES CONSEILS PÉDAGOGIQUES

Chaque Conseil pédagogique possède un comité de direction.

Le Sénat

7.6.1 Comité de direction du Conseil de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences

7.6.1.1 COMPOSITION

Le Comité de direction du Conseil de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences est composé des membres suivants :

- a) la doyenne ou le doyen qui assume la présidence, d'office;
- b) la vice-doyenne ou le vice-doyen de chaque Faculté;
- c) les directrices ou les directeurs de chacun des départements de la Faculté des arts et la Faculté des sciences;
- d) un membre de la population étudiante de la Faculté des arts ou de la Faculté des sciences siégeant au Sénat;
- e) toute autre personne désignée par le Comité de direction (sans droit de vote).

7.6.1.2 FONCTIONS

- a) agence et coordonne les activités de l'ensemble des Facultés;
- b) recommande au Conseil les cours à offrir;
- c) reçoit les recommandations et les demandes des membres du Conseil et en assure le suivi approprié;
- d) reçoit les projets de nouveaux cours et de nouveaux programmes et les achemine vers le Conseil;
- e) règle les affaires courantes dont il s'acquitte entre les réunions du Conseil;
- f) établit le projet d'ordre du jour des réunions du Conseil;
- g) accomplit toute autre tâche que lui délègue le Conseil.

7.6.1.3 SECRÉTARIAT

Le ou la secrétaire du comité de direction relève directement de la doyenne ou du doyen; la rédaction des procès-verbaux provisoires des réunions du comité de direction lui incombe.

7.6.1.4 RÉUNION ORDINAIRE

Le Comité de direction du Conseil de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences tient au moins quatre (4) réunions ordinaires par année académique.

7.6.1.5 RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le président ou la présidente du Comité de direction du Conseil de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences peut convoquer à tout

Le Sénat

moment une réunion extraordinaire du Comité de direction par préavis minimal de soixante-douze (72) heures. La présidente ou le président doit convoquer une réunion quand trois (3) membres en font la demande par écrit. L'avis énonce le but de la réunion et le projet d'ordre du jour est établi en fonction de ce but.

7.6.2 Comité de direction du Conseil de la Faculté d'éducation et des études professionnelles

7.6.2.1 COMPOSITION

Le Comité de direction du Conseil de la Faculté d'éducation et des études professionnelles est composé des membres suivants :

- a) la doyenne ou le doyen qui assume la présidence, d'office;
- b) la vice-doyenne ou le vice-doyen de l'éducation;
- c) la directrice ou le directeur de chaque École professionnelle et de programme;
- d) un membre de la population étudiante de la Faculté d'éducation ou des Écoles professionnelles siégeant au Sénat;
- e) toute autre personne désignée par le Comité de direction (sans droit de vote).

7.6.2.2 FONCTIONS

- a) agence et coordonne les activités de la Faculté;
- b) recommande au Conseil les cours à offrir;
- c) reçoit les recommandations et les demandes des membres du Conseil et en assure le suivi approprié;
- d) reçoit les projets de nouveaux cours et de nouveaux programmes et les achemine vers le Conseil;
- e) règle les affaires courantes dont il s'acquitte entre les réunions du Conseil;
- f) établit le projet d'ordre du jour des réunions du Conseil;
- g) accomplit toute autre tâche que lui délègue le Conseil.

7.6.2.3 SECRÉTARIAT

Le ou la secrétaire du comité de direction relève directement de la doyenne ou du doyen; la rédaction des procès-verbaux provisoires des réunions du comité de direction lui incombe.

Le Sénat

7.6.2.4 RÉUNION ORDINAIRE

Le Comité de direction du Conseil de la Faculté d'éducation et des études professionnelles tient au moins quatre (4) réunions ordinaires par année académique.

7.6.2.5 RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le président ou la présidente du Comité de direction du Conseil de la Faculté d'éducation et des études professionnelles peut convoquer à tout moment une réunion extraordinaire du Comité de direction par préavis minimal de soixante-douze (72) heures. La présidente ou le président doit convoquer une réunion quand trois (3) membres en font la demande par écrit. L'avis énonce le but de la réunion et le projet d'ordre du jour est établi en fonction de ce but.

7.6.3 Comité de direction du Conseil de l'École technique et professionnelle

7.6.3.1 COMPOSITION

Le Comité de direction du Conseil de l'École technique et professionnelle est composé des membres suivants :

- a) la directrice ou le directeur qui assume la présidence, d'office;
- b) la coordonnatrice ou le coordonnateur académique de chaque programme;
- c) un membre de la population étudiante de l'ETP siégeant au Sénat;
- d) toute autre personne désignée par le Comité de direction (sans droit de vote).

7.6.3.2 FONCTIONS

- a) agence et coordonne les activités de l'ensemble des départements;
- b) recommande au Conseil les cours à offrir;
- c) reçoit les recommandations et les demandes des membres du Conseil et en assure le suivi approprié;
- d) reçoit les projets de nouveaux cours et de nouveaux programmes et les achemine vers le Conseil;
- e) règle les affaires courantes dont il s'acquitte entre les réunions du Conseil;
- f) établit le projet d'ordre du jour des réunions du Conseil;
- g) accomplit toute autre tâche que lui délègue le Conseil.

7.6.3.3 SECRÉTARIAT

Le ou la secrétaire du comité de direction relève directement de la directrice ou du directeur; la rédaction des procès-verbaux provisoires des réunions du comité de direction lui incombe.

Le Sénat

7.6.3.4 RÉUNION ORDINAIRE

Le Comité de direction du Conseil de l'École technique et professionnelle tient au moins quatre (4) réunions ordinaires par année académique.

7.6.3.5 RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le président ou la présidente du Comité de direction du Conseil de l'École technique et professionnelle peut convoquer à tout moment une réunion extraordinaire du Comité de direction par préavis minimal de soixante-douze (72) heures. La présidente ou le président doit convoquer une réunion quand trois (3) membres en font la demande par écrit. L'avis énonce le but de la réunion et le projet d'ordre du jour est établi en fonction de ce but.

7.6.4 Comité de direction du Conseil de l'École des sciences infirmières et des études de la santé

7.6.4.1 COMPOSITION

Le Comité de direction du Conseil de l'École des sciences infirmières et des études de la santé est composé des membres suivants :

- a) la doyenne ou le doyen qui assume la présidence, d'office;
- b) les coordonnatrices ou les coordonnateurs et les administrateurs ou les administratrices de l'ESIES;
- c) un membre de la population étudiante de l'ESIES siégeant au Sénat;
- d) toute autre personne désignée par le Comité de direction (sans droit de vote).

7.6.4.2 FONCTIONS

- a) agence et coordonne les activités de l'ensemble des programmes d'études;
- b) recommande au Conseil les cours à offrir;
- c) reçoit les recommandations et les demandes des membres du Conseil et en assure le suivi approprié;
- d) reçoit les projets de nouveaux cours et de nouveaux programmes et les achemine vers le Conseil;
- e) règle les affaires courantes dont il s'acquitte entre les réunions du Conseil;
- f) établit le projet d'ordre du jour des réunions du Conseil;
- g) accomplit toute autre tâche que lui délègue le Conseil.

Le Sénat

7.6.4.3 SECRÉTARIAT

Le ou la secrétaire du comité de direction relève directement de la doyenne ou du doyen; la rédaction des procès-verbaux provisoires des réunions du comité de direction lui incombe.

7.6.4.4 RÉUNION ORDINAIRE

Le Comité de direction du Conseil de l'École des sciences infirmières et des études de la santé tient au moins quatre (4) réunions ordinaires par année académique.

7.6.4.5 RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le président ou la présidente du Comité de direction du Conseil de l'École des sciences infirmières et des études de la santé peut convoquer à tout moment une réunion extraordinaire du Comité de direction par préavis minimal de soixante-douze (72) heures. La présidente ou le président doit convoquer une réunion quand trois (3) membres en font la demande par écrit. L'avis énonce le but de la réunion et le projet d'ordre du jour est établi en fonction de ce but.

Article 8 – BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT

8.1 POUVOIRS

Le Bureau de direction du Sénat :

- a) veille à l'application des Statuts et des règlements du Sénat;
- b) règle les affaires courantes dont il s'acquitte entre les réunions du Sénat;
- c) exerce temporairement les pouvoirs du Sénat pour traiter de questions urgentes lorsqu'il y a impossibilité d'obtenir quorum afin de sauvegarder la gouvernance, préserver l'année universitaire et collégiale pour les membres de la population étudiante et protéger l'intégrité des cours et des programmes;
- d) anime les travaux des comités permanents et *ad hoc* du Sénat;
- e) établit l'ordre du jour des réunions du Sénat;
- f) accomplit toute autre tâche que lui délègue le Sénat.

8.2 COMPOSITION

- a) la rectrice ou le recteur, qui assume la présidence, d'office;
- b) la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, d'office;
- c) la doyenne ou le doyen de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences ou la doyenne ou le doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, nommé-e par le Sénat sur recommandation de la vice-rectrice ou du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

Le Sénat

- d) la directrice ou le directeur de l'École technique et professionnelle ou la doyenne ou le doyen de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, nommé-e par le Sénat sur recommandation de la vice-rectrice ou du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;
- e) un membre du personnel enseignant de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences, siégeant au Sénat, nommé par le Sénat sur recommandation du Conseil pédagogique de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences;
- f) un membre du personnel enseignant de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, siégeant au Sénat, nommé par le Sénat sur recommandation du Conseil pédagogique de la Faculté d'éducation et des études professionnelles;
- g) un membre du personnel enseignant de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, siégeant au Sénat, nommé par le Sénat sur recommandation du Conseil pédagogique de l'École des sciences infirmières et des études de la santé;
- h) un membre du personnel enseignant de l'École technique et professionnelle, siégeant au Sénat, nommé par le Sénat sur recommandation du Conseil pédagogique de l'École technique et professionnelle;
- j) un membre de la population étudiante, siégeant au Sénat, nommé par le Sénat sur recommandation de l'Association étudiante;
- i) un autre membre du Sénat, nommé par le Sénat;
- k) la secrétaire générale ou le secrétaire général, en sa qualité de secrétaire, d'office, mais n'ayant pas le droit de vote.

8.3 RÉUNIONS

- a) Sur convocation de la présidence, le Bureau de direction du Sénat tient des réunions aussi souvent qu'il le juge nécessaire. La secrétaire générale ou le secrétaire général donne verbalement ou par écrit les avis de convocation au moins vingt-quatre (24) heures avant la réunion.
- b) Dans le cas d'une réunion convoquée pour traiter de questions urgentes, les décisions prises sous cette autorité déléguée se limiteront uniquement aux questions qui nécessitent une résolution pressante. Les décisions ne doivent pas avoir une incidence future sur la livraison des programmes universitaires et collégiaux. Le Bureau de direction du Sénat se chargera de rapporter toute décision prise à l'ensemble du Sénat par courriel dans les plus brefs délais puis lors de la réunion subséquente du Sénat.

8.4 QUORUM

Le quorum est le tiers des membres.

8.5 DURÉE DU MANDAT

- a) Le mandat des membres élus est de deux (2) ans, sauf celui des membres de la population étudiante, lequel est d'un (1) an.
- b) Nonobstant ce qui précède, le mandat d'un membre se termine lorsqu'il ou elle perd sa qualité de membre.

Article 9 – COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT

Les comités permanents du Sénat se réunissent selon les exigences de leur mandat, s'acquittent des responsabilités qui leur sont confiées et, au moins une fois l'an, font rapport de leurs activités au Sénat. Ces comités sont les suivants :

9.1 Le Comité d'étude des cours et des programmes (CECP)

9.1.1 POUVOIRS

- a) reçoit toute proposition de création ou de révision de cours ou de programmes qui lui est transmise par les Facultés ou l'École;
- b) examine les aspects éducatifs et formels desdits cours et programmes;
- c) peut soit renvoyer les documents à la Faculté, à l'École ou au Département concerné pour modifications, soit faire directement rapport au Sénat;
- d) reçoit toute proposition de demande d'agrément ou de réapprobation d'agrément;
- e) veille à l'application de la politique de l'évaluation des cours et des programmes de l'Université et aux suivis.

9.1.2 COMPOSITION

- a) la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;
- b) la doyenne ou le doyen de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences, d'office;
- c) la doyenne ou le doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, d'office;
- d) la directrice ou le directeur de l'École technique et professionnelle, d'office;
- e) la doyenne ou le doyen de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, d'office;
- f) la ou le bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Alfred-Monnin ou son délégué, d'office;
- g) la registraire ou le registraire, d'office, sans droit de vote;
- h) huit (8) membres du personnel enseignant nommés par le Sénat sur recommandation des Conseils pédagogiques dont deux (2) représentant la Faculté des arts et la Faculté des sciences, deux (2) représentant la Faculté d'éducation et des études professionnelles, deux (2) représentant l'École technique et professionnelle et deux (2) représentant l'École des sciences infirmières et des études de la santé;
- i) quatre (4) membres de la population étudiante nommés par l'AEUSB dont un (1) représentant la Faculté des arts ou la Faculté des sciences, un (1) représentant la Faculté d'éducation et les études professionnelles, un (1) représentant l'École technique et professionnelle et un (1) représentant l'École des sciences infirmières et des études de la santé.

Le Sénat

- j) la secrétaire générale ou le secrétaire général participe à titre de personne-ressource, sans droit de vote.

9.1.3 PRÉSIDENTENCE

La présidence est élue par le Sénat à la première réunion de l'automne.

9.1.4 SECRÉTARIAT

Le comité nomme une personne pour agir à titre de secrétaire.

9.1.5 RÉUNIONS

Sur convocation de la présidence, le Comité d'étude des cours et des programmes tient des réunions aussi souvent qu'il le juge nécessaire. La présidence du comité donne un avis de convocation au moins vingt-quatre (24) heures avant la réunion.

9.1.6 DURÉE DU MANDAT

- a) Le mandat des membres élus est de deux (2) ans, sauf celui des membres de la population étudiante, qui est d'un (1) an.
- b) Nonobstant ce qui précède, le mandat d'un membre se termine lorsqu'il ou elle perd sa qualité de membre.

9.1.7 QUORUM

Le quorum est de neuf (9) membres.

9.1.8 PROCÉDURE

Sous réserve des *Statuts et règlements*, le comité peut adopter des règles de procédure pour la gouvernance de ses délibérations et toute autre mesure pour régir sa procédure de réunion.

9.2 Le Comité de mérite

9.2.1 POUVOIRS

- a) établit les procédures d'attribution des prix, des médailles et des bourses de mérite aux étudiantes et aux étudiants;
- b) soumet un rapport au Sénat des récipiendaires de prix, de médailles ou de bourses;
- c) soumet un rapport au Sénat des candidates et des candidats pour les grades honorifiques décernés par l'Université du Manitoba à la collation des grades qui se tient à l'Université;
- d) recommande au Sénat l'attribution du diplôme honorifique;
- e) recommande au Sénat l'attribution des prix de l'Université dont il a la responsabilité.

Le Sénat

9.2.2 CONFIDENTIALITÉ

Les discussions des membres du comité ont lieu à huis clos et la discrétion absolue est de rigueur.

9.2.3 COMPOSITION

- a) la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;
- b) la doyenne ou le doyen de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences, d'office;
- c) la doyenne ou le doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, d'office;
- d) la directrice ou le directeur de l'École technique et professionnelle, d'office;
- e) la doyenne ou le doyen de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, d'office;
- f) huit (8) membres du personnel enseignant nommés par le Sénat sur recommandation des Conseils pédagogiques dont deux (2) représentant la Faculté des arts et la Faculté des sciences, deux (2) représentant la Faculté d'éducation et des études professionnelles, deux (2) représentant l'École technique et professionnelle et deux (2) représentant l'École des sciences infirmières et des études de la santé;
- g) quatre (4) étudiantes ou étudiants nommés par l'AEUSB dont un (1) représentant la Faculté des arts ou la Faculté des sciences, un (1) représentant la Faculté d'éducation et des études professionnelles, un (1) représentant l'École technique et professionnelle et un (1) représentant l'École des sciences infirmières et des études de la santé.
- h) la secrétaire générale ou le secrétaire général participe à titre de personne-ressource, sans droit de vote.

9.2.4 PRÉSIDENCE

La présidence est élue par le Sénat à la première réunion de l'automne.

9.2.5 SECRÉTARIAT

Le comité nomme une personne pour agir à titre de secrétaire.

9.2.6 RÉUNIONS

Au moins deux (2) réunions sont prévues. La présidence du Comité donne un avis de convocation au moins vingt-quatre (24) heures avant la réunion.

9.2.7 DURÉE DU MANDAT

- a) Le mandat des membres élus est de deux (2) ans, sauf celui des membres de la population étudiante, lequel est d'un (1) an.
- b) Nonobstant ce qui précède, le mandat d'un membre se termine lorsqu'il ou elle perd sa qualité de membre.

Le Sénat

9.2.8 QUORUM

Le quorum est de neuf (9) **le tiers** des membres.

9.2.9 PROCÉDURE

Sous réserve des *Statuts et règlements*, le comité peut adopter des règles de procédure pour la gouvernance de ses délibérations et toute autre mesure pour régir sa procédure de réunion.

9.3 Le Comité d'appel

9.3.1 POUVOIRS

- a) examine, juge et sanctionne tout grief présenté par un membre de la population étudiante qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits se rapportant à ses études;
- b) examine, juge et sanctionne tout grief fondé sur des motifs se rapportant aux études et portant sur l'admission ou la réadmission de tout membre de la population étudiante;
- c) tient des audiences pour examiner ces griefs et prend les décisions qui s'imposent selon le cas et en avertit le Sénat, tout en gardant l'anonymat des personnes concernées;
- d) en cas de violation d'un règlement de l'Université, le comité ne peut imposer que les sanctions déjà prévues dans les règlements de l'Université.

9.3.2 COMPOSITION

- a) la doyenne ou le doyen de la Faculté des Arts et Faculté des sciences, la doyenne ou le doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, la directrice ou le directeur de l'École technique et professionnelle et la doyenne ou le doyen de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, d'office. (N. B. : La doyenne ou le doyen de la faculté d'où provient un appel ne siège pas au Comité lorsque cet appel est considéré; il en est de même pour la directrice ou le directeur de l'École technique et professionnelle et pour la doyenne ou le doyen de l'École des sciences infirmières et des études de la santé). **Toutefois, ces personnes peuvent être invitées en tant que représentants de la Faculté ou de l'École en question;**
- b) quatre (4) membres du personnel enseignant, siégeant au Sénat, nommés par le Sénat, sur recommandation des Conseils pédagogiques dont un (1) représentant la Faculté des arts et la Faculté des sciences, un (1) représentant la Faculté d'éducation et des études professionnelles, un (1) représentant l'École technique et professionnelle et un (1) représentant l'École des sciences infirmières et des études de la santé;
- c) quatre (4) membres du personnel enseignant, siégeant au Sénat, nommés comme substituts par le Sénat, sur recommandation des Conseils pédagogiques dont un (1) représentant la Faculté des arts et la Faculté des sciences, un (1) représentant la Faculté d'éducation et des études professionnelles, un (1) représentant l'École technique et professionnelle et

Commenté [CP1]: SEULE MODIFICATION - Comité de mérite.

Ce comité compte 17 personnes. Lors des réunions annuelles importantes, notamment en mai (prix et médailles), les quatre membres étudiants sont normalement absents. Cela réduit le nombre de membres actifs à 13 et exige la présence de 9 d'entre eux pour atteindre le quorum, soit près de 70 %. De plus, certains de ceux-ci peuvent être en déplacement professionnel. Ce seuil est relativement élevé et parfois difficile à atteindre. Fixer le quorum au tiers des membres permettrait d'établir un minimum de 6 personnes, ce qui correspond au quorum du Comité d'appel du Sénat.

Commenté [CP2]: DÉBUT DES MODIFICATIONS - Comité d'appel. Note générale : Les modifications à l'article 9.3 sont composées surtout de changements à la forme - harmonisation, numérotation, création d'alinéas et sous-alinéas afin de faciliter la référence, précisions pour mieux refléter la pratique courante (notamment la mise en ordre chronologique). De plus, les modifications au fond sont clairement signalées.

Commenté [CP3]: Précision afin de refléter la pratique courante et éviter la confusion quant au droit d'être présent ou non lors des délibérations.

Le Sénat

un (1) représentant l'École des sciences infirmières et des études de la santé;

- d) quatre (4) membres de la population étudiante, dont un (1) de la Faculté des arts ou de la Faculté des sciences, un (1) de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, un (1) de l'École technique et professionnelle et un (1) de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, nommés par le Sénat sur recommandation de l'Association étudiante;
- e) quatre (4) membres de la population étudiante, dont un (1) de la Faculté des arts ou de la Faculté des sciences, un (1) de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, un (1) de l'École technique et professionnelle et un (1) de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, nommés comme substituts par le Sénat sur recommandation de l'Association étudiante
- f) la secrétaire générale ou le secrétaire général participe à titre de personne-ressource, sans droit de vote.

9.3.3 DEMANDES D'APPEL

- a) toutes les demandes faites au Comité d'appel sont adressées par écrit (sur un formulaire prescrit) à la secrétaire générale ou au secrétaire général qui se chargera de convoquer le comité, si possible, deux (2) semaines après la date de dépôt d'une demande. Toutefois, le Comité ne se réunit habituellement pas du 1^{er} juillet au 31 août;
- b) une demande d'appel doit être déposée dans un délai de vingt (20) jours ouvrables suivant la date à laquelle le membre de la population étudiante a été informé de la décision qui fait l'objet de l'appel. Ce délai est ferme;
- c) la secrétaire générale ou le secrétaire général se chargera d'informer la partie demanderesse des procédures d'appel.

9.3.4 PRÉSIDENCE

La présidence est élue par le Sénat à la première réunion de l'automne.

9.3.5 SECRÉTARIAT

Le Comité nomme une personne pour agir à titre de secrétaire.

9.3.6 RÉUNIONS

Sur convocation de la présidence, le Comité d'appel tient des réunions aussi souvent qu'il le juge nécessaire. La présidence du comité donne verbalement ou par écrit les avis de convocation au moins vingt-quatre (24) heures avant la réunion.

9.3.7 DURÉE DU MANDAT

- a) Le mandat des membres élus est de deux (2) ans, sauf celui des membres de la population étudiante, lequel est d'un (1) an.
- b) Tout membre du Comité se trouvant en conflit d'intérêts, quelle qu'en soit la raison, doit se désister.

Le Sénat

- c) Nonobstant ce qui précède, le mandat d'un membre se termine lorsqu'il ou elle perd sa qualité de membre.

9.3.8 QUORUM

Le quorum est de six (6) membres, dont deux (2) membres du personnel enseignant et deux (2) membres de la population étudiante.

9.3.9 PROCÉDURES D'APPEL

9.3.9.1 Introduction d'une demande d'appel

- a) à la suite du dépôt de la demande d'appel (sur le formulaire prescrit) à la secrétaire générale ou au secrétaire général, celle-ci ou celui-ci entrera en contact avec la doyenne ou le doyen de la faculté concernée, la directrice ou le directeur de l'École technique et professionnelle ou la doyenne ou le doyen de l'ESIES et la personne qui fait appel;
- b) dans le cas de la doyenne ou du doyen concerné ou de la directrice ou du directeur de l'École technique et professionnelle, il ou elle recevra une copie de la demande d'appel et il ou elle soumettra, s'il y a lieu, les documents écrits qui ont rapport avec la demande et qui peuvent être utiles au moment des délibérations du comité;
- c) dans le cas de la personne qui fait appel, elle sera informée des procédures d'appel et avertie qu'il est de sa responsabilité de soumettre tous les documents écrits qui appuient sa demande. Elle sera invitée à prendre rendez-vous avec le service d'orientation pédagogique afin de recevoir des conseils sur les droits et recours de la population étudiante. ~~recevra également une copie des documents déposés par la doyenne ou le doyen, par la directrice ou le directeur de l'ETP, s'il y en a. On lui demandera, en plus :~~

Commenté [CP4]: Alinéa 9.3.9 : Introduction d'alinéas et sous-alinéas pour étaler la procédure selon une succession logique d'événements.

Commenté [CP5]: MODIFICATION AU FOND : Amélioration de l'encadrement de la personne étudiante afin d'approfondir sa compréhension de la situation et du processus.

Commenté [CP6]: Déplacé ci-dessous au sous-alinéa 9.3.9.2.

9.3.9.2 Communication avec la personne faisant appel

La personne qui fait appel recevra une copie des documents déposés par la doyenne ou le doyen, par la directrice ou le directeur de l'ETP, s'il y en a, et sera rappelée de la convocation en audience.

On lui demandera :

- a) si elle sera représentée à l'audience, et si oui, qui sera cette représentante ou ce représentant et quel est son poste ou sa compétence (la représentante ou le représentant peut être un membre de l'Association étudiante, ou un autre membre de la population étudiante, ou un membre à temps plein du personnel de l'Université ne recevant aucune rémunération pour ses services). Dans le cas où la personne se fait représenter, elle doit néanmoins être présente à l'audience. Il ne peut y avoir qu'une seule représentante ou qu'un seul représentant. Si la personne décide d'assurer elle-même sa représentation, elle aura droit d'interroger ses témoins et de contre-interroger les témoins de l'autre partie;
- b) si elle sera accompagnée d'un membre de sa famille;

Le Sénat

- c) si elle sera accompagnée d'un avocat ou d'une avocate (N. B. : les membres de la famille et les avocates ou avocats ne peuvent assister aux audiences qu'à titre d'observatrices ou d'observateurs);
- d) quelle est, le cas échéant, sa réponse aux documents déposés par la doyenne ou le doyen, la directrice ou le directeur de l'ETP en rapport avec sa demande d'appel;
- e) si elle appellera un ou des témoins.

De plus elle sera informée que la documentation soumise par les deux parties sera partagée à tous les membres du Comité d'appel, sous enveloppe scellée, avant ~~lors de~~ la réunion à huis clos.

Commenté [CP7]: Lié au sous-alinéa 9.3.9.3 b

9.3.9.3 Communication aux parties

~~9.3.10 AUDIENCES~~

- a) La secrétaire générale ou le secrétaire général fera parvenir, par courriel confidentiel aux membres du Comité d'appel, le nom de l'appelant et le cours impliqué afin qu'ils puissent ~~que les membres du comité d'appel puissent~~ déclarer un conflit d'intérêts.
- b) La secrétaire générale ou le secrétaire général fera parvenir, sous enveloppe scellée, à la présidence du comité d'appel, une copie de la demande d'appel et de tous les documents pertinents; elle ou il fera de même pour les membres du Comité au moins vingt-quatre (24) heures avant la réunion à huis clos.
- c) La secrétaire générale ou le secrétaire général fera parvenir à la personne qui fait appel un avis écrit, à titre de rappel, indiquant :
 - i. la date, l'heure et l'endroit où se tiendra l'audience;
 - ii. que la partie qui ne se présente pas à l'audience à la date et à l'heure fixées, sans motif valable, est réputée avoir renoncé à son droit d'appel ou à son opposition à l'appel.

~~la partie qui ne se présente pas à l'audience à la date et à l'heure fixées, sans motif valable, est réputée avoir renoncé à son droit d'appel ou à son opposition à l'appel;~~
- e) ~~au cours de l'audience à huis clos :~~

Commenté [CP8]: MODIFICATION AU FOND. Cette nouvelle pratique permettrait aux membres du Comité de se présenter à l'audience dument préparés, et permettrait de commencer l'audience à l'heure prévue.

Commenté [CP9]: Déplacé ci-dessus.

9.3.10 L'AUDIENCE

Les étapes suivantes composent le processus de l'audience à huis clos.

Confirmation du Comité

1. La présidence demande d'abord à la personne qui fait appel (ou à sa représentante ou son représentant) si elle conteste la présence de certains membres du Comité.
2. Advenant une telle contestation, le Comité d'appel se réunit à huis clos, en l'absence de la personne contestée et de la personne qui

Le Sénat

fait appel, et décide de procéder avec le comité entier ou d'obliger le membre à se retirer.

Présentations

1. La présidence demande à la personne qui fait appel d'expliquer brièvement le bien-fondé de son appel en présence de la représentante ou du représentant de la faculté, de l'ETP ou de l'ESIES. La personne qui fait appel peut alors expliquer sa demande écrite, la résumer ou élaborer sur un des points particuliers de la demande.
2. Le Comité d'appel entend la représentante ou le représentant de la faculté, de l'ETP ou de l'ESIES qui est appelé à commenter ou à répondre aux commentaires faits par la personne qui fait appel (ou par sa représentante ou son représentant) en présence de la personne qui fait appel.

Audience

1. La représentante ou le représentant de la faculté, de l'ETP ou de l'ESIES répond aux questions des membres du Comité.
2. La personne qui fait appel a encore la chance de questionner ou de commenter les énoncés ou les commentaires apportés par la représentante ou le représentant de la faculté, de l'ETP ou de l'ESIES.
3. Les parties peuvent appeler à témoigner tous les témoins dont elles estiment la présence nécessaire pour établir leur cause. Les témoins ne sont présents dans la salle d'audience qu'au moment de leur témoignage. Les parties peuvent contre-interroger les témoins des autres parties.
4. Les membres du Comité peuvent poser des questions aux parties et à leurs représentantes ou représentants ainsi qu'aux témoins, en vue d'obtenir des précisions. L'objectif étant de s'assurer que toute l'information essentielle à la détermination de l'appel est présentée, le Comité pourra, s'il le juge nécessaire, appeler à comparaître certains témoins.
5. Lorsque les membres du Comité sont satisfaits d'avoir reçu, de part et d'autre, les informations nécessaires et pertinentes pour une prise de décision, la présidence demande à toute personne qui n'est pas membre du Comité de se retirer de l'audience.

Délibérations

1. Le Comité poursuivra ses délibérations à huis clos et discutera librement et pleinement du cas présenté avant de prendre sa décision. Dans le cas d'un vote, les membres peuvent exiger que celui-ci soit secret.
2. La décision du Comité sera basée sur la prépondérance des probabilités. Elle ne reposera pas sur l'établissement d'une preuve hors de tout doute raisonnable.

Commenté [CP10]: Cet énoncé se trouvait à la fin de la procédure, mais semble bien occuper sa place au sein de la section sur les délibérations.

Le Sénat

Communication de la décision

1. La décision sera acheminée, par écrit, aux parties dans les plus brefs délais.
2. Dans le cas d'un rejet de l'appel, pour les membres de la population étudiante du secteur universitaire, le secrétaire général ou la secrétaire générale devra informer la personne qui fait appel de ses droits d'avoir recours au « Senate Committee on Appeals » de l'Université du Manitoba, et ce, à l'intérieur d'une période de vingt (20) jours ouvrables après réception de la décision du Comité d'appel.
3. Pour les membres de la population étudiante de l'École technique et professionnelle et de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, la décision du Comité sera finale.
4. Toute documentation touchant un cas d'appel considéré ordinaire devra être remise à la présidence du Comité qui se charge de la détruire, sauf la copie originale qui est placée dans le dossier du membre de la population étudiante pour une période d'au moins une année. Dans un cas d'appel jugé rare (peu commun), la copie originale est conservée aux archives.

~~f) La décision du comité sera basée sur la prépondérance des probabilités. Elle ne reposera pas sur l'établissement d'une preuve hors de tout doute raisonnable.~~

9.3.11 RAPPORT ANNUEL

Commenté [CP11]: FIN DES MODIFICATIONS

Le Comité d'appel présente annuellement un rapport de ses activités au Sénat. Le rapport se limite à faire état du nombre d'appels reçus, de leur provenance, de leur nature et de la conclusion du Comité. Dans son rapport, le Comité respecte la confidentialité des personnes qui ont présenté un appel.

Le Comité peut également, dans son rapport annuel ou à tout autre moment, faire des recommandations au Sénat, proposer des modifications à ses règles de fonctionnement et aux règlements de l'Université sur lesquels il a eu à se prononcer.

9.4 Le Comité de la bibliothèque

9.4.1 POUVOIRS

- a) étudie les besoins de la bibliothèque concernant les programmes d'études des Facultés, des Écoles professionnelles, de l'École technique et professionnelle et de l'École des sciences infirmières et des études de la santé;
- b) conseille la ou le bibliothécaire en chef au sujet de la politique générale de la bibliothèque, du développement des ressources de la bibliothèque et des moyens à prendre pour mieux intégrer le programme de la bibliothèque aux autres programmes d'études de l'Université de Saint-Boniface;

Le Sénat

- c) améliore l'aide et l'appui que doit apporter la bibliothèque dans l'enseignement et la recherche.

9.4.2 COMPOSITION

- a) la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, d'office;
- b) la ou le bibliothécaire en chef, d'office;
- c) les doyennes ou doyens, la directrice ou le directeur de l'École technique et professionnelle et la doyenne ou le doyen de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, d'office;
- d) quatre (4) membres du personnel enseignant nommés par le Sénat sur recommandation des Conseils pédagogiques dont un (1) représentant la Faculté des arts et la Faculté des sciences, un (1) représentant la Faculté d'éducation et des études professionnelles, un (1) représentant l'École technique et professionnelle et un (1) représentant l'École des sciences infirmières et des études de la santé;
- e) un (1) membre de la population étudiante de la Faculté des arts ou de la Faculté des sciences, un (1) membre de la population étudiante de la Faculté d'éducation ou des études professionnelles, un (1) membre de la population étudiante de l'École technique et professionnelle et un (1) membre de la population étudiante de l'École des sciences infirmières et des études de la santé, nommés par le Sénat sur recommandation de l'Association étudiante.
- f) la secrétaire générale ou le secrétaire général participe à titre de personne-ressource, sans droit de vote.

9.4.3 PRÉSIDENTE

La présidence est élue par le Sénat à la première réunion de l'automne.

9.4.4 SECRÉTARIAT

Le comité nomme une personne pour agir à titre de secrétaire.

9.4.5 RÉUNIONS

Un minimum de deux (2) réunions par année. La présidence du Comité donne un avis de convocation au moins vingt-quatre (24) heures avant la réunion.

9.4.6 QUORUM

Le quorum est de sept (7) membres.

Le Sénat

9.4.7 PROCÉDURE

Sous réserve des *Statuts et règlements*, le comité peut adopter des règles de procédure pour la gouvernance de ses délibérations et toute autre mesure pour régir sa procédure de réunion.

9.4.8 DURÉE DU MANDAT

- a) Le mandat des membres élus est de deux (2) ans, sauf celui des membres de la population étudiante, lequel est d'un (1) an.
- b) Nonobstant ce qui précède, le mandat d'un membre se termine lorsqu'il ou elle perd sa qualité de membre.

9.5 Le Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche

9.5.1 POUVOIRS

- a) appuyer la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en émettant des conseils à propos des politiques de recherche qui relèvent de son mandat;
- b) conseiller la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche sur le positionnement stratégique de l'Université en recherche, sur les enjeux de l'établissement en recherche, ainsi que sur des initiatives stratégiques de recherche;
- c) émettre des recommandations à la vice-rectrice ou au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour discussion au Sénat ainsi qu'au Bureau des gouverneurs, au besoin, sur des politiques de recherche au vice-rectorat dont, entre autres :
 - la planification stratégique;
 - la planification en lien avec la Chaire de recherche du Canada;
 - la création de centres, instituts et chaires de recherche;
 - la mise en œuvre de la politique fédérale en matière d'équité, diversité et inclusion;
 - la formation à la recherche;
 - l'édition savante et la diffusion de la recherche;
- d) travailler en collaboration, lorsque cela s'avère pertinent, sur certains dossiers avec le Comité responsable des subventions internes de recherche et le Comité de suivi responsable d'évaluer les progrès se faisant dans le cadre de la mise en œuvre du Plan pour le développement académique cohérent de l'Université;
- e) mener, de concert avec la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, les consultations qui s'imposent dans le cadre de ce mandat.

9.5.2 COMPOSITION

- a) la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, d'office;
- b) la ou le titulaire de la Chaire de recherche du Canada, d'office;

Le Sénat

- c) la ou le bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Alfred-Monnin, d'office;
- d) huit (8) personnes nommées par le Sénat sur recommandation des Conseils pédagogiques dont deux (2) représentant la Faculté des arts et la Faculté des sciences, deux (2) représentant la Faculté d'éducation et des études professionnelles, deux (2) représentant l'École technique et professionnelle et deux (2) représentant l'École des sciences infirmières et des études de la santé;
- e) un (1) membre de la population étudiante nommé par le Sénat sur recommandation de l'Association étudiante;
- f) la ou le responsable du Bureau de la recherche, d'office, à titre de personne-ressource et n'ayant pas le droit de vote.
- g) la secrétaire générale ou le secrétaire général à titre de personne-ressource, sans droit de vote.

9.5.3 CRITÈRES DE NOMINATION

Les membres professeurs doivent avoir un parcours en recherche ou un intérêt marqué pour la recherche.

Le membre de la population étudiante doit rencontrer au moins un des trois critères suivants : 1) avoir une expérience d'assistant de recherche; 2) avoir suivi un cours en méthodes de recherche; et/ou 3) s'intéresser à la recherche.

9.5.4 PRÉSIDENTE

La présidence est assurée par la vice-rectrice ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

9.5.5 SECRÉTARIAT

Le comité nomme une personne pour agir à titre de secrétaire.

9.5.6 RÉUNIONS

Le Comité tiendra au moins trois (3) réunions pendant chaque année universitaire pendant la période allant de septembre à avril. La présidence du Comité donne un avis de convocation au moins vingt-quatre (24) heures avant la réunion.

9.5.7 QUORUM

Le quorum est de sept (7) membres.

9.5.8 PROCÉDURE

Sous réserve des *Statuts et règlements du Sénat*, le Comité peut adopter des règles de procédure pour la gouvernance de ses délibérations et toute autre mesure pour régir sa procédure de réunion.

Le Sénat

9.5.9 DURÉE DU MANDAT

- a) Le mandat des membres élus est de deux (2) ans, sauf celui des membres de la population étudiante, lequel est d'un (1) an.
- b) Nonobstant ce qui précède, le mandat d'un membre se termine lorsqu'il ou elle perd sa qualité de membre.

9.5.10 PERSONNES-RESSOURCES EXTERNES AU COMITÉ

Le Comité peut faire appel à des spécialistes qui sont externes au comité s'il le juge pertinent.

Article 10 – COMITÉS SPÉCIAUX

Le Sénat peut en tout temps créer des comités spéciaux ou provisoires auxquels il confie des mandats déterminés.

Article 11 – APPLICATION ET MODIFICATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

11.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Ces règlements sont entrés en vigueur le 1^{er} jour du mois de juillet 2025.

11.2 AMENDEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Le Sénat peut en tout temps, varier, amender ou abroger ces règlements à condition de donner un avis de réunion d'au moins quatorze (14) jours et de faire circuler avec l'avis de réunion le texte des changements proposés. Un vote affirmatif des deux tiers des membres du Sénat présents à la réunion dûment convoquée à cette fin sera suffisant pour effectuer ces changements.

11.3 AUGMENTATION DE LA TAILLE DU SÉNAT

Conformément à l'article 16 de la *Loi sur l'Université de Saint-Boniface*, le Bureau des gouverneurs peut augmenter le nombre de membres du Sénat.

Calendrier annuel SÉNAT 2026-2027

Les réunions ont lieu les jeudis à 11 h 30 au Salon Sportex (1341).

Dates à déterminer	
	1. Orientation des membres du Sénat 2. Orientation et planification – présidences des comités du Sénat
24 septembre 2026	
	1. Horaire et calendrier de travail du Sénat 2. Nominations au Sénat (postes vacants) 3. Nominations aux comités permanents du Sénat 4. Nominations d'une présidence d'élections 5. Élections des présidences des comités permanents du Sénat 6. Élections au Bureau des gouverneurs (le cas échéant) 7. Inscriptions – automne 2026 8. Séances d'orientation des nouveaux membres du Sénat dates à déterminer 9. Séances d'orientation des présidences des comités permanents du Sénat (calendrier des réunions et planification du travail) dates à déterminer
26 novembre 2026	
	1. Nominations aux comités permanents du Sénat (population étudiante) 2. Rapports des unités académiques 3. Rapports des comités permanents du Sénat 4. Recommandation du CECP (le cas échéant)
21 janvier 2027	
	1. Calendrier universitaire et collégial 2027-2028 2. Recommandations du CECP (le cas échéant) 3. Recommandations du Comité de mérite
4 mars 2027	
	1. Rapports des unités académiques 2. Rapports des comités permanents du Sénat 3. Recommandations du CECP (le cas échéant)
20 mai 2027	
	1. Rapports des comités permanents du Sénat 2. Recommandation pour le Prix d'excellence en recherche (2028) 3. Recommandation pour le Prix d'excellence en enseignement (2027) 4. Recommandations du CECP (le cas échéant) 5. Recommandations du Comité de mérite
24 juin 2027	
	1. Rapports annuels des unités académiques, des comités permanents et des comités ad hoc du Sénat 2. Calendrier des réunions du Sénat pour l'année 2027-2028 3. Nominations au Sénat pour l'année 2027-2028 4. Nominations au Bureau des gouverneurs pour l'année 2027-2028 5. Recommandations du CECP (le cas échéant)

Collations des grades : 7 juin 2027 (programmes universitaires) | 17 juin 2027 (programmes collégiaux)

UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Faculté des arts et Faculté des sciences

Rapport annuel 2025-2026

L'ÉTABLISSEMENT
DE LA RÉUSSITE

RAPPORT ANNUEL 2025-2026 DE LA FACULTÉ DES ARTS ET LA FACULTÉ DES SCIENCES

PRÉSENTÉ AU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Introduction

La Faculté des arts et la Faculté des sciences (FAFS) de l'Université de Saint-Boniface forme une communauté universitaire dynamique, réunissant une quarantaine de membres du corps enseignant ainsi que trois collègues administratrices et administrateurs. Ensemble, ils conçoivent, gèrent et offrent les programmes en arts libéraux et en sciences naturelles à près de 700 personnes étudiantes.

Le mandat de la FAFS est quadruple : 1) favoriser la réussite académique du corps étudiant; 2) contribuer à l'avancement du savoir et de la culture; 3) participer activement à l'épanouissement de la francophonie manitobaine et de la société ; et 4) appuyer le développement global de l'Université de Saint-Boniface.

Ce rapport conclut avec un survol des réalisations clefs de la Faculté au cours des dix dernières années.

1. Favoriser la réussite académique du corps étudiant

1.1. L'enseignement et l'apprentissage

Dans le cadre de ses programmes d'études, la FAFS a offert plus de 300 cours et laboratoires dans une vingtaine de disciplines universitaires. Ce vaste éventail témoigne de la polyvalence de notre corps professoral. Nos collègues se sont également distingués par leur dynamisme dans la création de nouveaux cours, l'adoption de pédagogies innovantes et l'intégration de stratégies d'apprentissage expérientiel, favorisant ainsi un enseignement centré sur la personne étudiante.

Par ailleurs, plusieurs membres du corps professoral jouent un rôle actif dans la formation aux cycles supérieurs, en assurant la direction de mémoires et de thèses, tant à l'Université de Saint-Boniface qu'au sein d'autres établissements universitaires.

1.1.1. Pratiques d'enseignement expérientiel et innovations pédagogiques

- Les programmes de la Faculté des sciences allient rigueur théorique et pratique concrète, en combinant des cours magistraux avec des séances de manipulation et d'expériences en laboratoire. Cette approche intégrée constitue un modèle efficace et solidement établi de l'enseignement expérientiel à l'USB.
- Plus de 80 contrats d'assistanat, de correction et de tutorat ont été attribués, permettant ainsi aux étudiantes et étudiants de s'initier aux métiers de l'enseignement et de la recherche universitaire.
- Stages en milieux professionnels.
 - Le B.Sc. avec double majeure en biochimie et microbiologie comprend un volet coopératif offrant des stages rémunérés en milieu scientifique, favorisant ainsi l'apprentissage et l'insertion professionnelle. Bilkiss Issack était la personne-ressource cette année.
 - Les programmes de B.A. offrent ARTS 4011 – *Expérience de culmination : stage*, un cours qui permet de compléter un stage professionnel crédité. Il a été suivi cette année par Pascal Neveux (fonction publique provinciale) et Beaudry Labossière (Musée de Saint-Boniface) sous la supervision d'Alexandre Brassard.
- Initiation à la recherche universitaire
 - Les cours CHEM 4711 et MBIO 3641 offrent l'occasion de mener un premier projet de recherche expérimental sous la supervision personnalisée d'un chercheur du corps professoral (Bilkiss Issack, Mathias Oulé, Michael Dickman, Mireille Saint-Vincent).
 - Les B.A. offrent aussi ARTS 4013 – *Expérience de culmination : mémoire*, un cours qui permet de mener un projet de recherche individualisé au premier cycle. Il a été suivi cette année par Jourmae Abengoza (supervisée par Phi-Vân Nguyen) et par Alyssa Medeiros (supervisée par Thierry Lapointe).
 - Supervision de recherche et de mémoires de premier cycle dans le cadre du programme spécialisé de psychologie (Annabel Levesque, Geneviève Roy-Wsiaki)
 - Rencontres mensuelles du Groupe de recherche des étudiants de sciences expérimentales (Mireille St-Vincent et Bilkiss Issack)
 - Participation des étudiants des cours d'études environnementales à la conférence scientifique de la *Wildlife Society* et du chapitre manitobain de la *Wildlife Society* (Daniel Dupont)
 - Assistanats de recherche pour les étudiantes Émilie Levesque et d'Imane Kaouche (Ndeye Rokhaya Gueye)

- Présentations publiques des mémoires rédigés dans le cadre du cours de PSYC 4521 – *Séminaire de recherche (spécialisation) en psychologie* enseigné par Geneviève Roy-Wsiaki (28 avril 2026).
- Apprentissage collaboratif
 - Nouvelle série d'évaluations axées sur l'apprentissage collaboratif dans le cours de BIOL 3291 (Bilkiss Issack)
- Rencontre d'experts et d'invités spéciaux
 - « Le sens des images » : discussion libre sur les représentations de la guerre sur les écrans, présentées dans le cadre du cours HIST 2213 - *Histoire des guerres du Vietnam*. Événement public organisé par Phi-Vân Nguyen en collaboration avec la Maison des artistes visuels francophones, l'ACFAS-MB et la Faculté. Animée par Lou-Anne Bourdeau avec la participation des cinéastes Alain Delannoy, Axelle Oulé et Danielle Sturk (12 décembre 2025)
 - Visite de Jim Duncan, écologiste et expert mondial des hiboux, dans le cadre des cours ENVR 2001 et ENVR 2003 (Daniel Dupont)
 - Visite d'une orthophoniste dans le cadre du cours PSYC 2361 (Ludivine Glas) et de FRAN 3133 (Sandrine Hallion)
 - Visite du myciculteur Tom Nagy dans le laboratoire de BIOL 2261 (Alexandre Brassard)
 - Visite de la commissaire d'exposition Isabelle Masson, du Musée canadien pour les droits de la personne dans le cadre du cours POLS 3771.
 - Webinaire avec Steve Côté sur la biosurveillance et l'influence des enjeux environnementaux sur les caribous (Daniel Dupont)
- Activités de terrain
 - Expérience de terrain dans le cadre de GEOG 1291 (Mustapha Namous)
 - Excursion mycologique dans la forêt Beaudry pour le cours de BIOL 2261 (Alexandre Brassard et Sylvie Rondeau)
 - Les étudiants de FRAN 1007 ont assisté à la pièce du TCM intitulée *Soutension* (Sylvie Robert)
 - Visite du Musée canadien pour les droits de la personne et de la période de question à l'Assemblée législative du Manitoba dans le cadre du cours POLS 1503 (Alexandre Brassard)
 - Visite du Zoo dans le cadre de PSYC 3007/4007 sur la cognition sociale animale (Ludivine Glas)
 - Visite guidée de la Fourche (Turtle Tours) dans le cadre de PSYC 3481/4481 (Rhéa Rocque)
 - Visite du laboratoire privé de recherche Cytophage (Anne-Marie Bernier)

- Formations technologiques
 - Tutorat ChemSketch et Swiss PdbViewer dans les cours de biochimie (Michael Dickman)
 - Présentation de résultats de recherche en sciences politiques par le truchement de baladodiffusions (Thierry Lapointe, Jean-Philippe Croteau, Phi-Vân Nguyen)
 - Atelier de télémétrie (Daniel Dupont)
 - Formation Nvivo (Annabel Levesque)
- Simulations et jeu théâtral
 - Le cours de FRAN 2523 – *Atelier de théâtre* (Jean Valenti) a permis aux étudiants de présenter deux pièces d'Eugène Labiche au mois d'avril : *Les Deux timides* et *Mon Isménie*.
- Ludification
 - Compétition *March Mammal Madness 2026* (Daniel Dupont)
 - Compétition *MathBee* (Nicolas Bouffard)
 - Fermentation d'hydromel et dégustation de produits mycologiques dans le cadre de BIOL 2261 (Alexandre Brassard)
- Autres
 - Analyse de films pour illustrer des concepts en histoire (Jean-Philippe Croteau)

1.1.2. *Autres contributions à l'enseignement*

- Offre de séances supplémentaires d'aide, de reprises, de tutorat ou de support individualisé (Bass Bagayogo, Bilkiss Issack, Daniel Dupont, Jean Valenti, Latifa Koussih, Michael Dickman, Ndeye Rokhaya Gueye, Nicolas Bouffard, Sylvie Robert, Sylvie Rondeau, Christian Violy, etc.)
- Supervision ou participation à des comités de mémoires ou de thèse (Adjia Hamadjida, Annabel Levesque, Antoine Cantin-Brault, Daniel Dupont, Étienne Rivard, Geneviève Roy-Wsiaki, Maria Fernanda Arentsen, Mustapha Namous, Patrick Noël, Paul Morris, Phi-Vân Nguyen, Reine-Marie Guillermic, Sandrine Hallion, Yves Frenette)
- Atelier de préparation aux entrevues pour l'admission en médecine organisé par Bilkiss Issack et Anne-Marie Bernier (février 2026)
- Participation active du corps professoral et des personnes étudiantes de la Faculté à la Journée Savoir organisée par l'ACFAS Manitoba (sous la direction de Reine-Marie Guillermic). Total de 46 présentations, balados et présentations par affiche des personnes étudiantes (10 avril 2026)

- Organisation de l'édition 2026 de la Foire des carrières en sciences par Adjia Hamadjida, Bilkiss Issack, Daniel Dupont, Latifa Koussih, Anne-Marie Bernier et Reine-Marie Guillermic (14 janvier 2026)
- Les collègues rédigent de nombreuses lettres d'admission et de recommandation pour les étudiant·e·s méritant·e·s.

1.1.3. Réalisations notables de certaines personnes étudiantes

- Cette année encore, certains étudiants ont obtenu des stages d'été au sein de la fonction publique provinciale comme analystes de politique juniors.
- L'équipe des étudiantes et étudiants de la Faculté (Ejlal Chicoua, Amany Chouiteh, Nesrine Cherfi, Evan Law, Beaudry Labossière, Natashia Livingston) a remporté le championnat canadien de la Coupe éthique 2026.
- Plusieurs personnes étudiantes de la Faculté sont membres du Cabinet au sein du Parlement jeunesse franco-manitobain : Amany Chouiteh (vice-première ministre), Nesrine Cherfi (présidente), Jad Mzabi (vice-président), Jérémie Michaud (Leader en chambre), Megan Kopytko (ministre) et Sébastien Normandeau (ministre).
- Amélie Ruest a remporté la Médaille d'excellence en sciences
- Anisa Khalona remporté le « Best Neuroscience Project Award » lors du *2026 Manitoba Schools Science Symposium*
- Ariane Harvey siège au CA du Conseil jeunesse provincial (CJP)
- Clark Kernaghan a remporté le prix Paul-Ruest (sciences) de l'USB
- Jacinta Palud a soutenu avec succès son mémoire d'études canadiennes et interculturelles en septembre : « Migrations francophones selon les registres paroissiaux d'Aubigny au Manitoba, 1902-2014 ». Elle a aussi remporté la Médaille d'excellence à la maîtrise
- Kiara Pastora siège au CA du Conseil jeunesse provincial (CJP).
- Madeleina Daigneault a remporté le prix Luc-Alarie (arts) de l'USB ainsi que la Médaille d'excellence en arts. Elle s'est aussi illustrée comme présidente du Conseil jeunesse provincial (CJP).
- Marlene Zarychta a reçu le prix de recherche de la bibliothèque Alfred-Monnin pour un projet sur la prédation et la condition physique des proies (sous la supervision de Daniel Dupont).

1.2. Les programmes d'études

En plus d'assurer les cours « Université 1 » (U1), qui soutiennent l'ensemble des programmes de l'Université de Saint-Boniface, la FAFS prodigue deux programmes généralistes de premier cycle, cinq programmes spécialisés de premier cycle, ainsi qu'un programme de deuxième cycle en études canadiennes et interculturelles.

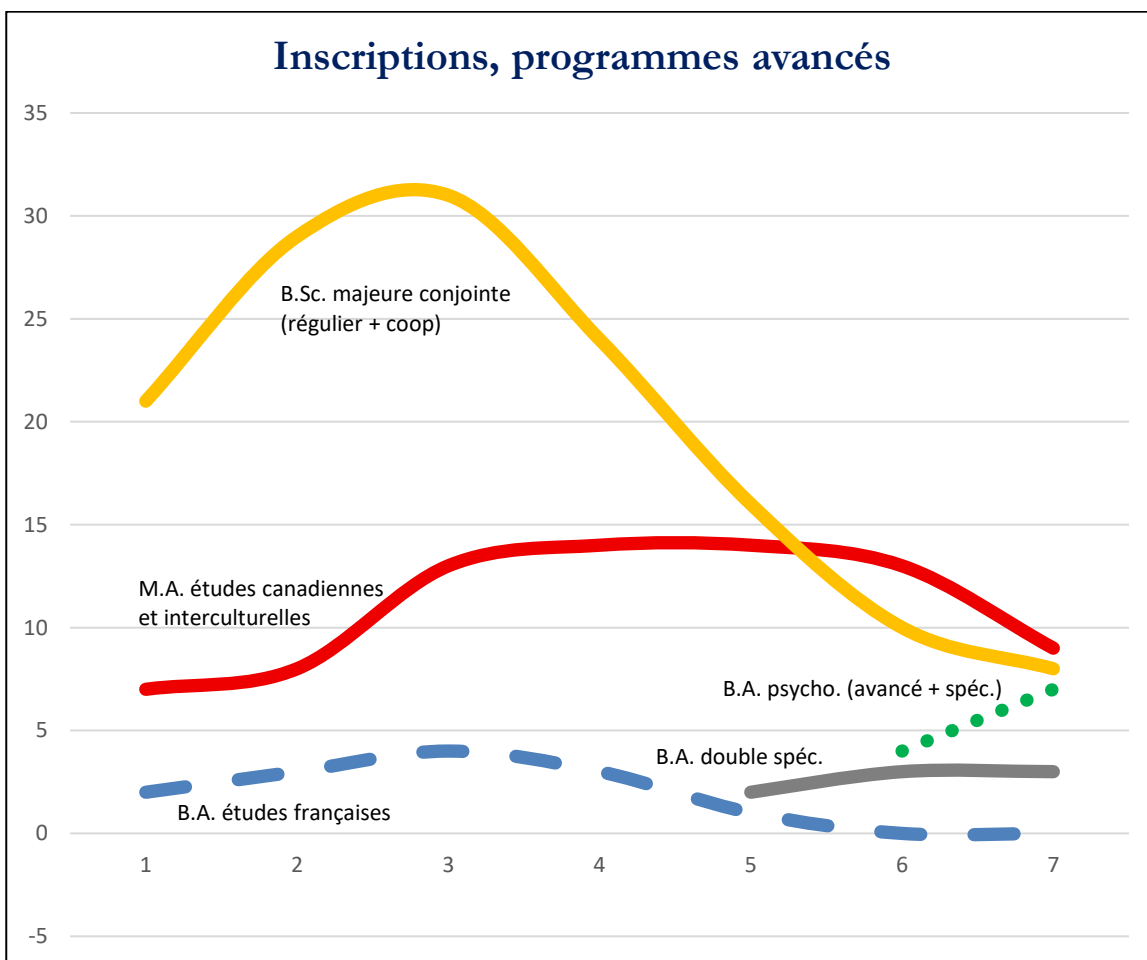
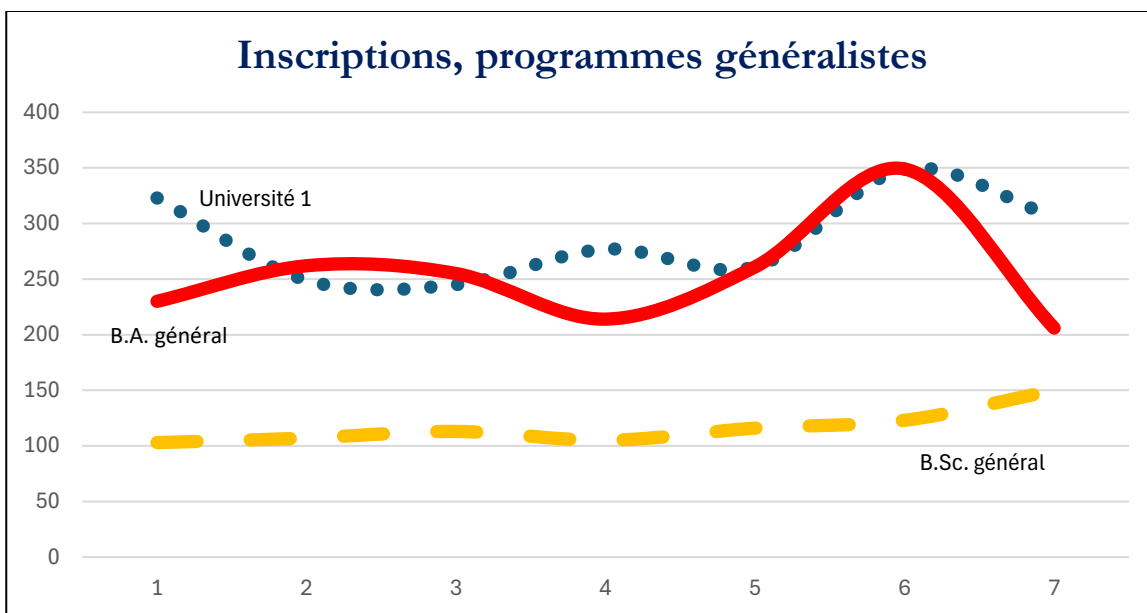
Le B.A. général propose un large éventail de majeures et de mineures réparties dans 18 disciplines, lesquelles sont reconnues comme des domaines enseignables dans le cadre de l'admission au bac en éducation de l'USB. Parmi ces disciplines, l'histoire, la psychologie et les études françaises demeurent les choix les plus populaires auprès de la population étudiante.

Le nombre total d'inscriptions aux programmes de la FAFS continue de croître à un rythme modéré, passant cette année de 679 à 689 étudiant·e·s, une augmentation de 1,5 %. Cette année marque un recul inhabituel des effectifs au B.A. général et à U1 qui est cependant compensé par une hausse importante au B.Sc. général. Ce recul est peut-être une anomalie mais il faudra consulter avec le Bureau du recrutement et garder l'œil si une tendance devait se dessiner dans les prochaines années. Les avancées du B.Sc. ont mené à l'ajout de sections supplémentaires pour plusieurs cours de 1^{ère} année en sciences l'an prochain.

1.2.1. Évolution des inscriptions dans les programmes de la FAFS

Programmes d'études	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Université 1	323	249	245	277	261	349	306
B.A. général	230	262	255	214	261	349	206
B.A. études françaises	2	3	4	3	1	0	0
B.A. double spécialisation	-	-	-	-	2	3	3
B.A. avancé en psychologie	-	-	-	-	-	1	1
B.A. spécialisé en psychologie	-	-	-	-	-	3	6
M.A. études canadiennes	7	8	13	14	14	13	9
B.Sc. général	103	107	113	105	116	123	150
B.Sc. biochimie-microbiologie (coop)	4	5	4	3	1	2	2
B.Sc. biochimie-microbiologie (régulier)	17	24	27	21	15	8	6
Total :	686	658	661	587	629	679	689

Source : Registrariat de l'USB, courriel du 10 juin 2026

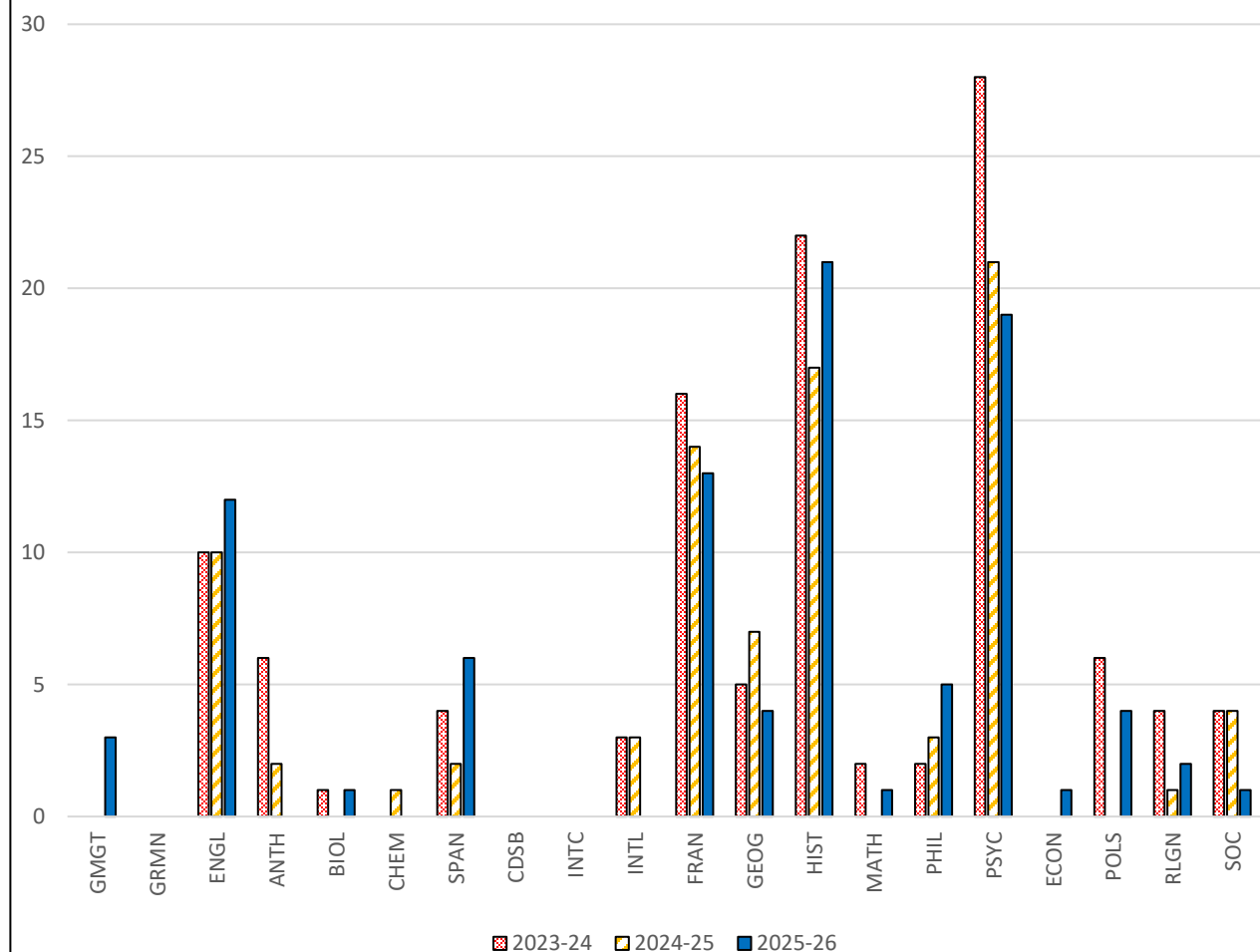


1.2.2. Évolution des majeures et mineures obtenues par les diplômé·e·s du B.A. général

Disciplines	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Admin. des affaires (GMGT)	-	-	-	-	-	0	3
Allemand (GRMN)	1	0	0	0	0	0	0
Anglais (ENGL)	5	7	13	9	10	10	12
Anthropologie (ANTH)	3	8	3	3	6	2	0
Biologie (BIOL)	2	1	3	0	1	0	1
Chimie (CHEM)	0	1	1	0	0	1	0
Espagnol (SPAN)	4	4	4	3	4	2	6
Études canadiennes (CDSB)	0	0	0	0	0	0	0
Études interculturelles (INTC)	-	0	0	0	0	0	0
Études internationales (INTL)	8	3	1	4	3	3	0
Français (FRAN)	24	19	10	14	16	14	13
Géographie (GEOG)	5	5	5	6	5	7	4
Histoire (HIST)	19	25	31	18	22	17	21
Mathématiques (MATH)	2	5	5	5	2	0	1
Philosophie (PHIL)	1	5	4	2	2	3	5
Psychologie (PSYC)	18	23	30	17	28	21	19
Sc. économiques (ECON)	1	0	0	0	0	0	1
Sciences politiques (POLS)	4	2	6	4	6	0	4
Sciences religieuses (RLGN)	1	0	3	4	4	1	2
Sociologie (SOC)	0	4	3	2	4	4	1
Total :	98	112	122	91	111	85	93

Source : Registrariat de l'USB, courriel du 10 juin 2026

Majeures + mineures, 3 dernières années



1.2.3. Développement curriculaire

- Introduction de nouveaux programmes qui doivent entrer en vigueur en septembre 2026 :
 - Mineure, majeure et majeure avancée en études environnementales
 - Majeure avancée en études canadiennes
 - Introduction de nouveaux cours :
 - CDN 1001 – *À la découverte du Canada*
 - CDN 2001 – *Sujet choisi en études canadiennes*
 - ENVR 2391 – *Écologie et environnement*
 - ENVR 2393 – *Les plantes qui enseignent*
 - ENVR 3003 – *Conservation des espèces et écosystèmes*
 - ENVR 3113 – *Visualisation et analyse de données environnementales*
 - ENVR 4051 – *Gestion écosystémique*
 - ENVR 4861 – *Gestion de la faune*
 - MBIO 3463 – *Biochimie membranaire et cellulaire*
 - PHYS 2001 – *Physique environnementale*
 - PHYS 2273 – *Physique pour la médecine et la biologie*
 - POLS 1001 – *Introduction à la politique environnementale*
 - POLS 2001 – *Environnement et enjeux mondiaux*
 - Modification de cours existants : BIOL 2301 et MBIO 4603
 - Cours offerts pour la première fois cette année :
 - ENVR 1001 – *Sciences environnementales 1 : concepts fondamentaux* (Daniel Dupont)
 - ENVR 2001 – *Sciences environnementales 2 : enjeux fondamentaux* (Daniel Dupont)
-

2. Faire progresser la science et la culture

Les chercheuses et chercheurs de la FAFS ne se limitent pas à transmettre le savoir en salle de classe : ils le façonnent. Leur travail passionné et rigoureux génère de nouvelles connaissances, crée des œuvres littéraires et repoussent les frontières de la science. Leur contribution rayonne bien au-delà du milieu universitaire. Elle enrichit l'ensemble de la société.

2.1. Enrichir et diffuser le savoir

2.1.1. Principaux thèmes explorés par les chercheuses et chercheurs de la Faculté

- Dans les sciences humaines et sociales : francophonie nord-américaine, le colonialisme au Canada, les études internationales, les migrations et les relations interculturelles, la psychoéducation, la psychologie sociale, l'éco-anxiété, la santé mentale de différents groupes démographiques en milieu minoritaire, l'histoire du Viêtnam, la métaphysique, l'épistémologie, identité et bien-être de la population étudiante.
- En études françaises, langues et littératures : littérature francophone de l'Ouest, poésie et théâtre, représentation du handicap dans la littérature, Beckett, Diderot, Nabokov, sociolinguistique, création littéraire.
- Dans les sciences expérimentales : prévention des maladies infectieuses, produits antimicrobiens, génétique des bactéries, recherche appliquée, didactique des sciences, déterminants sociaux de la santé en milieu minoritaire, chimie verte, écologie et santé de la faune
- Dans les sciences mathématiques et la physique : groupes mathématiques, optique des caméras argentiques, physique des aliments, statistiques et méthodes quantitatives.

2.1.2. Publications (monographies, chapitres et articles arbitrés, œuvres littéraires)

- **Arentsen, María Fernanda**, (2026), « Compte rendu de Arts et cyborgs. Pensées et imaginaires des corps-machines de Quentin Petit Dit Duhail et Jessica Ragazzini (Double ponctuation, 2026) ». *Revue canadienne d'études sur le handicap*, 15(2).
- Barga, B.M., Miaffo, D., **Hamadjida, Adjia**, et collègues, (2025), « Antidiabetic and antidepressant potentials of aqueous extract of *Bridelia scleroneura* Müll. Arg. root bark in a dexamethasone-induced insulin-resistant rat model », *Phytomedicine Plus*, 5, 100883.
- **Bernier, Anne-Marie**, Dmytro Lyubashenko, Ana Luisa Pacheco, et collègues, (2026), « Description of *Bernardella vulneris* gen. nov. sp. nov., assignable to the family Aerococcaceae, isolated from human clinical samples », *International Journal of Systematic and Evolutionary Microbiology*

- **Bernier, Anne-Marie**, Unger M, Burdz T, Tanner JR., (2026), « 2- Complete genome of a *Corynebacterium ulcerans* clinical isolate with two novel toxin gene alleles isolated from a leg ulcer », *Microbiology Resource Announcements Journal* 15(1)
- **Brochu, Paul**, (2025), « Les formes élémentaires de la connaissance sociologique : repères sur la constitution d'un schéma intégrateur de la société », *Recherches qualitatives* 44(2) : 30-50.
- **Cantin-Brault, Antoine** et Laura Sims, (2025), « Intégration des approches pédagogiques autochtones dans l'enseignement de la philosophie occidentale : une interrogation critique face à l'appel de décoloniser nos pratiques d'enseignement universitaire », *Rencontres en Théorie et Histoire de l'Éducation*, 26 : 168-192.
- **Cantin-Brault, Antoine**, (2026), « Dire l'Un chez les penseurs de l'origine selon Maldiney : homologie ou tautologie? », *Revue de philosophie ancienne, Ousia*, 43(2).
- **De Moissac, Danielle, Ndeye Rokaya Gueye** et collègues, (2026), « Services de soutien en santé mentale : comment mieux répondre aux besoins des jeunes des milieux postsecondaires francophones en situation minoritaire », *Aporia*, 18(1), 66-80.
- Delmotte, F, **Reine-Marie Guillermic**, V. Leroy et T. Brunet, (2026), On the validity of Wood's law: From bubbly media to liquid foams », *Ultrasonics*, 159
- El Goumi, S., **Namous, Mustapha**, et collègues, (2025), « Assessing the SM2RAIN- ASCAT dataset in Morocco: Accuracy evaluation and drought monitoring application », *Atmospheric Research*, 108729.
- El Haou, M., Ourribane, M., Ismaili, M., **Namous, Mustapha**, et collègues, (2025). « Advanced GIS-based modeling for flood hazards mapping in urban semi-arid regions: insights from Beni Mellal, Morocco ». *Frontiers in Environmental Science*.
- El Kamouni, F. E., **Namous, Mustapha**, et collègues, (2025). « Bibliometric and systematic review of agricultural drought assessment and monitoring: trends and techniques ». *Mediterranean Geoscience Reviews*, 1-30.
- **Frenette, Yves** et **Étienne Rivard**, (2026). « De la Savoie à la Montagne Pembina : un maillon migratoire dans l'Ouest canadien à l'aube du 20e siècle », dans Y. Frenette, L. Gaboury-Diallo, É. Rivard et A. Sechin (dir.), *Déplacements et contacts : l'Ouest canadien, l'Amérique et le monde francophone*, PUL et PUSB, p. 31-48.
- **Frenette, Yves, Lise Gaboury-Diallo, Étienne Rivard** et **Anne Sechin**, (dir.), (2026), *Déplacements et contacts : l'Ouest canadien, l'Amérique et le monde*, Presses Universitaires de Saint-Boniface et Presses universitaires de Laval.
- Hajji, S., Boudhar, A., Elaloui, A., Merghadi, A., Krimissa, S., **Namous, Mustapha**, et collègues, (2025), « A review of the literature on spatial prediction of floods using machine learning models », *Journal of Coastal Conservation* 29(6).
- **Hallion, Sandrine** et France Martineau, (2026), « Récits de migration et construction d'un discours sur soi : autour de Mémoire d'une émigration (Jarrier, France; Haywood, Manitoba, 1904-1913) de Jean-Louis Picton », dans Yves Frenette, Lise Gaboury-Diallo, Étienne Rivard et Anne Sechin (dir.), *Déplacements et contacts. L'Ouest canadien, l'Amérique et le monde*, Winnipeg et Québec, Presses universitaires de Saint-Boniface/Presses de l'Université Laval, p. 237-254.
- **Hallion, Sandrine**, (2025) « D'un village de Savoie à Haywood au Manitoba : le récit de migration de Jean-Louis Picton (1904-1913) », dans Yves Frenette et Serge Jaumain (dir.) *Les récits de voyage et de migration comme modes de connaissance ethnographique : Canada, États-Unis, Europe (XIXe-XXe siècle)*, Québec, Centre interuniversitaire d'études québécoises.
- **Hamadjida, Adjia** et collègues, (2025), « *Boswellia dalzielii* bark extract mitigates ischemic brain injury via antioxidant and anti-inflammatory effects », *Academia Biology*, 3, 1-12.
- **Hamadjida, Adjia**, Minko, S.E., Miaffo, et collègues, (2026), « Phytochemical analysis, toxicity studies, and evaluation of the antidiabetic and antioxidant potential of *Globimetula cupulata* (DC) Van Tieghem leaf extracts in streptozotocin-induced diabetic rats », *Next Research*, 101344.
- **Hamadjida, Adjia**, Prisca Amayapa, V.F., Ayissi Mbomo et collègues, (2025), « *Hibiscus sabdariffa* Linn. protects against cerebral ischemia-reperfusion injury via regulation of oxidative stress markers and inflammation », *ASPET Discovery*, 100009.
- Harold Akono, J.V., Mbomo, R.-E.A., **Hamadjida, Adjia** et collègues, (2025), « *Mostuea batesii* Baker (Gelsemiaceae) root bark hydroethanolic extract unveils neuroprotective, antihypertensive, and antioxidant activities in rat model exposed to lead acetate », *Brain Research*, 1864, 149759.

- Jean Michel Montsion, Dominik Formanowicz, Christiane Marie Canillo, William Fisher, Riya Trikha, Ann H. Kim, **Alexandre Brassard**, Sharifa Patel, et Andrew Dawson. (2025), « International Canadian Studies: A Survey of Teaching, Research, and Needed Support », *International Journal of Canadian Studies*, vol. 63.
- **Koussih, Latifa**, Taefehshokr, Lianyu Shan et collègues, (2025), « TSLPR deficiency attenuates AHR independently of eosinophilia and mucus secretion in a chronic HDM mouse model of allergic asthma. » *PLoS One*, Nov 19.
- Maguirgue, K., Oumarou, B.-F.A., **Hamadjida, Adjia** et collègues, (2025), « Diuretic activity of the aqueous leaf extract of *Commelina benghalensis* Linn. in rats », *Journal of Hermed Pharmacology*, 14, 459-468.
- Manal Dahdah, Vijaykumar D Nimbarte, Mahmoud Rouabhia, Yasmine Ettouil, Hawraa Issa, **Latifa Koussih** et collègues, (2026), « Mechanistic Insights into the Anti-Virulence Effects of Viroelixir, a Phenolic Blend from Green Tea and Pomegranate, on *Streptococcus mutans* », *Antibiotics*, Apr 17;15(4):406.
- Manal Dahdah, Yasmine Ettouil, Hawraa Issa, **Latifa Koussih** et collègues, (2026), Evaluation of the Antifungal Activity of the Polyphenol Formulation Viroelixir Against *Candida albicans* ». *Antibiotics*, Apr 21;15(4):420.
- Nait-Taleb, O., Karaoui, I., Abdelrahman, K., **Namous, Mustapha**, et collègues, (2025). « Monitoring Soil Degradation Using Sentinel-2 Imagery and Statistical Analysis of Spectral Indices in a Semi-Arid Watershed of the Moroccan High Atlas Monitoring Soil Degradation in Semi-Arid Contexts Using Sentinel-2 Imagery and Statistical Analysis of Spectral Indices ». *Frontiers in Soil Science*, 5.
- **Ndeye Rokhaya Gueye**, Stéfan Delaquis et **Danielle de Moissac**, (2024), « L'effet de la pandémie sur l'état de santé mentale et la consommation des personnes étudiantes fréquentant un établissement postsecondaire en situation minoritaire francophone », *Reflets*. 31(1).
- **Ndeye Rokhaya**, Stéfan Delaquis et **Danielle de Moissac**, (2025). « L'effet de la pandémie sur l'état de santé mentale et la consommation des personnes étudiantes fréquentant un établissement postsecondaire en situation minoritaire francophone ». *Reflets* 31(1).
- **Nguyen, Phi-Vân**, (2026), « Réflexions à partir de trois siècles de migrations francophones et chinoises », dans Yves Frenette, Lise Gaboury-Diallo, Étienne Rivard, Anne Séchin (dir.), *Déplacements et contacts : L'Ouest canadien, l'Amérique et le monde*, Québec: Presses de Université Laval, 421-39.
- **Noël, Patrick**, (2025), *Pour une épistémologie historique de l'épistémologie de l'histoire*, Québec : Presses de l'Université Laval
- **Pierre Minkala-Ntadi**, (2026), « La presse chrétienne dans le procès de formation à la culture civique dans la société congolaise », dans Simon Ngoni (dir.), *Dynamiques et enjeux contemporains de la communication*, Paris L'Harmattan.
- Rangira, I., S. Luo, **Reine-Marie Guillermic** et collègues, (2026), « Low-intensity ultrasound as a tool for assessing the mechanical properties of pea protein-based high-moisture meat analogues produced by nitrogen gas-assisted extrusion », *Journal of Food Engineering*, 414.
- **Rivard, Étienne** et Nicole St-Onge, (2026), « Les circulations métisses aux États-Unis au milieu du 19^e siècle entre les régions des Grands Lacs et des Grandes Plaines », dans Y. Frenette, L. Gaboury-Diallo, É. Rivard et A. Sechin (dir.), *Déplacements et contacts : l'Ouest canadien, l'Amérique et le monde francophone*, PUL et PUSB, p. 19-30.
- **Rivard, Étienne**, (2025), « L'imaginaire géographique francotrope au Brésil : aperçu contextuel, conceptuel et méthodologique », *Confins - Revue franco-brésilienne de géographie*, (68)
- **Rivard, Étienne**, Lise Gaboury-Diallo et **Yves Frenette**, (2026). « Introduction », dans Y. Frenette, L. Gaboury-Diallo, É. Rivard et A. Sechin (dir.), *Déplacements et contacts : l'Ouest canadien, l'Amérique et le monde francophone*, PUL et PUSB, p. 1-15.
- Rivard, L.P. et **Ndeye Rokhaya Gueye**, (2026). « Guiding and Grouping Readers for Scaffolding Text Comprehension in the Science Classroom ». *International Journal of Science and Mathematics Education* 24 (4), 37.
- **Sechin, Anne** et **Étienne Rivard**, (2024), « Topographie de l'altérité dans *Un vent prodigue* de Simone Chaput », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 36, n°2, 2024, p. 91-103.

- Tyson S, Burdz T, Alexander D, Van Caesele P, Tanner JR, **Bernier, Anne-Marie**, (2025), « 3-Complete closed genomes of four *Burkholderia cepacia* complex clinical strains from cystic fibrosis patients », *Microbiology Resource Announcements Journal* 14(10).
- **Valenti, Jean**, (2026), « The *Diary of a Genius* by Salvador Dalí or Autobiographical Hybridity », dans Goñi Perez, José Manuel, Bianchi, Marina et Fuente Ballesteros, Ricardo de la (dir.), *Umbrals de lo Híbrido : Géneros, Visualidad y Subjetividades*, Valladolid (Universitas Castellae/Roma, Quaepeg Edizioni, coll. « Cultura Iberoamericana », no 66, p. 53-68.

2.1.3. Communications scientifiques ou professionnelles

- **Arentsen, María Fernanda**, conférencière invitée, « Stéréotypes et déficience intellectuelle : leçon d'une tragédie à partir du cas d'Ethan Saylor », Université du Québec à Chicoutimi.
- **Brochu, Paul**, (2025), « La pièce *Je m'en vais à Régina* (1975), comme microcosme sociologique », Colloque *100 ans de théâtre au Manitoba français : le Théâtre du Cercle Molière – entre communauté, tradition et innovation*, Université de Saint-Boniface.
- **Cantin-Brault, Antoine**, (2025), « The “counter-striving harmony” of Being and Nothing: A Dialogue Between Heidegger and Hegel », *Heidegger and Classical Thought Summer Symposium*.
- **Dupont, Daniel**, Kingdon, K., Prokopenko, C. et collègues, (2026), « Competition or Wolf Selection? What Explains Hair Cortisol Concentration in Moose », conférence nationale de la section canadienne de la Wildlife Society.
- **Hamadjida, Adjia**, Rigobert Espoir Ayissi Mbomo, Stéphane Minko, Fidèle Ntchapda, Jean Pierre Kilekoun Mingoas, (2025), « Anti-Parkinsonian effects of *Globimetula cupulata* leaf extract and its underlying mechanisms in 6-hydroxydopamine-lesioned rat model », *Society for Neurosciences Conference 2025*, San Diego
- **Levesque, Annabel et Rhéa Rocque**, (2025), « Integrating emotion coping strategies in climate education and exploring a new climate emotion scale for youth : A pilot study », International Conference on Environmental Psychology, Vilnius, Lithuania.
- Lévesque, E. T., **Roy-Wsiaki, Geneviève**, N., Lanovaz, M. J. et Douard, A., (2025), « Behavioural Interventions for Autism: Francophone Perspectives in Canada ». Affiche présentée au 20e congrès de la Manitoba Association for Behaviour Analysis, Winnipeg.
- Mzabi, Jad, **Bilkiss Issack et Mireille St-Vincent**, (2026) « Évaluation de l'activité antibactérienne de 4 complexes dérivés de l'acide salicylhydroxamique contre *E. coli*, *S. aureus*, *P. aeruginosa* et *E. faecalis*. » 4e Colloque des Prairies, Université de la Saskatchewan.
- **Ndeye Rokhaya Gueye, Danielle de Moissac et Vickie Plourde**, (2026), « Nomophobia: How Postsecondary Students' Attachment to Their Cellphone Impacts Their Mental Health ». *18th World Congress*, Cape Town, South Africa.
- **Ndeye Rokhaya Gueye, Danielle de Moissac et Vickie Plourde**, (2026), « L'attachement au cellulaire : facteur d'influence sur la santé mentale des jeunes universitaires francophones ». *93e congrès de l'ACFAS*, Trois-Rivières.
- **Ndeye Rokhaya Gueye, Danielle de Moissac et Vickie Plourde**, (2026), Conduite dangereuse des jeunes universitaires en milieu rural et urbain : cas de deux communautés de langue officielle en situation minoritaire ». *Public Health 2026 Conference*, Montréal.
- **Nguyen, Phi-Vân**, (2025), « De la mobilité à l'autonomie : Comprendre les origines des ralliements vers l'Union française lors de la Première guerre d'Indochine », *Esprits pionniers et expérimentations d'autonomie relative dans le sud du Viêt Nam*, Institut d'Asie Orientale et Institut d'Études avancées de l'Université de Lyon–Collegium de Lyon
- **Nguyen, Phi-Vân**, (2025), « The Jesuits as Expert Transnationals, Understanding the role of Jesuits in the Southeast Asian Refugee Crisis, 1972–1981 », Framing Migration intermediary workshop, en ligne, 2-4 septembre.
- **Nguyen, Phi-Vân**, (2025), « The Politics of Nationhood in Non-Communist Vietnam: Ruling over Constituents as Migrants in the Associated State of Vietnam and the Republic of Vietnam 1949-1956 », Rajawali Foundation Institute for Asia, Harvard Kennedy School.

- **Nguyen, Phi-Vân**, (2026), « Expert Transnationals: French Canadian Jesuits Networks Facing the End of the Vietnam War », Conférence annuelle de l'Association of Asian Studies, Vancouver.
- Prêteau, Zoé, **Annabel Levesque**, **Danielle de Moissac** et **Ndeye Rokhaya Gueye**, (2026), Bien-être mental et facteurs d'influence : une étude auprès de la population étudiante en contexte minoritaire ». 4e colloque annuel du Groupe de recherche et d'intervention sur le bien-être en milieux éducatifs : *Entre résilience, identité et justice sociale*, Winnipeg.
- **Rivard, Étienne**, (2025), « Les échelles de la francophonie », *Université d'été sur la francophonie des Amériques*, 7e édition, Centre de la francophonie des Amériques et Bureau des affaires francophones et francophiles (BAFF) de l'Université Simon Fraser, Vancouver.
- **Rivard, Étienne**, (2025), « Souveraine dans l'errance : une lecture postcoloniale des droits linguistiques », Colloque *10 ans depuis la cause Caron : quelles avancées, quels reculs pour le français dans l'Ouest et au Canada?* Campus Saint-Jean, Edmonton.
- **Rivard, Étienne**, (2026), « Immigration au Canada dans le contexte du français langue officielle minoritaire », Anthropologie des migrations, séminaire de L2, Université de Poitiers, Poitiers.
- **Rivard, Étienne**, (2026), « Le palimpseste décolonial canadien : francophonie, autochtonie et immigration », conférence inaugurale pour la journée d'étude Réconciliation, décolonialité et postcolonialité : les étiquettes et la marche du monde, Université de Poitiers, Poitiers.
- **Rivard, Étienne**, (2026), « Migrations francophones au Canada : perspectives interdisciplinaires, historiques et contemporaines », Interdisciplinarité dans les études migratoires, séminaire de Master, Université de Poitiers, Poitiers.
- **Rivard, Étienne**, L. Cardinal, L. Casimiro, A.-M. Fortier et F. Leblanc, (2026), « Les réactions des chercheuses et chercheurs, éditrices et éditeurs », colloque Quelles mesures pour assurer la pérennité de la recherche en français? Rapport du Groupe consultatif sur la création et la diffusion des savoirs scientifiques en français, 93^e Congrès de l'ACFAS, UQTR, Trois-Rivières.
- **Rivard, Étienne**, **Patrick Noël**, L. Sall et **Faïçal Zellama**, « Table ronde d'ouverture : Au-delà des barrières systémiques : le cas des immigrants francophones au Manitoba », colloque *Les barrières systémiques à l'immigration dans les communautés francophones et acadiennes : de la promotion aux enjeux de rétention*, 93^e Congrès de l'ACFAS, UQTR, Trois-Rivières.
- **Rivard, Étienne**, **Yves Frenette**, **Lise Gaboury-Diallo**, **Patrick Noël** et **Phi-Vân Nguyen**, (2026), « Table ronde sur le livre *Déplacements et contacts L'Ouest canadien, l'Amérique et le monde* », Causerie du CEFCO, Université de Saint-Boniface.
- **Roy-Wsiaki, Geneviève**, (2025), « Sewâtsiwin - Ils sont sacrés », projection et table ronde portant sur les perspectives autochtones de l'autisme.
- **Sechin, Anne**, (2026), « Sacré, transcendance et nostalgie du religieux dans *Un vent prodigue* de Simone Chaput », Congrès de l'ACFAS, Trois-Rivières
- **Valenti, Jean**, (2026), « Discours social et utopie dans l'œuvre dramatique de Marc Prescott », 40^e Congrès du Conseil international d'études francophones, Alcalá de Henares, Espagne.
- **Hallion, Sandrine**, (2025), « Représentations du bilinguisme anglais-français au Manitoba : une étude d'après corpus », Colloque annuel de l'Association of French Language Studies, Université de Louvain – Campus de Bruxelles.

2.1.4. Projets de recherche nouvellement financés à l'externe

- **Arentsen, María Fernanda**, (2026), collaboratrice, « Sourditude et handicap : des vies dans les interstices », CRSH, 75 000 \$.
- **Avanthay-Strus, J**, **Annabel Levesque**, **Rhéal Rocque** et **N. Bouabdilla**, (2026). « Promotion de la santé planétaire axée sur le lieu chez le personnel infirmier et personnes étudiantes en sciences infirmières au Canada ». CNFS Volet USB, 25 000 \$

2.1.5. *Autres contributions des collègues à la recherche et à la création*

- Groupes et organismes de recherche et de création
 - ACFAS-Manitoba (présidée par Reine-Marie Guillermic)
 - Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO) (dirigé par Étienne Cantin) et *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*
 - Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les transferts et les communautés francophones (CRC-MTCF) (dirigée par Yves Frenette)
 - Consortium national de santé en français - Volet Université de Saint-Boniface (CNFS-USB)
 - Groupe de recherche et d'intervention sur le bien-être en milieux éducatifs (GRIBEME)
 - Presses de l'Université de Saint-Boniface (dirigées par Antoine Cantin-Brault)
- Événements de recherche et création
 - Série de causeries-midi organisée par l'ACFAS Manitoba : **Ludivine Glas** : « Comprendre la production des premiers mots à travers la notion d'expérience » (22 novembre); Alain Delannoye : « La création du court-métrage animé documentaire THE SNIP » (3 décembre); Mélanie Aminot : « Quand les marqueurs mitochondriaux trompent : des découvertes qui défient des années de prémisses non vérifiées » (14 janvier 2026); Ait Zenati : « Quand les microbes décident : le microbiote comme traducteur entre environnement, immunité et santé » (13 février 2026); Sophie Montreuil et Martin Maltais : « Les nouvelles obligations du gouvernement fédéral en matière de sciences en français » (23 mars 2026).
 - Codirection par Gail Cormier, **Danielle de Moissac**, **Ndeye Rokhaya Gueye** et ses collègues du Colloque 2025 du Réseau de la recherche sur la francophonie en partenariat avec l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC).
 - Causerie du CEFCO, présentation de Pierre-Yves Mocquais et de **Peter Dorrington** « Les mémoires de Raymond Denis vues à la lumière de la critique génétique » (19 novembre 2025).
 - Colloque du Réseau de recherche sur la francophonie canadienne (RRF) sous le thème « Jeunesse(s) d'hier, d'aujourd'hui et de demain : spécificités de l'expérience francophone » à l'Université de Saint-Boniface, co-organisé par **Ndeye Rokhaya Gueye** (13 et 14 novembre).
 - Co-organisation par **Reine-Marie Guillermic** du 4^e Colloque des Prairies avec les ACFAS de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta, Université de la Saskatchewan.

- **Sandrine Hallion** était membre du comité scientifique de la 10e édition du colloque international *Les français d'ici*, Université de Victoria (15-17 juin 2026).
- Activités d'érudition
 - Plusieurs collègues ont rapporté leur rôle d'évaluation anonyme de manuscrits pour des revues arbitrées.
 - Membre de jury pour les agences subventionnant la recherche (*p.ex.* FQRSC, CRSH, CRSNG) : Anne-Marie Bernier, Phi-Vân Nguyen.
 - Alexandre Brassard est membre du Comité consultatif du Réseau d'études canadiennes (CSN-RÉC).
 - Danielle de Moissac est membre du comité directeur du Réseau de recherche sur la francophonie canadienne.
 - María Fernanda Arentsen est coprésidente du Séminaire international *Handicap entre théories et pratiques sociales*. Elle est aussi vice-présidente générale du Réseau franco-latino-américain d'Études sourdes et sur le handicap (Réseau FLAÉSH).
 - Ndeye Rokhaya Gueye est membre du conseil d'administration du comité directeur des Banques de données et d'échantillons biologiques de l'Étude longitudinale québécoise sur la nutrition comme déterminant d'un vieillissement réussi (banques NuAge).
- Édition savante
 - Plusieurs collègues participent aux activités éditoriales des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* sous la direction d'Étienne Rivard.
 - Antoine Cantin-Brault dirige les Presses de l'Université de Saint-Boniface (PUSB)
 - María Fernanda Arentsen est éditrice associée et membre du comité de rédaction de la *Revue Aequitas*, éditrice francophone du *Canadian Journal of Disability Studies*, et corédactrice en chef des *Cahiers franco-latino-américains de recherche sur le handicap*.
 - Patrick Noël est éditeur francophone de *Acadiensis : revue d'histoire de la région atlantique*.
 - Paul Morris est rédacteur adjoint de la *Revue canadienne de littérature comparée*.
 - Phi-Vân Nguyen est membre des comités éditoriaux de la série *Contemporary Asian Catholics* de University of Pittsburgh Press et de la revue *French Colonial History*.
 - Pierre Minkala-Ntadi est membre du Conseil d'administration de la revue *Francophonies d'Amérique*.

- Sandrine Hallion et Christian Violy sont membres du CA des Éditions du Blé et de son comité éditorial
 - Yves Frenette est membre du comité éditorial du *Journal de la Société d'histoire du Cap-Santé*.
- Cette année encore, Ndeye Rokhaya Gueye a offert des consultations et des analyses statistiques pour plus d'une dizaine de projets de recherche menés par les collègues sur le campus.
 - Jean Valenti est membre du jury pour le Prix Jean-Cléo Godin de l'Association canadienne d'études théâtrales.

2.1.6. *Allègements de cours permettant l'intensification de la recherche l'an prochain*

- Anne-Marie Bernier (6 crédits)
- Danielle de Moissac (9 crédits)
- Étienne Rivard (6 crédits)
- Geneviève Roy-Wsiaki (sabbatique)
- Jean Valenti (6 crédits)
- María Fernanda Arentsen (sabbatique)
- Ndeye Rokhaya Gueye (6 crédits)
- Patrick Noël (9 crédits)
- Paul Brochu (demi-sabbatique)
- Phi-Vân Nguyen (9 crédits)
- Sandrine Hallion (3 crédits)
- Thierry Lapointe (demi-sabbatique)
- Yves Frenette (Chaire de recherche du Canada)

3. Contribuer à l'épanouissement de la francophonie manitobaine et de la société

L'USB n'est pas une université comme les autres. Sa vocation est de contribuer à l'épanouissement de la francophonie manitobaine en éduquant sa jeunesse, bien sûr, mais aussi en participant directement à des projets structurants pour l'ensemble de sa

communauté. La FAFS joue ce rôle à travers des projets facultaires et par l'engagement de son corps professoral qui met son expertise scientifique au service de la collectivité.

3.1. Engagement social du corps professoral

3.1.1. Partage d'expertise dans les médias

- Antoine Cantin-Brault : chroniques dans *La Liberté* (31 janvier 2025, 18 janvier, 19 avril, 17 février 2026)
- Daniel Dupont : entrevues à Radio-Canada (11 entrevues de mai 2025 à février 2026) et à l'Agence France-Presse (juillet 2025); collaboration à la production d'une émission de télévision pour la série *La faune connectée* (diffusée en octobre 2025) et à une vidéo éducationnelle de Kejic Productions (octobre 2025).
- Étienne Rivard : entrevues à Radio-Canada (14 avril, 25 avril)
- Geneviève Roy Wsiaki : entrevues avec *La Liberté* (7 avril, 30 octobre), Radi-Canada (6 septembre), l'émission l'Actuel (3-4 décembre), et le Téléjournal du Manitoba (31 octobre, 11 juin)
- Jean Valenti : entrevue dans *La Liberté* (7 avril 2026) et à Radio-Canada (31 mars 2026)
- Jean-Philippe Croteau : chroniques « Voyage au cœur de l'histoire » à Radio Envol 91 FM (16 épisodes de mai 2025 à mars 2026) et chroniques mensuelles « Carnets de voyage » dans le magazine *Nénuphar* (de juin 2025 à mars 2026)
- María Fernanda Arentsen : entrevue dans *La Liberté* (11 décembre 2025) et dans le *Magazine de l'ACFAS* (décembre 2025).
- Michel Gagnon : contribution à des articles Wikipédia et partage de 25 photos sur les appareils photographiques.
- Paul Brochu : entrevues à Radio-Canada (3 janvier, 28 janvier, 16 avril 2026) et chroniques hebdomadaires à Radio Envol 91 FM (12 décembre 2025, 16 et 21 janvier 2026, 10, 23 et 30 avril 2026)
- Phi-Vân Nguyen (2025) : entrevue au balado de Radio-Canada *Aujourd'hui l'histoire* (6 octobre)
- Pierre Minkala-Ntadi : entrevues à Radio-Canada (24 octobre, 3 février), dans *La Liberté* (8 novembre, 12 janvier), et le *Winnipeg Free Press* (10 janvier 2026)
- Thierry Lapointe : émission *La question en question* (12 juin 2025), entrevue dans *La Liberté* (18 août 2025) et à Radio Envol FM (22 août, 5 janvier).
- Yves Frenette : entrevue à Radio-Canada (26 avril)
- Entrevue du décanat dans *La Liberté* au sujet des programmes d'études de la Faculté (16 avril 2026)

3.1.2. Contributions sociales directement liées aux domaines d'enseignement et de recherche

- American Chemical Society (Bilkiss Issack)
- American Stroke Association (Adjia Hamadjida)
- Assiniboine Park Conservancy (Daniel Dupont)
- Association canadienne des professeures et professeurs d'Université (Patrick Noël)
- Association des auteur.e.s du Manitoba français (Paul Brochu, Christian Violy, Pierre Minkala-Ntadi)
- Bureau de l'éducation française (Annabel Levesque)
- Canadian Association of Neurosciences (Adjia Hamadjida)
- Canadian Parks and Wilderness (Rhéa Rocque)
- Centre d'apprentissage Les enfants précieux (Geneviève Roy-Wsiaki)
- Centre de la Francophonie des Amériques (Yves Frenette)
- Centre de Santé de Saint-Boniface : Danielle de Moissac, Latifa Koussih
- Centre scolaire Léo-Rémillard (Mireille Saint-Vincent)
- Centre St. Amant (María Fernanda Arentsen, Geneviève Roy-Wsiaki, Danielle de Moissac)
- Collectif LGBTQ* du Manitoba (Danielle de Moissac, Ndeye Rokhaya Gueye, Sandrine Hallion)
- Collectif vérité et réconciliation (Latifa Koussih, Phi-Vân Nguyen, et autres).
- Comité Abri Marguerite (Ndeye Rokhaya Gueye)
- Concours canadien de chimie (Michael Dickman)
- Conseil consultatif sur les questions touchant les personnes ayant une déficience intellectuelle du Manitoba (María Fernanda Arentsen)
- Coupe éthique (Antoine Cantin-Brault, Annabel Levesque, Christian Violy, Latifa Koussih, Maria Fernanda Arentsen, Jean-Philippe Croteau, Jean-Michel Martin, Paul Morris, Reine-Marie Guillermic, Ludivine Glas, Sandrine Hallion, Rhéa Rocque)
- Direction de la Faune, Gouvernement du Manitoba (Daniel Dupont)
- Division Afrique de la International Brain Research Organization (Adjia Hamadjida)
- Éditions du Blé (Christian Violy, Sandrine Hallion, Paul Brochu)
- Éditions la Nouvelle Plume (Pierre Minkala Ntadi)
- Fédération des associations des professeurs universitaires du Manitoba (Patrick Noël)
- Fédération des parents de la Francophonie manitobaine (Geneviève Roy-Wsiaki)
- Fédération métisse du Manitoba (Daniel Dupont)
- FortWhyte Alive (Sylvie Rondeau)
- Génome Prairie (Anne-Marie Bernier)
- Gouvernement des Premières Nations du Traité 2 (Daniel Dupont)
- International Foundation of Science (IFS) (Mathias Oulé)
- International Parkinson and Movement Disorder Society (Adjia Hamadjida)
- Laboratoire national de microbiologie (Anne-Marie Bernier)
- Living Prairie Museum (Daniel Dupont)
- Livres en fête / Thin Air (Pierre Minkala-Ntadi)

- Manitoba Schools Science Symposium (Latifa Koussih)
- Mathematical Association of America (Nicolas Bouffard)
- Parc Assiniboine (Rhéa Rocque)
- Patrimoine Canada, Groupe consultatif externe sur les savoirs scientifiques en français (Danielle de Moissac)
- Prairie Climate Centre (Rhéa Rocque)
- Recensement annuel nocturne des hiboux (Sylvie Rondeau)
- Recensement des oiseaux de Noël (Sylvie Rondeau)
- Recensement printanier des oiseaux à FortWhyte (Sylvie Rondeau)
- Regroupement des écrivain·e·s du Nord et de l'Ouest canadien (Pierre Minkala-Ntadi)
- Regroupement des écrivain·e·s du Nord et de l'Ouest canadien (Pierre Minkala-Ntadi)
- Réseau Parkinson Québec (Adjia Hamadjida)
- Société canadienne d'écologie et d'évolution (Daniel Dupont)
- Société de la Francophonie manitobaine (Antoine Cantin-Brault)
- Société historique de Saint-Boniface (Phi-Vân Nguyen)
- Société ivoirienne de microbiologie (Mathias Oulé)
- Société minéralogique du Manitoba (Michael Dickman)
- Société mycologique de Winnipeg (Alexandre Brassard)
- Society for Neurosciences (Adjia Hamadjida)
- Sous-comité pour la formation professionnelle auprès du personnel travaillant avec les personnes ayant une déficience intellectuelle (María Fernanda Arentsen)
- The Wildlife Society - Manitoba Chapter (Daniel Dupont)
- Union nationale métisse Saint-Joseph (Daniel Dupont)
- Wishwi Sipihk First Nation (Daniel Dupont)

3.1.3. Autres formes de services à la collectivité universitaire ou locale

- Dîner d'accueil des étudiantes et étudiants de sciences organisé par les collègues de la Faculté des sciences (4 octobre).
- Dîner d'accueil des étudiantes et étudiants dans les nouveaux programme de psychologie.
- Représentation de la Faculté par Reine-Marie Guillermic et Latifa Koussih lors de l'événement de la ministre de l'Éducation postsecondaire et de la Formation qui célébrait la Journée internationale des femmes et filles en sciences (11 février 2026)
- Coupe éthique : organisation par Antoine Cantin-Brault et ses collègues de la journée de formation au Musée canadien pour les droits de la personne (5 décembre 2025), du concours régional des écoles secondaires à l'USB (18 et 19 février 2026), puis de la finale nationale francophone (24 et 25 avril 2026).

- Exposition *Art Based Spiritual Care: Accessibility, Co-Creation and Two-Eyes Seeing* organisée par Maria Fernanda Arentsen en collaboration avec le Centre St. Amant (3 décembre)
- Festival de cinéma Africain : implication du Département d'études françaises, de langues et de littérature, panel avec Jean-Philippe Croteau et Pierre Minkala-Ntadi (17 septembre)
- Représentation de la Faculté par le décanat lors de la visite de la délégation d'ambassadeurs de la Francophonie internationale à Winnipeg (24 avril)
- Rencontre du décanat et des collègues de chimie avec Garry Hanan (Université de Montréal), représentant du Trans-Atlantic Science Student Exchange Program (TASSEP) (6 janvier 2026).
- Participation de plusieurs collègues à une séance de consultation sur le Manitoba bilingue (20 octobre)
- Participation du décanat à une évaluation cyclique de programme et à l'évaluation d'un dossier de permanence à l'Université de Moncton

4. Participer au développement de l'ensemble de l'Université

4.1. Prodiguier les cours de service

Le corps enseignant de la FAFS dispense une série de cours qui servent les programmes et les étudiants des autres unités académiques de l'USB. Ces cours sont souvent obligatoires et comptent habituellement un nombre élevé d'inscriptions.

- BIOL 1411 – *Anatomie du corps humain*
- BIOL 1413 – *Physiologie du corps humain*
- ECON 1011 – *Introduction à la microéconomie*
- ECON 1021 – *Introduction à la macroéconomie*
- FRAN 1007 – *Grammaire de l'écrit I*
- FRAN 1009 – *Grammaire de l'écrit II*
- FRAN 1021 – *L'art de parler*
- FRAN 1091 – *Rédaction universitaire*
- FRAN 1111 – *Grammaire et laboratoire*
- MATH 0401 – *Habiletés mathématiques*
- MATH 1191 – *Sujets choisis en mathématiques*
- MATH 1501 – *Introduction au calcul*
- MATH 1525 – *Mathématiques pour la gestion et les sciences sociales*

- PSYC 1211 – *Introduction à la psychologie I*
- PSYC 1221 – *Introduction à la psychologie II*
- STAT 1001 – *Analyse statistique de base*

4.2. Appuyer le recrutement des étudiants

À l'USB, le recrutement est l'affaire de tous. En 2024-2025, le corps enseignant et administratif de la FAFS a continué de collaborer avec le Bureau du recrutement pour attirer les prochaines cohortes d'étudiant·e·s. Plusieurs initiatives personnelles ont aussi été entreprises par nos collègues.

- Animation des kiosques départementaux et des visites de laboratoire lors de la Journée porte ouverte (12 novembre)
- Rayonnement médiatique de nos professeurs
- Cours universitaires à double reconnaissance de crédits offerts dans des écoles secondaires et gérés par la DÉP.
- Annabel Levesque et Geneviève Roy-Wsiaki ont offert une séance d'information pour les programmes de psychologie (29 avril 2026).
- Bilkiss Issack et Anne-Marie Bernier ont organisé une séance d'information sur le volet coopératif de la double majeure biochimie-microbiologie (automne 2025)
- Bilkiss Issack et Gabriel Marineau Plante ont animé l'atelier « Synthèse du nylon » dans le cadre de l'événement de recrutement *Une journée sur le campus* (23-26 février)
- Daniel Dupont a enseigné un mini cours d'écologie et une formation de dendrochronologie pour les élèves de l'école Jeanne-Sauvé dans le cadre du jour *Invitons nos jeunes au travail*.
- Ndeye Rokhaya Gueye, Danielle de Moissac et Annabel Levesque ont contribué à l'étude du Bureau de recrutement sur le bien-être et le soutien des étudiants de l'USB.
- Phi-Vân Nguyen et Patrick Noël ont organisé une conférence-midi sur l'utilité de la science historique et son application dans la vie civique et le monde professionnel (13 février)

4.3. Participer à la réalisation du Plan stratégique

Les activités de la FAFS pendant la période du rapport ont contribué de façon importante à la réalisation des quatre priorités du Plan stratégique 2021-2026 de l'USB.

Axe 1. Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche. *Nous adaptons nos programmes et formations pour répondre aux aspirations étudiantes, aux besoins de la communauté ainsi qu'aux nouvelles tendances d'un monde en transformation, tout en façonnant une culture de recherche.*

- L'ensemble des sections 1 et 2 du présent rapport illustre bien les contributions de la FAFS au dynamisme de l'enseignement et de la recherche.
- Au chapitre de la recherche, soulignons le rôle structurant de la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les transferts et les communautés francophones et de son titulaire, l'historien Yves Frenette. Les plus récentes publications et communications de la Chaire apparaîtront séparément dans son prochain rapport.
- Les collègues de la FAFS jouent aussi un rôle essentiel; dans tous les groupes et toutes les infrastructures de recherche du campus (section 2.1.5) : ACFAS, CEFÇO, CNFS-USB, PUSB, GRIBEME, etc.

Axe 2. Renforcement du positionnement stratégique. *Nous étendons le rayonnement et l'influence de notre université partout dans le monde de l'éducation, au sein de notre communauté et bien au-delà.*

- La section 3 de ce rapport fait état de l'implication de la Faculté et de son corps enseignant au sein de la communauté locale et au-delà.
- La section 2.1.3 sur la participation à des conférences de recherche et autres événements scientifiques permet aussi de jauger notre rayonnement sur le plan national et international.

Axe 3. Modernisation et pérennité institutionnelles. *Nous déployons les stratégies essentielles au succès de notre établissement et à notre avancement organisationnel.*

- Les sections 4.2 à 4.4 listent de nombreuses contributions de la Faculté pour assurer la pérennité de l'établissement.
- À la suggestion du Département d'études françaises, de langues et de littératures, modernisation des critères d'admission afin d'assurer des compétences suffisantes en français pour les nouvelles personnes étudiantes. Le vice-rectorat et le registrariat soumettrons bientôt une proposition au Sénat.
- Formation continue du corps enseignant aux enjeux de cybersécurité, à la biosécurité et au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).
- Journée de travail du Département de sciences expérimentales menant à l'adoption d'une politique facultaire sur les tâches et la gestion des espaces de laboratoire (5 mai 2026).
- Inspection cyclique du programme de biosécurité de la Faculté des sciences par l'Agence de sécurité publique du Canada. Les espaces de laboratoires, la documentation et les procédures ont été évalués très favorablement et l'ASP n'a pas jugé utile de formuler des recommandations d'amélioration.

- Participation du vice-doyen Thierry Lapointe à la conférence annuelle du *Western Canadian Deans of Arts, Sciences and Indigenous Studies* (19-20 février) et au colloque « Regards croisés sur l'intelligence artificielle au postsecondaire francophone » à Vancouver (19 et 20 mars 2026)
- Consultations des quatre départements de la Faculté au sujet des nouveaux critères de permanence et de promotion (17, 18, 19 et 20 février 2026) et dépôt des textes au vice-rectorat (3 mars 2026).

Axe 4. Enrichissement expérientiel et identitaire. *Nous cultivons un environnement accueillant, sain et propice à l'épanouissement et la réconciliation, tout en célébrant la pluralité de la francophonie.*

- Les pratiques d'enseignement expérientiel déployées à la FAFS sont détaillées à la section 1.1.1.
- Plusieurs chercheurs de la FAFS mènent des travaux sur les questions liées à l'immigration francophone ou au colonialisme canadien à l'égard des autochtones. Les plus récentes retombées sont listées dans les sections 2.1.1 à 2.1.3 de ce rapport.
- Offre de plusieurs cours en 2024-2025 dont le contenu enrichit l'expérience identitaire des étudiantes et étudiants, incluant : CDSB 7031 – *Problèmes méthodologiques en études canadiennes*; CDSB 7041 – *Texte canadiens de base*; ENGL 2961 – *Drama 1*; ENGL 3961 – *Drama 2*; FRAN 2313 – *La littérature du Canada français et du Québec, des origines à 1945*; FRAN 2313 – *La littérature du Canada français et du Québec, de 1945 à nos jours*; FRAN 3143 – *Variation du français dans l'espace francophone*; FRAN 3731 – *Initiation aux littératures francophones*; HIST 1401 – *Histoire du Canada, des origines à 1800*; HIST 1403 – *Histoire du Canada, de 1800 à aujourd'hui*; INTC 1101 – *Introduction aux relations interculturelles*; PSYC 3481/4481 – *Psychologie des relations interculturelles et intergroupes*
- Certains cours de sciences (BIOL 1031, BIOL 2231; CHEM 2521; CHEM 3291) et les nouveau cours ENVR 1001, ENVR 2001, ENVR 3001 ont incorporé des perspectives autochtones.
- Visite guidée « Turtle Tours » à la Fourche sur les perspectives autochtones. Organisé par Rhéa Rocque dans le cadre du cours de PSYC 3481/4481 - *Psychologie des relations interculturelles et intergroupes* (17 mars 2026)
- La Faculté a été représentée par le doyen lors d'événements des communautés autochtones locales, incluant le pow-wow de diplomation des étudiants autochtones de l'USB et de l'Université du Manitoba (3 mai)
- Participation de collègues à l'organisation du Festival du film autochtone à l'USB
- Participation du décanat à l'événement « Taco bar » organisé par l'Alliance allosexuelle-hétérosexuelle de l'USB (27 janvier 2026)

En conclusion : bilan d'une décennie

Ce rapport clôt deux mandats décanaux consécutifs et offre naturellement l'occasion d'un regard rétrospectif sur les réalisations de la Faculté au cours des dix dernières années. Ce bilan, loin d'être exhaustif, témoigne de l'engagement collectif et de la persévérance qui ont animé l'ensemble du corps professoral et de l'équipe administrative tout au long de cette période.

1. **Contribution à la francophonie.** L'ensemble de ce rapport atteste de la manière dont les collègues de la Faculté s'investissent avec constance, créativité et passion dans leur communauté francophone. Le décanat a cherché à prolonger cet engagement sur la scène institutionnelle et civique : participation pendant deux mandats au Conseil consultatif des affaires francophones du Manitoba, puis au conseil d'administration de la Société de la Francophonie manitobaine ; adoption de deux nouveaux cours d'histoire axés sur le Manitoba francophone ; présence régulière dans les médias francophones locaux ; co-organisation et animation du débat des candidats aux élections municipales dans Saint-Boniface.
2. **Succès et résilience face à la pandémie.** Grâce à leur dévouement et à leur professionnalisme, les collègues ont su relever des défis humains et pédagogiques sans précédents. La Faculté a fourni des appuis administratifs et technopédagogiques suivis pendant toute la crise. L'adoption d'un protocole sanitaire rigoureux, élaboré en étroite collaboration avec le corps professoral, a permis de préserver l'enseignement présentiel dans les laboratoires de sciences expérimentales sans qu'aucune contamination ne soit enregistrée sur le campus.
3. **Cheminement vers la Réconciliation.** La Faculté a intégré des perspectives autochtones dans les cours de plusieurs disciplines (anthropologie, littérature anglaise, géographie, études environnementales, etc.) et adopté ses premiers cours sous la cote INDG, dont l'offre débutera en 2026-2027. Le décanat s'est engagé personnellement dans cette démarche : formation en ojibway, en mitchif et en cultures autochtones, et représentation de la Faculté lors de plusieurs manifestations culturelles autochtones.
4. **Établissement de partenariats stratégiques.** Des ententes structurantes ont été conclues avec les facultés de droit de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Moncton, assurant des places réservées aux diplômés de la Faculté. Un partenariat avec l'Université du Manitoba garantit la pérennité et la gestion logistique des stages coopératifs en sciences. Par ailleurs, les collègues participent activement aux programmes du CNFS ; la Chaire a offert des cours publics au Musée canadien pour les droits de la personne ; un accord de partage de laboratoire a été conclu avec Génome Prairie ; un prêt de service a été établi avec le Laboratoire national de microbiologie du Canada ; enfin, l'ensemble de la Faculté a contribué à la Coupe éthique provinciale et nationale.
5. **Progrès des activités de recherche.** Les dix dernières années ont été marquées par une progression notable du financement externe, des publications arbitrées et des communications scientifiques. Les collègues sont pleinement intégrés aux grandes

- infrastructures de recherche du campus (Chaire, CEFCO, PUSB, CNFS, etc.) et la Faculté a assuré le recrutement continuuel de chargés de cours afin d'appuyer les membres du corps professoral dégrévés pour intensifier leurs activités de recherche.
6. **Attention aux espaces de laboratoire.** D'importants efforts ont été consentis par l'Université pour maintenir et moderniser les infrastructures scientifiques : réparation de la toiture du laboratoire de biologie, rénovation complète du laboratoire de chimie (investissement de 4 M\$), adoption d'une politique de gestion des laboratoires de sciences expérimentales. Notons aussi l'évaluation exemplaire obtenue suite à l'inspection cyclique de l'Agence de santé publique du Canada.
 7. **Renouvellement et expansion du corps enseignant.** La Faculté a procédé à l'embauche de huit nouveaux collègues en remplacement de départs à la retraite, tout en créant des postes supplémentaires en biologie, études environnementales, français, psychologie et statistiques.
 8. **Développement et modernisation des programmes d'études.** Trois évaluations cycliques de programmes ont été menées à terme. Dix nouveaux programmes ont été créés : majeure en espagnol ; majeure avancée en histoire ; majeure avancée en leadership interculturel ; baccalauréat ès arts avec double spécialisation ; BA avancé en psychologie ; BA spécialisé en psychologie ; majeure avancée en études canadiennes; mineure, majeure et majeure avancée en études environnementales.

Ce bilan collectif reflète non seulement la vitalité intellectuelle et institutionnelle de la Faculté, mais aussi la ténacité et la générosité de l'ensemble de ses membres. Il appartient désormais à la prochaine équipe décanale de poursuivre cette œuvre commune, au service des personnes étudiantes, de l'Université de Saint-Boniface et de la francophonie manitobaine.

Rapport annuel FÉÉP 2025-2026

Table des matières

Mot du doyen.....	3
AXE 1 — Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche.....	5
1.1 Encadrement et réussite des personnes étudiantes	5
1.2 Enseignement expérientiel et innovations pédagogiques	6
1.3 Changements curriculaires et évaluation de programmes.....	8
1.4 Dynamisme en recherche.....	9
1.4.1 Publications d'articles arbitrés.....	9
1.4.2 Nouvelles subventions de recherche.....	11
1.4.3 Communications scientifiques ou professionnelles.....	12
AXE 2 – Renforcement du positionnement stratégique.....	16
AXE 3 – Enrichissement expérientiel et identitaire	18
Annexe : Effectif de la population étudiante de la FÉÉP – Automne 2025	20

Mot du doyen

La FÉÉP, composée de la Faculté d'éducation, de l'École d'administration des affaires, de l'École de travail social et de l'École de traduction, est le foyer où des idées naissent, des projets se concrétisent, des amitiés se forment. Si à la FÉÉP, nous visons à former des personnes audacieuses, curieuses et ancrées dans leur milieu, c'est que nous sommes avant tout des personnes éducatrices animées par l'avènement d'un monde plus juste, plus équitable. Et c'est ce que nous véhiculons dans nos cours, dans nos pratiques et dans nos recherches.

Ici se développent des expertises, se produit de la recherche, et sont formées des personnes appelées à être des leaders pour la communauté Franco-manitobaine, pour le Manitoba et pour le pays. En milieu francophone minoritaire, plus qu'ailleurs, ce mandat prend tout son sens et se donne à voir au jour le jour.

À la FÉÉP, vibre le cœur des personnes étudiantes, du corps professoral et du personnel de soutien. C'est de ce cœur battant et de cet engagement que sont nées les activités que vous découvrirez à la lecture de ce rapport.

Ma première à l'USB a été riche en activités et a été marquée par des projets de changement majeurs. En 2024, le ministère de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance a changé les critères d'obtention du brevet d'enseignement en retirant l'obligation pour les personnes candidates d'avoir des matières enseignables. Ceci dans le but d'ôter les barrières à l'admission. Notre faculté d'éducation, comme d'autres facultés d'éducation manitobaines, a ainsi proposé des changements aux critères d'admission au B.Éd., et ces changements ont été approuvés par le Sénat de l'USB.

L'École d'administration des affaires pour sa part, qui n'a pas vu de révision curriculaire majeure depuis 2008, a aussi proposé l'introduction d'une nouvelle concentration en gestion de la chaîne logistique ainsi qu'une nouvelle passerelle pour l'admission au programme. Ces propositions ont été adoptées par le Comité d'étude des cours et des programmes (CECP) de l'USB.

Notons aussi que des changements ont été apportés aux programmes de post-baccalauréat et de la maîtrise en éducation, en vue de moderniser l'offre de cours.

Quand toutes ces modifications seront définitivement approuvées et entreront en vigueur, c'est tout l'écosystème de ces programmes qui se verra transformé.

En enseignement, nous avons poursuivi l'intégration des pédagogies expérientielles et des perspectives autochtones. C'est année, l'École de travail social et la Faculté d'éducation ont été à l'avant plan dans l'organisation et la mise en œuvre de ces activités, contribuant à enrichir l'expérience étudiante.

À la FÉÉP, la collaboration est une valeur cardinale. Aussi, nous travaillons étroitement avec les divisions scolaires, les organismes et les entreprises qui accueillent chaque année nos stagiaires et nous offrent un précieux retour sur les besoins du terrain. Ce lien constant que nous chérissons, garantit la pertinence et la qualité de nos programmes.

Deux membres du corps professoral se sont particulièrement distingués cette année. J'adresse mes sincères félicitations à Renée Desjardins qui a été promue au rang de professeure titulaire et à Gail Cormier qui s'est vu décerner le Prix d'excellence en recherche 2026 de l'USB.

J'exprime enfin ma profonde gratitude au corps professoral et à l'équipe administrative pour l'accueil qui m'a été réservé et pour leur précieuse contribution à la mission de notre faculté.

Abdoulaye Yoh

Les activités présentées dans ce rapport annuel de la FÉÉP s'articulent autour de trois axes : le dynamisme en matière d'enseignement et de recherche, le renforcement du positionnement stratégique et l'enrichissement expérientiel et identitaire. Ces axes s'inscrivent directement dans ceux de la planification institutionnelle de l'USB, assurant ainsi une cohérence entre les actions de la faculté et les orientations stratégiques de l'université.

1. AXE 1 — Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche

1.1 Encadrement et réussite des personnes étudiantes

La réussite étudiante est au cœur de la mission de la FÉÉP, c'est pourquoi nous tenons à souligner, ci-dessous, les personnes finissantes récipiendaires de prix ou de médailles au regard de l'excellence académique et de leur engagement dans la vie estudiantine.

Médailles d'excellence :

- Éducation : Imane Kaouche
- Administration des affaires : Mélodie Dupuis
- Travail social : Annika Turenne

Prix de mérite :

- Prix Marcel-A.-Desautels : Mélodie Dupuis (administration des affaires)
- Prix Lucien-St-Vincent : Yosr Mami (éducation)
- Prix de la Manitoba Association of Mathematics Teachers : Ashlyn Delaquis (éducation)
- Prix Gilbert-Rosset et Dre Jeannette-Fillon-Rosset: Kirsten Lonec (éducation)
- Prix Raymonde-Gagné : Juliana Monsalve Velez (travail social)
- Prix des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba : Imane Kaouche (éducation)
- Prix de l'Association des comptables professionnels agréés (CPA) : Papa Omar Ngom (administration des affaires) et Ousmane Koureissi (administration des affaires)

Prix de contribution à la vie étudiante :

- Prix d'excellence Groupe Investors : Imane El Aaji (éducation)
- Prix d'excellence Powercorp : Jacklyn Carson (éducation)
- Prix du Réseau des diplômés : Asia Wright Makara (travail social)

La faculté reconnaît aussi les personnes étudiantes suivantes qui ont défendu avec succès leur mémoire de maîtrise au cours de l'année.

Sara Thurlbeck Tham : Titre du mémoire: Les facteurs qui cultivent l'appartenance scolaire chez les élèves neurodivergents dans une école primaire-intermédiaire d'immersion française sous la direction de Sylvie Berthelot-Dilk. Membres du jury : Barrett DeWiele et Joël Ruest.

Josée Paquin : Titre du mémoire: Les habitudes de lecture pour le plaisir en français chez des élèves de l'intermédiaire fréquentant une école francophone minoritaire au Manitoba sous la direction de Marie-Élaine Desmarais. Membres du jury : Gail Cormier et Paul Buors.

L'encadrement joue un rôle clef dans la réussite étudiante. Que ce soit pour l'USB ou pour d'autres universités, des membres du corps professoral de la FÉÉP accompagnent, encadrent ou évaluent des travaux de personnes étudiantes dans le cadre de leur mémoire de maîtrise ou thèse de doctorat (Renée Desjardins, Hélène Archambault, Jules Rocque, Laura Sims, Gail Cormier, Marie-Élaine Desmarais, Faïçal Zellama, Freddy Franco Morales, Sylvie Berthelot Dilk, Youssef Bezzahou)

Sous la houlette de Claudine Lupien, l'équipe FEMS (Formation en milieu scolaire) composée de Stéfán Delaquis, Martin Balcaen, Madeleine Asselin, Holly Sorenson, Tanya Lemoine, et Sylvie-Berhelot Dilk, en encadrant les personnes stagiaires de deuxième année, a contribué à la réussite de ces stagiaires.

1.2 Enseignement expérientiel et innovations pédagogiques

La FÉÉP continue d'innover au niveau pédagogique d'année en année et les activités ci-dessous en sont une incarnation.

- 4 membres du corps professoral (Joël Ruest, Rachelle Carlisle, Tanya Lemoine et Gail Cormier) ont créé la première Journée collaborative d'apprentissage interdisciplinaire. À l'image des journées pédagogiques dans les écoles, cette journée ayant au menu une Table ronde et des choix d'ateliers, a permis aux personnes étudiantes de première année, de vivre et partager l'expérience de personnes professionnelles du terrain. Ces personnes invitées étaient : Brigitte L'Heureux (Directrice générale, Fédération des parents de la francophonie manitobaine); Joël Tétrault (Conseiller pédagogique, Bureau de l'éducation française); Jonas Desrosiers (Enseignant, Division scolaire franco-

manitobaine); Lisa Albrecht (Directrice adjointe, Division scolaire Louis-Riel); Sherry Jones (Cadre administrative, Services professionnels et services en français, Manitoba Teachers' Society); Tori Patzer (Directrice générale adjointe, Division scolaire Pembina Trails).

- Dans le cadre du cours *SWRK 2053 : Travail social auprès des communautés*, les sept personnes étudiantes ont participé à une simulation interprofessionnelle avec l'École des sciences infirmières et des études de la santé (6 février).
- Dans le cadre du cours *SWRK 4221 : Peuples Autochtones et pratique du travail social*, 4 personnes étudiantes ont participé à une activité de montage de tipi avec un aîné Autochtone et la classe d'éducation de Rachel Carlisle (25 février).
- Dans le cadre du cours *SWRK 2113 : L'analyse de politiques de bien-être social*, les 10 personnes étudiantes ont visité le West Central Women's Resource Centre (25 février).
- Dans le cadre du cours *SWRK 2033 : Travail social et santé mentale* : les dix personnes étudiantes du cours ont participé à la simulation *Hearing Distressing Voices*, un atelier expérientiel qui aide les personnes à mieux comprendre le vécu de ceux et celles atteintes de troubles mentaux comme la schizophrénie ou la psychose (2 mars). De plus, les personnes étudiantes ont réalisé trois projets de sensibilisation à la santé mentale à l'USB.
- Dans le cadre des cours suivants, les invité.es suivantes ont fait des présentations :
 - *SWRK 2113 : L'analyse de politiques de bien-être social* : Freddy Franco Morales (Faculté d'éducation) (11 février) ; Professeure Shauna Therese MacKinnon (Université de Winnipeg) (4 mars) ; Molly McCracken (Canadian Centre for Policy Alternatives) (11 mars).
 - *SWRK 4303 : Champs d'intervention et pratique du travail social : Violence familiale* : Sonia Grmela (Chez Rachel) (6 mars) ; Katherine Nelson, Amy Graceffo, et Kayla Barnabe (A&O Support Services for Older Adults) (27 mars).
 - *SWRK 4051 : Le travail social auprès des personnes immigrantes, réfugiées et racisées* : Ben Maréga (Parents contre le racisme) (25 février).
 - *SWRK 4221 : Peuples Autochtones et pratique du travail social* : Janelle Delorme (Centre de santé Saint-Boniface) (13 mars) et Mélanie Bazin (CTRI et Lil' Steps Wellness) (27 mars).
 - *SWRK 2033 : Travail social et santé mentale* : Lukas Maitland (HOCS, ORSW) (23 mars).

- Le corps professoral de l'École de travail social a co-animé une Soirée cinéma autour du documentaire « I Work For Change, » en honneur du Mois du travail social (27 mars).
- Claudine Lupien a organisé un séminaire portant sur les conversations difficiles avec les élèves, parents/tuteurs.trices ou collègue pour les personnes étudiantes inscrites en 2^e année du B.Éd., séminaire animé par monsieur Eric Miron directeur à l'école Margaret Underhill.
- Gail Cormier et Tanya Lemoine ont organisé une journée artistique dans le cadre du cours EDUB 3993 "Éducation française en contextes minoritaire et d'immersion" le 28 janvier 2026. Les personnes étudiantes ont choisi un medium artistique pour représenter les thèmes du cours et explorer l'identité linguistique.
- Dans le cadre de leur stage au Women's Health Clinic, deux personnes étudiantes ont animé douze sessions d'éducation sexuelle complète destinées à la population étudiante de l'USB. Ces sessions étaient coordonnées par Tavia McKinnon.
- Trois personnes étudiantes du programme ont participé à une simulation synchrone, à distance, organisée par l'Université d'Ottawa touchant à la collaboration interprofessionnelle et la discordance linguistique (9 février).

1.3 Changements curriculaires et évaluation de programmes

L'équipe du deuxième cycle de la Faculté d'éducation a complété la mise à jour des programmes de post-baccalauréat et de maîtrise. Ces changements visent à mieux répondre aux besoins des personnes étudiantes et positionner ces programmes en termes d'innovation pédagogique.

L'équipe du BAA a aussi proposé des nouveaux cours et une nouvelle concentration en gestion de la chaîne logistique dans le but de moderniser le programme et en assurer la qualité.

L'équipe du B.Éd. a notamment fait approuver par le Sénat de l'USB des nouveaux critères d'admission à la suite des changements effectués par le ministère de l'éducation et de l'apprentissage de la petite enfance relativement aux critères d'obtention du brevet d'enseignement.

Les activités collectives de l'École de traduction ont été marquées par l'évaluation de programme, notamment par la visite des évaluateurs externes en décembre 2025. Les évaluateurs ont accordé au programme la cote « Adéquat mais requiert une révision ou une restructuration mineure », en faisant référence à la modernisation du cours actuel sur les outils informatiques. L'École a formulé sa réponse aux recommandations et

élaboré un plan d'action remis le 15 juin au décanat. Les premières étapes du plan d'action devraient s'amorcer dès la rentrée 2026.

1.4 Dynamisme en recherche

1.4.1 Publications d'articles arbitrés

Des membres du corps professoral ont mis la FÉÉP à l'avant plan de la recherche à travers la publication d'articles arbitrés. Ces contributions renforcent non seulement la crédibilité scientifique de la faculté, mais aussi son rôle essentiel dans l'avancement des connaissances.

- **Archambault, H. L.**, et Piquemal, N. (2025). La pratique réflexive et la justice sociale : que disent les futurs administrateurs et les directions d'établissement scolaire francophone minoritaire au Manitoba? Canadian Journal of Education Revue Canadienne De l'éducation, 48(2), 617–648. <https://doi.org/10.53967/cje-rce.6381>
- Castonguay, R., Dubeau, A., **Franco Morales, F.** et Gagnon, C. (2025). La motivation des élèves de la formation professionnelle au cœur de l'apprentissage des savoirs de prévention. Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé. 27(2). <https://doi.org/10.4000/15img>
- Cantin-Brault, A. et **Sims, L.** (2025). Intégration des approches pédagogiques autochtones dans l'enseignement de la philosophie occidentale : une interrogation critique face à l'appel de décoloniser nos pratiques d'enseignement universitaire. Encounters in Theory and History of Education, 26, 168 - 192. DOI: 10.24908/encounters.v26i0.18911
- **Desjardins, R.** et Laczko, M. (2025). Translation and pandemic communication on Instagram: an Analysis of Three Manitoban Accounts. Dans Giannakopoulou, V. et Sütiste, E. (Dir.) Transmedia in Translation and Transculturation. pp. 136-159. John Benjamins. https://benjamins.com/catalog/btl.167.07des?srsId=AfmBOoqH2D44882Lcgc_LN_YknRL6HKeQGrTdEgm0CVInQeFibq-bXtG
- **Desjardins, R.** (2025). Social Media, the Translator Industry, and the Influencer Economy. Dans Walker, C. et Lambert, J. (Dir.) The Routledge Handbook of The Translation Industry. Routledge. <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9781003381303-33/social-media-translation-industry-influencer-economy-ren%C3%A9-desjardins?context=ubx&refId=3c2ab386-51b2-4a56-b086-8ef4f2e9ebad> (*)

- **Desjardins, R.** (2025). Translation and the Internet of Things (IoT). Dans Baumgarten, S. et Tieber, M. (Dir.) The Routledge Handbook of Translation Technology and Society. Routledge. <https://www.routledge.com/The-Routledge-Handbook-of-Translation-Technology-and-Society/Baumgarten-Tieber/p/book/9781032221427?srsId=AfmBOoorxdrvcRcpTzo6i6-CQKzvFX4Ev5DCMiC8VJOer-g3kWacIESv>
- **Desjardins, R.** et Florentin, V. (Dir.). (2026). Transformative Teaching in Translation: Perspectives from 21st Century Trainers, Educators, and Learners. Palgrave. <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-032-13894-1>
- **Desjardins, R.** (2026). Meeting Students Where They Are: A case for Integrating Social Media Literacy into Core Curriculum in Translator Training. Dans : Desjardins, R., Florentin, V. (Dir.) Transformative Teaching in Translation. Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-3-032-13894-1_8
- **Desjardins, R.** (2026). Anglocentrism, Profit, and Digital Colonialism: Online Contexts and (Non-)translation. In: Basalamah, S., Khalifa, AW. (eds) Translating Modernity. Palgrave Studies in Translating and Interpreting. Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-3-031-92781-2_9
- Gambier, Y., Simon, S., Meylaerts, R., González Núñez, G. Tesseur, W., **Desjardins, R.** (2025). Geographies. Dans Gambier, Y. et Wakabayashi, J. (Dir.), Cultural History of Translation Volume 6: A Cultural History of Translation in the Modern and Contemporary World. Bloomsbury Academic. <https://www.bloomsbury.com/uk/cultural-history-of-translation-9781350171800/>
- Gueye, N.R., **Delaquis, S.** et de Moissac, D. (2025). L'effet de la pandémie sur l'état de santé mentale et la consommation des personnes étudiantes fréquentant un établissement postsecondaire en situation minoritaire francophone, Reflets, 31, (1), printemps 2025, URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1123531ar>, DOI: <https://doi.org/10.7202/1123531ar>
- Piquemal, N., **Zellama, F.** (2026). Identité et intégration des nouveaux arrivants en contexte francophone minoritaire au Manitoba: réflexions sur l'hospitalité et l'immigration. Dans Y. Fréchette, L. Gaboury-Diallo, E. Rivard, et A. Sechin (Dirs.). Déplacements et contacts, l'Ouest Canadien, l'Amérique et le monde (p. 337-351). Presses universitaires de Saint-Boniface.
- **Sims, L., Desmarais, M.É.** (2025). Enabling the possible: planning for inclusion through approaches anchored in the community and the environment. Dans R. Bruno-Jofre et D. Vidal (dir.). Teacher education at the crossroads of multiple modernities and internationalities (XIX-XX Centuries) (p. 121 - 138). FEUSP, San Paulo.

- **Sims, L.** (2026). From former enemies to collaborators and peacebuilders: stories of learning, peacebuilding, and transformation in post-conflict Colombia. *Journal of Peace Education*. DOI :10.1080/17400201.2026.2669116
- **Souffrant, K.-A.** (2025). Des paradoxes et périls du statut « outsider-intégré-e » : réflexions d'une travailleuse sociale féministe Noire sur la fabrique de la légitimité. *Transformative Social Work*. 3(2). <https://doi.org/10.55016/ojs/tsw.v3i2.79927>
- **Souffrant, K.-A.** (2025). « Les esclaves des esclaves » : Femmes Noires et (im)possibles sororités dans le Québec du 21e siècle. Dans N. Hamrouni & C. Maillé (Éds.), *Le sujet du féminisme est-il blanc ? - Luites et savoirs actuels*. (2e éd, p. 127-138). Les éditions du remue-ménage.
- Sperling, E., Inwood, H., **Sims, L.**, et Elliott, P. (2025). Exploring ecojustice and environmental learning through online preservice teacher education. *Canadian journal of education*. Special issue: Bridging social and ecological justice in education, 48(1), 145-173. <https://doi.org/10.53967/cje-rce.v48i1>

1.4.2 Nouvelles subventions de recherche

Les membres du corps professoral mènent ou collaborent à des projets novateurs, et ces subventions obtenues au cours de l'année renforcent la présence de la FÉÉP dans les réseaux provinciaux, nationaux voire internationaux de recherche.

Avanthay-Strus, J. (2026) Promotion de la santé planétaire axée sur le lieu chez le personnel infirmier et personnes étudiantes en sciences infirmières francophones au Canada. Programme de subvention CNFS-USB : Santé en milieu minoritaire francophone. 25 000\$. (**Sims, L.**, collaboratrice).

Girouard-Gagné, M., Abat-Roy, V., **Desmarais, M.-É.** et Lamarche, M.-A. (2026). Triangler les traces au quotidien pour juger des apprentissages au primaire : une recherche collaborative en milieux francophones canadiens. Subventions de développement Savoir. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. 83 979\$. 2026-2027.

Sims, L. (2026). Apprendre à dialoguer malgré les différences : une étude de cas examinant des initiatives de pédagogie pour la paix et de réconciliation faites à travers la culture de la bière en Colombie. Programme de subventions de recherche de l'Université de Saint-Boniface financé par les fonds du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche : Programme de subvention interne de recherche. 10 000 \$. 2026 - 2028.

Souffrant, K.-A. (2026). Entre désir de protection et respect du pouvoir d'agir : quelles conditions pour une justice réparatrice centrée sur les besoins des victimes de violences sexuelles? Programme de subventions de recherche de l'Université de Saint-Boniface financé par les fonds du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche : Programme de subvention interne de recherche. 5 000 \$. 2026 - 2027. Volet exploration du CRSH.

1.4.3 Communications scientifiques ou professionnelles

- **Carlisle, R., McKinnon, T.** (2026, 5 juin). La décolonisation des pratiques d'enseignement et d'apprentissage : Projets de réconciliation et de bien-être collectif dans le cadre du cours Peuples Autochtones et pratique du travail social. Conférence annuelle de l'ACFTS à Ottawa.
- **Carlisle, R., McKinnon, T.** (2026, 6 juin). Réflexions d'enseignement : Défis et opportunités de décolonisation dans un contexte francophone minoritaire. Conférence annuelle de l'ACFTS à Ottawa.
- **Cerón, I., Alvarez, C. et Sims, L.** (2025, 24 septembre). Conversatorio con Ilich Ceron y Carlos Alvarez, Cineforo. [Table ronde et visionnement du documentaire Polas opuestas]. Évènement organisé par la Escuela superior de administración pública en collaboration avec la Escuela de Paz dans le cadre de la semaine de la paix. Bogota, Colombie.
- **Cormier, G.** (4 juin 2026). La crise linguistique in Bilingual Canada. Communication au 17th Linguistic Landscape Conference (LL17) Limerick, Irlande.
- **Cormier, G.** et Guérineau, D. (le 14 mai 2026). Le paysage linguistique scolaire avec et pour les leaders scolaires. Communication présentée au colloque 626 – Pratiques novatrices en recherche : Méthodologies créatives, participatives et numériques en contextes linguistiques minoritaires. ACFAS, Université de Québec à Trois-Rivières, Québec.
- **Cormier, G.** (3 septembre 2025). Imagining Restroom Communities: Gender & Linguistic Norms in Schoolscapes. Communication présentée au 16th Linguistic Landscape Conference (LL16), Essen, Allemagne.
- **Cormier, G.** (4 septembre 2025). Change and Transformation in Old St.B's Linguistic Landscape présentée au 16th Linguistic Landscape Conference (LL16), Essen, Allemagne.
- **Cormier, G.** (20 février 2026). L'inclusion jusque dans les toilettes. Communication présentée au congrès de WestCast, Winnipeg, Manitoba.

- Cotnam-Kappel, M., **Cormier, G.** et Lachaine, C. (14 mai 2026). Méthodologies créatives, participatives et numériques en contextes linguistiques minoritaires. ACFAS, Université de Québec à Trois-Rivières, Québec.
- **Desjardins, R.** (2025, déc. 11). Canadian Multilingual Content Creators: Trends, Typologies, and Forecasting the Future. 8th IATIS Conference: Sustainable Translation in the Age of Knowledge Extraction, Generation, and (Re)Creation. Mascate, Oman.
- **Desjardins, R.** et Gobeil-Roberge, É. (2025, avril 16). Même pas capable : les limites et les enjeux du recours à l'IA pour la communication multilingue sur les médias sociaux. 10^e édition du Colloque Traductologie de plein champ : Pour qui traduire? Qui pour traduire? (Sherbrooke).
- **Desjardins, R.** (2025, sept.). The Social Relevance of Translation: from reach and engagement to life and death. TIC 2025: Translators, Interpreters, and Society. Banská Bystrica, Slovaquie. (sur place).
- **Desjardins, R.** (2026, mai 6). To Adapt or Get Left Behind: How the history of the social internet can help translators and interpreters understand and navigate the current AI moment. Conférence à l'invitation de la professeure Ozum Arzik-Erzurumlu dans le cadre du TIS Colloquium 2026 à la University of Illinois Urbana-Champaign.
- **Desjardins, R.** (2026, fév. 24 et 26). Colliding Crises and Translation: Lessons from Manitoba/ La traduction et les crises en cascade : des leçons du Manitoba. Webinaires offerts par l'ATIM.
- **Desjardins, R.**, Hamel, P., et Caignon, P. (juin 2025). Table ronde: Stratégies pour augmenter le nombre d'étudiant.e.s dans les programmes de traduction/traductologie. Congrès de l'ACT, conférence collaborative, événement hybride. <https://sway.cloud.microsoft/dFAVxGsJRtv71EUc?ref=email>
- **Desmarais, M.-É.** (sous invitation, 2026, février). La pédagogie universelle de l'apprentissage : solution miracle ou levier puissant? [Communication virtuelle]. Conférence TAC2026. Ottawa, Ontario.
- **Desmarais, M.-É.** (2026, avril). La conception universelle de l'apprentissage. [Communication virtuelle] Conférencière invitée pour les midis pédagogiques de PUQ « Savoirs expression ».
- **Desmarais, M.-É.**, (2026, mars). *L'éducation inclusive au Manitoba francophone : tensions, convergences et perspectives d'action* [Communication virtuelle]. Sciences en français dans les Prairies : L'art de connecter avec la communauté, 4e colloque de l'ACFAS des prairies. Saskatoon, Saskatchewan.

- **Desmarais, M.-É.** (2026, mai). *Le RÉVERBÈRE. Pannel Bilan des activités et des développements du réseau PÉRISCOPE*. Colloque PÉRISCOPE : de la rétrospective à la prospective. Colloque de l'ACFAS. Trois-Rivières, Québec.
- **Desmarais, M.-É.** et Lacerte, J. (2026, mai). *Savoirs contextualisés, vulgarisés et synthétisés : un levier pour l'éducation inclusive*. Colloque « Du savoir scientifique à l'action éducative : favoriser la diffusion des connaissances issues de la recherche sur l'enseignement à une diversité d'élèves », Colloque de l'ACFAS. Trois-Rivières, Québec.
- **Desmarais, M.-É.** et de Moissac, D. (2026, juin). *Le bien-être en milieux éducatifs : Entre résilience, identité et justice sociale*, 4e colloque annuel du GRIBEME. Winnipeg, Manitoba.
- Lemoine, T. et **Cormier, G.** (24 octobre 2025). L'oral au quotidien et dans toutes les matières au congrès provincial des ÉFM (Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba). Winnipeg.
- Rioux, K. et **Sims, L.** (2025, 17 octobre). *Leading with hope and meaningful engagement: creating the conditions for supporting environmental and sustainability education* [Atelier]. Take me outside leadership conference. Banff, AB. 4
- **Rocque, J.** et **Desmarais, M.-É.** (2026, juin). « *Des voix du terrain se font entendre* » Une étude exploratoire sur la formation initiale en éducation (2018–2022) à l'USB. Congrès annuel de la SCÉÉ. Winnipeg, Manitoba.
- **Rocque, J.** et **Desmarais, M.-É.** (2026, juin). *Écouter les voix du terrain pour soutenir le bien-être des personnes enseignantes débutantes*. Colloque « Le bien-être en milieux éducatifs : Entre résilience, identité et justice sociale » du GRIBEME, Winnipeg, Manitoba.
- **Sims, L.**, et Riaño, D.E. (2025, 4 décembre). *Exploring gender equity and new masculinities in rural development: Insights from a Colombian cooperative's experience*. [Communication virtuelle]. Consultation en ligne organisée par Women Engage for a Common Future (WECF) et MenEngage Alliance pour soutenir les recherches du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les changements climatiques « Grounded realities: A civil society consultation on masculinities, food systems and climate change ». Pays-Bas.
- **Sims, L.**, en collaboration avec Brin, L., Levesque, A., Desmarais, M.-É. et Pellerin, D. (30 janvier, 2026). *Où publier sa recherche ? Bonnes pratiques et mises en garde dans la sélection de revues savantes*. Une séance d'information et de discussion organisée par le Comité d'éthique de la recherche, la bibliothèque de

l'USB et le bureau de recherche. Animée par Lise Brin à l'Université de St. Boniface.

- **Sims, L.** (2026, 24 et 25 mars). Forum national sur l'éducation environnementale [Participation sur invitation à ce groupe de travail]. Atelier organisé par Affaires de l'enfance et de la jeunesse, Environnement et changement climatique Canada, à Toronto, Ontario.
- **Sims, L.**, Entrée dans : Affaires de l'enfance et de la jeunesse, Environnement et changement climatique Canada (2026, 24 et 25 mars) *Forum national sur l'éducation environnementale*. Fait en collaboration avec Take me outside, EECOM et d'autres organismes et collaborateurs académiques à Toronto, ON.
- **Souffrant, K.-A.** (2026, 23 avril). Tisser des liens hors des murs de l'université. Panel, colloque annuel du CIRCEM – Université d'Ottawa.
- **Souffrant, K.A.** (2026, 2 avril). Projet Rayonner ensemble « Justice, dignité et le pouvoir de la (non)parole. Webinaire pour CASW.
- **Souffrant, K.A.** (2026, mai). *Le sujet du féminisme est-il blanc? Tome 2*. Colloque de l'ACFAS. Trois-Rivières, Québec.
- **Zellama, F.** (2026, 5 mars). Les barrières systémiques à l'intégration des immigrants francophones au Manitoba. Conférence organisée par l'Observatoire de l'immigration francophone au Canada, IRCC et Statistique Canada.
- **Zellama, F.** (2026, mai). Étudier pour immigrer...puis réétudier pour travailler. Colloque de l'ACFAS. Trois-Rivières, Québec.

Autres contributions à la recherche

Des membres du corps professoral de la FÉÉP sont affiliés aux groupes de recherche suivants : L'OIFC (Observatoire en immigration francophone au Canada), le RÉVERBÈRE (Réseau de recherche et de valorisation de la recherche sur le bien-être et la réussite), le GRIBEME (Groupe de recherche et d'intervention sur le bien-être en milieux éducatifs), le RRFC (Réseau de recherche sur la francophonie canadienne).

Des personnes sont aussi membres du jury d'agences subventionnaires telles que le FRQSC (Marie-Elaine Desmarais), le CRSH (Renée Desjardins, Laura Sims, Marie-Élaine Desmarais, Kharoll-Ann, Faïçal Zellama). Renée Desjardins est présidente d'un comité d'évaluation du CRSH Aide aux revues savantes.

Des membres de la FÉÉP contribuent aussi au niveau de l'édition savante :

Renée Desjardins est rédactrice adjointe (*associate editor*) – comité éditorial de la revue *Translation Spaces: A multidisciplinary, multimedia, and multilingual journal of translation*.

Gail Cormier est rédactrice (Book Editor) et membre de l'équipe éditoriale du journal international *Linguistic Landscapes*

Gail Cormier est co-rédactrice invitée aux Cahiers franco-canadiens de l'Ouest. Numéro spécial : Jeunesse d'hier, d'aujourd'hui et de demain : spécificités de l'expérience francophone.

Gail Cormier est co-directrice d'un numéro spécial du journal *Multimodalités* avec la professeure Megan Cotnam-Kappel (Université d'Ottawa) et la doctorante Catherine Lachaine (Université d'Ottawa).

2. AXE 2 – Renforcement du positionnement stratégique

La faculté entretient un lien étroit et constant avec son milieu, et les membres du corps professoral apportent leur expertise sur des enjeux variés, renforçant ainsi le positionnement de notre université. Ces activités transmises au décanat démontrent non seulement la richesse de ces contributions, mais aussi la profondeur de notre engagement envers la communauté et nos partenaires.

- Joël Ruest offert un « mini-cours » pour des élèves de 11e et 12e année le 10 février dans le cadre de la Journée découverte du B. Éd à l'USB, intitulé « *Qui a eu cette idée folle? Le rôle de l'école dans la société.* »
- Joël Ruest et David Larocque ont animé un atelier portant sur « *Les conséquences de l'IA sur l'apprentissage, l'enseignement et le système éducatif* », dans le cadre du Colloque franco-canadien en pédagogie collégiale, à l'USB.
- Martin Balcaen a animé 3 séances de révision en soirée pour des élèves de la 12e année, au Collège Jeanne-Sauvé, à l'Institut collégial Vincent Massey et au Centre scolaire Léo-Rémillard, inscrits pour le test provincial de mathématiques pré-calcul 40S.
- Gail Cormier et Holly Sorenson ont présenté un atelier sur les stratégies de production orale en Immersion française à la Journée de l'immersion organisée par la Division scolaire Winnipeg tenue le 2 février 2026.
- Hélène Archambault a agi à titre d'évaluatrice régionale pour le Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement et l'excellence dans l'enseignement des STIM et pour le prix en éducation en petite enfance.

- Faïçal Zellama a animé une conférence à Lorette le 13 mars 2026 pour le RIF Manitoba. La conférence portait sur les barrières systémiques à l'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire CFSM.
- Gail Cormier a enregistré une vidéo pédagogique produite par le Bureau de l'éducation française pour les leaders scolaires portant sur l'application de la recherche sur le paysage linguistique scolaire en Immersion française.
- Claudine Lupien a organisé la foire des carrières, 34 divisions scolaires étaient présentes, 7 provinces et 1 territoire étaient représentés. Les personnes étudiantes de 1^{re} et 2^e année du B. Éd. ont pu circuler parmi les différents kiosques.
- Claudine Lupien a animé différents segments de la journée Découverte en éducation, journée offerte à des élèves de la 11^e et 12^e année des écoles du programme français et d'immersion française. Une trentaine d'élèves ont passé la journée sur le campus.
- Marie-Élaine a participé comme experte invitée à des ballados :
 - Desmarais, M.-É., Rousseau, N. et AuCoin, A., (2025). Parlons d'inclusion : Une série de 12 ballados sur l'éducation inclusive.
 - Participation aux balados du Centre franco de Louis P. Houle : À la rencontre de Marie-Élaine Desmarais, la conception de l'apprentissage expliquée
 - Participation à une entrevue sur la plateforme ÊtrePROF.fr avec Nathalie Dreyfus sur la conception universelle de l'apprentissage.
- Kharoll-Ann a animé une conférence au Collège Pierre Elliott Trudeau pour le Mois de l'Histoire des Noirs, (Winnipeg, MB), environ 400 personnes (élèves et personnel), 24 février 2026.
- Tavia McKinnon a participé en tant que mentore à l'évènement « Un monde au choix » (organisé par le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba - CDEM), qui offre aux élèves du secondaire une opportunité d'explorer diverses carrières en français (28 avril).
- Madeleine Asselin et Holly Sorenson ont animé un atelier pour les ÉFM.
- Erica Siddall a participé à un groupe de travail à travers de Vitalité Santé visant à soutenir un projet pilote pour former des leaders bilingues au Manitoba (20 et 21 mai).
- Hélène Archambault a agi comme évaluatrice externe pour le Prix du Premier ministre pour l'excellence de l'éducation de la petite enfance et

pour l'enseignement et l'excellence de l'enseignement des STIM, depuis 2019.

- Claudine Lupien a co-animé la Journée découverte en éducation, tenue le 5 mai. Cet événement a permis à des personnes étudiantes de l'USB ainsi qu'à des adultes en transition de carrière d'en apprendre davantage sur le programme de baccalauréat en éducation (B. Éd.) offert à l'USB.
- Stéfán Delaquis est membre et trésorier du Conseil d'administration du Centre Renaissance : Le Centre Renaissance offre des services de counseling bilingues aux individus, aux couples et aux groupes, répondant à des besoins allant de l'épanouissement personnel et de l'accompagnement du deuil à des questions complexes telles que la dépression et les traumatismes.
- Gail Cormier a été co-présidente du Congrès du Réseau de la recherche sur la francophonie canadienne avec Ndeye Rokhaya Gueye et Danielle de Moissac qui a eu lieu les 13 et 14 novembre à l'Université de Saint-Boniface. La thématique était "Jeunesse d'hier, d'aujourd'hui et demain: Spécificités de l'expérience francophone".
- Kharoll-Ann Souffrant était idéatrice principale et co-directrice artistique avec Lisanne Rheault-Leblanc. Sororités noires du nouveau millénaire, Maison des arts littéraires/Salon du livre de l'Outaouais/Salon du livre afro-canadien.
- Le doyen a offert un mot d'ouverture dans le cadre de la projection du film « Sewâtsiwin - Ils sont sacrés » portant sur l'autisme selon les perspectives autochtones le 4 décembre 2025 à la salle Martial Caron de l'USB. L'événement était organisé en partenariat avec le BÉF.

3. AXE 3 – Enrichissement expérientiel et identitaire

Les activités suivantes illustrent l'engagement des personnes étudiantes et des membres du corps professoral de la FÉÉP à l'intégration concrète des perspectives autochtones.

- Dans le cadre du cours *SWRK 4221 : Peuples Autochtones et pratique du travail social*, les cinq personnes étudiantes ont réalisé un projet de réconcili-ACTION où elles ont créé une reconnaissance territoriale personnalisée et par la suite, ont choisi d'animer une série d'ateliers de création de reconnaissances territoriales personnelles sur le campus. Le but de ces ateliers était d'aider les personnes à mieux comprendre l'importance des reconnaissances territoriales et d'en créer une version personnelle qui avait du sens pour leur vie et leurs efforts de réconciliation.

- Dans le cadre du cours *SWRK 4221 : Peuples Autochtones et pratique du travail social*, ci-dessous, une liste d'activités organisées :
 - la participation à la marche communautaire Mama Bear Clan, au North Point Douglas Women's Centre ;
 - la récolte de plantes médicinales
 - un atelier de bannock avec une Aînée (Dée-Anne Vermette)
 - le montage d'un tipi avec un Gardien du savoir Autochtone
 - l'opportunité pour les étudiants de participer à l'Activité de la couverture avec des personnes étudiantes de la Faculté d'éducation
- Joël Tétrault, chargé de cours à la Faculté d'éducation a organisé avec des personnes étudiantes de son cours, le 4 décembre 2025 à la salle Martial Caron de l'USB, le visionnement du film « Sewâtsiwin - Ils sont sacrés » portant sur l'autisme selon les perspectives autochtones. La projection du film a été suivie par un panel.
- Dans le cadre de leur projet de réconcili-ACTION, les personnes étudiantes du cours SWRK 4221 : Peuples autochtones et pratique du travail social (enseigné par Rachelle Carlisle en automne et Tavia McKinnon en hiver) ont animé une présentation sur leur propre reconnaissance du territoire (5 décembre 2025).

Je tiens à remercier et à souhaiter une bonne retraite à notre collègue Jules Rocque. Un merci aussi à Alexandre Brassard qui termine son mandat à titre de doyen de la FAFS à la fin de cette année universitaire.

Annexe : Effectif de la population étudiante de la FÉÉP – Automne 2025

		RAPPORT D'INSCRIPTIONS - AUTOMNE 2025 Rapport final en date du 17 septembre 2025				Source : Registrariat			
Programmes universitaires	Automne 2024 19 septembre 2024				Automne 2025 17 septembre 2025				Écart (%) basé sur total
	Temps plein	Temps partiel	Total	Équiv. temps plein	Temps plein	Temps partiel	Total	Équiv. temps plein	
Faculté des arts et Faculté des sciences (FAFS)									
Université 1	256	43	299	268	235	30	265	244	
Baccalauréat ès arts général	154	22	176	160	181	18	199	186	
Baccalauréat ès arts spécialisé	5	1	6	5	8	1	9	8	
Baccalauréat ès arts avancé	1	0	1	1	2	0	2	2	
Maîtrise ès arts	0	10	10	3	0	6	6	2	
Baccalauréat ès sciences général	111	8	119	113	139	6	145	141	
Baccalauréat ès sciences avec majeure conjointe	7	1	8	7	5	1	6	5	
Baccalauréat ès sciences avec majeure conjointe (volet coop)	2	0	2	2	2	0	2	2	
TOTAL FAFS	536	85	621	560	572	62	634	590	2.09%
Faculté d'éducation et des études professionnelles (FEEP)									
Baccalauréat en administration des affaires	35	4	39	36	46	1	47	46	
Baccalauréat en administration des affaires (volet coop)	3	0	3	3	2	0	2	2	
Baccalauréat en éducation	132	2	134	133	151	0	151	151	
Diplôme postbaccalauréat en éducation	2	41	43	14	3	38	41	14	
Maîtrise en éducation	0	82	82	23	0	76	76	22	
Baccalauréat ès arts spécialisé en traduction	3	8	11	5	1	4	5	2	
Certificat de traduction	3	18	21	8	2	20	22	8	
Baccalauréat en travail social	19	1	20	19	23	1	24	23	
TOTAL FEEP	197	156	353	242	228	140	368	268	4.25%
Autres									
Éducation permanente (étudiants libres)	2	4	6	3	2	9	11	5	
Étudiants de l'Univ. du Manitoba inscrits à un cours de l'USB	3	23	26	10	1	26	27	8	
TOTAL D'INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES	738	268	1006	815	803	237	1040	871	3.38%

Source : Registrariat

Le tableau, ci-dessus, préparé, par le registrariat compare les inscriptions de l'automne 2024 à celles de l'automne 2025. On note qu'au total les inscriptions en équivalent temps plein à la FÉÉP ont augmenté de 4,25%. Si certains programmes ont connu une hausse des inscriptions (le baccalauréat en éducation, le baccalauréat en administration des affaires, le baccalauréat en travail social), d'autres ont connu une baisse significative (le baccalauréat ès arts spécialisé en traduction). Par ailleurs, les inscriptions ont baissé légèrement (la maîtrise en éducation, le baccalauréat en administration des affaires - volet coop) ou sont restées inchangées (le certificat en traduction, le diplôme post baccalauréat en éducation).

Rapport annuel 2025-2026

École technique et professionnelle

Présenté au Sénat de l'Université de Saint-Boniface

Ce rapport présente un bilan des activités de l'École technique et professionnelle (ETP) au cours de l'année académique 2025-2026. Sans prétendre à l'exhaustivité, il offre un aperçu du dynamisme de l'unité, reflet des valeurs d'ouverture, de résilience, de respect, d'engagement et d'intégrité qui soutiennent sa contribution à la mission et à la vision de l'établissement.

Aperçu des inscriptions dans les programmes de l'ETP

Le tableau suivant illustre la forte hausse des inscriptions amorcée en 2023-2024 et poursuivie en 2024-2025. En 2025-2026, le programme DAA a toutefois connu une baisse marquée des inscriptions en première année, avec 35 personnes étudiantes. Le total demeure relativement élevé lorsqu'on combine les effectifs de première et de deuxième année, mais les projections pour 2026-2027 (36 à 40 inscriptions en première année) laissent entrevoir une baisse significative des effectifs totaux, notamment en raison des changements apportés par IRCC au permis post-diplôme pour ce programme.

Programmes	2023-2024	2024-2025	Var %	2025-2026	Var %	2026-2027	Var %
DAA	141	214	51,8%	159	-25,7%	75	-52,8%
GT	5	9	80,0%	12	33,3%	12	0,0%
CM	13	20	53,8%	20	0,0%	18	-10,0%
DTI	45	61	35,6%	57	-6,6%	57	0,0%
EJE rég	9	9	0,0%	14	55,6%	19	35,7%
EJEMT	27	35	29,6%	30	-14,3%	30	0,0%
PDGEJE			s/o	22	s/o	30	36,4%
CAE		48	s/o	68	41,7%	30	-55,9%
TOTAL	240	396	65,0%	382	-3,5%	271	-29,1%

Axe 1 – Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche

Aligner les programmes avec le contexte et les besoins changeants, tout en capitalisant davantage sur la complémentarité de l'universitaire, du collégial et de l'éducation permanente

Évaluation des programmes

Au cours de l'année, une série de rencontres a été amorcée avec la direction et le corps professoral de DTI afin de préparer la première phase de l'évaluation du programme. Un calendrier de travail réalisé en collaboration avec la direction encadrera l'élaboration du rapport d'autoévaluation du programme DTI qui se terminera à la fin de l'automne 2026.

Cartographies des compétences et plans d'action

Cette année, les programmes DTI, DAA, GT et CM de l'École technique et professionnelle ont poursuivi le travail de préparation de leurs cartographies des compétences. Cet outil soutient l'alignement des apprentissages, la cohérence de l'offre de cours et l'identification des chevauchements, des lacunes et des écarts entre l'annuaire et le contenu enseigné. Les cartographies appuient également l'examen de passerelles entre l'universitaire, le collégial et l'éducation permanente.

Mentionnons aussi que les programmes de Communication multimédia, d'Administration des affaires et de Gestion de tourisme ont adopté un plan d'action découlant de leurs rapports d'évaluation afin d'en structurer la mise en œuvre au cours des 18 prochains mois.

Changements curriculaires informels et formels

Parmi les changements informels, le corps professoral ajuste régulièrement ses cours pour refléter ce qui se passe dans l'industrie. Mentionnons cette année les ajustements apportés aux cours de ressources humaines pour mieux répondre aux exigences du CRHA. Par ailleurs, le Certificat d'auxiliaire d'enseignement a poursuivi l'adaptation de ses cours ; la médiatisation de l'AE101 a été entamée en 2025-2026 et se poursuivra en 2026-2027.

Les changements formels suivent un processus collégial menant jusqu'au Sénat. Cette année, les travaux ont surtout porté sur les conditions d'admission

recommandées par le Registrariat. Découlant de ce travail, le groupe de travail établi par le DAA/GT se penche sur les exigences d'admission en langue et en mathématiques. En communication multimédia, le groupe a apporté 14 ajustements aux préalables et aux concomitants afin de simplifier le cheminement étudiant et de mieux soutenir les compétences visées. Le groupe DTI, pour sa part, a apporté un ajustement aux préalables du cours de stage TI 211 ainsi que la suppression du cours TI 210, qui n'est plus offert depuis quelques années.

Capitaliser sur la complémentarité des unités académiques au sein de l'USB pour faciliter des passerelles entre programmes

La coordination du DAA et la direction ont travaillé avec les vis-à-vis du BAA pour réanimer l'intention de mettre en place un continuum renforcé en administration des affaires francophone à l'USB afin d'assurer des passerelles aisées entre les programmes.

Concernant le Certificat d'auxiliaire d'enseignement, la discussion se poursuit toujours avec nos partenaires divisionnaires concernant le projet de double reconnaissance de crédits au secondaire.

D'autres cours à double reconnaissance de crédits encouragent une transition vers le postsecondaire en français (EJE 010), ainsi que d'autres activités en collaboration avec la DSFM (Surboum). Mentionnons également les échanges avec le bureau divisionnaire pour explorer d'autres avenues de collaboration.

1.2 Renforcer la capacité d'enseignement et l'appui aux programmes d'études

Comités, groupes et activités en appui à l'enseignement, à la recherche et au bon fonctionnement de l'USB

Nom	Comité
Erin Vandale, Rhéal Cenerini Aileen Clark (présidente)	Comité de mérite
Saïd Bouthaim, Michelle Vesey Aileen Clark	Comité d'étude des cours et des programmes
Karim Mzabi	Comité d'appel
Frédéric Jubinville	Comité d'appel (membre substitut)
Colette Ménard Aileen Clark	Comité de la bibliothèque
Valérie Rozenhal ; Gines Combiadakis	Comité consultatif sur la planification stratégique de la recherche
Frédéric Jubinville <i>Remplacé par Patricia Thibodeau en 2025-2026</i>	Comité de sélection des prix d'excellence en éducation et en recherche

Jouwairia Lahboub-Daayf Frédéric Jubinville / Tyler Fitzmaurice Emmanuel Kamalanga Thérèse Musafiri Michelle Vesey Gines Combiadakis Valérie Rozenhal Aileen Clark <i>Personnes désignées : Karim Mzabi, Geneviève Bourrier, Basma Id Raid</i>	Comité de direction de l'ETP
Saïd Bouthaïm (nomination par le Sénat) et Jouwairia Lahboub-Daayf (nomination de l'ETP) Aileen Clark	Comité de direction du Sénat
Jouwairia Lahboub-Daayf (nomination de l'ETP) ; Frédéric Jubinville (nomination de l'ETP) ; Saïd Bouthaïm (nomination de l'ETP) ; Karim Mzabi (nomination de l'ETP) Aileen Clark	Sénat
Frédéric Jubinville Aileen Clark	Comité aviseur du VRER sur l'intelligence artificielle
David Larocque	Comité aviseur ad hoc du doyen de la FEEP pour la mise sur pied du programme de baccalauréat en éducation à distance
Paulette Trémorin	Comité de prévention de la violence à caractère sexuel
Jouwairia Lahboub-Daayf	Comité de retraite
Gines Combiadakis	Comité de santé et de sécurité au travail
David Larocque	Prestation musicale en appui à la Soirée d'excellence pour la remise des bourses d'excellence étudiantes (5 mars 2026)
Jouwairia Lahboub-Daayf Aileen Clark (personne d'appui)	Coprésidente du comité du 50e anniversaire des études collégiales 2025-2026

Groupe de travail sur l'intelligence artificielle (GTIA)

Initié par le corps professoral de l'ETP et appuyé par la direction ETP, le groupe est composé de cinq membres : Frédéric Jubinville (CM), Karim Mzabi (DAA/GT), Mélanie Desnoyers (DAA), Yvan Bourgeois (DAA) et David Larocque (CM).

Le GTIA a tenu trois rencontres : les 3 décembre, 12 février et 27 mars. Son activité principale a consisté à entamer des réflexions sur la pédagogie à l'ère de l'IA. Le groupe a convenu de l'importance d'échanger sur l'utilisation en salle de classe, proposant des séances d'échange les 11 et 20 mai. Le 11 mai, Mélanie Desnoyers et Yvan Bourgeois ont présenté des utilisations pratiques en pédagogie pour soutenir le développement et l'accompagnement de la population étudiante, en abordant les compétences recherchées par les employeurs et adaptées aux réalités du marché

du travail. Le 20 mai, David Larocque et Frédéric Jubinville ont présenté des cadres pédagogiques adaptés à l'IA. Une quinzaine de membres du corps professoral ont assisté à chacune des séances.

Appuis aux études

Encadrement des stages et information académique

Plusieurs activités ont été mises en place afin de mieux préparer et soutenir la population étudiante dans leur parcours, notamment :

- Une activité d'orientation étudiante en début d'année visant à clarifier les attentes, le déroulement et les modalités des stages;
- Une séance d'information sur les concentrations et les perspectives de carrière (marketing, comptabilité, ressources humaines, développement local);
- Une rencontre d'information et une séance d'orientation pour les équipes DAA, GT, DTI et CM afin d'harmoniser les pratiques d'encadrement de stages.

Soutien à la réussite académique

L'ETP a lancé un nouveau format pour l'accueil sectoriel à la rentrée, qui comprend des échanges avec les personnes en coordination, les membres du corps professoral et la population étudiante, afin de créer un sentiment de bien-être et de transmettre des messages clés sur le plan académique.

Un centre de tutorat en administration des affaires, à l'origine initié par Lindsay Waters, a offert un accompagnement hebdomadaire dans les matières spécialisées, favorisant ainsi la réussite de la population étudiante.

Renforcement expérientiel dans les programmes

DAA / GT

Les activités pédagogiques ont intégré des expériences concrètes variées. En voici quelques exemples :

- Organisation d'événements étudiants : encadrement d'un dîner-causerie sur le bien-être (Mélanie Desnoyers), colloque en tourisme (Lisa Roch), journée de la diversité culturelle (Lisa Roch);
- Développement de projets entrepreneuriaux : compétitions de plans d'affaires, foire aux entreprises, concours de logos (Karim Mzabi et Jouwairia Lahboub-Daayf), partenariats avec le Stu Clark Centre et Entreprises Riel (Jouwairia Lahboub-Daayf);
- Réalisation de projets appliqués en collaboration avec des partenaires communautaires (ex. parc Riel de Sainte-Agathe [Karim Mzabi]);
- Visites d'entreprises et de sites (Hôtel ALT, La Fourche) permettant un contact direct avec les milieux professionnels (Karim Mzabi);

- Accueil de nombreux intervenants du milieu (leaders d'entreprise, organismes économiques, diplômés), notamment dans les cours qui demandaient des membres de jury (Saïd Bouthaim, Karim Mzabi, Jouwairia Lahboub-Daayf).
- Les stratégies d'apprentissage en anglais ont été adaptées par l'intégration d'activités communicatives et de séances de rattrapage ciblées (Jonathan Rash) et les projets dans les cours de français ont permis de tisser des liens avec la communauté (Patricia Thibodeau).

Ces initiatives ont permis de renforcer les compétences professionnelles, l'esprit entrepreneurial et l'intégration au marché du travail.

Communication multimédia (CM)

Plusieurs activités ont favorisé l'exposition au milieu professionnel et le développement des compétences (Delannoy, Fitzmaurice, Jubinville) :

- Organisation de classes de maître (ex. : André Kadi) et de visites (ex. Festival Freeze Frame avec Pascal Boutroy, CCFM, Cinémental);
- Promotion d'occasions professionnelles et diffusion d'événements culturels pour encourager la participation et le réseautage;
- 26^e édition de l'activité Focus (avril 2026) : invitation de l'industrie dans le cadre de cette activité qui met en vedette les réalisations étudiantes et crée un espace de réseautage ainsi qu'un sentiment de communauté autour du programme, qui résonne dans le milieu artistique francophone;
- Relais d'opportunités professionnelles aux étudiants, dont un travail contractuel au Théâtre Cercle Molière via une ancienne du programme;
- Diffusion d'un répertoire de festivals et événements cinématographiques à Winnipeg pour encourager la participation étudiante et le réseautage;

1.3 Améliorer les environnements d'apprentissage et de recherche

Amélioration des environnements physiques

En 2025-2026, des ajustements ont été apportés à l'utilisation des laboratoires pour mieux accompagner la croissance des effectifs et faciliter l'organisation des cours en DTI. En CM, le renouvellement des équipements informatiques et audiovisuels permettra d'offrir des installations conformes aux standards actuels de l'industrie. Enfin, dans le CAE, l'appui technique aux cours hybrides a continué de soutenir efficacement l'enseignement ainsi que l'accompagnement des personnes étudiantes, y compris celles ayant des besoins particuliers.

1.4 Développer davantage la capacité de recherche et de création pour l'avancement des connaissances et de la francophonie.

Développement professionnel du corps professoral

Parmi les membres du corps professoral de l'ETP, 16 ont participé au 3^e Colloque franco-canadien en pédagogie collégiale en novembre 2025. De plus, l'équipe a également participé à divers ateliers de développement professionnel au cours de l'année pour assurer la mise à niveau de compétences propres à leur domaine. Outre leur propre développement professionnel, plusieurs membres de l'équipe ont contribué à la mobilisation des connaissances par l'offre d'ateliers ou de séances de formation.

Participation à la mobilisation des connaissances

Type d'activité	Personne(s)	Titre / sujet	Cadre / événement
Atelier	Jouwairia Lahboub-Daayf et Robin Rooke-Henke	<i>Pas comme chez vous? Avancons ensemble vers la réussite</i>	Colloque national tripartite / AQPC
Atelier	Karim Mzabi	<i>Vers une pédagogie augmentée : innover et inspirer avec l'IA</i>	Colloque national tripartite / AQPC
Atelier	Julie Belley	<i>Compréhension et gestion des stressseurs au travail</i>	Colloque national tripartite / AQPC
Atelier	Joanne Vinet et Erin Vandale	<i>Renforcer les liens entre la formation collégiale et le marché du travail</i>	Colloque national tripartite / AQPC
Atelier	David Larocque	<i>L'impact de l'IA sur l'apprentissage, l'enseignement et le système éducatif</i>	Colloque national tripartite / AQPC
Conférence	David Larocque et Joël Ruest	<i>Enjeux de l'intelligence artificielle en éducation</i>	Conférence SAG / Council on School Leadership
Présentation	Tyler Fitzmaurice	<i>Présentation de son travail dans un événement de réseautage</i>	ONF / StudioLab xR de New Media Manitoba
Atelier	Joanne Vinet	<i>Ressources de la Science of Early Child Development en français</i>	Conférence des directions à Falcon Lake Trails
Animation de kiosque	Joanne Vinet, Paulette Trémorin Gines Combiadakis	<i>Journée EJE FPFM</i>	Activité de rayonnement
Atelier	Irène Wake et Paulette Trémorin	<i>Interventions positives pour le centre d'apprentissage</i>	Tournesols

Appui à la journée du savoir pour la population étudiante

Cette année encore, le DTI a participé à la Journée du savoir, où plusieurs personnes étudiantes en deuxième année ont présenté leurs projets. Patrick Brombach et Emmanuel Kamalanga ont siégé au jury, avec l'appui de Mohammed Nasri pour la préparation des présentations.

Axe 2 – Renforcement du positionnement stratégique

2.1 Améliorer le recrutement et la rétention des effectifs étudiants

Volet	Réalisation	Personne(s)
Portes ouvertes	Participation aux activités de recrutement et représentation des programmes DAA/GT, DTI, CAE, EJE, CM.	Membres des équipes avec Emily Fjeldsted et des étudiantes ambassadrices
« Une journée sur le campus »	Animation d'un atelier sur le leadership; un mini-cours en multimédia	Mélanie Desnoyers Frédéric Jubinville
Partenariats communautaires EJE	Tenue d'un kiosque lors de la journée jeune enfance de la FPFM.	Gines Combiadakis, Joanne Vinet, Erin Vandale
Rayonnement communautaire	Animation d'un atelier de modélisation 3D à l'École Saint-Joachim.	Frédéric Jubinville
Visibilité professionnelle	Présentation dans un événement de réseautage organisé par l'ONF et StudioLab xR.	Tyler Fitzmaurice
Continuum éducatif francophone	Correction de travaux écrits en français pour le Baccalauréat international.	Patricia Thibodeau

2.2 Cultiver des liens plus étroits et porteurs avec les principaux acteurs de la francophonie manitobaine, de l'éducation et du marché du travail

Tisser des liens avec les entreprises et organismes par le biais des stages

En 2025-2026, le Certificat d'auxiliaire d'enseignement a accueilli 40 personnes étudiantes ayant complété les cours techniques dont 36 entreprendront leur stage pratique en partenariat avec la Division scolaire Louis-Riel, en plus de la DSFM. Mentionnons que certains de nos diplômés de l'an dernier, maintenant embauchés dans les écoles partenaires, auront le plaisir d'accompagner nos personnes

stagiaires cette année. Leur engagement à partager les réalités du métier et à soutenir l'apprentissage de la relève témoigne d'un bel esprit de collaboration et de transmission.

Quant aux programmes en EJE, cinq (5) personnes étudiantes du programme régulier recevront leur diplôme en juin 2026, dont trois qui ont fait un stage rémunéré pour le stage IV. Tous ont eu des offres d'emploi et trois ont déjà commencé à travailler. Dans le programme milieu de travail, 12 personnes étudiantes en deuxième année ont terminé leurs stages et recevront leur diplôme en juin 2026.

La participation à diverses activités dont *Disrupted*, présenté par Tech Manitoba et New Media offre des occasions de réseautage et des tables rondes en lien direct avec leur domaine d'études en technologie tout en facilitant le réseautage avec les employeurs dont la Ville de Winnipeg, Pollard Banknote Limited, Online Business Systems, Clear Concepts, Priceline, iQmetrix, Bit Space Development.

L'USB a offert cette année des ateliers de type « portes ouvertes » pour remplacer les foires de carrière, favorisant un réseautage plus détendu et personnalisé (Institute of Internal Auditors – Winnipeg Chapter; Gendarmerie royale du Canada (GRC); Parlement du Canada; Province du Manitoba).

Données sur les stages 2025-2026

Pour les stages de DTI, CM, DAA et GT, à l'été 2025 l'ETP a mené un projet visant à recenser tous les partenariats établis dans les dernières années, permettant de rebâtir une liste de 200 personnes du marché. Découlant de ce travail, l'USB a pu établir 100 opportunités de stages, témoignant du réseau de partenaires solides et de la reconnaissance de la qualité de la formation offerte par l'Université.

	DAA-GT	Diplôme en technologie de l'information	Communication multimédia
Nombre total de stagiaires	109	28	4
Nombre total de stages offerts par l'USB	48	13	2
Nombre total de stages trouvés par la population étudiante	16	2	2
Nombre total de reconnaissances des acquis en remplacement au stage	32	13	0
Nombre de personnes inscrites au cours GP 2091 en remplacement au stage	13	0	0

Ces différentes modalités permettent aux personnes étudiantes d'atteindre les résultats en empruntant des parcours diversifiés et adaptés aux réalités académiques et professionnelles de la population étudiante.

Autres liens avec les entreprises et organismes

Secteur	Réalisations marquantes	Personne(s)
Jeune enfance	Offre d'ateliers et de formations continues, participation à des sous-comités de la MCCA, représentation de l'USB au banquet annuel et remise du prix Gretta-Brown.	Gines Combiadakis, Michelle Vesey, Irène Wake, Paulette Trémorin, Joanne Vinet, Thérèse Musafiri
ETP	Participation et présentation à la rencontre de la Chambre des commerces de Saint-Boniface dont le thème était l'entrepreneuriat	Aileen Clark
DAA-GT	Rencontres avec des partenaires communautaires et sectoriels, participation à des consultations, à des activités de reconnaissance et à une étude provinciale sur la formation en tourisme.	Jouwairia Lahboub-Daayf, Aileen Clark, Patricia Thibodeau
Communication multimédia	Développement d'un réseau de partenaires de l'industrie, participation à des comités sectoriels, activités de maillage, partenariats avec la DSFM et exploration d'une collaboration avec le National Screen Institute.	Tyler Fitzmaurice, Alain Delannoy, Frédéric Jubinville

2.3 Étendre l'influence et le rayonnement de l'Université à l'échelle provinciale, nationale et internationale

La participation à des comités, réseaux et activités de diffusion à l'échelle provinciale, nationale et internationale renforce la visibilité de l'USB dans les milieux éducatifs, professionnels et culturels.

Portée	Secteur / instance	Réalisations marquantes	Personne(s)
Nationale	Colloque tripartite national	Organisation locale du colloque à Winnipeg, contribution à la programmation de l'AQPC et participation de 16 membres de l'ETP.	Aileen Clark, Gail Cormier, Rokhaya Gueye, Diane Pellerin, Nathalie Roche et membres de l'ETP
Nationale	ETP	Membre du Réseau des cégeps et des collèges cégeps francophones du Canada	Aileen Clark
Nationale	ETP	Membre du Consortium national de développement des ressources pédagogiques en français	Aileen Clark

Provinciale	Gouvernance et engagement communautaire	Participation à des conseils d'administration, comités sectoriels et tables de concertation en francophonie et en jeune enfance.	Jouwairia Lahboub-Daayf, Irène Wake, Gines Combiadakis, Michelle Vesey, Erin Vandale, Joanne Vinet, Patricia Thibodeau
Nationale et internationale	Communication multimédia	Participation à des ateliers spécialisés, diffusion de travaux à l'ACFAS, sélection de productions dans plusieurs festivals et animation d'un atelier au Petaluma Film Festival.	Alain Delannoy
Nationale et internationale	Création sonore et cinéma d'animation	Contribution à des productions diffusées et primées dans des festivals majeurs, ainsi que participation à un panel lié à un documentaire de l'ONF.	Tyler Fitzmaurice
Nationale et internationale	Rayonnement étudiant	Sélection d'un film de fin d'études au Festival international d'animation d'Ottawa et appui du corps professoral à la création subséquente soutenue par l'ONF.	Maxime Kornachuk et équipe professorale CM
Provinciale, nationale et internationale	Jeune enfance	Participation à des réseaux, coalitions, groupes de recherche et instances professionnelles en éducation de la jeune enfance, ainsi qu'à des activités de perfectionnement et de mobilisation des connaissances.	Irène Wake, Gines Combiadakis, Michelle Vesey, Erin Vandale, Joanne Vinet, Paulette Trémorin, Thérèse Musafiri

Axe 3 – Modernisation et pérennité institutionnelles

3.1 Augmenter l'efficacité et l'efficience de l'Université

Outils des équipes de l'ETP pour améliorer l'efficacité dans leur travail

La direction a organisé les formations nécessaires pour l'équipe de coordination de l'ETP : LAIPVP et gestion des courriels; One World; formulaires de changements curriculaires.

Système de prêt d'équipement

Comme le programme CM possède un inventaire important de caméras, microphones, éclairage, trépieds et accessoires que les étudiants empruntent régulièrement pour leurs tournages et productions, l'équipe a travaillé avec l'appareilleur de l'ETP et la bibliothèque pour implanter un système de prêt par code-barres, assurant un meilleur suivi et la sauvegarde du parc d'équipement.

3.2 Augmenter et diversifier les revenus de façon cohérente et stratégique

Financement EJE

La direction a participé activement à la préparation, à la coordination et à la gestion des fonds reçus pour la réalisation de divers projets dans le domaine de l'éducation de la jeune enfance. Les quatre premiers projets financés découlent du plan d'action provincial en jeune enfance, un projet réalisé avec l'appui financier de l'ACUFC en 2024-2025.

Projet	Financement	Responsable(s)
Traduction et adaptation de l'outil ToyBox qui appuie l'enseignement dans plusieurs cours EJE et dont l'équipe a fait la promotion à trois foires de la petite enfance en santé et aux deux journées de jeune enfance offertes par la FPFM	ACUFC	Paulette Trémorin, Ndeye Lo
Réalisation de vidéos à contenu pédagogique pour appuyer la formation en éducation de la jeune enfance	ACUFC	Joanne Vinet, Irène Wake
Projet pour appuyer le mentorat	CNPF	Erin Vandale, Joanne Vinet
Projet de vidéo promotionnel pour les carrières en jeune enfance	CNPF	À déterminer
Projet de simulations en réalité virtuelle. Développement en technologie, visant à bonifier la pratique expérientielle. Un rapport sera réalisé à la fin du projet afin d'évaluer quelles ressources sont exigées pour divers types de simulation.	ACUFC	Thérèse Musafiri, Frédéric Jubinville
Projet de traduction et d'adaptation de l'outil Science of Early Childhood Development (SECD) réalisé par Red River Polytech. Traduction et adaptation de l'édition nord-américaine de cet outil. De plus, deux tournages en centre francophone ont pu produire plusieurs vidéos qui viennent enrichir davantage la ressource en ayant du contenu en contexte minoritaire.	Entente avec Red River Polytech	Joanne Vinet, Thérèse Musafiri

Axe 4 – Enrichissement expérientiel et identitaire

4.1 et 4.2 Rehausser le mieux-être et nourrir le sentiment d'appartenance

50^e anniversaire du Collégial

Plusieurs membres du corps professoral ont participé de manière dynamique aux activités de l'USB (forums sur le plan stratégique, activités sur le campus organisées par l'administration). Les activités du 50^e anniversaire du collégial ont

contribué de façon particulière à cultiver un sentiment d'appartenance chez la population étudiante et les membres du corps professoral. Le 10 février 2026, le comité a organisé un événement de goûter-café pour reconnaître leur contribution historique au collégial. Au début de mars, la création d'une capsule temporelle a permis à la population étudiante de célébrer à son tour les 50 ans du collégial. Un objet de chaque secteur collégial a été ajouté à la capsule, qui sera conservée dans la voûte jusqu'en 2076.

L'ETP a également travaillé avec le Bureau de développement pour l'organisation d'activités pour les anciennes personnes diplômées du programme de DAA (décembre) et du programme EJE (mai). Parsemées de témoignages touchants et de beaux échanges, ces soirées ont permis au réseau des personnes diplômées de renouer des liens avec des membres du corps professoral qui étaient également présents à la soirée.

Autres activités pour soutenir le bien-être

Afin d'atteindre les objectifs visant à rehausser le mieux-être sur le campus et à nourrir le sentiment d'appartenance, plusieurs membres de l'équipe ont suivi des formations liées à ce thème cette année. Mentionnons que plusieurs membres de l'équipe, dont Irène Wake et Isabelle Raharjaona, ont assisté à l'atelier offert par Clarissa Andrade.

4.3 Renforcer la volonté, la fierté et la capacité de parler et de vivre en français

L'apprentissage de la langue dans les programmes de l'ETP vise à dépasser l'acquisition des connaissances et comprend une dimension culturelle importante pour nourrir la fierté de la langue. Mentionnons, entre autres, les discussions et projets écrits et activités dans la communauté visant à contrer l'insécurité linguistique et à encourager.

4.4 Cheminer en vérité et réconciliation

Engagement en vérité et réconciliation

Une dizaine de membres de l'équipe ETP ont participé à la marche pour la guérison dans le cadre de la journée nationale de vérité et réconciliation le 30 septembre.

Soutenir le travail de vérité et réconciliation par l'ajout de contenu autochtone dans les programmes

Pour le DAA/GT, la coordination et la direction ont lancé des échanges avec Katherine Davis de la Asper School of Business afin d'explorer comment l'USB

pourrait travailler avec les ressources en matière de perspectives autochtones. Une deuxième rencontre est prévue pour poursuivre ces discussions en collaboration avec Geneviève Clément.

Par ailleurs, le DAA/GT a mandaté un groupe de travail qui sera appuyé par la direction qui comprend Mélanie Desnoyers, Jouwairia Lahboub-Daayf et Lindsay Waters pour entamer les premières étapes de dialogue avec la communauté autochtone, et ce, afin d'appuyer l'équipe dans son ensemble dans l'ajout de contenu touchant la vérité et la réconciliation dans les cours. Geneviève Clément accompagnera ce parcours qui commencera par une première activité d'échange le 17 juin.

Dans le cadre de son cours de français, Patricia Thibodeau a lancé une invitation de soumettre des projets dans la communauté favorisant la reconnaissance des contributions métisses et autochtones à notre société manitobaine.

Erin Vandale et Dolorès Gosselin ont coenseigné la cinquième offre du cours de Perspectives autochtones en éducation de la jeune enfance. Elles ont accueilli pour la troisième fois une aînée, Dée-Anne Vermette, qui a participé tout au long du cours.

Erin Vandale est membre du comité « Keeping the Fires Burning ». Ce comité, composé de membres de la communauté et d'employées de Ka Ni Kanichihk, planifie la soirée annuelle de Keeping the Fires Burning pour honorer les aînées autochtones du Manitoba. Plusieurs membres de l'équipe EJE participent à cette activité annuelle, qui se déroulera le 18 juin 2026.

Rapport soumis au Sénat le 15 juin 2026 par G. Aileen Clark, directrice de l'École technique et professionnelle

Rapport d'unité

École des sciences infirmières et des études
de la santé
2025-2026

Juin 2026



Université de
Saint-Boniface

Table des matières

Mot du doyen.....	3
Axe 1 Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche	4
1.1. Aligner les programmes avec le contexte et les besoins changeants, tout en capitalisant davantage sur la complémentarité de l'universitaire, collégial et de l'éducation permanente	4
1.2. Renforcer la capacité d'enseignement et l'appui aux programme d'études	6
1.3. Améliorer les environnements d'apprentissage et de recherche.....	8
1.4. Développer davantage la capacité de recherche et de création pour l'avancement des connaissances et de la francophonie	9
Axe 2 Renforcement du positionnement stratégique.....	15
2.1. Améliorer le recrutement et la rétention des effectifs étudiants	15
2.2. Cultiver des liens plus étroits et porteurs avec les principaux acteurs de la francophonie manitobaine, de l'éducation et du marché de travail	16
2.3. Étendre l'influence et le rayonnement de l'Université à l'échelle provinciale, nationale et internationale.....	19
Axe 3 Modernisation et pérennité institutionnelles.....	21
3.1 Augmenter l'efficacité et l'efficience de l'Université	21
3.2. Augmenter et diversifier les revenus de façon cohérente et stratégique	23
3.3. Intégrer la notion de développement durable au sein de l'établissement	24
Axe 4 Enrichissement expérientiel et identitaire	25
4.1. Rehausser le mieux-être sur le campus	25
4.2. Nourrir le sentiment d'appartenance	25
4.3. Renforcer la volonté, la fierté et la capacité de parler et de vivre en français.....	27
4.4. Cheminer vers la réconciliation	28

Mot du doyen

À l'approche de la fin de l'année académique 2025–2026, je souligne les principales réalisations de l'École des sciences infirmières et des études de la santé (ESIES), portées par un engagement collectif envers l'excellence, l'innovation, la collaboration et le développement de la relève infirmière francophone au Manitoba.

Le thème de la Semaine nationale des infirmières et infirmiers 2026, « Le pouvoir des infirmières et infirmiers de transformer la santé », reflète pleinement notre mission. Par leur engagement, leur leadership et leur compassion, nos étudiantes et étudiants, notre corps professoral et nos partenaires contribuent chaque jour à améliorer les soins et les communautés.

L'ESIES offre une formation rigoureuse, humaine et adaptée aux besoins du système de santé, intégrant étroitement les dimensions cliniques et communautaires. La croissance des demandes d'admission témoigne de la pertinence et du rayonnement de notre offre.



L'année est également marquée par des efforts soutenus en recrutement, rétention et réussite étudiante, ainsi que par le renforcement de nos partenariats et de notre visibilité. Parallèlement, nos activités de recherche et d'innovation pédagogique continuent de progresser, contribuant à l'avancement des connaissances et des pratiques en santé.

Je remercie chaleureusement l'ensemble du personnel, nos partenaires et nos étudiantes et étudiants pour leur engagement essentiel à notre succès collectif.

Je vous invite à consulter ce rapport annuel, qui met en lumière les faits saillants de l'année 2025–2026.

Daniel Gagné

A handwritten signature in black ink that reads "Daniel Gagné".

15 juin 2026

Axe 1 Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche

1.1. Aligner les programmes avec le contexte et les besoins changeants, tout en capitalisant davantage sur la complémentarité de l'universitaire, collégial et de l'éducation permanente

- L'année académique 2025-2026 a été marquée par la poursuite de l'engagement de l'ESIES envers les principes d'évaluation continue et d'amélioration de la qualité des programmes. Dans le cadre de cette démarche, une collecte de données a été réalisée à l'automne 2025 auprès de divers groupes d'intérêt, notamment les étudiantes et étudiants, les membres du corps professoral, les superviseuses et superviseurs de stage, les préceptrices et précepteurs ainsi que les diplômées et diplômés. Les employeurs n'ont pas été sondés au cours de cette année.

En collaboration avec les professeures et professeurs responsables de cours ciblés, la coordonnatrice des curriculums a mis en œuvre différentes stratégies visant à accroître le taux de participation étudiante aux sondages. Parmi celles-ci, du temps a été réservé à l'intérieur de certains cours afin de permettre aux étudiantes et étudiants de compléter les questionnaires en classe. Cette approche a contribué à améliorer le taux de participation et à assurer une représentation plus fidèle de l'expérience étudiante.

Les résultats préliminaires de l'évaluation des programmes demeurent très positifs et témoignent de la qualité de l'expérience d'apprentissage offerte à l'École. Cette démarche d'évaluation sommative permet à l'École d'identifier des pistes d'amélioration et de consolider ses forces afin de poursuivre le rehaussement de la qualité de ses programmes. Les données recueillies contribuent également à orienter la mise en œuvre et le suivi du Plan stratégique 2024-2029, en assurant un arrimage entre les besoins des parties prenantes, les exigences des organismes d'agrément et les priorités institutionnelles.

- Assurer la qualité de l'enseignement. L'année 2025-2026 a été marquée par un engagement soutenu de l'École des sciences infirmières et études de la santé (ÉSIES) envers le développement professionnel, l'amélioration continue des programmes, et l'intégration de principes d'équité, diversité et inclusion dans l'ensemble de ses activités pédagogiques. Plusieurs membres du corps professoral poursuivent actuellement des études aux cycles supérieurs, incluant deux professeurs inscrits à des programmes de doctorat en sciences infirmières, dont la professeure Jacqueline Avanthay Strus a soutenu avec succès sa thèse. Deux à la maîtrise, et une

gestionnaire en formation en administration. L'École poursuit également la mise en œuvre du financement provincial visant l'augmentation des cohortes au Baccalauréat en sciences infirmières (BSI) et au Diplôme en sciences infirmières auxiliaires (DSIA), amorcée en 2022. Par ailleurs, le Comité de gestion des curriculums a joué un rôle central dans l'actualisation des programmes, notamment par la modification à l'offre de cours au BSI, la révision du cadre conceptuel, le développement de ressources liées à l'intelligence artificielle, ainsi que l'organisation de dîners-conférences sur des enjeux pédagogiques clés. Le comité ad hoc sur la révision du curriculum DSIA, a entamé des consultations approfondies avec les étudiants, professeurs et partenaires facultaires et ont permis de proposer des modifications à la séquence des cours. De plus, un comité ad hoc EDI a été constitué pour évaluer, à l'aide d'une méthodologie rigoureuse, l'intégration des principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans les plans de cours. Enfin, dans le cadre de l'évaluation annuelle des programmes, une rencontre avec les professeurs responsables des cours connexes a permis d'assurer la cohérence et la pertinence de ceux-ci. L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans une démarche stratégique visant à assurer l'excellence de la formation infirmière et la pertinence des contenus offerts, en vue de répondre aux besoins changeants du système de santé et de la société.

- Le comité ad hoc sur le curriculum du Diplôme en sciences infirmières auxiliaires (DSIA), composé de Patricia Bourrier, Daniel Gagné, Cora-Andrée Martin, Ashley Hébert, Katelyn North, Hagar Outbih et Marie-Claude Simpson, a mené des consultations dans le but d'évaluer des modifications au curriculum du programme. Lors de la rencontre étudiante, une proposition d'échange entre certains cours a été discutée. Une modification à l'offre de cours a été proposé et appuyer au CPESIES en automne 2025.
- Dans le cadre de l'évaluation continue des programmes en sciences infirmières, la coordonnatrice des curriculums organise annuellement une rencontre avec les responsables des cours connexes afin de recueillir leurs rétroactions sur le contenu, la pertinence et l'intégration de ces cours. Ces échanges visent à renforcer la cohérence curriculaire et à soutenir le développement des compétences en formation infirmière. Le 16 juin 2026, Patricia Bourrier, Daniel Gagné, Darcelle Vigier et les professeurs et professeures des disciplines concernées se sont réunis afin de revoir les cours connexes et d'identifier des pistes d'amélioration. Les recommandations issues de cette rencontre sont intégrées au rapport annuel d'évaluation des programmes.
- La satisfaction des milieux cliniques choisis pour les stages est évaluée à la fin de chaque stage et les ajustements pertinents sont effectués aux expériences cliniques.

- Le Certificat d'aide en soins de santé a été relancé en septembre 2025 et est offert en format COMODAL afin de favoriser l'accessibilité et la flexibilité de la formation, notamment pour les régions rurales. Ce format permet aux étudiantes et étudiants de suivre leur formation à distance, ce qui favorise leur apprentissage dans leur communauté. Lianne Bjornson se joint à l'équipe à l'hiver 2025 pour assurer l'enseignement et contribuer à la mise à jour du curriculum. Cette relance vise à répondre aux besoins croissants du secteur de la santé et à renforcer l'attractivité du programme auprès de la clientèle francophone. Pour l'année 2025, le programme a accueilli 7 nouveaux étudiants à la rentrée de septembre. Cette formule a permis une étudiante de suivre la formation à distance tout en réalisant localement les stages limitant ses déplacements au campus à deux périodes ciblées. Cette approche favorise la formation de professionnelles et professionnels bilingues capables de répondre aux besoins de leur communauté.



Cohorte 2025-2026 du programme

1.2. Renforcer la capacité d'enseignement et l'appui aux programme d'études

- Des membres du corps professoral entament des études menant au doctorat en sciences infirmières. Les professeures Jacqueline Avanthay Strus (Université d'Ottawa) et Katelyn North (Université de la Saskatchewan) continuent leurs études menant au doctorat en sciences infirmières. La professeure, Jacqueline Avanthay Strus a soutenu avec succès sa thèse de doctorat intitulée « Expérience des parents 2ELGBTQIA+ francophones vivant en situation linguistique minoritaire pendant la transition à la parentalité » le 2 février 2026.
- Deux membres du corps professoral ont entrepris des études de deuxième cycle en sciences infirmières. Mme Ashley Hébert, professeure, poursuit une maîtrise en sciences infirmières à l'Université du Manitoba, tandis que Mme Hagar Outbih, professeure, a amorcé un programme de maîtrise en sciences infirmières à l'Université Athabasca.
- L'administratrice de la formation clinique, Diane Pineau, a complété son Certificat of Management and Administration à l'Université du Manitoba en juillet 2025. Elle est aussi certifiée en C.I.M. dès juillet 2025. Diane est aussi membre de Canadian Institute

of Management. (Chartered Managers Canada). Diane est aussi Canadian Certified Clinical Instructor (CCCI).

- Plusieurs membres du corps professoral ont participé à des ateliers de formations au cours de l'année 2025-2026.
- À la suite d'une rencontre regroupant plusieurs programmes en sciences infirmières en mai 2025 portant sur le traitement des demandes d'accommodement étudiantes, le Directeur des services aux étudiants, la Coordinatrice du Service d'accessibilité aux études, l'Administration de la formation clinique et communautaire, la Coordinatrice académique et le Doyen ont élaboré un procédurier encadrant le traitement des demandes d'accommodement. Mis en vigueur au début de l'année académique 2025-2026, ce mécanisme a permis au comité ad hoc de traiter trois demandes depuis sa mise en œuvre, lesquelles ont été gérées de manière efficace, contribuant ainsi à soutenir la réussite et la pleine participation des étudiantes.
- Sous la direction de la coordinatrice académique, certaines politiques, procédures et certains règlements de l'École (conditions d'admission aux programmes, exigences non académiques, assiduité, demandes de réadmission) ont fait l'objet d'une révision afin de réduire les barrières à la formation, d'assurer une plus grande clarté des attentes et de soutenir la réussite étudiante, tout en maintenant les exigences académiques, professionnelles et réglementaires. Cette démarche s'est appuyée sur une analyse comparative des pratiques d'autres établissements postsecondaires canadiens ainsi que sur le contexte réglementaire manitobain. Les révisions visaient également à éviter l'imposition de contraintes excessives aux personnes étudiantes, tout en favorisant des pratiques plus cohérentes, équitables et adaptées aux réalités actuelles de la formation en sciences infirmières.
- En 2025-2026, l'École des sciences infirmières et études de la santé (ÉSIES) a organisé une série de présentations à l'intention du corps professoral afin de promouvoir les activités de recherche menées à l'ESIES et en collaboration avec d'autres établissements. Ces dîners-conférences ont permis de mettre en valeur les projets novateurs et les expertises diverses au sein de la communauté de l'école :
 - i. 12 mai 2026: AIIC (CNA) – Webinaire sur "Politics: Fireside chat with Ministers of The Power of Nursing Leadership in Health" par Hon. Michelle Thompson, MLA RN, Minister of Health & Wellness, Office of Healthcare professionals' Recruitment and Minister responsible for Healthcare Redevelopment, Nova Scotia et Hon. Lesa Semmler, MLA, RN, Minister of Health and Social Services and Minister Responsible for the status of women, Northwest Territories.

- ii. 11 mai 2026: AIIIC (CNA) – Webinaire sur “The Leadership of Indigenous Nurses: Uplifting the Next 7 Generations”. par Dr. Erica (Samms) Hurley, Assistant Professor, Memorial University.
- iii. Le 9 avril 2026: “Trauma-Informed Teaching for Student Wellness in High-Stakes Learning Environments” par Barbara Rose Lovett RN, MN & Stephanie Nunes RN, MN, CMSN(c), University of Manitoba.
- iv. Le 18 mars 2026: “Adolescents Living with Chronic Pain and Loneliness Before, During and After the COVID-19 Pandemic: An Interpretative Inquiry” par Tristan Phair, RN MN.
- v. Le 24 février 2026: “Best Practices in Undergraduate Nursing Student Clinical Practice Skills Evaluations” par Dr. Kateryna Metersky RN PhD, University of Toronto.
- vi. Le 29 janvier 2026: Expérience des parents 2ELGBTQIA+ francophones vivant en situation linguistique minoritaire pendant la transition à la parentalité par Jacqueline Avanthay Strus.
- vii. Le 10 novembre 2026 : “CPR Racism: A guide for health care providers to address racism in health care.” Par Dr. Holly Graham.
- viii. Le 6 novembre 2026: « PPCO Trends: Falls and Assessment? » par Kelly Wozney.

1.3. Améliorer les environnements d'apprentissage et de recherche

- En octobre et novembre 2025, la coordonnatrice académique et la coordonnatrice des curriculums ont rencontré les différentes cohortes des programmes de l'École afin de maintenir un dialogue direct avec les personnes étudiantes. Ces rencontres ont permis de recueillir leurs perspectives sur les cours, les laboratoires, les stages et la semaine d'orientation. Les étudiantes et étudiants ont exprimé une satisfaction générale à l'égard de la session d'automne. Les préoccupations prioritaires soulevées ont été discutées avec le doyen et les coordonnatrices responsables, menant à l'élaboration de plans d'action ciblés, notamment en ce qui concerne les espaces d'étude, le soutien technologique, les plans d'apprentissage et les enjeux liés à l'inscription.
- L'École s'engage à renforcer le développement de la recherche, axe stratégique prioritaire. À cette fin, elle soutient activement le développement des capacités de recherche du corps professoral impliqué dans le programme de baccalauréat en sciences infirmières. Cet engagement se traduit notamment par l'organisation régulière de dîners-conférences, la valorisation et la diffusion des résultats de recherche, ainsi que le soutien à la participation à des congrès scientifiques et aux activités de la section régionale de l'ACFAS. Ces initiatives visent à stimuler la dynamique académique et à accroître la visibilité des travaux de recherche.

1.4. Développer davantage la capacité de recherche et de création pour l'avancement des connaissances et de la francophonie

- Créer une culture de recherche dans l'ESIES, en incluant les étudiants. Les membres du corps professoral enseignant au programme de baccalauréat en sciences infirmières bénéficient d'une réduction de charge de travail de 25 %, leur permettant de consacrer du temps à des activités d'avancement des connaissances et d'érudition notamment par la poursuite d'études supérieures ou de projets de recherche. Au cours de l'année, quatre (4) professeurs ont profité de cette mesure pour poursuivre des études de deuxième cycle.

RÉDUCTION DE LA CHARGE DE TRAVAIL : NOMBRE DE CREDITS REDUITS PAR ANNEE ACADEMIQUE

Année académique	Réduction du nombre de crédits	Nombre de professeurs
2021-2022	12 credits	2
2022-2023	24 credits	4
2023-2024	27 crédits	4
2024-2025	27 crédits	3
2025-2026	33 credits	4

MEMBRE DU CORPS PROFESSORAL AUX ÉTUDES (MAITRISE ET DOCTORAT)

Faculty	Academic year				
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Jacqueline Avanthay Strus	Ph D	Ph D	Ph D	Ph D	Ph D
Katelyn North	N/A	Ph D	Ph D	Ph D	Ph D
Ashley Hébert	N/A	Maitrise	Maitrise	Maitrise	Maitrise
Hagar Outbih	N/A	N/A	N/A	N/A	Maitrise

- En février 2026, la professeure Jacqueline Avanthay Strus s'est vu accorder un congé de perfectionnement professionnel (recherche) d'une durée d'un an pour l'année universitaire 2026-2027. Ce congé permettra de soutenir la poursuite de ses activités savantes et de recherche, lesquelles contribuent au développement des connaissances en sciences infirmières ainsi qu'à l'avancement des pratiques pédagogiques et cliniques.

- L'analyse des activités d'érudition du corps professoral entre 2021-2022 et 2025-2026 démontre un engagement soutenu envers la recherche, la diffusion des connaissances et les contributions savantes. Malgré certaines variations annuelles, le nombre de projets de recherche demeure élevé, passant de 6 projets en 2021-2022 à 11 projets en 2025-2026. Les communications scientifiques sont demeurées relativement stables au fil des années, reflétant une participation continue aux activités de diffusion savante. Les publications ont connu un sommet en 2022-2023 et 2023-2024 avec 11 publications par année, tandis que les contributions sous forme de chapitres de livre, de revues critiques et de rapports démontrent une diversification des activités savantes. L'année 2025-2026 marque également une progression importante avec la publication de deux livres, illustrant le développement du leadership académique et du rayonnement scientifique du corps professoral.

PARTICIPATION DU CORPS PROFESSORAL AUX ACTIVITÉS D'ÉRUDITION

Activité d'érudition	Corps professoral				
	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Projet de recherche (# projet/# fac.)	6/10	12/10	6/5	8/10	11/5
Communications	14	20	16	13	14
Publications	4	11	11	6	4
Chapitre de livre	N/A	1	4	4	3
Livre	N/A	N/A	N/A	N/A	2
Revue de livre/chapitre	N/A	1	N/A	4	4
Rapport	N/A	3	5	2	2

- Chacune de ces professeures a soumis au Décanat un plan de travail pour cette portion de charge de travail. Ces membres du corps professoral ont soumis un rapport concernant cette planification individuelle pour la période du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026.

- À la fin de leur stage *SINF 3047 Stage : Soins infirmiers en Santé communautaire II*, des étudiantes et étudiants ont présenté des affiches aux huit (8) partenaires cliniques (Rat River Health Council, LSRD Frontenac School, Street Links, Street Links (Morberg House, IERHA Saint-Laurent, Coop Blake Gardens Resource Centre, Siloam Mission et Marymound). Les présentations affiches ont portés sur les thématiques :



Partenaire	Thématique
Rat River Health Council	Évaluation communautaire des obstacles à l'accès aux soins de santé primaires chez les populations rurales bilingues du sud du Manitoba
Frontenac School (LRSD)	Promotion du bien-être mental à l'école Frontenac
Street Links	Sister Talk : réduction des méfaits centrée sur les femmes à Street Links
Street Links (Morberg House)	Amélioration de la préparation à la réintégration des résidents de la Maison Morberg
IERHA/Saint-Laurent	Lutter contre le vapotage et la consommation d'alcool chez les adolescents en milieu rural
Coop (Blake Gardens Resource Centre)	Améliorer la sensibilisation à l'accès alimentaire dans la communauté de Blake Gardens
Siloam Mission	Amélioration du bien-être mental à Siloam Mission
Marymound	Foire Choix Sécuritaires à l'école Marymound

- L'USB était fièrement représenté à la conférence de la Community Health Nurses of Canada (CHNC) en mai, où Jayda Scott et Sarah Nadeau sous la supervision de Jack Avanthay Strus ont contribué à la création et à la facilitation d'une préconférence expérientielle d'une journée sur la santé planétaire. Intitulé Introduction to Place-Based Planetary Health. L'atelier explorait les liens entre santé, climat, équité et justice sociale à travers des activités participatives et ancrées dans le territoire. Sarah Nadeau et Jayda Scott ont agi comme facilitatrices et ont animé le module sur l'équité et la justice sociale, tandis que Jayda Scott a également présenté un enseignement sur le Smudge et les approches holistiques du soin. Cette préconférence a permis aux participantes de développer leurs compétences, leur leadership et leur pouvoir d'agir face aux défis de santé planétaire dans leurs milieux de pratique.



L'USB était également représenté à travers la présentation intitulée Community Assessment of Barriers to Primary Healthcare by Bilingual Rural Populations in Southern Manitoba présentés par Kiera Legault, Alexandre Dacquay et Hannah Bédard. Cette présentation mettait en lumière les défis d'accès aux soins de santé primaires vécus par les populations bilingues vivant en milieu rural dans le sud du Manitoba, notamment en lien avec les barrières linguistiques, géographiques et structurelles. Le projet visait à mieux comprendre les besoins des communautés afin de soutenir des approches plus équitables et adaptées aux réalités rurales et francophones. La présentation a également permis de souligner l'importance de la collaboration communautaire et de l'engagement des futures professionnelles de la santé dans la réduction des iniquités en santé.



- Assurer la présence de personnel formé au niveau de la maîtrise et du Ph. D. pour diriger la recherche au sein des programmes. Trois membres du corps professoral entament des études menant au doctorat en sciences infirmières. Les professeures Jacqueline Avanthay Strus (Université d'Ottawa) et Katelyn North (Université de la Saskatchewan) et Daniel Gagné (Université du Manitoba) continuent leurs études menant au doctorat en sciences infirmières. Cet aspect demeure un défi pour l'école que celle-ci tentera de relever en soutenant au maximum les membres du corps professoral qui débudent des études doctorales.
- La professeure, Jacqueline Avanthay Strus a soutenu avec succès sa thèse de doctorat intitulée « Expérience des parents 2ELGBTQIA+ francophones vivant en situation linguistique minoritaire pendant la transition à la parentalité » le 2 février 2026. Elle a été dirigée par le professeur Dave Holmes. Le comité de thèse a été composé de Patrick O'Byrne et Jean-Laurent Domingue à titre de membres internes, ainsi que d'Isabelle Saint-Pierre, professeure à l'Université du Québec en Outaouais, à titre de membre externe.
- La professeure Ashley Hébert, continue ses études menant à une maîtrise en sciences infirmières à l'université du Manitoba. Le projet de thèse, de la professeure Ashley Hébert, intitulé Exploring Hospital Nurses' Perceptions of Advance Care Planning and the Experience of Caring for Patients Whose Goals of Care are Known and Unknown (Une exploration sur les perceptions du personnel infirmier en milieu hospitalier quant à la planification préalable aux soins et l'expérience de soigner les patients auxquels les buts de traitement sont connus et non-connus) vise à approfondir la compréhension du rôle des infirmières et infirmiers dans la prestation de soins en lien avec les objectifs de traitement établis ou non établis des patients hospitalisés. Ce projet est supervisé par un comité de thèse composé de : Dre Genevieve Thompson, présidente du comité, professeure au College of Nursing, Université du Manitoba, Dre Diana McMillan, membre interne, professeure au College of Nursing, Université du Manitoba et Dre Katarina Lee-Ameduri, membre externe, professeure adjointe au Max Rady College of Medicine, Université du Manitoba. La date prévue de diplomation est février 2027.
- Au cours des années 2025-2026, Ashley Hébert s'est distinguée par l'obtention de plusieurs bourses prestigieuses soulignant son excellence académique et son engagement en sciences infirmières. Elle a d'abord reçu le prix du centenaire de l'ARNM, décerné par la Fondation canadienne des infirmières et infirmiers pour l'année 2025-2026, d'une valeur de 2 500\$. Pour l'année 2025-2026, elle a été récipiendaire de la GNSA Scholarship – Major Stream (2 500 \$), et la bourse Elizabeth Galbraith (Black) (2 200\$). Ces distinctions témoignent de sa contribution

remarquable au domaine infirmier et de sa promesse en tant que future leader dans la profession.

- La professeure Katelyn North poursuit actuellement des études doctorales sous la direction de la Dre Wanda Martin. Son comité de thèse est composé des Dres Pammla Petrucka, Lori Bradford, Louise Racine (présidente du comité) et Valerie Chirkov à titre d'évaluatrice externe. Sa recherche doctorale, intitulée *Environmental Sustainability in Tertiary Care: An Institutional Ethnographic Study*. La date prévue de réalisation du doctorat est mai 2028.
- La professeure Ashley Hébert a siégé au comité organisateur du Helen Glass Research Symposium en tant que représentante de l'ESIES, auquel elle a aussi présenté les résultats préliminaires de sa recherche.
- Le doyen participe, à titre de co-chercheur, au projet de recherche *Care Workers of Tomorrow*, financé par les IRSC (CIHR). Le groupe de recherche a tenu sa rencontre inaugurale au Pavillon du parc Assiniboine le 3 novembre, suivie de rencontres du comité les 25 novembre et 30 janvier, contribuant ainsi au positionnement de l'ESIES dans des initiatives de recherche collaboratives d'envergure provinciale.
- La professeure Cora-Andrée Martin sera l'unique auteure de la 4e édition du *Pagana – Canadian Manual of Diagnostic and Laboratory Tests*, dont la publication est prévue en 2027, dans le cadre d'un projet s'échelonnant sur 18 mois. Cet ouvrage de référence, largement utilisé dans la formation et la pratique infirmières au Canada, offre une synthèse actualisée des examens diagnostiques et de laboratoire en intégrant les données probantes, les avancées technologiques et les normes canadiennes de pratique. Il soutient le développement du raisonnement clinique, la prise de décisions fondées sur des données probantes et la sécurité des patients, tout en répondant aux besoins des personnes étudiantes, du corps professoral et des professionnelles et professionnels de la santé. Cette contribution majeure au savoir infirmier renforce le rayonnement académique de l'Université de Saint-Boniface et s'inscrit directement dans ses priorités en matière d'excellence, d'innovation pédagogique et d'impact scientifique.

Axe 2 Renforcement du positionnement stratégique

2.1. Améliorer le recrutement et la rétention des effectifs étudiants

- Le comité de recrutement de l'École des sciences infirmières et d'études de la santé (ESIES), composé de Jacqueline Fortier, Emily Fjeldsted, Darcelle Vigier, Hagar Outbih, Lianne Bjornson, Issa Diallo, Katelyn North, Sara St.-Cyr et du doyen, se réunit toutes les deux semaines afin de discuter et planifier les activités de recrutement pour les programmes de sciences infirmières de l'école. Les activités de recrutement de l'ESIES se sont déployées à travers une approche diversifiée et soutenue, tant sur le campus qu'à l'extérieur de celui-ci. Sur le campus, plusieurs initiatives ont permis d'accroître la visibilité des programmes auprès des futurs étudiants, notamment les Journées des conseillers et conseillères, les Portes ouvertes, la Journée des carrières en santé en français en collaboration avec l'Université d'Ottawa, les Journées découvertes en sciences infirmières ainsi que l'activité « Étudiant d'un jour ». À l'extérieur du campus, l'équipe a poursuivi ses efforts grâce à plus de 35 présentations dans les écoles secondaires, des webinaires réguliers avec l'Accueil francophone, la tournée postsecondaire du MPPC ainsi qu'une présence active dans divers salons et foires à travers plusieurs provinces et territoires canadiens.

Les efforts de promotion et de visibilité ont également été renforcés par des campagnes publicitaires variées, incluant des affichages Pattison, des publicités sur les médias sociaux, des annonces radiophoniques et dans les journaux francophones et anglophones, ainsi que des initiatives ciblées pour le programme de DSIA. Ces activités ont été soutenues par des reportages et interventions dans les médias locaux. Par ailleurs, plusieurs actions complémentaires ont contribué à optimiser le recrutement et

l'accompagnement des candidats, notamment le suivi personnalisé des dossiers d'admission, l'élaboration du contenu pour le nouveau site web de l'USB et la révision des communications post-admission. Ensemble, ces initiatives témoignent d'un engagement soutenu visant à accroître la visibilité des programmes de l'ESIES, à renforcer le recrutement étudiant et à répondre aux besoins croissants en formation en santé en français.



Tableau des demandes admission au BSI

Année	Demandes reçues
2022-2023	67
2023-2024	62
2024-2025	76
2025-2026	106
2026-2027	112

- En collaboration avec le vice-recteur de l'enseignement et la recherche, la coordonnatrice du CNFS et le doyen de l'ESIES, USB a obtenu un soutien accru à la formation de 250 000\$/an (2024-2028), pour le recrutement, des bourses, la formation et la rétention des étudiants et intégration des diplômés des programmes de santé du CNFS. Ce financement a permis l'embauche d'une agente de recrutement au Bureau de recrutement pour les programmes de santé du CNFS, une augmentation des campagnes de recrutement des programmes, l'exploration des possibilités de stages cliniques et communautaires au Nord du Manitoba, notamment à Churchill et Thompson.

2.2. Cultiver des liens plus étroits et porteurs avec les principaux acteurs de la francophonie manitobaine, de l'éducation et du marché de travail

- Planification stratégique de l'école (2024-2029). Le plan stratégique de l'ESIES 2018-2023 a pris fin arrive en 2023. L'École a renouvelé son plan stratégique pour les prochaines cinq années (2024-2029). Dans les prochaines années, les quatre axes de développement qui seront poursuivis pour les programmes sont les suivants : l'influence sur la santé de la francophonie manitobaine; un environnement de choix; la recherche, une force à déployer et l'engagement, clé de l'avenir.
- Dans une perspective d'amélioration continue de ses partenariats, l'École a mis en place un comité consultatif composé de personnes clés du réseau de la santé du Manitoba, incluant des membres de la direction des offices régionaux de santé ainsi que des représentants des ordres professionnels (OIIM et OIIAM). Ce comité s'est réuni à deux reprises, soit le 4 novembre 2025 et le 14 mai 2026. Le comité comprend une vingtaine de membres de la communauté :
 - Nathalie Gagné, Gestionnaire des programmes et des opérations, Santé en français
 - Brooke Lashewicz, Agente de recrutement, Santé sud

- Stéfanie Roy, Directrice générale, Centre de santé Saint-Boniface et Santé Publique
 - Lesia Yasinski, Manager of Nursing Initiatives, ORSW
 - Joel Lafond, Responsable provincial, services en français, Soins commun
 - Brenda Wohlgemuth, Education Program Evaluation, CLPNM
 - Janelle Lapointe, Gérante à l'hôpital St. Anne
 - Deb Elias, Chief Quality Practice, CRNM
 - Suzanne Nicolas, Dean School of Nursing and Human Services, Assiniboine Community College
 - Monica Whiteway, Coordinator, Education Services, St. Boniface Hospital
 - Bintou Sacko, Directrice, Accueil francophone
 - Jacqueline Fortier (jusqu'à novembre) et Issa Diallo (novembre à présent), Coordonnatrice, CNFS
 - Leila Khairallah, Coordonnatrice des services en langue française de l'ORSW
 - Gillian Crymble, Director of Program and Patient Services, Victoria Hospital
 - Cindy Woodson, Dean Faculty of Health, University College of the North
 - Jenelle Talbot, Diplômée de l'ESIES
 - Mandy Falk, Gérante, Soins de santé des enfants
 - Amy Johnston, Coordonnatrice- Formation continu, Hôpital Générale St. Boniface
 - Kurt Pay, Gérant, Santé mentale, Hôpital Victoria
 - Katie Dupasquier, Facilitatrice en éducation et contrôle des infections, Santé Sud
- Les stagiaires de l'école sont accueillis dans plus d'une trentaine de milieux différents avec lesquels les relations et la communication constituent la base du succès de la formation.

Milieux cliniques et communautaires	
Action Marguerite – St. Boniface	Health Sciences Centre – Hôpital de femme – Mother Baby Unit (WN4)
Action Marguerite – St. Vital	Health Sciences Centre- Hôpital de femme – L&D;
Hôpital de Stonewall	Health Sciences Centre- Hôpital de femme – (Ante/Gyne) WN5
Riverview Health Centre – 3W;	Hôpital de St. Boniface – LDR
Lorne Memorial Hospital – Somerset, MB	Hôpital de St. Boniface – Gyne A6W
Foyer Notre Dame –Notre Dame de Lourdes, MB	Hôpital de St. Boniface – Parent Child Unit (A3/B3/E3)
SimKin Center	Victoria General Hospital Unit 6
Carman Memorial Hospital – Carman, MB	Victoria General Hospital Unit 2

Milieus cliniques et communautaires	
Concordia Hospital N1N	Hôpital Concordia – N2West
Victoria General Hospital – 4North	Hôpital Grace – Family Med
Centre Riverview – Soins palliatifs	Hôpital Garce – chirurgie 2S
Interlakes-Eastern – St-Laurent	Hôpital The Pas - ACIU
Division scolaire Louis Riel – École Frontenac	Hôpital Bethesda – Chirurgie/Obstétrique
Santé Sud – Rat River Health Council	Hopital Selkirk – Chirurgie
Siloam Mission	Hopital Selkirk – médecine unit 3/4
Thompson PHCC	Hôpital Bethesda – médecine unit 1
Churchill	Hopital de St. Boniface 7AS
Marymound	Hopital de St. Boniface 7AW
Nor West Co op	Hopital de St. Boniface E6
Street Links	Hopital de St. Boniface E5
Hôpital des enfants CH5	Hôpital de St. Boniface 4AS
Hôpital des enfants CK5	Hopital de St. Boniface 6AS
Hôpital des enfants CK3	Hopital de St. Boniface 5AS
Hôpital des enfants CH4	Hôpital de St. Boniface 8A
Centre des sciences de la santé GH5	Hopital de St. Boniface 4B
Centre des sciences de la santé GD5	Hopital de St. Boniface CR4
Centre des sciences de la santé GD3	Hopital de St. Boniface 6AW
Centre des sciences de la santé – Hôpital psychiatrique – Px2/PY2/Gen	Hopital de St. Boniface B5
Hôpital DeSalaberry - Saint-Pierre-Jolys	Hôpital de St. Boniface – McEwen Hôpital psychiatrique – M3/M2
Selkirk Mental Health Centre – Area 10	Centre des sciences de la santé GA3
Centre des sciences de la santé GH3	Centre des sciences de la santé MS3
Centre des sciences de la santé GD4	Centre des sciences de la santé GA3

Ces expériences cliniques et communautaires sont encadrées par un minimum de 37 superviseurs de stage, dans le cadre de 68 contrats conclues annuellement entre septembre et juin.

- Le financement pour le soutien accru à la formation permet la diversifier l'offre des milieux de stage aux étudiantes et aux étudiants à l'extérieur de la ville de Winnipeg dans des régions éloignées, tel que dans le Nord du Manitoba. L'Administratrice de la formation clinique et communautaire, Diane Pineau, continuer à explorer des partenariats avec des agences à Yellowknife et Whitehorse pour des stages santé communautaire pour l'année 2026-2027.

2.3. Étendre l'influence et le rayonnement de l'Université à l'échelle provinciale, nationale et internationale

- Plusieurs membres de l'équipe à l'École participent activement à divers comités, tant à l'interne qu'à l'externe, ce qui contribue à rehausser la visibilité des programmes en sciences infirmières et en études de la santé. Leur engagement dans ces instances stratégiques permet de positionner l'USB comme un acteur clé dans le développement de la formation en santé en français, tout en renforçant les liens avec la communauté, les partenaires institutionnels et les milieux professionnels.
- La professeure Darcelle Vigier siège également au Comité consultatif du Diploma in Practical Nursing Advisory Committee. Elle est membre du groupe d'intérêt de l'ACESI Leadership, gestion et politiques en formation pour l'année académique 2025-2026. En collaboration avec les autres membres de l'ESIES, elle participe au projet pilote intitulé « Remplacement des heures cliniques par la simulation », actuellement dans sa quatrième année d'évaluation.
- La professeure Marie-Claude Simpson est membre de Sigma Theta Tau International – Xi Lambda Chapter depuis mars 2019. En novembre 2021 Marie-Claude est la Vice-présidente du comité administratif de la garderie Un espace pour grandir.
- La coordonnatrice académique, Darcelle Vigier, la coordonnatrice des laboratoires, Cora-Andrée Martin, et la professeure Jacqueline Avanthay Strus vont participer au Congrès Mondial du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIIEF) le 2 au 5 juin 2025 à Lausanne.
- La professeure Cora-Andrée Martin a été élu à un poste d'administrateur parmi les institutions membres du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone en mars 2024 (2024-2026) et a participé à 15 réunions en plus de participer comme modératrice lors de la semaine de la conférence mondiale, tenue à Lausanne, Suisse.
- Le doyen a représenté l'école à différents événements contribuant au rayonnement de l'école au niveau de la **province**, dont : 1) Diploma in Practical Nursing Advisory Committee, University College of the North Faculty of health Advisory Committee, le comité aviseur pour l'école des sciences de la santé du Collège Boréal 2) Deans of Nursing Education Interest Group; 4) comité consultatif du programme de sciences infirmières auxiliaires de Assiniboine Community College, School of Nursing; 5) nommer au Provincial Health Research Privacy Committee (PHRPC) de Research Manitoba dont le mandat a été renouvelé pour un autre 3 ans. 6) au projet Vitalité santé (module solliciter intérêt des jeunes à une carrière en santé; parcours des professionnels de l'étranger et aide en soins de santé). Au niveau **national**, 1) à la

réunion du conseil de l'ACESI; 2) membre du conseil Francophone de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (CNA-AIIC); 3) évaluateur pour le programme d'agrément de l'ACESI.

- Patricia Bourrier, coordonnatrice des curriculums, continue dans son mandat de 3 ans (2024-2027) comme représentante bilingue au Bureau de l'agrément de l'ACESI.
- Agrément et approbation du Programme de Baccalauréat en sciences infirmières. Au printemps 2024, l'ÉSIES a entrepris le processus de renouvellement de l'agrément de son programme de Baccalauréat en sciences infirmières ainsi que de l'école elle-même, en collaboration avec l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI). En mars 2025, le programme de Baccalauréat en sciences infirmières ont obtenu un agrément de 7 ans (2025-2033), sans recommandation.
- Tous les programmes menant au titre d'infirmière autorisée au Manitoba doivent se conformer aux normes établies par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba (OIIIM), qui en assure la surveillance. Le 7 mars 2024, l'OIIIM a accordé une approbation de cinq ans au programme (7 mars 2024 au 31 mars 2029). Par ailleurs, en juin 2026, l'ÉSIES a soumis son rapport annuel 2025-2026 à l'OIIIM, conformément aux exigences de suivi et de reddition de comptes de l'ordre professionnel en discutant des points suivants : les services de soutien pour répondre à toutes les nouvelles demandes d'accommodements aux étudiants et aux étudiantes et les progrès réalisés dans l'amélioration continue et le soutien à la recherche et aux activités savantes contribuant au développement des connaissances en sciences infirmières et à l'enseignement en sciences infirmières.
- Approbation du programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires. Tous les programmes menant au titre d'infirmière auxiliaire autorisée au Manitoba doivent répondre aux normes des programmes de formation établies par l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Manitoba (OIIAM). Le programme de DSIA a obtenu une approbation pour une période de cinq ans, jusqu'en 2028. OIIAM a élaborer six recommandations pour la prochaine évaluation, fournir des politiques ou des processus documentés concernant l'élaboration du budget et l'autorité financière de la direction du programme; fournir des politiques ou des processus documentés concernant l'autonomie et l'autorité de la direction du programme en lien avec la technologie du programme et la gestion des risques; mettre à jour leur site Web concernant l'inscription au OIIAM afin d'y inclure un lien vers la directive de pratique du CLPNM : Aptitude à exercer; fournir une preuve documentée de l'enquête menée auprès des diplômés six mois après l'obtention de leur diplôme; fournir une preuve documentée indiquant que des occasions sont offertes aux étudiants de formuler des rétroactions à mi-parcours d'un cours, à mi-parcours d'un trimestre et à mi-parcours

d'une année et poursuivre les activités de recrutement et fournir des preuves des efforts de recrutement étudiant dans le cadre du dépôt du rapport annuel des activités du programme.

- En janvier 2026, l'École a déposé son rapport annuel 2024–2025 conformément aux exigences de l'OIIAM, accompagné des preuves des efforts de recrutement pour le programme de DSI.A. Cette démarche témoigne d'une gestion rigoureuse et transparente des obligations institutionnelles liées à l'offre du programme auprès de l'Ordre.
- Des liens étroits ont été tissés avec l'organisme Santé en français. En effet, le doyen représente l'USB à son Conseil d'administration.
- En mars 2026, le décanat a participé à la rencontre nationale du Consortium national de formation en santé (CNFS) à Ottawa, consacrée à l'orientation stratégique et à la planification de la vision 2028-2033. Cette rencontre a permis de contribuer aux réflexions entourant les priorités nationales en matière de formation en santé en français, de renforcer les collaborations interinstitutionnelles et de participer à l'élaboration des orientations qui guideront le développement du CNFS au cours des prochaines années.
- Le 24 avril, l'USB, le décanat a participé à l'accueil des représentants du Groupe des ambassadeurs francophones (GAF) et de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), à l'USB dans le cadre d'une tournée organisée par le gouvernement du Manitoba. Cette visite, réunissant des délégués de onze pays, a permis de mettre en valeur le rôle stratégique de l'USB en matière de coopération internationale et de formation postsecondaire en contexte francophone minoritaire.

Axe 3 Modernisation et pérennité institutionnelles

3.1. Augmenter l'efficacité et l'efficience de l'Université

- L'école poursuit l'intégration de la simulation comme stratégie pédagogique complémentaire à la formation clinique, en remplaçant jusqu'à 25 % des heures de stage clinique par un nombre équivalent d'heures de simulation. Toutefois, le remplacement des heures de stage pour les cours SINP 3057 : Soins complexes I et SINP 4017 : Soins complexes II est maintenu à un taux de 15 %. Cette décision repose sur la rétroaction des superviseurs cliniques et des étudiants, tout en étant appuyée par les données probantes de la recherche, lesquelles démontrent que les étudiants des niveaux avancés du programme bénéficient davantage de l'exposition au milieu clinique

complexe et réel. La simulation constitue une stratégie pédagogique de grande valeur qui favorise le développement des compétences cliniques, du jugement clinique, de la pensée critique, de la communication interprofessionnelle ainsi que de la prise de décision dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Elle permet également aux étudiants de vivre des situations cliniques variées et parfois peu fréquentes, tout en consolidant leurs apprentissages. Malgré ses nombreux avantages, certaines limites demeurent quant à la capacité de reproduire fidèlement toute la complexité du milieu clinique réel, notamment la gestion simultanée de plusieurs clients, les imprévus cliniques, les changements rapides de priorités, les examens ou interventions non planifiés, ainsi que la dynamique propre aux environnements de soins. Pour cette raison, la simulation agit comme complément au stage clinique plutôt qu'en remplacement complet de celui-ci, particulièrement dans les niveaux avancés du programme.

- La collaboration entre l'ESIES et le RRC se poursuit grâce au partage de matériel de simulation ainsi qu'aux visites réciproques entre les établissements afin d'observer les activités de simulation. Une communauté de pratique a également été mise en place en collaboration avec le RRC, dont la première rencontre s'est tenue le 17 février. Cette communauté de pratique réunit des professionnels œuvrant en simulation dans des établissements postsecondaires partout au Canada afin de favoriser le partage des connaissances, des résultats de recherche, des processus, des pratiques exemplaires, ainsi que le réseautage et la collaboration. Le groupe travaille également sur divers projets, notamment la validation du matériel de simulation et le développement d'activités de formation destinées aux facilitateurs.

L'ESIES a également participé à une journée de formation continue organisée par l'Université du Manitoba. L'objectif est de maintenir cette initiative sur une base annuelle afin de promouvoir le partage des connaissances et le réseautage professionnel. La collaboration avec l'Université d'Ottawa se poursuit également. Au cours de la présente année scolaire, deux simulations interprofessionnelles à distance ont été réalisées : l'entrevue familiale initiale et l'entrevue familiale de planification du congé. Des activités interprofessionnelles ont aussi eu lieu à l'USB en collaboration avec le programme de travail social. Celui-ci manifeste un intérêt croissant pour le développement de simulations interprofessionnelles (IPE) en partenariat avec l'ESIES, ainsi que pour la création éventuelle de simulations adaptées à leur programme. De plus, l'école a été invitée à participer à une activité de simulation interprofessionnelle (IPE), « Living on the Edge – Poverty Simulation », en collaboration avec le programme de travail social de l'USB et la CMU, prévue à l'automne 2026.

3.2. Augmenter et diversifier les revenus de façon cohérente et stratégique

- En décembre 2021, la Province du Manitoba a annoncé une augmentation au financement des programmes en sciences infirmières à l'Université de Saint-Boniface. ESIES continue l'augmentation de 10 sièges au baccalauréat en sciences infirmières depuis septembre 2022 et des 5 sièges au diplôme en sciences infirmières auxiliaires depuis septembre 2023. L'école est présentement dans la 4^e année de ce financement.

Compte tenu de la hausse importante des demandes d'admission au programme de baccalauréat en sciences infirmières, le ministère de l'Éducation postsecondaire et de la Formation, ainsi que le ministère de la Santé, ont accordé, en mai 2026, une augmentation ponctuelle de 30 places pour la rentrée 2026. Cette décision est accompagnée d'un financement additionnel de 202 000 \$, réparti sur une période de quatre ans.



- En collaboration avec le vice-recteur de l'enseignement et la recherche, la coordonnatrice du CNFS et le doyen de l'ESIES, USB a obtenu un soutien accru à la formation de 250 000\$/an (2024-2028), pour le recrutement, des bourses, la formation et la rétention des étudiants et intégration des diplômés des programmes de santé du CNFS. Ce financement a permis l'embauche d'une agente de recrutement au Bureau de recrutement pour les programmes de santé du CNFS, une augmentation des campagnes de recrutement des programmes, l'exploration des possibilités de stages cliniques et communautaires au Nord du Manitoba. Cette année, le CNFS a accordé 39 bourses d'appui, 5 bourses de mérite (à la Soirée d'excellence) et 1 bourse de prix national CNFS pour un total de 45 bourses d'une valeur de 49 000 \$, à la suite de ce financement.



3.3. Intégrer la notion de développement durable au sein de l'établissement

- Préparer la relève en comblant notre poste au décanat. En 2018, l'USB a établi une politique de continuité pour le poste de doyen de l'ÉSIES. Pour l'année 2025-2026, Patricia Bourrier et Darcelle Vigier ont été désignées pour assumer les fonctions dans l'absence du doyen.
- Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'ÉSIES, le comité de direction du conseil pédagogique de l'ÉSIES est composé : Daniel Gagné, Diane Pineau, Darcelle Vigier, Patricia Bourrier, Barbara Donaldson, Cora-Andrée Martin, Lianne Bjornson, Hagar Outbih, Jacqueline Fortier, Issa Diallo.
- Depuis l'automne 2024, ESIES participe à des initiatives de Vitalité Santé sur le continuum de santé, jouant un rôle clé dans le soutien et le développement des programmes en sciences infirmières et de santé à l'Université de Saint-Boniface. Ce partenariat favorise le recrutement et la rétention d'étudiantes et étudiants francophones en sciences infirmières et au programme de Certificat d'aide en soins de santé, soutient l'accès à des stages cliniques en milieu francophone, et renforce la capacité du système de santé à offrir des soins sécuritaires et de qualité en français. L'école participe activement dans 3 vagues d'innovation : Attirer les jeunes vers les carrières en santé, visant à solliciter l'intérêt des jeunes de la DSFM à une carrière en santé; Aides en soins de santé francophones, établir des modèles prometteurs pour répondre à la pénurie d'aides en soins de santé et Parcours des professionnels de l'étranger, se concentrer sur la simplification des parcours d'intégration dans le domaine de la santé pour les professionnels immigrants francophones. Une analyse conjointe avec plusieurs partenaires provinciaux est en cours pour appuyer la transformation des processus actuels, souvent complexes et peu accessibles.

Ensemble, Vitalité Santé et l'Université de Saint-Boniface contribuent à former une main-d'œuvre infirmière compétente, engagée et prête à répondre aux besoins uniques de la population franco-manitobaine.

À la suite de rencontres et de demandes formulées par les employeurs du secteur de la santé, une foire de carrière en santé est prévue le 7 octobre 2026, en collaboration avec Vitalité Santé, Soins communs (Dominique Leclerc) et l'Université de Saint-Boniface. Cette initiative vise à favoriser le recrutement, le réseautage et le développement de partenariats entre les étudiantes et étudiants ainsi que les employeurs du domaine de la santé.

Axe 4 Enrichissement expérientiel et identitaire

4.1. Rehausser le mieux-être sur le campus

- Développer un programme d'encadrement pour les étudiants (formel et informel). Depuis 2018, le club étudiant en collaboration avec les professeures Jack Avanthay Strus et Julie Savard continue le programme de mentorat qui a été évalué comme très positif par les mentors et les mentorés. Le programme de mentorat en 2025-2026, à compter de 7 mentors, soit : Sarah-Marie Nadeau, Valentina Case, Sara Kalaluka, Stacie Bourgeois, Kadence Caruk, Anika Blanchard et Connor Borgfjord. Cette équipe a soutenu un total de 62 mentorés de l'école. Désormais dans sa sixième année, le programme continue d'avoir un impact positif sur les étudiants de l'école.

Une mise à jour du programme de mentorat a été réalisée en septembre 2025, incluant l'ajout d'une formation sur la gestion du stress puisque tous les mentors avaient déjà complété la formation obligatoire l'année précédente. Au total, environ 62 mentorés ont participé au programme, dont près de 39 demeuraient activement engagés au moment de l'évaluation. Les mentors ont offert un soutien varié incluant rencontres individuelles, pratiques en laboratoire, tutorat, appels, textos et activités de groupe favorisant le sentiment d'appartenance. Les participants ont particulièrement apprécié la disponibilité, la bienveillance et le soutien académique et émotionnel offert par les mentors. Plusieurs ont souligné que le programme avait réduit leur stress et facilité leur transition universitaire. Les mentorés ont également été orientés vers différents services universitaires, notamment le Service de perfectionnement linguistique, le STI et le Service d'accessibilité. Dans l'ensemble, les résultats démontrent que le programme contribue positivement à la réussite, au bien-être et à l'intégration des étudiants.

4.2. Nourrir le sentiment d'appartenance

- Encourager l'engagement des étudiants au niveau de l'université et de la communauté. En 2025-2026, l'école en collaboration avec les étudiants de la 4^e année du programme de Baccalauréat en sciences infirmières et des étudiants de la 2^e année du programme de Diplôme en sciences infirmières ont planifié la cérémonie d'assermentation pour le 18 juin 2026. Une équipe composée des représentants étudiants (Lauren Murray, Michael Borgford, Sadie Mazur, Soleil Van Nest, Reece



Cérémonie assermentation 2025

Aitken) et des représentants du corps professoral se sont rencontrés en plusieurs reprises afin de planifier et assurer le succès de la cérémonie. L'école souhaite remercier Nathalie Roche, Gaétan LaRoche, Sylvie Beaudry et Réal Durand pour leur appui et conseil afin de réaliser cet événement. La cérémonie va accueillir les finissants et leurs familles à l'USB.

- En 2024-2025, le Club étudiant a organisé des activités d'orientation, appuis pendant les évaluations psychomotrices, des ventes de livres, session de Yoga, des soirées d'études, échange de vêtements, activités sociales, des sessions « Drop in » avec les étudiants des programmes en sciences infirmières.
- En mai, 3 membres du personnel ont célébré un anniversaire quinquennal à l'USB, Diane Pineau (10 ans), Julie Savard (15 ans) et Daniel Gagné (20 ans) à la célébration de distinction.
- En octobre et novembre 2025, la coordonnatrice académique, Darcelle Vigier, et la coordonnatrice des curriculums, Patricia Bourrier, ont rencontré chacune des cohortes des programmes de l'École. Ces rencontres visaient à instaurer un dialogue direct avec les personnes étudiantes afin de renforcer les liens, améliorer la communication et soutenir leur intégration et leur réussite au sein de l'École.
- En juin 2026, la coordonnatrice académique, Darcelle Vigier, et la conseillère en exigences non académiques, Carmelle Lacroix, ont organisé une séance d'orientation destinée aux nouveaux étudiants des programmes de l'ESIES ainsi qu'à leurs parents. Cette rencontre visait à faciliter la transition vers les études postsecondaires, à offrir un espace où les étudiants pouvaient poser leurs questions, et à leur fournir des informations essentielles pour bien amorcer leur parcours académique. Elle a également joué un rôle clé dans leur intégration à la communauté universitaire et de l'école, en leur permettant de se familiariser avec les ressources, les attentes et la culture institutionnelle.
- Les membres du corps professoral ont participé à la retraite académique de l'École le 25 juin 2026 à l'Inn at the Forks. Cette journée de réflexion et de collaboration a permis de rassembler le personnel enseignant autour de discussions stratégiques et pédagogiques visant le développement continu de l'École et de ses programmes. Les présentations et activités offertes dans le cadre de cette retraite portaient notamment sur le cadre philosophique de l'École ainsi que sur les orientations du nouveau plan stratégique 2027–2028. La journée comprenait également un atelier intitulé *Death Literacy and Death Anxiety in Healthcare*, animé par Rayne Foy-Vochon.

4.3. Renforcer la volonté, la fierté et la capacité de parler et de vivre en français

- Dans le but d'établir un programme de mentorat pour les nouveaux professeurs pour l'année 2025-2026, incluant les superviseuses de stage, un jumelage a été mis en place entre des superviseuses de stage chevronnées et les nouvelles embauches. Cette initiative a contribué à renforcer la confiance et la satisfaction des membres impliqués. À la fin août 2026, une session d'orientation ainsi que quelques ateliers sont prévues pour les nouveaux employés, les superviseurs de stages en milieu cliniques, en laboratoire et en simulation. Durant l'année 2025-2026, quatre professeurs ont assumé la charge de travail de Marie-Claude Simpson pendant son congé de maternité. Diane Pineau a organisé deux sessions d'orientation destinées aux superviseurs de stage au cours de l'année 2025-2026, soit en septembre 2025, et en mai 2026, réunissant une douzaine de participants.



Rencontre superviseuses de stage, 13-06-2026

- Diane Pineau, l'Administratrice de la formation clinique et communautaire a organisé une session de l'atelier : l'Art de superviser les stages pour les superviseurs cliniques le 12 et 13 novembre 2024 dont 10 superviseuses cliniques ont participé. Le 3 et 4 juin 2025., l'atelier sera offert de nouveau. Les objectifs de cet atelier portent sur les sujets des diverses personnalités en milieu clinique et communautaire, comment donner de la rétroaction et offre des outils, comment évaluer les stagiaires et résoudre des conflits.
- En septembre 2025, les professeurs Shannon Jackson et Barbara Donaldson ont conçu une séance d'orientation approfondie destinée aux facilitateurs en simulation. Cette formation, animée 1 à 2 fois par année pour les nouveaux facilitateurs, vise à renforcer leurs compétences pédagogiques, à clarifier les attentes liées à leur rôle et à favoriser une approche cohérente, sécuritaire et de haute qualité de l'enseignement par simulation. Les facilitateurs reçoivent également un ensemble de ressources de soutien adaptées à leurs responsabilités. De plus, des séances préparatoires (dry runs) sont réalisées avant chaque session de simulation afin de revoir le déroulement des scénarios, de clarifier les rôles et les attentes, et d'assurer une préparation optimale des facilitateurs avant les sessions avec les étudiants.

4.4. Cheminer vers la réconciliation

- Depuis janvier 2025, le décanat de l'école et le directeur du Louis Riel College discutent d'une collaboration académique pour le programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires. Le doyen, accompagné du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) et du directeur du Louis Riel College, s'est réuni en mai 2025 pour amorcer une discussion sur les attentes liées à un partenariat stratégique. Cette rencontre a permis d'aborder des enjeux clés tels que le partage de documentation, de ressources pédagogiques et d'espaces, notamment les laboratoires et le Centre de simulation. Dans la foulée de cette rencontre, le décanat et le directeur du Louis Riel College entameront la rédaction d'une ébauche d'entente officielle. Celle-ci aura pour objectif de clarifier les rôles, responsabilités et engagements réciproques de chaque partie dans le cadre de ce partenariat. Parallèlement, une rencontre entre le décanat, la coordonnatrice académique et la coordonnatrice des curriculums afin d'identifier la documentation requise pour faciliter le partage du curriculum du programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires (DSIA) avec le Louis Riel College.

Ces discussions témoignent d'une volonté commune de renforcer la collaboration académique entre les deux institutions et d'élargir l'accès à la formation en soins infirmiers auxiliaires au sein de la communauté, en particulier dans le cadre de l'engagement avec la Fédération Métisse du Manitoba (MMF).

- Le financement pour le soutien accru à la formation permet la diversifier l'offre des milieux de stage aux étudiantes et aux étudiants à l'extérieur de la ville de Winnipeg dans des régions éloignées, tel que dans le Nord du Manitoba. En hiver 2025, l'Administratrice de la formation clinique et communautaire, Diane Pineau, à explorer des possibilités de partenariats avec des agences avec des agences à Iqaluit, Whitehorse, Flin Flon, Thompson et Churchill. En avril et juin 2025, l'Administratrice à visiter les hôpitaux et Centre de soins à longue à Flin Flon, Thompson et Churchill, ainsi que les responsables pour les soins à domicile et soins primaires et communautaires. Ces visites ont permis à 6 étudiantes de faire un stage en santé communautaire à Thompson et Churchill au printemps 2026.



Santé publique Churchill

ÉCOLE DES SCIENCES INFIRMIÈRES ET DES ÉTUDES DE LA SANTÉ Baccalauréat en sciences infirmières Expériences cliniques en milieu rural				
Année	Nombre expériences	Nombre expérience rurals	% expériences rurals	Nombres étudiants expérience rurals
2023-2024	47	5	11	20
2024-2025	48	6	13	21
2025-2026	50	12	24	45

- À la suite de rencontres de consultations avec les membres du corps professoral et les personnes étudiantes du programme de Diplôme en sciences infirmières auxiliaires (DSIA), une proposition de modifications au programme a été retenue (voir Annexe). Celle-ci a été présentée et approuvée au Comité de gestion des curriculums le 4 février 2026 et ensuite au Conseil pédagogique de l'ESIES (CPESIES) le 25 février. La coordonnatrice des curriculums Patricia Bourrier, va travailler sur la mise en œuvre de ces modifications pendant les prochaines années.
- Le comité ad hoc EDI composé de Diane Pineau, Blandine Kapita Kama, Hagar Outbih, Jacqueline Avanthay Strus, Marie-Claude Simpson et Patricia Bourrier s'est rencontré mensuellement depuis l'automne 2023 et continue de travailler sur l'évaluation des plans de cours quant au contenu EDI (programmes BSI et DSIA). Les recommandations ont été intégrées dans les plans de cours. On anticipe terminer ce projet par l'automne 2026.
- Afin de répondre davantage aux recommandations des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, en particulier ceux liés à la santé (appels 18 à 24) et à l'éducation. L'école s'engage à la décolonisation des programmes en sciences infirmières représentant un engagement essentiel vers une pratique plus équitable, inclusive et culturellement sécuritaire. L'école est présentement dans le stade débutoire à retrouver des collaborations avec l'appuie de Geneviève Clément, Conseillère sénior, talent, diversité et culture.

Rapport de fin d'année 2025-2026
Division de l'éducation permanente, Service de perfectionnement linguistique,
Centre de ressources en français juridique
Présenté au Sénat de l'Université de Saint-Boniface

Table des matières

AXE 1 — Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche	3
Aligner les programmes avec le contexte et les besoins changeants, tout en capitalisant sur la complémentarité de l'universitaire, du collégial et de l'éducation permanente.....	3
Adopter une approche prospective afin de mieux identifier les besoins changeants des clientèles de la DEP et de la population étudiante qui utilise les services du SPL.	3
Aligner les besoins d'apprentissage de la communauté et la programmation de la DEP et du SPL	3
S'assurer que les programmes, cours et services s'inscrivent dans une logique de développement académique cohérent, tenant compte aussi du continuum éducatif en français et du plan stratégique communautaire.....	3
Maintenir ou augmenter l'offre de formations ou de services pour répondre aux besoins de la communauté.	3
Poursuivre le travail d'élaboration et de renouvellement du matériel didactique à l'appui des cours et programmes pour mieux répondre aux besoins de la communauté	7
Veiller à l'amélioration continue dans les programmes existants	8
Rester à l'affut des besoins changeants des différents secteurs professionnels	8
Établir des stratégies internes pour assurer la mise sur pied de cours, services ou certifications qui répondent aux besoins de la communauté.	8
Continuer d'offrir des services d'évaluation pour répondre aux besoins de la communauté	9
Développer la capacité de répondre aux besoins émergents de la communauté.	10
Continuer d'aligner les compétences des employés de la DEP et du SPL afin de suivre les tendances émergentes en pédagogie et en conception pédagogique ...	10
Identifier les compétences visées par les différents programmes et services ainsi que le profil de sortie des individus qui passent par ces mêmes programmes et qui utilisent ces services.	11
Continuer d'appuyer les différents programmes collégiaux et universitaires en administrant les évaluations linguistiques pour l'établissement	11
AXE 2 — Renforcement du positionnement stratégique.....	11
Améliorer le recrutement et la rétention des effectifs étudiants	11
Assurer une promotion dynamique de la formation non créditée auprès du public manitobain.....	11

Cultiver des liens plus étroits et porteurs avec les principaux acteurs de la francophonie manitobaine, de l'éducation et du marché du travail	12
Augmenter le nombre de relations avec les organismes provinciaux et nationaux dont le but est d'appuyer le perfectionnement professionnel et la réorientation de carrière	12
AXE 3 — Modernisation et pérennité institutionnelles	12
Augmenter l'efficacité et l'efficience de l'Université	12
Explorer l'utilisation d'outils et la mise sur pied d'initiatives pour améliorer l'efficacité au sein des unités DEP et SPL.....	12
Augmenter et diversifier les revenus de façon cohérente et stratégique	13
AXE 4 — Enrichissement expérientiel et identitaire	13
Nourrir le sentiment d'appartenance	13
Mettre sur pied une stratégie d'accueil pour les membres du corps professoral/enseignement ainsi que les membres de la population étudiante et apprenante	13
Renforcer la volonté, la fierté et la capacité de parler et de vivre en français	13

Ce rapport annuel 2025-2026 offre un aperçu des activités de la Division de l'éducation permanente (DEP), du Service de perfectionnement linguistique (SPL) et du Centre de ressources en français juridique (CRFJ) qui s'inscrivent dans le plan 2021-2026 de l'Université de Saint-Boniface.

AXE 1 — Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche

Les activités de formation continue constituent le troisième pilier d'enseignement qui répond aux besoins de la communauté en matière de formation. Les activités des unités DEP-SPL-CRFJ présentées dans ce rapport brossent un portrait de leurs contributions au dynamisme en matière d'enseignement et de recherche au sein de l'établissement.

Aligner les programmes avec le contexte et les besoins changeants, tout en capitalisant sur la complémentarité de l'universitaire, du collégial et de l'éducation permanente

Adopter une approche prospective afin de mieux identifier les besoins changeants des clientèles de la DEP et de la population étudiante qui utilise les services du SPL.

Aligner les besoins d'apprentissage de la communauté et la programmation de la DEP et du SPL

Au cours de la dernière année, la Division de l'éducation permanente a poursuivi l'offre de cours en présentiel et à distance. Il y a plus en plus de demandes pour des cours en présentiel, entre environ 30% et 80% de certains programmes. Par ailleurs, la DEP a offert pour la première fois des cours du programme de Perfectionnement le samedi matin en présentiel. Cette offre était partiellement responsable de l'augmentation dans les inscriptions de ce programme.

En hiver 2026, la DEP a donné deux cours non crédités : ALA 2 (6 personnes) et ALA 4 (3 personnes). C'est la première fois qu'ALA 4 a eu des inscriptions. Il n'y avait pas d'inscriptions pour la session de printemps.

En ce qui concerne le tutorat, le SPL a laissé au choix de la population étudiante la possibilité de faire du tutorat en présentiel ou à distance (suivant la disponibilité du personnel de tutorat) en ouvrant toutes les plages horaires disponibles. La sortie de statistiques avec des renseignements croisés demeure compliquée pendant la transition vers les nouveaux systèmes de gestion de l'information. Le SPL a confiance que les outils qui s'annoncent pour l'USB permettront de faire des analyses plus poussées pour mieux cerner les profils des individus qui profitent du tutorat.

S'assurer que les programmes, cours et services s'inscrivent dans une logique de développement académique cohérent, tenant compte aussi du continuum éducatif en français et du plan stratégique communautaire.

Maintenir ou augmenter l'offre de formations ou de services pour répondre aux besoins de la communauté.

Activités visant la transition avec succès vers le postsecondaire dans le continuum éducatif francophone

Cours à double reconnaissance — Formule 1

Selon cette formule, le cours est livré par un membre du corps professoral USB trois fois par semaine en milieu secondaire et les activités d'appui sont animées par un membre du personnel enseignant du secondaire. Les chargés de cours sont approuvés par le doyen FAFS. Cette année, l'USB offre pour la deuxième fois le cours ARTS1111 — Introduction à l'université aux élèves de la DSFM. Le cours est livré à distance à des écoles multiples par une personne chargée de cours de l'USB en collaboration avec un membre du personnel de la DSFM. L'USB et la DSFM ont convenu d'offrir le cours à distance afin d'accueillir le plus grand nombre d'élèves au sein de la division où les écoles sont parsemées autour de la province. Rappelons que l'USB a publié un rapport sur la transition avec succès en 2021 dont l'offre de ce cours à double reconnaissance faisait partie des recommandations.

Voici un aperçu des inscriptions aux cours qui suivent cette formule :

- FRAN 1007 et FRAN 1009 (Grammaire de l'écrit I et II)
 - ✓ 14 élèves secondaires inscrits du Collège Jeanne-Sauvé — DSLR (hiver/printemps)
 - ✓ 6 élèves secondaires inscrits du Collège Béliveau — DSLR (automne)
- ARTS 1111 pour la DSFM (à distance de février à avril)
 - ✓ 3 inscriptions de l'École Saint-Jean-Baptiste
 - ✓ 9 inscriptions du Centre scolaire Léo-Rémillard
 - ✓ 3 inscriptions du CLR
 - ✓ 12 inscriptions du Collège régional Gabrielle-Roy

Cours à double reconnaissance — Formule 2.

Selon cette formule, le cours est animé par un membre du personnel enseignant du secondaire, approuvé par le doyen FAFS et encadré par un membre du corps professoral USB. L'USB a offert 2 cours à l'automne et un nouveau cours à l'hiver :

- FRAN 1007 et FRAN 1009 (Grammaire de l'écrit I et II)
 - ✓ 20 élèves secondaires inscrits
 - ✓ Garden City Collegiate—Division scolaire Seven Oaks
- PSYC 1211 et PSYC 1222 (Introduction à la psychologie)
 - ✓ 22 élèves secondaires inscrits
 - ✓ Garden City Collegiate—Division scolaire Seven Oaks
- MATHS 1501 pour la DSLR février à mai) : 14 participants

Cours à double reconnaissance — Formule 3

Selon cette formule, les élèves du secondaire s'inscrivent directement dans les cours livrés par l'USB par l'entremise du Registrariat avec l'appui de la DEP. Mentionnons une montée en flèche des inscriptions à double reconnaissance dans ces cohortes.

- Introduction à la profession en éducation de la jeune enfance (EJE 010) (hiver et été) : 24 inscriptions
 - ✓ **DO3**
 - 5 élève secondaire inscrit
 - 1 — Collège Louis-Riel, DSFM
 - 2 — Collège régional Gabrielle-Roy, DSFM
 - 1 — Collège Saint-Joachim, DSFM
 - ✓ **DO4**
 - 12 élèves secondaires inscrits
 - 12 — Collège Louis-Riel, DSFM
 - ✓ **DO5**
 - 7 élèves du secondaire inscrits
 - 7 — Collège Louis-Riel, DSFM
 - ✓ **DO6**
 - 1 élève du secondaire inscrits du Collège régional Gabrielle-Roy

Activités de la Division de l'éducation permanente qui répondent aux besoins de la communauté

Cette année, la DEP a offert *Franséjour* à 4 personnes pendant la première semaine de février 2026. Le programme de 4 jours a donné l'occasion aux personnes qui y ont visité la Maison Gabrielle-Roy.

En octobre 2025, la DEP a accueilli 6 personnes dans le programme *A Taste of French* pour trois semaines pendant lesquelles la population a pu s'immerger dans la langue et vivre un apprentissage expérientiel en préparant des gouters et une recette complète, le tout se terminant par une visite à un restaurant pour le souper.

Pour le grand public, les cours du soir continuent de répondre à la demande de la communauté. L'offre suivant différentes formules cible des clientèles variées et présente diverses options pour répondre aux horaires variés de la population. Les contrats pour fonctionnaires diminuent depuis la pandémie et nous ne prévoyons pas d'augmentation en raison de la concurrence avec les compagnies dans la région capitale et des offres à commandes dans cette région à lesquelles nous n'avons pas l'accès. Mini-FIT continue à diminuer. Nous évaluerons le programme. Mentionnons que le programme CLIC a vu une augmentation importante en raison d'un amendement ponctuel à notre entente. IRCC viens de changer les critères d'admissibilité qui réduira l'accès à ce programme pour certaines catégories d'immigrants.

Type de cours ou programme	NOMBRE D'INSCRIPTIONS				
	2025-2026	2024-2025	2023-2024	2022-2023	2021-2022
Anglais langue additionnelle	15	11	4		
Français oral	633	747	592	474	523
CLIC (Cours de langue pour immigrants au Canada)	1030	752	684	660	300
Perfectionnement du français	85	42	23	29	40
Le français en milieu de santé	379 (63 — Initiation à la langue française)	373 (58 — Initiation à la langue française ; 28, partenariat avec la Terre-Neuve)	188	198	228
Mini-FIT (French immersion for teachers)	17	23	31	30	38
PFL ₂ (cours du soir)	192	244	188	131	124
PFL ₂ (Contrats)	8	13	65	145	106
Contrats divers	468	280	73	21	124
Contrats divers (particuliers)	32	32	27	41	27
Espagnol	249	243	198	108	118

Activités du Service de perfectionnement linguistique

Centre de tutorat

Entre septembre 2025 et mai 2026, le SPL a offert 2100 heures, un peu plus que l'année précédente.

Animation des travaux dirigés pour les unités académiques

Le SPL a continué d'assurer l'animation des travaux dirigés en appui aux cours de langue. Au total, à l'automne et à l'hiver, le SPL a offert 85 travaux dirigés (11 travaux dirigés de moins que l'an dernier) à 976 personnes (le nombre est quasi identique à l'an dernier), révélant que l'accueil d'un plus grand nombre de membres de la population étudiante en provenance de l'international continue d'avoir des effets importants sur l'appel aux services offerts par le SPL. Voici la répartition par langue :

- 46 travaux dirigés en français à 669 membres de la population étudiante
- 34 travaux dirigés en anglais à 281 personnes
- 10 travaux dirigés en espagnol à 80 individus

Comme le SPL est également responsable des cours non crédités en anglais, nous avons offert les cours de Voies préparatoires I et II à 138 personnes.

Poursuivre le travail d'élaboration et de renouvellement du matériel didactique à l'appui des cours et programmes pour mieux répondre aux besoins de la communauté

Collection À Vous! — Matériel didactique de Français oral

La DEP se donne pour objectif de revoir un niveau de la collection par année. En 2025-2026, la DEP a réalisé la mise à l'essai du niveau Intermédiaire 4.

Collection À Vous! — Matériel didactique pour les fonctionnaires

La DEP n'a pas pu faire du progrès sur ces projets, en raison d'une réévaluation du premier niveau des cours aux fonctionnaires. Une nouvelle édition du niveau 1 sera produit dans la prochaine année.

Matériel didactique pour les cours d'Español

Les niveaux 1 à 5 étant déjà publiés, cette année, la DEP mis à l'essai le nivel 6 « Manos a la obra! » et à poursuivre le travail sur le nivel 7. Des discussions sur les prochaines étapes sont en cours. Il est fort probable qu'avant de procéder au nivel 8, la DEP fera la révision du Nivel 1.

Outils de jurilinguistique pour appuyer l'accès à la justice dans les deux langues officielles

Le CRFJ n'a pas pu produire un mini-lexique cette année en raison d'un manque de terminologie. L'an prochain, il est l'intention qu'un dernier mini-lexique soit produit, dans cette dernière année du cycle de financement fédéral. À la place du mini-lexique, le matériel des ateliers juridiques a été revu et les cahiers et les guides mises à jour. Ce travail sera complété par l'automne 2026. De plus, le contenu du site web a été revu pour son accessibilité. Une refonte du site web sera nécessaire lorsque le nouveau site web de l'USB est en place et du travail préliminaire a été fait à cet effet.

Le Centre de ressources en français juridique (CRFJ) produit annuellement des ressources pour promouvoir l'utilisation de la common law en français. Cette année, le CRFJ a réalisé six nouvelles capsules jurilinguistiques avec exercices à l'appui pour quatre capsules : Caution, Déconsidérer, Au plus tard, Clause grand-père, Office et Référer. Nous avons aussi créé 15 autres

Toutes les ressources sont disponibles sur le site du CRFJ <http://ustboniface.ca/crfj> ou sur le portail national <http://jurisource.ca>. Ces ressources sont également diffusées sous forme de juricourriel aux quelques 906 abonnés du CRFJ.

Par ailleurs, avec l'appui du bureau des communications et du Service des technologies de l'information de l'USB, le Centre de ressources en français juridique a préparé un gabarit de diffusion et la programmation de base pour commencer à diffuser les exercices complémentaires aux capsules réalisées depuis 2014 sous forme de jeux jurilinguistiques interactifs. Le CRFJ a produit 15 jeux linguistiques pour diffusion dans les deux prochaines années financières.

Veiller à l'amélioration continue dans les programmes existants

Sur les quelque 600 répondants entre septembre et mai, la DEP a pu mesurer le taux de satisfaction moyen dans les programmes de la DEP qui se situe autour de 95 %. Il s'agit d'individus qui se disent tout à fait d'accord ou d'accord que la formation répond à leurs attentes (95 %), que la qualité de la formation est satisfaisante (95 %) et qu'on recommanderait la formation à d'autres (94 %).

La sécurité et le bien-être linguistique sont ancrés dans les objectifs du Centre de tutorat du SPL, une motivation additionnelle pour sonder la population étudiante au sujet de leur expérience. L'évaluation du Centre de tutorat (avril 2026) brosse un portrait positif du service offert, même si le taux de participation au sondage était assez limité (52 répondants). Le taux de participation était légèrement plus élevé qu'en 2025. Mentionnons quelques données :

- 98 % des répondants ont indiqué qu'ils étaient globalement très satisfaits ou plutôt satisfaits avec le rendez-vous de tutorat (73 % totalement satisfaits et 25 % plutôt satisfaits).
- 88 % des répondants se disaient être à l'aise de travailler avec un membre du personnel de tutorat
- 92 % des répondants recommanderaient le Centre de tutorat à d'autres

On constate que 10 % des répondants ont pris des rendez-vous uniquement à distance, 65 %, uniquement en présentiel, tandis que 23 % des répondants avaient pris des rendez-vous à distance et en présentiel, ce qui soutient le besoin de maintenir l'offre en présentiel et à distance avec des plages horaires variées. Par ailleurs, on a constaté que 12 % des répondants ont opté pour des rendez-vous en fin de semaine, une baisse de près de 5 % par rapport à l'an dernier. Quant aux plages horaires, 14 % des répondants avaient pris leur rendez-vous après 18 h, une baisse de 7 % par rapport à l'an dernier. Il est donc à surveiller le besoin de maintenir une offre à l'extérieur des heures d'ouverture du SPL afin de répondre aux besoins identifiés. Cependant, il faut noter que la demande en 2023 était seulement 5%.

Rester à l'affût des besoins changeants des différents secteurs professionnels

Établir des stratégies internes pour assurer la mise sur pied de cours, services ou certifications qui répondent aux besoins de la communauté.

DEP — Population immigrante

Depuis plusieurs années, la DEP tient une liste d'attente pour ses cours CLIC. En 2025 - 2026, la DEP a augmenté le nombre de sections pour répondre à la demande croissante. Mentionnons que la DEP a plus que triplé son offre annuelle à la clientèle CLIC entre 2020 et 2026 grâce à des amendements qui augmentaient le financement pour les programmes. Plusieurs individus ont indiqué que ces cours ont appuyé de manière importante leur établissement dans la société canadienne. Il faut noter que des réductions en financement d'IRCC auront un plus grand impacte sur nos opérations en 2026-2027.

DEP — Personnel enseignant

Le programme French Immersion for Teachers (FIT) constitue l'offre de formation en langue par excellence pour le personnel enseignant. Une version abrégée du programme se donne en avril et mai (Mini-FIT). Malgré nos efforts de promotion du programme, nous avons connu une baisse

En date de mai 2025, la DEP avait accueilli 17 personnes au programme Mini-FIT, soit 5 personnes de moins. Au moment de présenter ce rapport, le programme FIT a connu une baisse importante dans les inscriptions, malgré une réception favorable de la part des participants au fil des ans. Il sera d'importance clé d'évaluer la possibilité de voir à une refonte du programme afin de mieux cerner les besoins de la clientèle. Malgré tout, le programme FIT se donnera pendant trois semaines en juillet.

DEP — Personnel dans le domaine de la justice

Le Centre de ressources en français juridique (CRFJ) a continué d'offrir des formations en français juridique au personnel d'appui aux tribunaux. Cette année le CRFJ a offert 7 ateliers scindés (14 séances, car les ateliers étaient scindés en deux parties) ; 2 pleins ateliers ; 3 ateliers qui combinaient deux ateliers en une séance. Nous avons rejoint 160 personnes, soit 30 participants de moins que l'an dernier.

En 2025-2026, tous les ateliers ont été offerts à distance. Nous avons revu le contenu des ateliers pour faciliter une livraison à distance et pour assurer sa pertinence.

DEP — Personnel dans le domaine de la santé

La DEP a continué d'agir à titre de fournisseur de services pour le public en santé, travaillant étroitement avec des partenaires comme Santé en français, surtout depuis la période de transition des services de formation à Soins communs en avril 2026.

Mentionnons aussi que nous allons lancer une session de Français en milieu de santé pour la première fois en été 2026 afin de répondre aux besoins.

Continuer d'offrir des services d'évaluation pour répondre aux besoins de la communauté

SPL — Offre de services d'évaluation linguistique pour la clientèle externe

Le SPL a travaillé à nouveau avec la Faculté de droit à l'Université du Manitoba pour appuyer le programme de la concentration en français juridique du *juris doctor*. La coordonnatrice travaille avec la responsable du programme pour revoir continuellement la programmation afin de rejoindre plus facilement les étudiantes et étudiants qui ont déjà beaucoup à leur charge. Cette année, les activités incluent : 3 évaluations pour la faculté de droit ; une présentation Antidote ; une présentation sur les défis de rédaction en français, offre de tutorat (mais cela semble moins bien répondre aux horaires — peu de participation de la part de la population étudiante même si elle avait les mêmes options que celle de l'USB).

Le SPL continue d'offrir les évaluations de compétences cliniques pour l'Ordre des infirmiers et des infirmières auxiliaires du Manitoba (l'OIIAM). Entre le 1er septembre et le 31 mars, le SPL a offert 24 évaluations.

Dans une optique d'amélioration et pour appuyer le processus d'immatriculation pour le personnel infirmier, l'USB a terminé la transformation de quatre des cinq composantes de l'évaluation pour les offrir éventuellement à distance sur eCampus. À partir d'avril, nous avons reconfiguré les rendez-vous pour donner plus de flexibilité aux candidats en leur permettant de faire la majorité des parties de l'évaluation en ligne. Alors, au lieu d'une pleine journée, il leur prend maintenant quatre rendez-vous séparés. Depuis avril, nous avons fait 36 rendez-vous, ou l'équivalent de 9 évaluations complètes.

Par ailleurs le SPL s'est procuré des équipements pour incorporer la réalité virtuelle dans les évaluations. En raison des ruptures de stock, le SPL a demandé une prolongation du financement dans le but de poursuivre le travail de transformation et d'offre à distance, qui était approuvée jusqu'en septembre 2026.

Développer la capacité de répondre aux besoins émergents de la communauté.

Continuer d'aligner les compétences des employés de la DEP et du SPL afin de suivre les tendances émergentes en pédagogie et en conception pédagogique

La DEP s'engage à soutenir le développement de compétences pour alimenter le travail de conception et d'encadrement pédagogique. Nous avons révisé notre formation pour les nouveaux enseignants afin de faciliter leur intégration à nos opérations.

Parmi les formations offertes, comptons :

- Formation théorique pour l'enseignement à la DEP (3 heures) : 5 personnes
- Formation administrative à la DEP (1 heure) : 5 personnes
- Stages encadrés (30-33 heures) : 6 personnes
- Nouveauté. Causeries pour le personnel enseignant : Les passages entre les niveaux (8 personnes), L'enseignement aux adultes (4 personnes)
- Camp de formation pour les Niveaux de compétence linguistique canadiens (1 membre du personnel enseignant) ;
- Certification à l'Évaluation linguistique basée sur le portfolio pour les Niveaux de compétence linguistique canadiens (1 membre du personnel enseignant) ;

Identifier les compétences visées par les différents programmes et services ainsi que le profil de sortie des individus qui passent par ces mêmes programmes et qui utilisent ces services.

Continuer d'appuyer les différents programmes collégiaux et universitaires en administrant les évaluations linguistiques pour l'établissement

Évaluations linguistiques pour la population étudiante en éducation

Par le temps de la rédaction du rapport, ses évaluations n'ont pas été finies.

Évaluations langagières : Faculté d'éducation USB

	2025	2024	2023	2022	2021
Test de maîtrise du français écrit USB (pour l'admission de l'année suivante)	110	104	98	99	99
Test d'expression orale USB (pour l'admission de l'année suivante)	110	114	98	108	109
Reprise du test de maîtrise du français écrit (pour les étudiants déjà inscrits à l'USB)	0	0	0	0	0
Reprise du test d'expression orale USB (pour les étudiants déjà inscrits à l'USB).	0	0	0	0	0

Comme l'USB a le mandat pour les programmes d'éducation en français, d'autres universités passent aussi par le SPL de l'USB pour faire administrer l'Évaluation d'admissibilité aux stages en immersion. Cette année, le SPL n'a pas encore administré les évaluations pour l'Université du Manitoba et deux évaluations de plus pour l'Université de Winnipeg.

Évaluations langagières : autres universités

	2025	2024	2023	2022	2021
U du Manitoba — Évaluation pour l'admissibilité aux stages en immersion [EASI] pour l'année suivante	10	20	9	10	5
U de Winnipeg — Évaluation pour l'admissibilité aux stages en immersion [EASI] pour l'année suivante	11	8	6	7	12
U de Brandon	3				

L'USB a également participé aux discussions avec les établissements anglophones afin d'évaluer les mécanismes qui permettraient d'améliorer le taux de succès pour l'évaluation linguistique. Les discussions se poursuivront dans la prochaine année.

AXE 2 — Renforcement du positionnement stratégique

Améliorer le recrutement et la rétention des effectifs étudiants

Assurer une promotion dynamique de la formation non créditée auprès du public manitobain

Outre le bulletin électronique, la DEP fait la promotion dynamique de ses programmes, suivant une campagne de promotion établie au début de chaque année avec le Bureau des communications. Cela comprend des promotions sur Facebook et Instagram ainsi que des publicités à la radio et sur des panneaux d'affichage. Cette année, nous avons fait la promotion du programme *French Immersion for Teachers* à CTV news, une commandite au Cercle molière et au Festival du voyageur (où nous avons présenté des leçons de français gratuitement) et nous allons participer aux Jeudis franco cet été.

Cultiver des liens plus étroits et porteurs avec les principaux acteurs de la francophonie manitobaine, de l'éducation et du marché du travail

Augmenter le nombre de relations avec les organismes provinciaux et nationaux dont le but est d'appuyer le perfectionnement professionnel et la réorientation de carrière

La DEP participe à de nombreux comités et réseaux, dont le Réseau national de formation en justice, le Réseau en immigration francophone du Manitoba, le Réseau des Centres de jurilinguistique par l'entremise de la participation de la direction, la présidence du comité de prix pour la Canadian Association of University Continuing Education [CAUCE].

Les membres de l'équipe de coordination représentent la DEP à divers regroupements professionnels, dont l'Association canadienne de l'éducation aux adultes dans les universités de langue française [ACDEAULF] où Katia Moreau participe. Kristopher siège également au comité des prix pour Angela Neufeld siège au National Language Advisory Board (NLAB) et participe de manière dynamique au groupe Manitoba Association of Newcomer Serving Organizations (MANSO) avec la direction DEP.

Par ailleurs, les membres de l'équipe de la DEP participent aux activités d'organismes communautaires comme Canadian Parents for French. L'équipe du SPL a présenté des capsules linguistiques à Envol 91.1.

AXE 3 — Modernisation et pérennité institutionnelles

Augmenter l'efficacité et l'efficience de l'Université

Explorer l'utilisation d'outils et la mise sur pied d'initiatives pour améliorer l'efficacité au sein des unités DEP et SPL.

Pour les cours CLIC, la coordonnatrice a formé deux enseignants au système Avenue.ca. Pour l'administration des programmes, la DEP s'est doté d'une licence payante de iStedy, emboitant le pas avec d'autres organismes qui offrent des programmes aux immigrants. Elle est ainsi parvenue à automatiser la gestion de la liste d'attente et de l'assiduité, entre autres, un gain exceptionnel en efficacité qui finit par améliorer le service à cette clientèle.

La DEP a aussi commencé son volet du projet Cumulus. Les discussions préliminaires avec le fournisseur ont identifié plusieurs points de customisation pour répondre aux besoins de

l'unité. Un processus contrôlé a été établi pour gérer la mise en application du programme, prévu pour la fin août 2026.

L'utilisation de la mémoire de traduction MémoQ porte déjà des fruits en réduisant le besoin de traduction, le SPL a ajouté une extension de traduction assistée par l'IA et lance un projet pilote avec la refonte du site web. L'assurance qualité est ainsi gérée par l'équipe du SPL qui assure la révision des textes traduits, veillant à la cohérence et l'uniformisation des termes à traduire pour l'établissement.

Augmenter et diversifier les revenus de façon cohérente et stratégique

La DEP a conclu une entente avec Extended Education à Université du Manitoba et l'Association des municipalités bilingues du Manitoba afin d'offrir un cours en français dans le cadre du Certificat en gestion municipale. La traduction du contenu a commencé et le lancement du cours est prévu en janvier 2027.

AXE 4 — Enrichissement expérientiel et identitaire

Nourrir le sentiment d'appartenance

Mettre sur pied une stratégie d'accueil pour les membres du corps professoral/enseignement ainsi que les membres de la population étudiante et apprenante

À la DEP, nous avons restauré la fête du personnel enseignant, une occasion de discuter d'astuces pédagogiques et de célébrer les succès en matière d'apprentissage. Mentionnons aussi que Renée Coutts, adjointe administrative à la DEP, continue de mener l'activité de pause-santé quotidienne où on invite toutes les personnes disponibles à se lever 5 minutes pour faire les étirements proposés dans le guide d'ergonomie de l'USB. L'équipe s'organise pour dîner ensemble au moins une fois par mois et nous célébrons les anniversaires de fête quatre fois par année.

Renforcer la volonté, la fierté et la capacité de parler et de vivre en français

La DEP et le SPL participent activement à la création d'un environnement de travail où il fait bon œuvrer en français. Les deux équipes ont collaboré pour participer au concours d'Halloween, une belle occasion d'échange entre collègues.

Kristopher Noseworthy, pour la DEP, du SPL et du CRFJ
Soumis au Sénat de l'USB le 5 juin 2026.

Rapport annuel 2025-2026

Bibliothèque Alfred-Monnin

Période de mai 2025 à avril 2026

Rapport annuel 2025-2026

Bibliothèque Alfred-Monnin

Table des matières

Ressources humaines	3
Consultations	4
Utilisation de la bibliothèque	5
Développement des collections	7
Utilisation de la collection.....	8
Développement des compétences informationnelles	10
Soutien à la recherche et à l'enseignement.....	11
Promotion des ressources et des services.....	11
Bourse et prix.....	15
Développement professionnel	15
Participation de la bibliothèque sur le plan interdépartemental	16
Contributions de l'équipe à la communauté des bibliothèques et au secteur de l'éducation postsecondaire	16
Activités à l'appui des quatre axes du plan stratégique de l'USB	17
Projets et plans pour 2026-2027	18

Au courant de l'année 2025-2026, l'équipe de la Bibliothèque Alfred-Monnin s'est réjouie du fait que l'augmentation à la fréquentation observée durant la session d'Hiver 2025 ne s'était pas avérée passagère. Pour s'assurer de continuer de bien desservir le corps étudiant, une variété d'efforts a été déployée pour consulter cette population par rapport à leurs besoins. L'équipe a aussi continué de tisser des liens avec le personnel de l'établissement et de livrer des efforts à l'avancement continu des quatre axes du plan stratégique de l'Université de Saint-Boniface (USB).

Ressources humaines

L'équipe de la bibliothèque effectue de jour en jour une longue liste de tâches qui met à disposition de la communauté de l'USB des ressources fiables et pertinentes ; celles-ci sont répertoriées avec précision. On organise aussi des formations, on livre des services et des astuces à l'appui de l'enseignement et de la recherche et on offre des espaces et des outils nécessaires à l'épanouissement et à la réussite académique.

Les membres de l'équipe de la Bibliothèque Alfred-Monnin

- **Elise Agniel**, bibliotechnicienne au service du prêt,
- **Daniel Beaulieu**, bibliothécaire responsable du développement des collections et des services techniques,
- **Lise Brin**, bibliothécaire en chef,
- **Chloé Gagnon**, aide-bibliothécaire,
- **Marie-Andrée Guy**, bibliothécaire responsable du développement des compétences informationnelles (en congé à partir de juillet 2025),
- **Joanne Pelletier**, bibliotechnicienne responsable de la gestion des périodiques, des acquisitions et des finances,
- **Alain Renaud**, bibliotechnicien responsable du service de catalogage et du prêt entre bibliothèques.
- **Cristel Silva Silva**, bibliothécaire responsable du développement des compétences informationnelles (à partir de juillet 2025).

De septembre à avril, l'équipe compte également quatre étudiant·e·s qui prennent en charge le service de prêt et veillent à l'usage responsable des espaces en soirée et durant les fins de semaine.

Cette année, notre bibliotechnicienne Joanne fête ses 25 ans de service à l'USB. Nous sommes reconnaissants de son dévouement à la bibliothèque pendant toutes ces années !

Consultations

Une des activités prioritaires cette année fut de consulter le campus par rapport à ses besoins afin d'informer la planification des espaces n'ayant pas fait l'objet de rénovations en 2024. Tout au long de l'année, l'équipe a donc trouvé des occasions de questionner les personnes qui venaient à la bibliothèque, proposant un sondage en ligne, des microconsultations et une activité de conception participative durant l'année académique.

Principaux constats

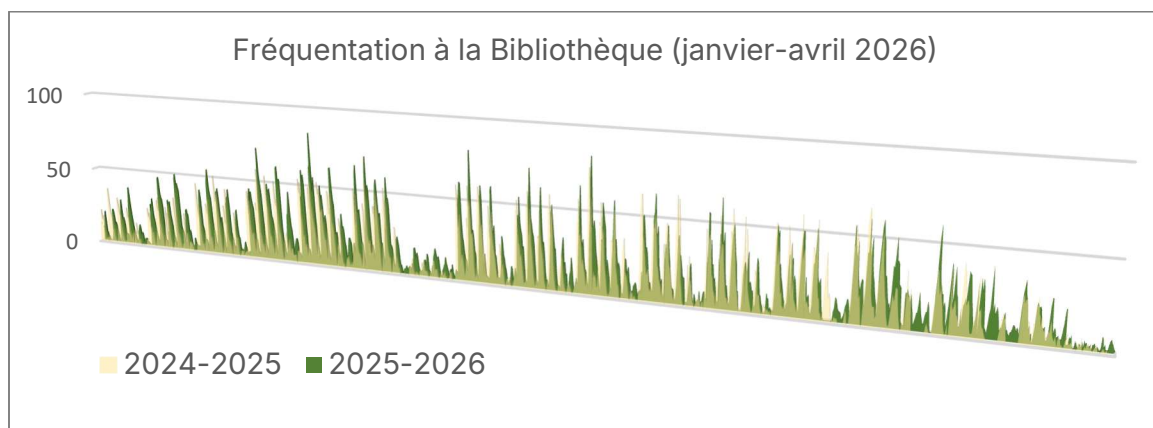
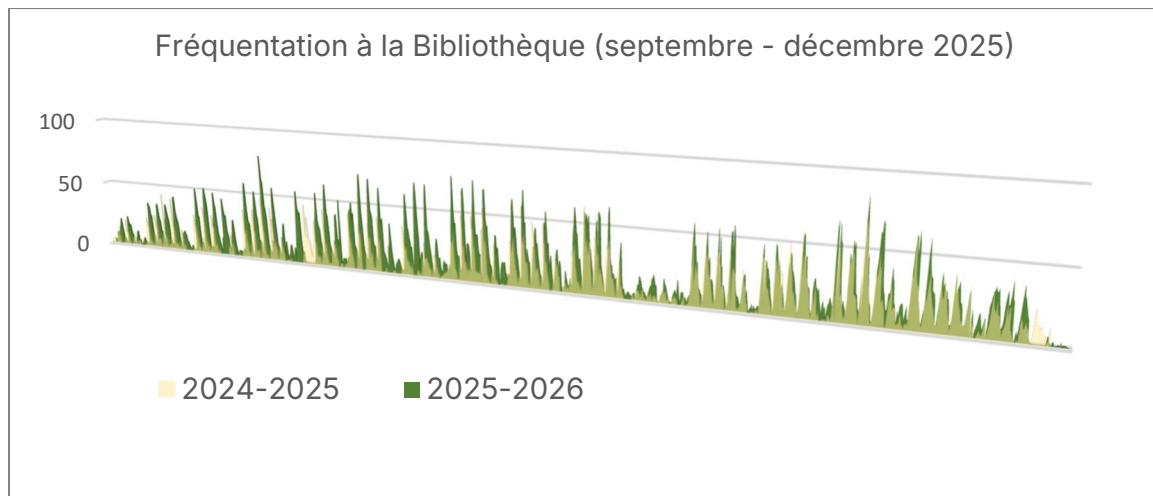
- Le besoin le plus fréquemment exprimé concerne la création de salles individuelles insonorisées destinées à des visioconférences, au travail individuel nécessitant une forte concentration ou à d'autres usages qui ne trouvent actuellement pas d'espace approprié à la bibliothèque.
- Un autre besoin majeur est l'augmentation du nombre de salles et/ou d'espaces de travail en groupe. Les salles actuelles sont jugées insuffisantes en nombre ; l'accessibilité et la réservation sont parfois problématiques.
- Les répondants expriment un fort attachement à la cohabitation de plusieurs ambiances, à condition qu'elles soient clairement définies : zones de détente / repos ; zones à voix basse ; zones de travail collaboratif ou en équipe. Ils soulignent la nécessité d'avoir des cloisons physiques (murs ou cloisons vitrées) ou d'utiliser le mobilier et les rayonnages comme séparateurs.
- Les usagers accordent une grande importance au confort physique et émotionnel. Ils ont une préférence marquée pour les sofas, banquettes, fauteuils, « bean bags » ; ils sont attirés aux espaces près des fenêtres, la lumière naturelle et la chaleur. Ils proposent des espaces de relaxation, de sieste ou de décompression sensorielle.

Constat clé : La bibliothèque est perçue non seulement comme un lieu d'étude, mais aussi comme un refuge, un espace sécurisant et apaisant dans le parcours universitaire. Les usagers souhaitent (et apprécient) une bibliothèque calme, mais vivante, accueillante et chaleureuse.

Utilisation de la bibliothèque

Utilisation des espaces de la bibliothèque

On avait observé durant la session d'Hiver 2025 (à la suite des travaux à l'étage supérieur de la bibliothèque) une augmentation marquée de l'utilisation des espaces de la bibliothèque. En examinant les données de cette dernière année, il est clair que cette tendance s'est maintenue ; l'augmentation du nombre de personnes sur les lieux s'est répétée à l'automne et est demeurée stable durant la session d'hiver.



Graphique 1 et 2. Graphiques représentant la fréquentation de la Bibliothèque durant la session d'automne 2025 et la session d'Hiver 2026 (avec comparaison à l'année précédente)

Une présence accrue du corps étudiant en soirée et la fin de semaine a aussi été constatée. Afin d'appuyer cette tendance, des heures prolongées le vendredi, samedi et dimanche ont été rajoutées au mois d'avril pour appuyer la préparation aux examens

Salles de travail

Bien qu'une demande accrue ait été observée aux temps forts de l'année, l'utilisation des salles de travail de groupe sur l'année entière a vu une certaine baisse par rapport à la première année où elles étaient à disposition du corps étudiant (420 réservations de janvier à avril 2026 ; 469 pour la même période en 2025). La cause n'est pas claire ; il est possible que l'attrait des nouveaux espaces ait causé une demande accrue initialement. L'équipe étudie actuellement la possibilité d'alléger les politiques de réservation afin d'en augmenter l'utilisation et rendre le corps étudiant davantage autonome dans ses réservations.

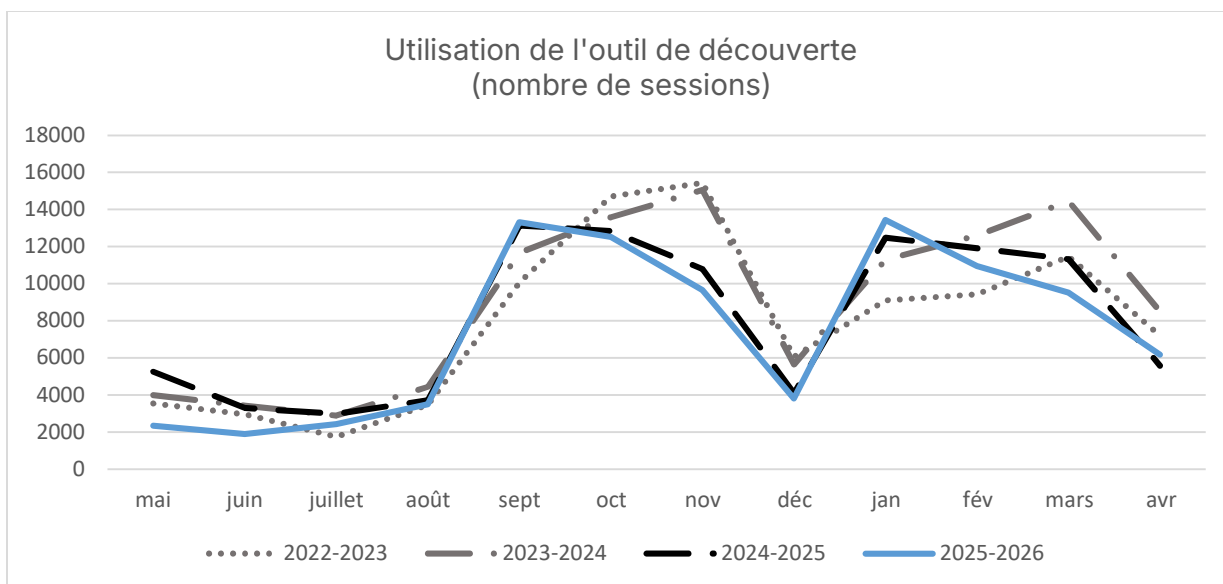
Un besoin important a aussi été soulevé à plusieurs reprises : des membres de la communauté étudiante souhaitant réserver un espace individuel fermé pour faire du travail isolé, pour assister à des cours en ligne ou bien pour une rencontre en visioconférence.

Système d'impression PaperCut

Au mois d'août 2025, le Service de la technologie de l'information (STI) a implanté un nouveau système d'impression pour la population étudiante, PaperCut. Elise, Chloé, Cristel et Lise ont collaboré avec le STI pour tester le système et identifier les bogues à corriger. Elles ont ensuite préparé des guides pour appuyer le corps étudiant dans leur utilisation du système. Ce nouveau système est très prometteur ; il reste pourtant encore des réglages à revoir pour rendre le tout plus fonctionnel.

Utilisation des ressources numériques

La consultation au site Web de la bibliothèque en 2025-2026 a encore diminué légèrement (de 8 %). L'utilisation de l'Outil de découverte est demeurée plutôt constante par rapport à l'an passé (voir graphique ci-dessous).



Graphique 3. Graphique indiquant l'utilisation de l'Outil de découverte en 2025-2026 avec comparaison contre les trois années précédentes

Accès à l'équipement technologique

2025-2026 fut la deuxième année du programme de prêt d'ordinateurs portables ; la popularité du service a augmenté de façon importante (plus de 300 %), souvent pour passer des tests dans les cours. La Bibliothèque a aussi commencé à prêter des câbles pour charger les téléphones cellulaires ainsi que des chargeurs à ordinateurs, des ajouts très appréciés par la population étudiante. La Bibliothèque a acheté 10 ordinateurs portables additionnels en mars 2026 pour combler les besoins émergents.

Équipement	2024-2025	2025-2026	Changement
Calculatrices	232	334	↑ 44 %
Ordinateurs portables	272	1105	↑ 306 %
Câbles de chargement pour téléphones	97	177	↑ 82 %

Tableau 1. Emprunts d'équipements technologiques

Développement des collections

L'annexe 1 détaille les dépenses de la bibliothèque liées aux collections, ventilées par programme et par type de ressource pour l'année financière 2025-2026. On y observe que 76 % du budget alloué aux collections a été consacré aux ressources numériques, contre 24 % aux ressources imprimées.

Collection numérique

La bibliothèque a maintenu ses abonnements aux banques de données, avec quelques exceptions : les banques de données Repère et ChoixMedia ont toutes deux cessé de paraître en juillet 2025, libérant un montant de 4 800 \$. De plus, l'Université du Manitoba, par son Fonds Stobie, a pris en charge le coût d'abonnement des « Revues culturelles » d'Érudit, libérant ainsi un montant de 3 600 \$ du budget d'abonnement de l'USB.

Il y a eu cette année des ajouts importants à la collection de livres numériques (397 titres provenant principalement de maisons d'édition du Québec telles que Septentrion et Remue-Ménage, dont les livres n'étaient pas disponibles en numérique pour les bibliothèques auparavant).

Collection physique

En février 2026, Daniel Beaulieu (bibliothécaire responsable du développement des collections) a présenté au Comité de la bibliothèque un compte-rendu des travaux d'élagage récents à la collection documentaire physique de la bibliothèque, une tâche imposante puisque peu d'élagage avait été fait à la bibliothèque avant 2018. Le comité a aussi discuté d'enjeux liés au développement et au renouvellement d'une collection physique. On doit se soucier de questions d'accessibilité et d'appui aux cours offerts en ligne et on reconnaît que plusieurs préfèrent l'accès numérique, bien que certains usages se prêtent mieux aux collections physiques.

Élagage

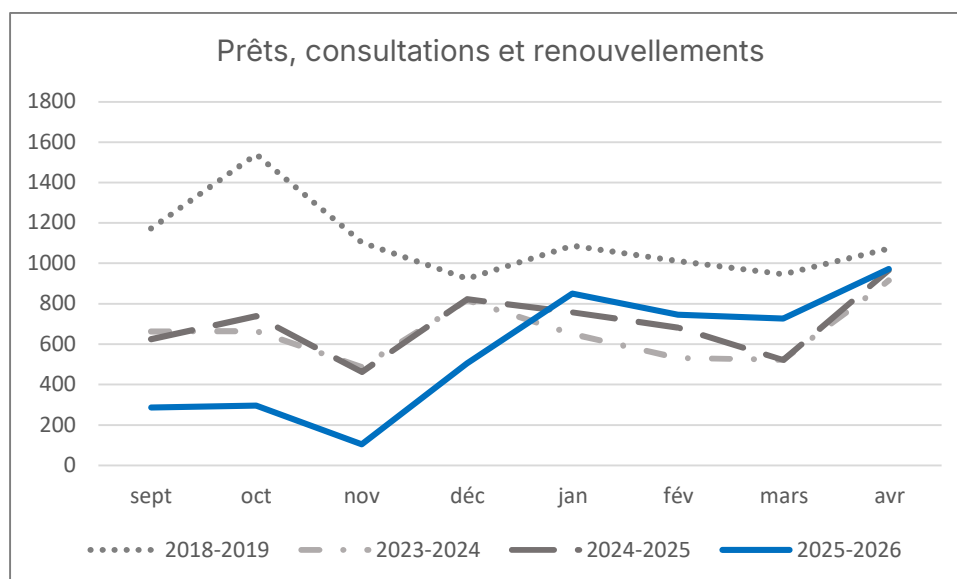
Alain, Joanne, Daniel et Elise ont continué en 2025-2026 le projet d'élagage important lancé en 2023-2024 pour améliorer la pertinence de la collection documentaire de la bibliothèque. Au cours de cette année, l'équipe a terminé l'élagage des périodiques et des documents à l'entrepôt, a continué l'élagage de la section de référence et a fait l'élagage d'une grande partie de la collection générale (plus de 20 600 documents). Ce projet d'envergure se poursuivra durant l'été 2026 afin de terminer l'examen de la collection générale.

Utilisation de la collection

Utilisation de la collection physique de l'USB

L'utilisation de documents de la collection physique (que ce soient des prêts, des renouvellements ou l'utilisation sur place, par des usagers de l'USB ou de l'Université du Manitoba) était à la baisse durant les premiers

mois de 2025-2026, mais a surpassé légèrement l'utilisation de l'année précédente durant la session d'hiver.



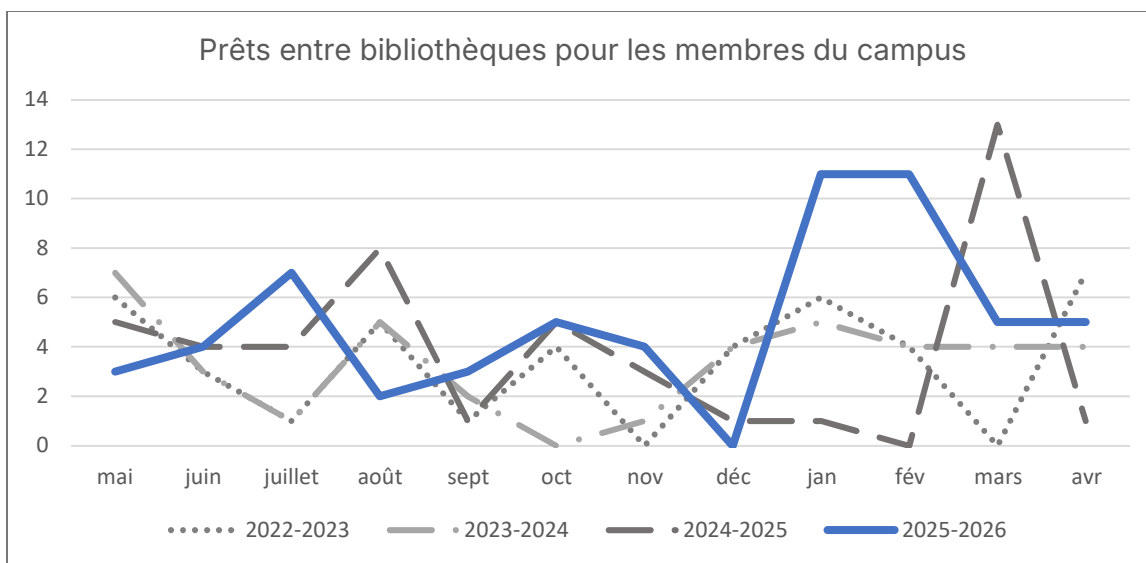
Graphique 4. Nombre de prêts, consultations sur place et renouvellements de documents avec comparaisons historiques (y compris 2018-2019, dernière année complète avant la pandémie)

Utilisation de la collection numérique

L'utilisation de la collection numérique à disposition du campus peut être difficile à recenser puisque les données de l'UM et de l'USB ne peuvent pas être facilement différenciées. Cependant, Daniel étudie régulièrement les données d'utilisation des collections numériques gérées par la bibliothèque pour s'assurer qu'elles sont toujours utilisées.

Prêts entre bibliothèques

Alain a traité 66 demandes de prêt entre bibliothèques (comparé à 78 en 2024-2025), principalement à l'appui de la recherche par les membres du corps professoral. Le nombre de demandes continue de fluctuer.



Graphique 5. Nombre de prêts entre bibliothèques demandés par les membres du campus de l'USB avec comparaisons historiques

Développement des compétences informationnelles

Formations

La bibliothèque a été invitée à offrir un total de 57 formations dans le contexte des cours en 2025-2026, une augmentation par rapport à l'année précédente (51 en 2024-2025).

Session	Formations	Participants	Durée
Intersession 2025 (mai-août)	3	70	4 heures
Automne 2025 (septembre-décembre)	27	706	30 heures
Hiver 2026 (janvier-avril)	27	748	29,5 heures

Tableau 2. Nombre de formations, nombre de participants et durée des formations en 2025-2026.

La bibliothèque a continué de contribuer aux partenariats de l'USB avec la DSFM. Les élèves du Baccalauréat international (B.I.) du Collège Louis-Riel ont visité deux fois l'USB pour participer à des ateliers de formation sur la recherche et la citation de sources académiques. La bibliothèque a aussi offert des formations pour les cours à double reconnaissance pour lesquels

la recherche documentaire est pertinente, notamment le cours ARTS 1111 à la DSFM (cours offert en ligne dans plusieurs écoles en simultané).

Aide à la recherche

Au cours de l'année 2024-2025, l'équipe d'aide à la recherche a abordé **280** questions liées à la recherche documentaire (contre 312 en 2024-2025 et 398 en 2023-2024) et offert **31** formations individuelles (contre 62 en 2024-2025 et 66 en 2023-2024).

Type de questions	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Questions simples	249	68	36
Questions de recherche	398	312	280
Formations individuelles	66	62	31

Tableau 3. Questions d'aide à la recherche

Soutien à la recherche et à l'enseignement

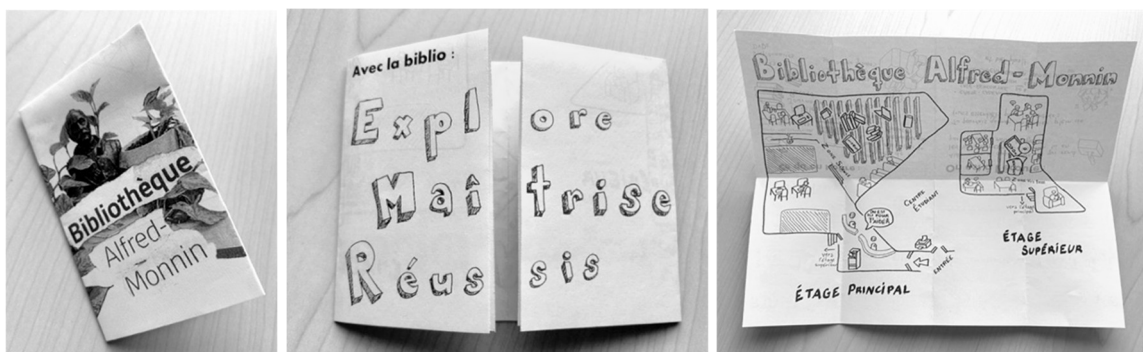
Sélection de revues savantes pour la publication

La bibliothèque a été invitée à préparer une séance informative pour les chercheur·e·s de l'établissement sur les bonnes pratiques pour sélectionner une revue savante de qualité pour la publication des retombées de la recherche. Lise a animé cet événement, qui a eu lieu le 30 janvier et était organisé par le Bureau de la recherche et le Comité sur l'éthique de la recherche avec les participants humains.

Promotion des ressources et des services

Promotion de la bibliothèque à la Rentrée

Pour la Rentrée, Cristel a mené l'élaboration d'un zine (dépliant à caractère artisanal) pour faire connaître la bibliothèque aux membres de la communauté étudiante débutant leurs études à l'USB. Le zine de la bibliothèque fut distribué dans les trousseaux d'accueil.



Images 1-3. Zine de la bibliothèque pour la Rentrée.

Guides thématiques et par discipline

La bibliothèque offre une variété de guides thématiques et par discipline par l'entremise de la plateforme LibGuides. Ceux-ci sont utilisés durant les formations de la bibliothèque et certains membres du personnel enseignant en font la promotion dans leurs cours.

Nom du guide	2023-24	2024-25	2025-26
Style APA (des guides par style de citation ont été créés en 2024)	-	1 355	5 245
Débuter à la Bibliothèque	542	545	1 569
Style McGill (citation pour documents légaux)	-	179	761
Histoire	570	778	527
Introduction à la recherche de sources	610	711	460
Logiciel Zotero	757	608	434
Psychologie	593	437	354
Éducation	286	313	306
Nouvelles acquisitions	427	357	278
Gestion des données de recherche	165	141	220

Tableau 4. Utilisation des guides principaux en 2025-2026 avec comparaison au cours des années précédentes

Réseaux sociaux

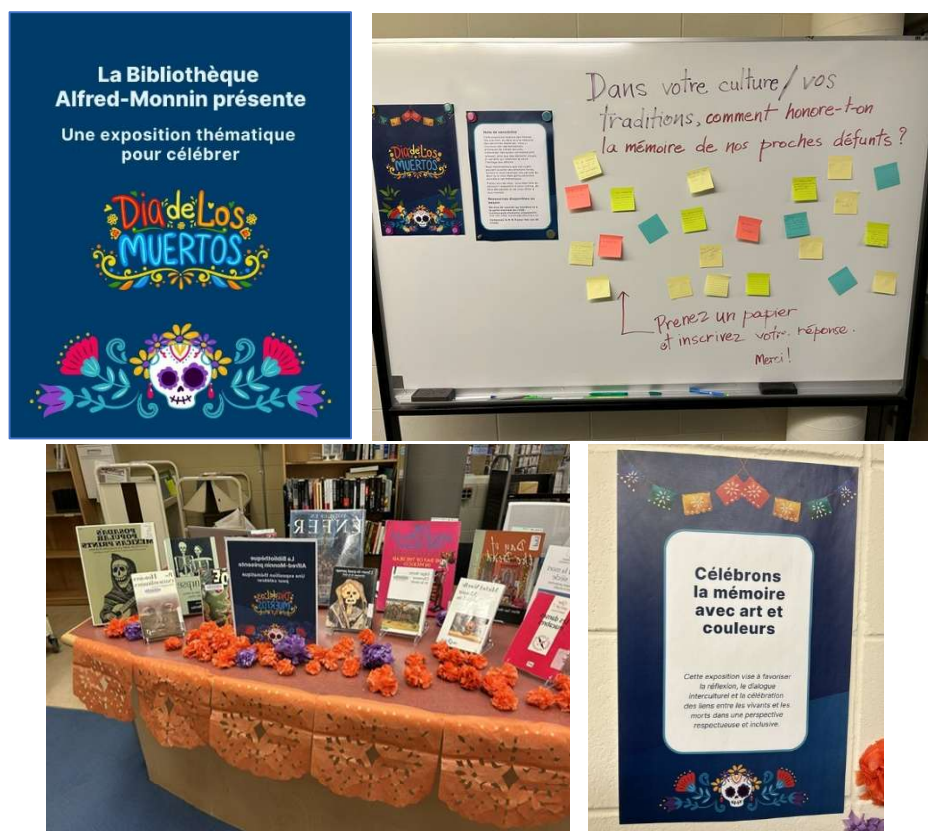
Le compte Instagram compte maintenant 290 abonnés. Bien que l'équipe dispose de peu de temps pour y contribuer régulièrement, on y trouve toujours des rappels importants et du contenu relatif aux expositions thématiques de livres à la bibliothèque.



Images 4-6. Exemples de publications sur le compte Instagram de la bibliothèque @bibliothequeUSB dans l'année 2025-2026.

Expositions de livres

Activité récurrente depuis plusieurs années, la bibliothèque propose de nombreuses expositions de livres pour mettre de l'avant ses collections, entre autres pour la Journée de la Terre, le Mois de l'histoire des Noirs, le Mois de l'histoire des femmes et Día de los muertos (le Jour des morts tel que célébré par les communautés latino-américaines). Cette année, le travail de sélection, de disposition et de promotion a été partagé entre Chloé, Cristel et Elise. L'exposition sur Día de los muertos, montée par Cristel, fut particulièrement élaborée. L'équipe maintient aussi [un guide Web où sont sauvegardées des listes de lecture sur chacun de ces sujets](#).



Images 7-10. Images de l'exposition pour Dia de los muertos

Après-midi portes ouvertes à la bibliothèque

La Bibliothèque Alfred-Monnin a accueilli 22 membres du personnel de l'USB lors de son après-midi « portes ouvertes » en juin 2025. Ils ont pu découvrir une variété de recommandations de lecture et tenter d'améliorer leur score lors du concours annuel de mini-golf dans les rayons.

Club de lecture

Alain, Elise, Cristel et Lise ont voulu partager leur amour de la lecture et ont entrepris trois activités de club de lecture. Pour l'Halloween, ils ont invité le campus à lire la nouvelle *Le Horla* par Guy de Maupassant et d'écouter la version originale du film *Nosferatu*, puis de venir discuter en bonne compagnie. Au mois d'avril, on a organisé une discussion sur le livre *Ce que je sais de toi* d'Éric Chacour, texte sélectionné pour l'activité *Un livre/Canada* dans les bibliothèques publiques du pays. Elise a aussi organisé deux soirées dans le cadre de l'activité internationale *Les Nuits de la lecture*, avec collations et sélection de bandes dessinées et livres sur le thème de cette année, « Villes et campagnes ». Bien que les nombres demeurent limités lors de ces événements, ceux et celles qui s'y joignent

sont très reconnaissants et demandent régulièrement s'il y en aura davantage.

Bourse et prix

Comme il y avait eu diminution au nombre de prix et bourses décernés par la bibliothèque pendant quelques années, des fonds additionnels étaient disponibles, permettant d'offrir deux bourses de recherche cette année. La **Bourse de recherche de la Bibliothèque Alfred-Monnin** a été décernée à deux membres de la population étudiante ayant présenté des dossiers méritoires, Sarah Nadeau (contribuant à un projet de recherche de Jacqueline Avanthay-Strus de l'École des sciences infirmières et des études de la santé) et Brielle Caners (appuyant un projet de Bilkiss Issack à la Faculté des Sciences).

Une consultation du personnel enseignant au sujet des critères d'admissibilité au **Prix Père-Émile-Lalonde S.-J. en littérature informationnelle (dit Prix PELLI)**, avait eu lieu à l'automne 2024, mais n'avait pas donné des résultats clairs. L'équipe de la Bibliothèque a pourtant proposé quelques allègements aux critères (date repoussée, élargissement du type de travail de recherche éligible) pour tenter d'augmenter la participation. Cette initiative a porté fruit : Renée Brisson et Sara Kalaluka ont remporté le premier et le deuxième prix en 2025-2026.

Développement professionnel

Elise Agniel a terminé ses études en techniques de la documentation et accédé au rang de bibliotechnicienne.

Voici les colloques et formations auxquels des membres de l'équipe ont participé (en plus des nombreux webinaires et conférences ponctuels auxquels ils ont assisté) :

- Manitoba Library Conference (Marie-Andrée, Lise, Elise, Chloé, mai 2025)
- Atelier « Open Horizons 2025 » sur les ressources éducatives libres à l'Université du Manitoba (Lise, juin 2025)
- Congrès des professionnel-le-s de l'information (Cristel et Elise, novembre 2025, à Laval)
- Atelier « Regards croisés sur l'IA » (Lise, mars 2026, en ligne)

Participation de la bibliothèque sur le plan interdépartemental

L'équipe de la bibliothèque cherche toujours à collaborer et appuyer les autres unités de l'Université. En voici quelques exemples de cette dernière année.

- La bibliothèque a accueilli une exposition d'affiches d'un cours d'éducation enseigné par Sylvie Berthelot-Dilk, mettant en vedette des livres jeunesse visant l'inclusion.
- Lise a coprésidé et Marie-Andrée a siégé au Comité sur la gestion des données de recherche de l'USB jusqu'en mai 2025.
- Daniel, appuyé par Elise, a fait l'étude des bibliographies pour les propositions et pour les modifications de cours afin que la bibliothèque soit en mesure de présenter des énoncés d'appui aux procédures du Comité d'étude des cours et programmes (CECP).
- Lise a participé au comité consultatif de sélection pour la direction de l'École technique et professionnelle.

Contributions de l'équipe à la communauté des bibliothèques et au secteur de l'éducation postsecondaire

- Membre du Conseil d'administration de la Manitoba Library Association (Elise)
- Membre du comité sur l'adhésion du Council of Pacific and Prairie University Libraries (Lise)
- Membre du comité professionnel aviseur pour le programme de techniques de la documentation à Red River College (Lise)
- Trésorière au conseil administratif du Manitoba Libraries Consortium Inc. (Lise)
- Membre du conseil d'administration de la bibliothèque publique de Ritchot (Marie-Andrée)
- Évaluatrice externe pour l'évaluation de la Bibliothèque Louis-R.-Comeau à l'Université Sainte-Anne (Lise)
- Participation aux rencontres mensuelles de la communauté Borealis/Dataverse en gestion des données de recherche (Marie-Andrée)
- Présentation lors de la Manitoba Library Conference en mai 2025 (préparée par Lise et Marie-Andrée ; livrée par Lise)

Activités à l'appui des quatre axes du plan stratégique de l'USB

Axe 1 : Dynamisme en matière d'enseignement et de recherche

- La bibliothèque adapte en continu les formations en compétences informationnelles qu'elle offre à la population étudiante et revoit le mode de transmission de ces connaissances selon les pratiques et les besoins du campus.

Axe 2 : Renforcement du positionnement stratégique

- Membre affilié auparavant, la Bibliothèque a rejoint le consortium Council of Prairie and Pacific University Libraries (COPPUL) à titre de plein membre afin de dialoguer davantage avec ses contreparties, mieux comprendre les tendances dans les bibliothèques universitaires de la région et participer à des comités et activités communs.
- L'USB a participé activement au regroupement Manitoba Library Association (MLA) pour maximiser les efforts collaboratifs et faire rayonner son influence au sein de la communauté des bibliothèques manitobaine.
 - o Elise Agniel siège sur le conseil d'administration de l'organisation ;
 - o Lise et Marie-Andrée ont soumis et présenté une brève conférence à la Manitoba Library Conference ;
 - o L'USB a collaboré avec le MLA pour présenter le documentaire *The Librarians* à la salle Martial-Caron (accueil d'environ 75 membres de la communauté des bibliothèques du Manitoba).

Axe 3 : Modernisation et pérennité institutionnelles

- Les préparatifs pour la phase 2 du réaménagement des espaces de la bibliothèque ont été entamés, toujours à l'appui des pratiques courantes et des comportements réels de la population étudiante.
 - o L'élagage et le transfert de collections moins utilisées à l'entrepôt permettent de développer concrètement une collection physique à l'appui des besoins actuels du campus.
 - o Les diverses consultations menées cette année auprès du corps étudiant et du personnel sauront informer les modifications essentielles à l'évolution des espaces et des services de la bibliothèque.

Axe 4 : Enrichissement expérientiel et identitaire

- La bibliothèque a présenté des expositions de livres en lien avec, entre autres, la Réconciliation, la pluralité des francophonies, le mois des fiertés et le mois de l'histoire des Noirs.
- Comme contributions envers la Réconciliation, la bibliothèque a augmenté la disponibilité de textes par des auteurs et sur des thématiques autochtones. Par ailleurs, la bibliothèque a accueilli deux stagiaires-bibliothécaires faisant partie du programme pour bibliothécaires autochtones de l'UM qui faisaient une tournée des bibliothèques de Winnipeg. Finalement, l'équipe a invité l'archiviste de l'USB, Carole Pelchat, à rencontrer l'équipe de la bibliothèque afin de parler des résultats de sa recherche sur la représentation de la population métisse à l'USB.

Projets et plans pour 2026-2027

La bibliothèque envisage les activités suivantes pour l'année à venir :

- Terminer l'élagage de la collection générale et de la collection de référence et développer un plan pour le renouvellement de la collection générale ;
- Développer, en collaboration avec les Installations, un plan pour le réaménagement des espaces de la bibliothèque n'ayant pas fait l'objet de renouvellement en 2024-2025 ;
- Alléger les politiques d'utilisation des salles de travail de groupe afin d'augmenter leur utilisation ;
- Collaborer avec le Bureau de recherche pour offrir des formations ciblées aux chercheur·e·s du campus.

Annexe 1 : Dépenses par programme d'étude et par support par la Bibliothèque Alfred-Monnin en 2025-2026

	Ressources physiques			Ressources numériques							
	Livres imprimés	Périodiques imprimés	DVD	Livres numériques (à l'unité)	Livres numériques (Abonnement)	Vidéos en continu (à l'unité)	Vidéos en continu (Abonnement)	Périodiques numériques (à l'unité)	Périodiques numériques (Abonnement)	Banques de données*	
Dépenses par la bibliothèque par programme											175 559
Administration des affaires (Bacc)	3 086	630	-	3 487	-	-	-	-	-	-	
Administration des affaires (ETP)	2 961	1 240	-	134	-	-	-	-	-	-	
Aides en soins de santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Allemand	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Anglais	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Anthropologie	36	-	-	41	-	-	-	-	-	-	
Auxiliaire en enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Communication multimédia	790	434	-	-	-	-	-	-	-	-	
Éducation	4 771	(92)	-	3 852	-	-	-	294	-	-	
Éducation de la jeune enfance	389	85	-	153	-	-	-	-	-	-	
Éducation de la jeune enfance, niveau III	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Espagnol	252	-	-	51	-	-	-	-	-	-	
Études canadiennes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Études environnementales	387	-	-	130	-	-	-	-	-	-	
Français	3 798	646	-	1 743	-	-	-	-	-	-	
Géographie	47	404	-	39	-	-	-	-	-	-	
Histoire	889	763	207	3 589	-	-	-	1 867	-	-	
Philosophie	428	-	-	140	-	-	-	-	-	-	
Politique	937	233	-	1 017	-	-	-	-	-	-	
Psychologie	2 323	-	-	719	-	-	-	-	-	-	
Religion	-	-	-	47	-	-	-	-	-	-	
Sciences	2 406	1 130	-	285	-	-	-	-	-	-	
Sciences infirmières (Bacc)	2 829	-	-	400	-	-	-	-	-	-	
Sc. infirmières auxiliaires (Diplôme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sociologie	878	-	-	1 994	-	-	-	-	-	-	
Technologies de l'information	2 136	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Tourisme	439	-	-	205	-	-	-	-	-	-	
Traduction	318	-	-	125	-	-	-	1 281	-	-	
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bibliothèque	2 006	2 913	-	1 246	38 755	-	3 980	-	37 554	30 133	
Métis/Autochtone	71	-	-	498	-	-	-	-	-	-	
Rare	693	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Référence	336	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	-										
TOTAL	33 205	8 387	207	19 895	38 755	-	3 980	3 442	37 554	30 133	
		41 799	24%				133 759	76%			

*La catégorie « Banques de données » comprend les collections numériques non-représentées dans les autres colonnes.

Annexe 2 : Achats effectués par la Bibliothèque Alfred-Monnin au nom d'autres départements en 2024-2025

	Ressources physiques			Ressources numériques							
	Livres imprimés	Périodiques imprimés	DVD	Livres numériques (à l'unité)	Livres numériques (Abonnement)	Vidéos en continu (à l'unité)	Vidéos en continu (Abonnement)	Périodiques numériques (à l'unité)	Périodiques numériques (Abonnement)	Banques de données*	
CNFS											1 920
Travail social	1 840	-	80	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	1 840	-	80	-	-	-	-	-	-	-	
ÉTP - Bureaux (Fonds versés par l'ÉTP)											5 887
Administration des affaires	3 772	952	-	-	-	-	-	-	-	-	
Auxiliaire en enseignement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Communication multimédia	75	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Éducation de la jeune enfance	242	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Éducation de la jeune enfance, niveau III	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Technologies de l'information	516	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Tourisme	331	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	4 936	952	-	-	-	-	-	-	-	-	
ÉSIÉS - Bureaux (Fonds versés par l'ÉSIÉS)											1 797
Aides en soins de santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sciences infirmières (Bacc)	1 797	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sc. infirmières auxiliaires (Diplôme)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	1 797	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	41 778	9 339	288	19 895	38 755	-	3 980	3 442	37 554	30 133	185 164

*La catégorie « Banques de données » comprend les collections numériques non-représentées dans les autres colonnes.

DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DES SERVICES À LA POPULATION ÉTUDIANTE (DRSPE)

Rapport présenté au Sénat de l'Université de Saint-Boniface

Période du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026

Note : Le présent rapport se veut principalement un aperçu global des réalisations en lien avec les axes 2 et 4 du plan stratégique quinquennal de l'Université. Certaines autres réalisations notables y sont également présentées. Les activités qui s'inscrivent dans le cadre des opérations habituelles du secteur en sont exclues.

Axe 2 – Renforcement du positionnement stratégique (améliorer le recrutement et la rétention des effectifs étudiants)

Recrutement étudiant :

- En octobre 2025, l'USB a signé une entente avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) afin de participer au Programme pilote pour les étudiants dans les communautés francophones en situation minoritaire ([PPECFSM](#)). Ce programme vise à attirer les personnes étudiantes de l'étranger dans des programmes universitaires et collégiaux francophones hors Québec. Ce programme combine des études au Canada et la résidence permanente. Étant donné les multiples changements aux politiques d'immigration depuis novembre 2024, le PPECFSM aidera à stabiliser le nombre de personnes détenteurs d'un permis d'études qui viennent étudier à l'USB.
- Dans le cadre du projet Cumulus et de l'adoption de SISGlobal/EDU365 pour la prochaine phase de numérisation de nos systèmes, le Bureau de recrutement (BR) a participé à des réunions de consultation approfondies avec le prestataire de services concerné afin de comprendre les pratiques actuelles en matière de recrutement et de communication auprès des futures personnes membres de notre population étudiante, ainsi que la façon de les adapter à une nouvelle plateforme de services. Celle-ci devrait être fonctionnelle à temps pour la saison de recrutement de l'automne 2026.
- En lien avec l'avancement de la prochaine phase du projet Cumulus au BR, deux nouveaux postes de treize mois ont été créés, afin d'assurer un déroulement optimal pour la nouvelle plateforme. Un analyste fonctionnel et une agente de recrutement ont été embauchés en avril 2026.
- En collaboration avec le comité responsable du renouvellement de la plateforme de services en ligne et du site Web institutionnel de l'USB, le BR a continué à participer à l'élaboration de l'identité visuelle du nouveau site, à la réorganisation de la structure des pages et à la création du contenu pour les sections Programmes, Admissions et Bourses, y compris divers témoignages d'étudiants et d'étudiantes de chaque programme.
- Une vidéo promotionnelle qui s'adresse principalement aux élèves qui réfléchissent à leur parcours postsecondaire est en cours de développement et sera bientôt diffusée. La vidéo met l'accent sur le fait que l'USB est un endroit qui donne envie d'avancer et de se dépasser, un milieu qui aide à découvrir qui on est et qui on peut devenir.

Rétention :

- Le BR et le Service de soutien au bien-être et à la santé mentale (SSBSM) ont conjointement élaboré un programme de bienvenue répondant aux besoins de

transition vers des études postsecondaires des personnes qui prévoyaient intégrer l'USB à l'automne 2025. Ce programme avait pour objectif de faciliter leur transition en leur faisant connaître les services de l'USB et en leur permettant d'y accéder plus tôt, ce qui devrait les aider à poursuivre leurs études et contribuer à leur réussite. Quatre étudiantes ont été embauchées pour l'été 2025 afin de répondre aux courriels liés aux campagnes de communication, de mener une campagne d'appels proactive et de rencontrer individuellement les recrues afin de cerner leurs besoins et de les orienter adéquatement. Le programme a été offert à plus de 200 nouvelles admissions, dont plus de 50 % ont eu un contact direct avec l'équipe, que ce soit lors de visites guidées, de rencontres, d'appels téléphoniques ou par d'autres moyens.

- En janvier 2026, en partenariat avec le Bureau des communications, un sondage intitulé « Ton avis est important! » a été effectué auprès de la population étudiante, et posait trois questions ouvertes :
 - Selon toi, qu'est-ce que l'USB ne fait pas et devrait commencer à faire?
 - Selon toi, qu'est-ce que l'USB fait déjà et devrait continuer de faire?
 - Selon toi, qu'est-ce que l'USB fait en ce moment et devrait arrêter de faire?
 Les 240 personnes qui ont participé au sondage ont soumis plus de 600 commentaires uniques sur une variété de sujets. Les commentaires ont été classés par catégorie et transmis aux services universitaires concernés, dans le but de mieux comprendre les préoccupations de la population étudiante et de prendre les mesures nécessaires, le cas échéant.
- Le programme de mentorat a connu encore cette année une augmentation de participation. En effet, 98 mentores et mentorées ont participé activement à la programmation, ce qui représente une augmentation de 45 % par rapport à l'année précédente. Ce programme vise à appuyer les recrues en facilitant leur intégration grâce à des liens tissés avec des étudiantes et étudiants actifs dans la communauté universitaire et collégiale.

Axe 4 – Enrichissement expérientiel et identitaire (rehausser le mieux-être, nourrir le sentiment d'appartenance, et renforcer la volonté, la fierté et la capacité de parler et de vivre en français)

Rehausser le mieux-être :

- La coordonnatrice du SSBSM, certifiée pour animer la formation en Premiers soins en santé mentale (PSSM) de la Commission de la santé mentale du Canada, a offert quatre sessions au personnel et à la population étudiante. Au total, 45 personnes ont complété le programme cette année.
- Deux journées de sensibilisation à la santé mentale ont été organisées : l'une en octobre, en reconnaissance de la journée du bien-être, et l'autre, pour la journée Bell Cause pour la cause, en janvier. Ces activités ont pour but de souligner l'importance de prendre soin de soi et de sa santé mentale, et d'encourager le dialogue sur la santé mentale. Cette année, plusieurs services de l'USB se sont joints aux activités.
- Un projet de recherche avec les professeures Danielle de Moissac, Ndeye Rokhaya Gueye et Annabel Levesque, ainsi qu'avec le SSBSM, a été établi afin de comprendre les réalités du bien-être et de la santé mentale de la population étudiante d'aujourd'hui, pour mieux répondre à ses besoins. Un sondage a été effectué en

novembre 2025, et des groupes de discussion ont eu lieu durant la session d'hiver 2026. L'analyse des données est en cours.

Nourrir le sentiment d'appartenance :

- L'aménagement du nouvel espace sûr (local 1237) a été finalisé pour la rentrée universitaire de 2025, et s'est inscrit dans une restructuration plus large des espaces étudiants, réalisée en collaboration avec l'Association étudiante de l'USB. Cet espace est dédié à la population étudiante de la communauté 2ELGBTQIA+, ainsi qu'à ses invité-es allié-es, et a pour but de favoriser l'épanouissement de la communauté.
- La Soirée de mérite sportif des Rouges, tradition bien établie depuis plusieurs années, a rehaussé en 2025-2026 son niveau de qualité et d'organisation. L'évènement s'est démarqué par son caractère soigné et rassembleur : ambiance formelle, excellent repas, mise en valeur visuelle, musique, photos professionnelles et remise de souvenirs... Tout pour créer un moment fort pour célébrer les performances sportives de l'année.
- L'USB a de nouveau souligné l'engagement exceptionnel de la population étudiante lors de la troisième soirée de reconnaissance annuelle de la participation étudiante. Cet évènement a mis en lumière l'importance cruciale du rôle que jouent les étudiant-es en tant qu'employé-es, mentor-es, ambassadeur-rices, bénévoles, capitaines et autres.

Renforcer la volonté, la fierté et la capacité de parler et de vivre en français :

- Le 28 mars 2026, le Bureau de la vie étudiante (BVE) a lancé un évènement intitulé « Nos couleurs en fête ». Ce fut un forum de discussion avec un souper et une soirée dansante qui a accueilli au-delà de 150 convives. Une invitée spéciale, Annabel Levesque, a partagé sa recherche de doctorat sur l'épanouissement identitaire, et Christian Perron a offert un discours sur l'importance de la francophonie. Les résultats du forum de discussion vont alimenter les futurs projets du BVE et des autres unités de la DRSPE.
- Le Service des activités sportives et récréatives a fait une révision des critères d'admissibilité et de réadmissibilité pour être capable de jouer pour les Rouges.
- Les programmes de mobilité sont en cours d'élaboration en vue d'un nouveau lancement officiel. L'accent sera mis sur l'épanouissement identitaire francophone à l'étranger. Cependant, en attente de ce relancement officiel, une opportunité de mobilité à l'étranger a été proposée à la population étudiante cette année. Un étudiant a été sélectionné pour participer à l'Université de la Paix, en France, un colloque d'échanges pluridisciplinaires sur un thème particulier concernant la paix.

Cheminer dans la vérité et la réconciliation :

- La DRSPE et le BVE ont des discussions récurrentes avec la représentante des étudiant-es qui sont Métis-ses, Inuit-es ou des membres des Premières Nations.
- En avril 2026, l'équipe de la DRSPE a participé à une session de l'exercice des couvertures de Kairos, offerte par le Conseil jeunesse provincial (CJP).
- Un Café du monde a été organisé en partenariat avec l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba (UNMSJM), qui a animé une discussion interculturelle.

Autres réalisations notables

Service d'accessibilité aux études (SAE) :

- Le SAE s'est officiellement joint à l'équipe DRSPE en mai 2025.
- Le SAE a enregistré 182 inscriptions, avec plus de 1 000 demandes d'accommodement et de surveillance d'examens durant l'année scolaire.
- Un babillard près des bureaux du SAE a été installé et décoré pour sensibiliser la communauté universitaire sur divers sujets en lien avec l'accessibilité, tels que les incapacités physiques/médicales et le TDAH.
- Un nouveau logiciel, Genio Notes, a été adopté afin d'appuyer les membres de la population étudiante ayant besoin d'aide avec la prise de notes. Les réactions ont été très positives chez les personnes qui en ont fait l'expérience.
- En collaboration avec l'ESIES, une procédure pour mieux répondre aux différentes demandes d'accommodements pour les stages et les évaluations techniques dans les différents programmes des sciences infirmières a été adoptée.

Service de soutien au bien-être et à la santé mentale (SSBSM) :

- L'exercice annuel de dépistage et d'aiguillage a continué et a permis d'identifier des nouvelles et nouveaux membres de la population étudiante qui ont besoin d'appuis pour leur bien-être et leur santé mentale.
- Le forum sur la santé mentale a été de nouveau offert en août 2025, avec la participation de plus de 60 membres du personnel et du corps professoral.
- En collaboration avec le Service d'orientation, plusieurs activités ont été réalisées lors du Mois de la carrière canadien, telles que des ateliers interactifs sur la connaissance de soi, le marketing personnel ou l'employabilité.
- Plusieurs activités avec Développement et paix ont eu lieu pendant l'année.

Service des activités sportives et récréatives (SASR) :

- L'équipe de basketball masculin a remporté le championnat MCAC, une première réalisation historique pour cette équipe des Rouges!
- Un nouveau service de webdiffusion, Red River Streams, a été adopté pour les matchs à domicile, ce qui est un levier important pour le rayonnement du programme sportif. Ce partenariat a permis d'offrir une production de qualité supérieure (multiples angles de caméra, amélioration du son, habillage graphique et animation des matchs), en plus de rendre possible, pour la première fois, la diffusion des matchs de soccer malgré les contraintes techniques liées aux installations extérieures.
- En juillet 2025, l'équipe de volleyball féminin des Rouges a lancé son tout premier camp d'une semaine, destiné aux jeunes de la 7^e à la 12^e année. Offert entièrement en français, le camp proposait deux volets adaptés au niveau des participantes; 7^e–9^e et 10^e–12^e.
- Un accent particulier a été mis sur l'amélioration de l'expérience lors des matchs à domicile des Rouges. Plusieurs mesures ont été prises afin de rehausser l'ambiance et le sentiment d'appartenance, notamment l'ajout d'annonces prématch structurées, une plus grande présence de musique francophone, ainsi que l'intégration de l'initiative de la ligue visant à reconnaître un joueur ou une joueuse du match MCAC à chaque rencontre.

Bureau de la vie étudiante (BVE) :

- Une collaboration continue avec le CJP et l'Association étudiante (AE) de l'USB a été réalisée pour dynamiser la vie étudiante. Le BVE est fier de soutenir et d'augmenter les activités de l'AE. Ce soutien important se concrétise avec les événements comme USB a du talent, les médias étudiants, notamment le journal *Le Réveil* et la radio Réveil FM, les diverses activités étudiantes, comme le tournoi de handball, avec les représentants élus et représentantes élues et leurs causes, et beaucoup plus.
- Plusieurs autres activités ont eu lieu, telles que la présentation des activités de la rentrée, de la troupe de théâtre Chiens de soleil, de la série d'ateliers AtelYé, d'un programme de musique parascolaire ainsi que d'un calendrier socioculturel étoffé, et bien plus encore.
- Le BVE a participé aux événements locaux et nationaux de la Coupe éthique, du Festival théâtre jeunesse et du concours d'art oratoire Canadian Parents for French.
- Le BVE a organisé la présentation de six expositions d'art dans la Galerie et de six Midis en musique au Centre étudiant.

Bureau international (BI) :

- Les ateliers préparatoires pour les nouveaux et nouvelles membres de la population étudiante de l'étranger (détentrices de permis d'études ou ayant la résidence permanente) ont eu lieu du 25 au 29 août. Les ateliers préparatoires pour la rentrée d'hiver étaient limités à une seule journée, en raison de la session d'hiver commençant le 6 janvier. En conséquence, sept capsules thématiques pour un apprentissage asynchrone ont été développées et diffusées.
- En lien avec les programmes de mobilité, le BI est dans le processus de mettre à jour la structure de gestion des ententes interuniversitaires et de la création d'un gabarit d'évaluation d'offres de partenariat. De plus, une promotion du relancement des programmes de mobilité est en développement pour l'automne 2026.
- Un groupe WhatsApp fut créé afin de communiquer aux étudiants internationaux des conseils pour réussir, et 165 personnes se sont inscrites pour recevoir ces mises à jour. Cette plateforme permet la diffusion d'informations pertinentes à différents moments clés de l'année scolaire.

Bureau de logement (BL) :

- Bien qu'une baisse d'inscription en résidence ait été prévue en conséquence des changements d'IRCC, la résidence fut pleine encore en 2025-2026, grâce au nombre de locataires qui ont étendu leur séjour en résidence.
- Plusieurs projets de modernisation ont eu lieu, tels que le remplacement de la plomberie désuète et la pose de nouveaux détecteurs de fumée.
- Un poste d'assistance au Bureau du logement a été créé, ce qui facilite plus de services et d'appui en soirée. Ce poste aide aussi à organiser des activités socioculturelles. Une équipe socioculturelle a été établie, et celle-ci est chargée de préparer et d'exécuter des activités pour les résidents et résidentes.

Sportex :

- Afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle du Sportex, un sondage a été effectué au printemps 2025, pour cibler les besoins et axes d'amélioration du Sportex. Les résultats ont démontré un vif intérêt pour une amélioration du service à la clientèle, de l'équipement et de la propreté.
- Une routine quotidienne ainsi qu'une formation interne ont été développées, ce qui permet au personnel de garder les éléments fondamentaux en tête afin d'offrir un service de meilleure qualité.
- De nouveaux équipements ont été acquis, notamment un rameur, deux espaliers de gym, deux tapis de course et un appareil de musculation pour les pectoraux.
- Le Sportex a développé un système de maintenance préventive mensuelle des machines.
- Un nouveau contractuel pour les services de nettoyage a été embauché.

Bureau de recrutement (BR) :

- Une campagne de promotion menée dans divers lieux stratégiques de la ville de Winnipeg, notamment dans les centres commerciaux, les cinémas Cineplex, sur les panneaux d'affichage et les autobus de la Régie des transports de Winnipeg, a permis de continuer d'augmenter notre visibilité dans l'espace urbain.
- Diverses activités de recrutement à l'USB ont eu lieu, telles que les Portes ouvertes, les Journées découverte en sciences infirmières et en éducation, et Une journée sur campus.
- Le BR a participé à des activités hors campus, telles que des salons de recrutement, des visites d'école et des présentations à l'Accueil francophone, et était présent aux soirées francophones des Goldeyes de Winnipeg et des Manitoba Moose, à des événements communautaires, et plus!
- Afin d'adopter un langage épïcène, le compte futurétudiant@ustboniface.ca a été modernisé à monavenir@ustboniface.ca. De plus, l'évènement Étudiant d'un jour est maintenant Une journée sur campus.

Rapport soumis par Robert Daudet, directeur – DRSPE

Sénat de l'Université de Saint-Boniface
Bureau de direction

Procès-verbal de la réunion du Bureau de direction du Sénat de l'Université de Saint-Boniface tenue le mercredi 10 juin 2026 à 13 h à la salle du Bureau des gouverneurs.

Présences : Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Saïd Bouthaim, Alexandre Brassard, Aileen Clark, Jouwairia Lahboub-Daayf, Jean-Christian Pleau

Absences motivées : Madeleine Asselin, Hanna Bédard

Invitée : Christine Mahé-Napastiuk

Présidence : Sophie Bouffard

Personnes-ressources : Christine Mahé-Napastiuk, Christian Perron

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

A1. Adoption de l'ordre du jour

BD-100626-1 **PROPOSITION** : Nicolas Bouffard / Saïd Bouthaim
Que l'ordre du jour de la réunion du Bureau de direction du 10 juin 2026 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

A2. Déclaration des conflits d'intérêts en lien avec l'ordre du jour
Aucune.

Section B : **PROCÈS-VERBAL**

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 avril 2026

BD-100626-2 **PROPOSITION** : Jouwairia Lahboub-Daayf / Saïd Bouthaim
Que le procès-verbal de la réunion du Bureau de direction du 15 avril 2026 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal du 15 avril 2026
Aucun.

Section C : **ADMINISTRATION / GOUVERNANCE**

C1. Règlement sur le plagiat et les infractions académiques
Le Bureau de direction reprend l'examen de ce point, à la suite des échanges tenus lors de sa réunion précédente.

Une discussion s'ensuit concernant l'amélioration de l'accessibilité de la terminologie utilisée, la formation relative au plagiat ainsi que la portée de la juridiction de l'USB en matière de sanctions.

Il est convenu de présenter le Règlement au Sénat lors de la réunion de juin.

BD-100626-3 **PROPOSITION** : Nicolas Bouffard / Jouwairia Lahboub-Daayf
Que le Bureau de direction recommande au Sénat l'adoption du *Règlement sur le plagiat et les infractions académiques*, tel que présenté.

ADOPTÉE

C2. Quorum du Comité de mérite
Le secrétaire général, Christian Perron, présente le contexte ayant mené à la révision du quorum du Comité de mérite.

Une brève discussion s'ensuit au sujet de la composition du Comité.

BD-100626-4 **PROPOSITION** : Aileen Clark / Jouwairia Lahboub-Daayf
Que le Bureau de direction recommande au Sénat de modifier le quorum du Comité de mérite afin qu'il soit fixé au tiers de ses membres.

ADOPTÉE

Section D **AFFAIRES NOUVELLES**
Aucune.

Section E **DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**
E1. Aucune autre réunion n'est prévue.

Il est convenu que l'adoption du procès-verbal se fera par courriel afin de permettre son inclusion dans l'envoi destiné au Sénat de juin.

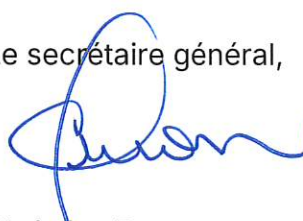
Section F **LEVÉE DE LA SÉANCE**
Saïd Bouthaim propose la levée de la séance à 14 h 03.

La présidente,



Sophie Bouffard

Le secrétaire général,



Christian Perron

Université de Saint-Boniface
BUREAU DE DIRECTION
Sénat

Procès-verbal du vote par courriel du Bureau de direction du Sénat tenu le 11 juin 2026.

BD-110626-1 **PROPOSITION** Jouwairia Lahboub-Daayf / Alexandre Brassard
Que le procès-verbal de la réunion du Bureau de direction du 10 juin
2026 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

En faveur : Sophie Bouffard
Saïd Bouthaim
Alexandre Brassard
Aileen Clark
Jouwairia Lahboub-Daayf
Jean-Christian Pleau

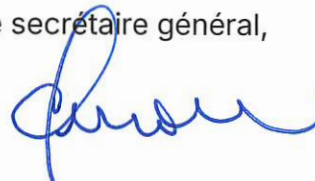
Abstention : Madeleine Asselin

La présidente,



Sophie Bouffard

Le secrétaire général,



Christian Perron

Rapport du Comité des cours et des programmes

Soumis au Sénat du 25 juin 2026

AVIS

La documentation relative à cette réunion se trouve à l'endroit suivant :

Membres du personnel : H:\CECP\2025-2026\29 mai 2026

Étudiants : G:\CECP\2025-2026\29 mai 2026.

Les membres du Comité d'étude des cours et des programmes se sont réunis le 29 mai pour évaluer le dossier émanant de l'École d'administration des affaires de la Faculté d'éducation et des études professionnelles.

Propositions

Faculté d'éducation et des études professionnelles

Propositions visant le Baccalauréat en administration des affaires

- Que le Sénat accepte les propositions de suppression des cours ACC 2011 *Comptabilité intermédiaire – Actifs*, ACC 2021 *Comptabilité intermédiaire – Capitaux propres et passifs*, telles que soumises par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en janvier 2027, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.
- Que le Sénat accepte les propositions d'introduction des cours GMGT 2003 *Intelligence artificielle et prise de décision en gestion*, GMGT 2007 *Méthodologie en gestion*, GMGT 3009 *Gestion axée sur les résultats*; ACC 3111 *Comptabilité intermédiaire – Actifs*, ACC 3121 *Comptabilité intermédiaire – Passifs et capitaux propres*, ACC 3531 *Systèmes d'information comptable*; SCM 2211 *Principes du transport*, SCM 2231 *Introduction à la gestion des chaînes d'approvisionnement*, SCM 3241 *Analyse de la chaîne d'approvisionnement*, SCM 3261 *Durabilité de la chaîne d'approvisionnement*, SCM 3271 *Gestion Lean*, SCM 3281 *Gestion de projet en chaîne d'approvisionnement*, SCM 3361 *Logistique et chaîne d'approvisionnement*, telles que soumises par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2027, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et des ressources disponibles.

- Que le Sénat accepte la proposition de modification du cours MSCI 2151 *Introduction aux sciences de la gestion*, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2027, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.
- Que le Sénat accepte la proposition de suppression de la concentration Gestion internationale : BAA, BAA-COOP, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2027, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.
- Que le Sénat accepte la proposition d'ajout de la concentration Gestion de la chaîne logistique : BAA, BAA-COOP, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2027, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.
- Que le Sénat accepte la proposition d'admission directe au programme de BAA, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2027, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.
- Que le Sénat accepte la proposition d'adoption la modification des programmes de baccalauréat en administration des affaires et de baccalauréat en administration des affaires-COOP ainsi que des changements à l'annuaire qui en découlent, telle que soumise par la Faculté d'éducation et des études professionnelles, pour mise en vigueur en septembre 2027, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

Rapport soumis par Carmen Roberge

Bureau de direction
Rapport annuel soumis au Sénat de l'USB du 25 juin 2026

Composition :

Cette année, le Bureau de direction était composé des membres suivants:

Jean-Christian Pleau, membre d'office
Madeleine Asselin
Hanna Bédard
Nicolas Bouffard
Saïd Bouthaim
Alexandre Brassard
Aileen Clark
Jouwairia Lahboub-Daayf
Christian Perron, personne-ressource sans droit de vote
Sophie Bouffard, membre d'office, présidence

Réunions :

Le Bureau de direction s'est réuni à trois reprises cette année, soit les 8 et 15 avril et le 10 juin 2026.

Thématiques traitées :

Le travail du Bureau de direction a porté sur l'élaboration de la nouvelle politique *Français à l'admission*, laquelle vise à définir les critères linguistiques minimaux en français requis pour l'admission à l'Université de Saint-Boniface. Il est à noter que l'adoption de cette nouvelle politique s'inscrit dans la nouvelle structure d'approbation du Sénat de l'Université du Manitoba, ce qui entraînera des répercussions sur l'échéancier de mise en œuvre de cette nouvelle politique à notre établissement.

Une révision de la politique *Examens finaux* a été réalisée.

Un *Règlement sur le plagiat et les infractions académiques* est en cours d'approbation.

Par ailleurs, une révision des *Statuts et règlements du Sénat de l'Université de Saint-Boniface* a été effectuée en raison de changements recommandés aux procédures du Comité d'appel, afin d'améliorer l'encadrement des personnes étudiantes, ainsi qu'au quorum pour la tenue des réunions du Comité de mérite.

Je remercie les membres du Bureau de direction pour leurs contributions respectives dans le cadre de nos réunions ainsi que l'esprit de collégialité dont j'ai été témoin pendant nos travaux.

Rapport soumis par

Sophie Bouffard, présidente du Bureau de direction du Sénat
Le 12 juin 2026

**Comité d'étude des cours et des programmes
Rapport annuel soumis au Sénat du 25 juin 2026**

Le Comité d'étude des cours et des programmes (CECP) s'est réuni à trois reprises cette année, soit le 8 janvier, le 8 mai et le 29 mai 2026.

Cette année, le comité était composé des personnes suivantes :

Jean-Christian Pleau, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Alexandre Brassard, doyen FAFS

Abdoulaye Yoh, doyen FEED

Aileen Clark, directrice par intérim ETP

Daniel Gagné, doyen ESIES

Lise Brin, bibliothécaire en chef

Christine Mahé-Napastiuk, registraire

Nicolas Bouffard, FAFS

Michael Dickman, FAFS

Tanya Lemoine, FEED

Michelle Vesey, ETP

Saïd Bouthaim, ETP

Ashley Hébert, ESIES

Jacqueline Avanthay Strus, ESIES

Stéphanie Koudou, membre de la population étudiante, FAFS

Gisele Nankafu Kanywenge, membre de la population étudiante, FEED

Sranékpé Oulé, membre de la population étudiante, ETP

Personne-ressource : Christian Perron, secrétaire général

Au cours des trois réunions qu'il a tenues, le CECP a examiné plus d'une centaine de propositions touchant notamment 40 suppressions, 41 introductions et environ 30 modifications de cours. Par conséquent, les programmes suivants ont été modifiés :

▪ Faculté d'éducation et des études professionnelles :

Baccalauréat en éducation, Post-baccalauréat en éducation, Maîtrise en éducation, Baccalauréat en administration des affaires (BAA) et Baccalauréat en administration des affaires–COOP (BAA–COOP);

▪ Faculté des arts et Faculté des sciences :

Baccalauréat ès arts général, Baccalauréat ès arts avec double spécialisation, Baccalauréat ès sciences avec majeure conjointe en biochimie-microbiologie;

▪ École des sciences infirmières et des études de la santé :

Baccalauréat en sciences infirmières, Diplôme en sciences infirmières auxiliaires;

▪ École technique et professionnelle :

Diplôme en éducation de la jeune enfance, Diplôme en communication multimédia, Diplôme en communication multimédia avec concentration en administration des affaires, Diplôme en

technologies de l'information, Certificat d'auxiliaire en enseignement, Postdiplôme en gestion dans le domaine de l'éducation de la jeune enfance, Diplôme en éducation de la jeune enfance – Milieu de travail.

Un programme et une concentration ont été supprimés, soit le programme Gestion des services de santé et des services communautaires de l'ETP et la concentration Gestion internationale du BAA et du BAA-COOP.

Parmi les nouveautés, citons la majeure avancée en études canadiennes, la mineure, la majeure et la majeure avancée en études environnementales, ainsi que la concentration Gestion de la chaîne logistique du BAA et du BAA-COOP.

Enfin, le CECP s'est penché sur la modification de trois politiques de l'ESIES, sur une nouvelle voie d'admission aux programmes de baccalauréat en administration des affaires et sur la modification des conditions générales d'admission proposée par le Registrariat.

Merci aux membres du CECP pour leur ouverture et leur collégialité. Enfin, merci à deux personnes dont le travail et le soutien sont essentiels au bon fonctionnement du CECP : Nicole Legal, coordonnatrice du processus curriculaire, et Roxanne Simard, qui agit comme secrétaire des réunions et veille à la présentation professionnelle des documents du comité.

Carmen Roberge,
Présidente du CECP, année universitaire 2025-2026

Rapport final du Comité de la Bibliothèque

Présenté au Sénat le 25 juin 2026

Le Comité de la Bibliothèque s'est réuni deux fois en 2025-2026, le 3 février et le 26 mai.

Les membres du comité pour 2025-2026 sont :

- Jean-Christian Pleau, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, d'office (présidence)
- Lise Brin, bibliothécaire en chef, d'office
- Alexandre Brassard, doyen FAFS, d'office
- Abdoulaye Yoh, doyen FEEP, d'office
- Aileen Clark, directrice par intérim ETP, d'office
- Daniel Gagné, doyen ESIES, d'office
- Christian Violy, FAFS
- Joël Ruest, FEEP
- Colette Ménard, ETP
- Blandine Kapita Kama, ESIES
- Stéphanie Koudou, membre de la population étudiante, FAFS
- Asia Wright Makara, membre de la population étudiante, FEEP
- Adama Sy, membre de la population étudiante, ETP
- vacant, membre de la population étudiante, ESIES
- Christian Perron, secrétaire général, personne-ressource (sans droit de vote)

Les sujets abordés cette année ont inclus l'élagage des collections physiques, les travaux à venir pour réaménager les espaces de la bibliothèque, l'émergence d'outils appuyés de l'intelligence artificielle génératrice pour appuyer la recherche documentaire et le renouvellement des ressources humaines. La bibliothécaire en chef a aussi mené une discussion des points saillants du rapport annuel de la bibliothèque qui est aussi présenté au Sénat à la rencontre actuelle (25 juin 2026).

Rapport de fin d'année 2025-2026

COMITÉ D'APPEL

Présenté au Sénat du 25 juin 2026

COMITÉ D'APPEL (mandat de 2 ans, sauf étudiants)

Alexandre Brassard, doyen FAFS.....	d'office
Abdoulaye Yoh, doyen par intérim FEFP.....	d'office
Aileen Clark, directrice ETP.....	d'office
Daniel Gagné, doyen ESIES.....	d'office
Christian Violy.....	FAFS
Youssef Bezzahou.....	FEFP
Karim Mzabi.....	ETP
Lianne Bjornson.....	ESIES
Jourmae Abengoza.....	étudiant(e) FAFS
Hayat Chikirou.....	étudiant(e) FEFP
Oupima Tchetchao.....	étudiant(e) ETP
Alexandre Dacquay.....	étudiant(e) ESIES
Christian Perron, secrétaire général.....	Personne-ressource

Membres suppléants :

Paul Brochu.....	*membre suppléant FAFS
Saïd Bouthaim.....	*membre suppléant FEFP
Frédéric Jubinville.....	*membre suppléant ETP
Barbara Donaldson.....	*membre suppléant ESIES

Étudiants suppléants :

Stéphanie Koudou.....	étudiant(e) FAFS
Gisele Nankafu Kanuwenge.....	étudiant(e) FEFP
Vacant.....	étudiant(e) ESIES
Thérèse Midiburo.....	étudiant(e) ETP

Rapport :

Durant l'année 2025-2026, le comité d'appel n'a eu à traiter aucun cas d'appel.

Rapport soumis par : Youssef Bezzahou, président du comité d'appel.

Rapport annuel 2025-2026
COMITÉ DE MÉRITE
Présenté au Sénat de l'Université de Saint-Boniface

Responsabilités¹

Conformément aux statuts et règlements du Sénat de l'Université de Saint-Boniface, le comité de mérite a le pouvoir d'établir les procédures d'attribution des prix, des médailles et des bourses de mérite aux personnes étudiantes de l'Université de Saint-Boniface.

Ce comité présente également un rapport portant sur les récipiendaires de prix, de médailles et de bourses étudiantes, ainsi que sur les candidatures pour les grades honorifiques décernés par l'Université du Manitoba lors de la collation des grades qui se tient à l'USB, le diplôme honorifique et les autres prix de l'Université relevant de sa responsabilité.

Vu la nature hautement confidentielle des échanges au sein du comité, les Statuts et règlements du Sénat prévoient que toutes les rencontres du comité se tiennent à huis clos, ce qui exige la confidentialité dans la préparation de rapports pour le Sénat.

Membres

Catégorie	Unité/Fonction	Nom
D'office	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	Jean-Christian Pleau
D'office	Doyen Faculté des arts et des sciences (FAFS)	Alexandre Brassard
D'office	Doyen de la Faculté d'éducation et des études professionnelle (FÉÉP)	Abdoulaye Yoh
D'office	Directrice de l'École technique et professionnelle (ETP)	Aileen Clark
D'office	Doyen de l'école des sciences infirmières et des études de la santé (ESIES)	Daniel Gagné
Nommés sur recommandation des Conseils pédagogiques	FAFS	Latifa Koussih
Nommés sur recommandation des Conseils pédagogiques	FAFS	Annabel Levesque

¹ Statuts et règlements (2025)

Nommés sur recommandation des Conseils pédagogiques	FÉÉP	Madeleine Asselin
Nommés sur recommandation des Conseils pédagogiques	FÉÉP	Sylvie Berthelot-Dilk
Nommés sur recommandation des Conseils pédagogiques	ETP	Rhéal Cenerini
Nommés sur recommandation des Conseils pédagogiques	ETP	Erin Vandale
Nommés sur recommandation des Conseils pédagogiques	ESIES	Anne-Lise Costeux
Nommés sur recommandation des Conseils pédagogiques	ESIES	Katelyn North
Personnes étudiantes nommées par l'AEUSB	FAFS	Aucune nomination reçue
Personnes étudiantes nommées par l'AEUSB	FÉÉP	Aucune nomination reçue
Personnes étudiantes nommées par l'AEUSB	ETP	Sébastien Papineau
Personnes étudiantes nommées par l'AEUSB	ESIES	Aucune nomination reçue

Activités 2025-2026

Le comité de mérite a tenu trois rencontres en 2025-2026.

Le 10 décembre 2025

- Discussions portant sur les stratégies visant à solliciter plus de candidatures pour les grades honorifiques et les prix de l'USB
- Discussion préliminaire sur le processus de création et de modification de prix.

Le 7 mai 2026

- Suite de la discussion portant sur le processus de création de prix entamée le 10 décembre 2025. Les membres conviennent que toute discussion ou étape associée à la création de nouveaux prix se réaliserait à l'extérieur du Comité de mérite.

- Vote pour entériner la liste des personnes candidates aux médailles et aux prix universitaires, ainsi qu'au prix pour la contribution à la vie étudiante, telle que présentée par la registraire de l'USB.

Le 20 mai 2026

- Vote pour entériner la liste des personnes candidates aux médailles et aux prix collégiaux, telle que présentée par la registraire de l'USB.
- Discussion portant sur le travail du comité. Les membres recommandent que le comité étudie l'an prochain les critères pour les prix et médailles et se dote d'une planification thématique détaillée pour les rencontres en 2026-2027.

Rapport soumis le 15 juin 2026 par G. Aileen Clark, présidente du Comité de mérite.

Source

Université de Saint-Boniface. (2025). *Statuts et règlements du Sénat de l'Université de Saint-Boniface*. <https://ustboniface.ca/gouvernance/file/senat/statuts-et-reglements-du-senat.pdf>

RAPPORT
du
Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
Présenté au Sénat le 25 juin 2026

Le CCPSR s'est réuni le 1^{er} juin 2026 pour discuter de l'actualisation du plan stratégique de la recherche de l'USB, qui est échu depuis 2025 et avait été prolongé l'an dernier pour une année.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a rappelé aux membres du Comité que le plan stratégique de la recherche est un document exigé dans le cadre du programme de Chaires de recherche du Canada, et donc nécessaire pour que l'USB puisse continuer à participer au programme à long terme. Le *Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements*, responsable du programme de Chaires, avait contacté le vice-recteur il y a quelques mois pour lui rappeler la nécessité de mettre à jour le plan. Cela prend d'autant plus d'importance que nous savons que l'USB est autorisée à soumettre de nouvelles demandes de chaires à partir de maintenant.

Les grandes lignes d'une proposition d'actualisation du plan ont donc été soumises aux membres du comité. Tout en s'appuyant sur les éléments du plan antérieur, le nouveau plan cherche à répondre plus précisément aux paramètres du programme de Chaires en identifiant des axes stratégiques pouvant orienter le déploiement de nouvelles chaires. Le but du plan demandé, en effet, n'est pas d'offrir un portrait de la recherche existante à l'USB.

Les membres du comité ont pensé qu'il était pertinent d'élargir la discussion des axes stratégiques proposés à toutes les personnes intéressées de la communauté universitaire, et cela en amont de l'exercice de rédaction qui sera entrepris en été. Cette discussion informelle est prévue pour le 19 juin. Le comité se réunira à nouveau à la rentrée, avec l'objectif de soumettre le nouveau plan au Sénat pour adoption à l'automne.